

Israël-Gaza : six mois de guerre attisée par la haine

► Six mois après les massacres de civils israéliens perpétrés par le Hamas, le 7 octobre 2023, Israël conduit à Gaza la guerre la plus longue de son histoire

► Dans le nord de l'enclave, les conditions de vie sont très difficiles. Selon l'ONG Oxfam, l'apport alimentaire moyen serait de 245 calories par jour

► Dans un entretien, l'historien et sociologue franco-israélien Jérôme Bourdon analyse le traitement de la guerre à Gaza dans les médias israéliens

► Sur la chaîne 13, la sécurité du pays et le retour des otages sont les thèmes qui occupent la majeure partie des programmes

MÉDITORIAL
UNE SOMME DE PARALYSIES MORTIFÈRES
PAGE 33

CATHERINE VAUTRIN DÉVOILE LE PLAN « SOINS PALLIATIFS » DU GOUVERNEMENT



► « Avant l'ouverture de l'accès à l'aide à mourir, on aura augmenté les soins palliatifs », déclare au « Monde » la ministre de la santé

► Un effort financier de 1,1 milliard d'euros est prévu sur dix ans

PAGE 7

A Paris, le 4 avril.
KAMIL ZIHNIÖGLU POUR « LE MONDE »

Macron valide le « big bang » de la formation des enseignants

LORS D'UN DÉPLACEMENT à l'école Blanche, dans le 9^e arrondissement de Paris, le chef de l'Etat a annoncé, vendredi 5 avril, un profond bouleversement de la formation des professeurs. Il a confirmé la création d'« écoles normales du XXI^e siècle » et précisé que les concours de recrutement des professeurs des écoles et des enseignants du secondaire, hors agrégation, seront désor-

mais positionnés à bac + 3, au lieu de bac + 5 actuellement. Cette réforme de la formation des enseignants aura des conséquences en cascade pour les universités : celles-ci devront, en particulier, ouvrir des licences de préparation au professorat des écoles et, dans le même temps, a précisé M. Macron, « fermer d'autres filières qui ont moins de débouchés ».

PAGE 8

Rwanda Trente ans après le génocide, une renaissance sans compromis

Ce petit pays s'est hissé au rang de puissance africaine grâce à sa diplomatie militaire. Mais les ingérences chez son voisin congolais ternissent son image de marque

PAGES 20 À 22

Ukraine Moscou et Kiev se livrent à une guerre des ondes contre les drones

Une véritable course technologique oppose les deux belligérants de manière à réduire la menace de ces engins kamikazes capables de frapper avec une grande précision

PAGE 5

Transports Pourquoi les voitures électriques se vendent moins

L'inflation et la réduction des aides publiques pèsent sur les ventes de ces véhicules, qui s'affichent en recul dans le monde

PAGE 13

Marché de l'art La foire Art Paris monte encore en gamme

Au Grand Palais éphémère jusqu'au 7 avril, cette manifestation parisienne continue de gagner en prestige

PAGE 27



En plein centre de Tokyo, les tours de verre de Minato-ku

La Mori JP Tower (à gauche), à Tokyo, en février.

JASON O'REAR/COURTESY PELLI CLARKE & PARTNERS

AU CŒUR DE TOKYO, dans le quartier de Minato-ku, le complexe immobilier d'Azabudai Hills occupe 8 hectares. Conçu par l'architecte anglais Thomas Heatherwick, ce projet architectural de très grand luxe n'a pas été pensé pour les

habitants. Il vise à rendre la ville plus attractive. Dans un entretien, Riken Yamamoto, Prix Pritzker 2024, espère contrecarrer ce mouvement en « renforçant les communautés ».

PAGES 24-25

Justice Au procès du naufrage du « Breiz », les mots manquants d'un sauveteur

PAGE 10

Slovaquie L'extrême droite sur le sentier de la « guerre des ours »

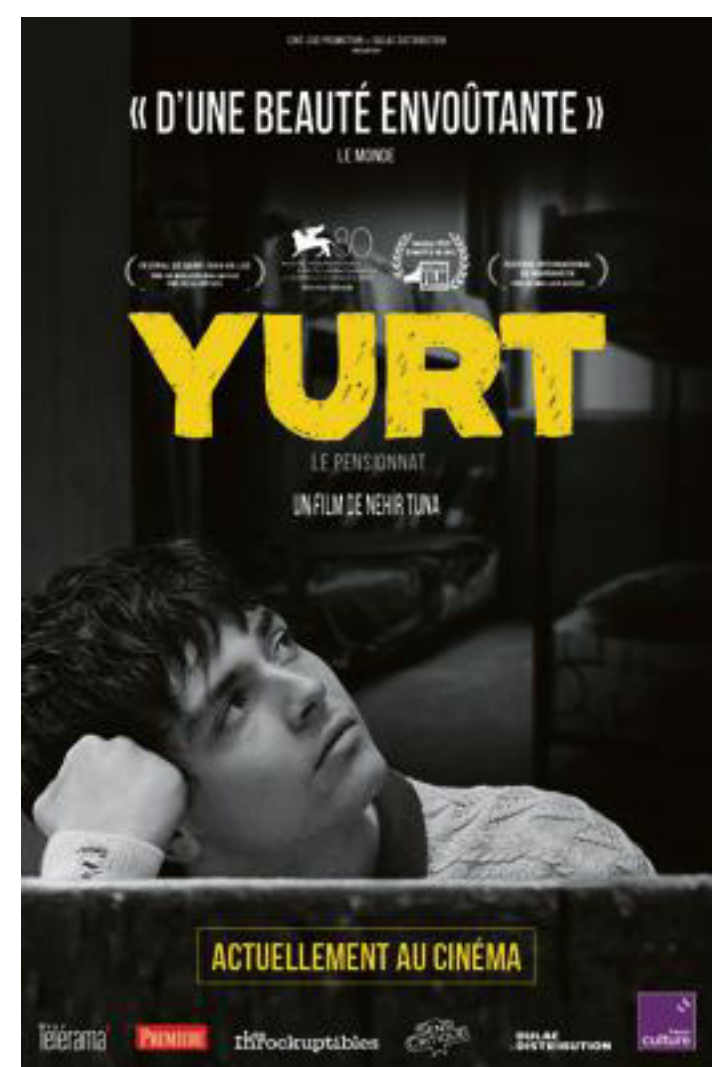
PAGE 6

Football Entretien avec Stéphanie Frappart, arbitre au féminin

PAGE 29

Débats Comment l'IA va révolutionner le travail ?

PAGES 30-31



« D'UNE BEAUTÉ ENVOÛTANTE »

LE MONDE

YURT

LE PENSIONNAT

UN FILM DE NEHIR TUNA

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

teletama PREMIER thifockuptables BELLA DISTRIBUTION culture

SIX MOIS DE GUERRE ISRAËL-HAMAS



Des Palestiniens fuient après un bombardement israélien dans la ville de Gaza, le 18 mars. AFP

Dans le nord de la bande de Gaza, un quotidien fait de survie

Plus de 300 000 personnes seraient piégées dans cette partie de l'enclave, qui manque de tout et dont les rares distributions d'aide sont régulièrement ciblées par Israël

Atteint par les balles, l'homme s'effondre, un petit ballot blanc à la main. La vidéo, diffusée par la chaîne qatarie Al-Jazira le jeudi 4 avril, décrit à nouveau une quête de nourriture qui vire au cauchemar. La scène se déroule à l'est du quartier de Chadjaya, à quelques encablures de la barrière de sécurité qui sépare la bande de Gaza du territoire israélien. Des soldats ouvrent le feu sur des Palestiniens qui tentent de récupérer des sacs d'aide d'humanitaire parachutés par un avion transporteur C-17 de l'armée américaine, non loin d'une position israélienne. L'un d'entre eux est abattu alors qu'il s'éloignait en leur tournant le dos. Des chiens errants s'approchent.

Si près de 80 % de la population de l'enclave a été déplacée depuis le début de la guerre, le 7 octobre 2023, en majorité vers le Sud, plus de 300 000 personnes seraient encore piégées dans le nord de la bande de Gaza, incapables de la quitter depuis que l'armée israélienne a coupé le territoire en deux. Assiégé, le Nord plonge dans la famine.

Avant le 7 octobre, 0,8 % des enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aiguë. Dans les gouvernorats du Nord, ils étaient entre 12,4 % et 16,5 % en mars, selon des données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Sous la pression de son allié américain, le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a annoncé vendredi que des vivres allaient être acheminés vers le nord de Gaza depuis le port d'Ashdod.

Depuis janvier, les habitants du Nord sont contraints de survivre avec un apport

moyen de 245 calories par jour tandis que les forces israéliennes poursuivent leur offensive militaire, alerte l'ONG britannique Oxfam dans un rapport publié jeudi. Ce minuscule apport journalier représente moins de 12 % de l'apport quotidien recommandé de 2 100 calories par personne.

DES ENFANTS MEURENT DE MALNUTRITION

« Imaginez devoir survivre avec 245 calories par jour après avoir vu vos enfants ou vos parents âgés faire de même. Tout cela en étant déplacé, avec peu ou pas d'accès à l'eau potable ou à des toilettes, en sachant que la plupart des hôpitaux encore opérationnels fonctionnent au plus bas de leurs capacités et sont sous la menace constante des drones et des bombes », dénonce Amitabh Behar, directeur général d'Oxfam International.

Le 31 mars, quatre enfants sont morts à l'hôpital Kamal Adwan de Beit Lahya, selon

Humanitaires tués à Gaza : l'armée admet des erreurs sans convaincre l'ONG WCK

L'armée israélienne a reconnu, vendredi 5 avril, qu'une série d'« erreurs graves » était à l'origine des frappes de missiles ayant tué à Gaza, le 1^{er} avril, sept travailleurs humanitaires de l'ONG World Central Kitchen (WCK) – trois Britanniques, un Britanno-Canadien, un Palestinien, un Polonais et un Australien. De hauts gradés israéliens ont précisé que les soldats à l'origine des frappes ont cru viser, « à tort », des combattants du Hamas. Deux officiers impliqués dans cette bavure vont être limogés, a affirmé l'état-major. Ces annonces n'ont pas convaincu WCK. Celle-ci a exigé « une enquête indépendante », l'armée israélienne ne pouvant pas, selon elle, « enquêter de manière crédible sur sa propre défaillance ».

DEPUIS JANVIER, LES HABITANTS DU NORD SONT CONTRAINTS DE SURVIVRE AVEC UN APPORT MOYEN DE 245 CALORIES PAR JOUR, SELON L'ONG OXFAM

les équipes médicales. Cet établissement, le seul hôpital pédiatrique du Nord, qui fonctionnait déjà bien au-delà de ses capacités, a vu une nouvelle vague de patients affluer depuis la destruction totale, fin mars, de l'hôpital Al-Shifa, le plus important du territoire. Parmi les blessés, des grands brûlés, victimes des bombardements, et des jeunes patients victimes de maladies chroniques, dont l'état s'aggrave chaque jour. La faute au manque de nourriture, de lait infantile, de médicaments et d'équipements. En mars, une dizaine d'enfants y sont morts de malnutrition, selon l'OMS.

« Cet hôpital ne peut plus supporter le fardeau qui lui est imposé. Surtout depuis qu'Al-Shifa n'est plus en état de fonctionner. Ces enfants non seulement meurent de blessures traumatiques dues aux bombardements, mais ils souffrent aussi de maladies consécutives au manque d'accès aux traitements médicaux de base et à une alimentation adéquate », décrit un membre de l'équipe médicale qui souhaite rester anonyme. *Beaucoup, parmi les cas hospitalisés ici, devraient être évacués vers le Sud et surtout vers l'étranger.*

Les adultes ne sont pas épargnés. Omar El Qattaa, un photographe de presse, a perdu le 3 avril sa sœur Youmna, âgée de 20 ans. Une mort là encore évitable. Elle souffrait d'épilepsie chronique depuis son enfance et son état s'était brutalement dégradé depuis le siège imposé dans le nord du territoire, la plongeant dans des phases d'amnésie. « Cette saloperie de guerre l'a tuée à cause du manque de nourriture, de médicaments et de prise en charge médicale », écrit-il.

Omar El Qattaa, qui a dû lui-même se déplacer avec sa famille à plusieurs reprises dans le nord du territoire pour fuir les combats et l'avancée de l'armée, déclare au Monde ne voir aucune amélioration du volume des distributions d'aide et de vivres. Son quotidien, il le partage lui aussi entre son travail et dans la recherche de nourriture. « Se déplacer pour trouver de la nourriture, de la farine, est un travail en soi et, si vous trouvez des ingrédients pour cuisiner quelque chose, trouver du bois de chauffage en est un autre. Tout cela peut prendre toute la journée », témoigne également le journaliste Hossam Shabat.

« Même si nous voulions manger des feuilles, l'armée a détruit au bulldozer toutes les terres agricoles », accuse Abou Jaber, un habitant de Beit Lahya. La ville, 80 000 habitants avant-guerre, est la dernière localité avant la barrière de sécurité érigée par Israël dans le nord de la bande de Gaza. La saison des fraises, dite saison « de l'or rouge » et qui faisait sa fierté, n'est plus qu'un lointain souvenir.

Depuis des mois, des habitants de la ville se nourrissent d'herbes sauvages qui poussent

l'hiver ou de graminées. Les branches d'arbres et d'arbustes des vergers aplatis par les blindés israéliens servent de bois de chauffage. La zone est dangereuse : plus d'une centaine de personnes ont été tuées par les bombardements et les tirs de l'armée israélienne dans le quartier d'Abou Jaber, qui borde les champs. Beaucoup doivent aller toujours plus loin pour espérer se nourrir. « Des enfants partent chaque jour à pied, en direction de la ville de Gaza, dans l'espoir d'atteindre des zones de largage d'aide par les airs avec le risque d'être pris pour cibles », ajoute-t-il.

Les centres de distribution, réceptacles du peu de camions d'aide qui remontent en convois organisés depuis le sud du territoire, ne sont pas épargnés. Le 18 mars, des avions israéliens ont bombardé l'un de ces points à l'est du camp de Jabaliya, tuant deux personnes travaillant sur place.

« DES PRIX DÉLIRANTS »

S'aventurer vers les zones de largage ou de distribution, Mohamed Salam y a renoncé. « Beaucoup de gens ont été tués en allant chercher ces aides. C'est arrivé à l'un de mes amis, Udaï », témoigne cet amoureux des chats. Il nourrit ceux de son quartier de Gaza, affamés et assoiffés, avec le tout-venant : du yaourt, des restes qu'il partage... « Beaucoup de gens ici m'ont dit de ne pas prendre de risques et de ne pas me rendre aux zones de largage ou de distribution. Mais la seule solution est alors d'acheter au marché noir, où l'on trouve difficilement de quoi se nourrir et à des prix délirants. » Sur les rares marchés encore ouverts, les prix s'envolent.

« Dans le nord de la bande de Gaza, les vendeurs de légumes n'ont plus qu'une annonce à faire : "Tout pour 1 million, tout pour 1 million". En langue gazaouie, "tout pour un million" signifie que tout coûte 100 shekels [24 euros] ; 1 kilo de pommes de terre coûte 100 shekels, 1 kg de tomates coûte 100 shekels, 1 kg de concombres coûte 100 shekels, 1 kg d'aubergines coûte 100 shekels... », décrit Omar El Qattaa. A Beit Lahya, avant-guerre, une livre d'aubergines s'échangeait contre 5 shekels.

Au fil des semaines, la page Instagram du photographe s'est muée en relevé des prix de denrées alimentaires. Non sans interrogations. On trouve ainsi des boîtes de conserve ou des sacs de farine, acheminés par les rares convois d'aide, en vente sur les marchés à des prix tout aussi exorbitants, alimentant les soupçons de détournement d'aide humanitaire par des réseaux criminels. Dans le nord de Gaza, le marché noir, implacable compagnon des guerres et des privations, tue lui aussi à petit feu. ■

MADJID ZERROUKY

« Les médias israéliens invisibilisent les Palestiniens »

Pour l'historien Jérôme Bourdon, télévisions et journaux excluent la responsabilité d'Israël dans le conflit

ENTRETIEN

Jérôme Bourdon, historien et sociologue des médias, vit en Israël depuis 1997. Il analyse pour *Le Monde* la manière dont les télévisions et les journaux israéliens couvrent l'offensive en cours à Gaza, et l'impact de leur travail sur la société.

Après six mois de conflit, que voient les Israéliens de la guerre à Gaza dans les médias ?

La petite minorité de gens qui, en Israël, pense qu'il faut un cessez-le-feu ou que l'armée commet des atrocités délibérées à Gaza lit le quotidien *Haaretz* ou des sites d'information indépendants tels *Hamakom Hachi Ham Begehonom* [« Le lieu le plus chaud de l'enfer »] ou *+972 Magazine* [en anglais], s'informe dans la presse internationale ou grâce aux sites des associations israéliennes de défense des droits humains. Ceux qui veulent savoir ce qui se passe à Gaza peuvent aussi se fier aux témoignages des humanitaires de tous bords qui disent tous n'avoir jamais vu un tel désastre. Mais ces personnalités ne sont pas interviewées dans les médias *mainstream*. Les journalistes israéliens, comme le reste de la presse mondiale, sont interdits d'accès à Gaza [en dehors de reportages de quelques heures, « embedded », c'est-à-dire sous le contrôle de l'armée].

La plupart des juifs d'Israël ne voit pas ou ne veut pas voir la souffrance des Gazaouis. Même des gens qui se disent de gauche, favorables à la paix, admettent qu'ils n'éprouvent que peu ou pas d'empathie. La population reste bloquée sur ce qui s'est passé le 7 octobre 2023, où un cap dans l'horreur a été franchi. L'écho de la Shoah est puissant. Les Israéliens restent persuadés que le pays est parti en guerre car « on n'avait pas le choix ». Ils savent que cette souffrance existe, mais, au fond, la responsabilité palestinienne est toujours mise en avant. C'est une vieille affaire, bien exprimée dans une citation célèbre de Golda Meir [première ministre de 1969 à 1974] : « Nous ne pouvons pas par-

donner aux Palestiniens de nous forcer à tuer leurs enfants », très reprise aujourd'hui.

La responsabilité israélienne n'est questionnée que par une très petite minorité de journalistes, de militants et d'intellectuels. Les médias montrent au public ce qu'il veut voir, et ce public ne comprend pas que cette douleur, pour eux si présente, appartient déjà au passé pour les médias étrangers, et que, de surcroît, elle n'est pas commensurable avec le désastre qui frappe les Palestiniens du fait de l'offensive militaire israélienne.

Concrètement, que montrent les télévisions ?

La chaîne 12 ou la 13, souvent allumées dans les lieux publics, ainsi que la 14, conservatrice proche du premier ministre, Benjamin Nétanyahou, de même que le site *Ynet*, ont pris un tour patriotique. On y montre les soldats en opération ou les enterrements de ceux morts au combat. Les photos d'otages et de leurs familles sont très présentes dans ces médias, ce qui, à certains égards, n'est pas positif pour Nétanyahou, accusé par certains de refuser la trêve qui permettrait leur libération.

Les médias reviennent régulièrement sur les violences du 7 octobre, y compris sur les violences sexuelles, et sur celles rapportées par les ex-otages. Le 7 octobre reste omniprésent par le biais de nouvelles révélations, de documentaires, un travail continu de mémorialisation. L'espace public est rempli de photos des otages. Le slogan « Bring them home », en anglais et en hébreu, est partout. Leurs images défilent régulièrement sur les chaînes d'information. Les témoignages dans les médias recomposent chaque jour le puzzle du 7 octobre, y compris les enquêtes sur le considérable échec « sécuritaire », ce qui perpétue le traumatisme. Il s'agit d'un repli du collectif juif israélien sur lui-même, encouragé par ses médias.

Quelle est l'image de l'armée dans les médias ?

Les rares voix critiques de l'armée, estimant notamment que



Sur le plateau de la chaîne 13, à Neve Ilan (Israël), le 4 avril. LUCIEN LUNG/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »

les militaires agissent avec un esprit de revanche, ne sont pas entendues dans les médias. Cela correspond aussi à une militarisation de la société, avec un prestige renouvelé accordé au soldat. Les images postées sur les réseaux sociaux par les militaires se livrant à des exactions dans Gaza ne suscitent pas ou peu de réprobation. Dans une atmosphère de divisions sociales et politiques extrêmes, on se rallie autour de l'armée.

Les images dans Gaza montrent les soldats. C'est le narratif de l'armée qui prime : lors des distributions d'aide alimentaire, s'il y a des morts civils, c'est parce que « les soldats se sont sentis menacés ». Quand il est question de l'enclave palestinienne et de son sort, c'est uniquement sous l'angle sécuritaire et sur ce qui serait le plus sûr pour Israël. Les Palestiniens sont invisibilisés. Il faut d'ailleurs rappeler que dans les manifestations demandant le départ de Nétanyahou [qui ont repris fin mars], on ne

parle que du Hamas et des terroristes, jamais des Palestiniens.

Cette invisibilisation des Palestiniens est-elle nouvelle ?

Dans une société en guerre – et le moment présent n'est que le dernier chapitre d'une longue guerre entre deux peuples –, la déshumanisation, la diabolisation de l'ennemi ne sont pas un phénomène nouveau. Mais elles atteignent un niveau sans précédent, ce qui creuse l'écart entre la perspective israélienne et celle des médias internationaux. Les Israéliens et les étrangers qui les observent ne vivent pas dans le même monde. Si les atrocités du 7 octobre et l'enlèvement des otages ont joué un rôle décisif, il faut avoir en tête qu'avant cette date, les médias israéliens *mainstream*, à de rares exceptions près, couvraient déjà peu les territoires palestiniens occupés, et ce, pour de multiples raisons. Depuis la deuxième Intifada (début des années 2000), le pays considère les Palestiniens comme responsables

de l'échec du processus de paix ; de façon générale, la droite, religieuse ou pas, est plus influente ; et si le mouvement contre Nétanyahou a pu critiquer la violence croissante des colons, c'était plus par hostilité envers la droite juive que par empathie envers les Palestiniens.

Quelques questions émergent sur ce que veut dire « il faut détruire le Hamas », mais le soutien à la poursuite de la guerre demeure général. Dans la nouvelle polarisation israélienne, la question « pour ou contre "Bibi" [le surnom de Benjamin Nétanyahou] », hyperpersonnalisée, a remplacé celle du « pour ou contre le dialogue avec les Palestiniens » : c'était déjà le cas avant le 7 octobre, mais aujourd'hui, les partisans du dialogue avec les Palestiniens ne peuvent plus s'exprimer.

Comment les frappes qui ont tué sept humanitaires le 1^{er} avril ont-elles été traitées ?

Pas très différemment des autres « incidents » dans lesquels

« LA GRANDE MAJORITÉ DE LA POPULATION JUIVE ISRAÉLIENNE NE VOIT PAS OU NE VEUT PAS VOIR LA SOUFFRANCE DES GAZAOUIS »

l'armée israélienne a tiré sur des civils qui attendaient de la nourriture, voire sur trois otages israéliens qui avaient réussi à s'échapper. Nétanyahou, lorsqu'il déclare après de pâles excuses, que de telles choses « arrivent dans une guerre », reflète l'opinion générale.

Les Israéliens comprennent-ils que l'image du pays s'est fortement dégradée à l'étranger ?

Le traitement d'Israël par les médias en dehors du pays est un thème récurrent et ancien, qui a contribué à faire passer au second plan la question palestinienne. Ce qui en ressort, c'est : les médias ne nous aiment pas, « le monde entier est contre nous », il n'a pas voulu voir les violences sexuelles, ou tardivement, ce dernier point ayant sa part de vérité.

L'image des Européens est de toute façon très négative en Israël. Et, cela est nouveau, même les Etats-Unis ne sont plus traités comme l'allié fidèle et indispensable. Les manifestations propalestiniennes ou les polémiques sur les universités américaines [notamment à Harvard, où des groupes propalestiniens ont signé un texte critiquant la « violence israélienne »] sont très couvertes pour souligner à quel point ces pays seraient aveugles face à l'antisémitisme et à l'antisionisme.

Enfin, les débats incessants sur le sort des otages, sur la conscription des ultraorthodoxes ou sur l'Iran font beaucoup plus de bruit que les conditions de la guerre à Gaza et le sort des Palestiniens. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANIE LE BARS

Sur la chaîne 13, des sujets centrés sur la sécurité d'Israël et les otages

Depuis l'attaque du Hamas, la chaîne axe ses programmes sur l'armée ou les faiblesses du premier ministre, Benjamin Nétanyahou

JÉRUSALEM - correspondant

À la télévision israélienne, la faim qui tenaille Gaza n'existe pas, ou du moins les médias étrangers la surestiment-ils. Les morts palestiniens sont invisibles. Mais on y voit bien des soldats en opération dans les ruines de la grande cité, des enterrements et des portraits de militaires tombés dans l'enclave, des familles d'otages qui y sont détenus et des proches des victimes de l'attaque du Hamas le 7 octobre, date fatidique à laquelle les journaux d'information israéliens semblent arrêtés, comme le pays.

Après six mois de guerre, les quatre chaînes israéliennes ont pourtant retrouvé un rythme et une audience « normale », c'est-à-dire intense, dans un pays accro à l'information, où les antennes basculent en « tout actu » et débats dès 15 heures, jusqu'à 21h30. « Entre 25 % et 30 % des Israéliens regardent la télévision le soir, contre 80 % certains soirs au début de la guerre », relève Hila Korach, présentatrice du « 20 heures » de la chaîne 13, qui a cessé de s'afficher presque chaque jour sur un petit plateau rouge, entourée de confrères

et de techniciens, pour retrasmètre depuis la frontière de Gaza ou celle du Liban.

La petite ruche de sa rédaction est perchée sur une butte à Neve Ilan, en périphérie de Jérusalem. Médecin de formation, originaire de Tel-Aviv, la citée libérale, Hila Korach se veut en phase avec les grands principes qui unissent les Israéliens : « Nous voulons que nos otages reviennent » et « Les Israéliens voudraient voir des résultats » dans cette guerre censée rendre un sentiment de sécurité au pays.

Mariée à un réserviste mobilisé à la frontière nord, avec son unité de parachutistes, elle est une figure respectée de la chaîne, qui peine à concurrencer la première antenne privée, la 12. La jeune chaîne 14, acquise au premier ministre Benjamin Nétanyahou, conspirationniste à l'occasion et donnant le micro à ses alliés fondamentalistes religieux et suprémacistes, lui taille des croupières.

Entre les deux, la 13 se cherche une identité. Pour faire pièce à la 14, elle dispose d'un spécialiste maison des « affaires arabes », Zvika Yehezkel, qui parle la langue. Cet expert, dont la « conversion » à l'orthodoxie juive fut très

« JE NE CROIS PAS QUE NOUS PARLONS DE FAMINE À GAZA, NOUS VOYONS LES IMAGES DES MARCHÉS PLEINS DE NOURRITURE »

HILA KORACH

présentatrice sur la chaîne 13

médiatisée, exprime un point de vue nationaliste religieux. En décembre 2023, il affirmait que l'armée aurait dû tuer 100 000 Gazaouis aux premiers jours de la guerre. L'animateur Raviv Drucker lui avait fait répéter son argument, prenant le téléspectateur à témoin avec un regard peiné. M. Drucker anime, lui, chaque soir à 19 heures, un « talk show » sans merci pour M. Nétanyahou, dans la rude tradition du journalisme israélien vis-à-vis des dirigeants du pays.

Cette semaine, M^{me} Korach et sa chaîne ont été accaparées par le bombardement par l'armée israélienne d'un convoi de travailleurs étrangers de l'ONG World Central

Kitchen à Gaza, le 1^{er} avril, dans lequel sept d'entre eux ont péri, et qui a suscité des sanctions contre deux officiers, ainsi que la promesse d'ouvrir une route pour l'aide alimentaire entre le port israélien d'Ashdod et le poste frontière d'Erez. « Nous demandons aux autorités si Israël fait assez pour que des erreurs comme celle-ci n'arrivent plus », résume M^{me} Korach.

Les commentateurs déplorent avant tout un désastre pour l'image du pays, et craignent qu'il ne suscite une pression américaine accrue. Quant à la pénurie de nourriture que l'armée orchestre à Gaza, tout en promettant de l'atténuer, M^{me} Korach en doute. « Je ne crois pas que nous parlions de famine, parce que nous voyons les parachutages d'aide humanitaire et les images des marchés pleins de nourriture à Gaza, que nous diffusons », souligne-t-elle, citant des photographies prises par des Palestiniens dans le sud et le centre de l'enclave, où des denrées sont bien vendues, mais à haut prix et en quantités insuffisantes.

L'armée diffuse ces images sur X, en réponse aux appels à l'aide de l'ONU, qui ne sont pas considérées

sur la chaîne 13 comme une source fiable. « L'ONU et le Hamas, c'est la même chose. Le Hamas nomme leurs employés à Gaza, et l'ONU se fonde sur leurs rapports », assure ainsi l'un des analystes militaires de l'antenne, Alon Ben-David.

Manifestation d'envergure

Cet expert ne relève pas que les agences de l'ONU fournissent de longue date les listes de leurs employés palestiniens au renseignement israélien, ni que leurs fonctionnaires internationaux visitent eux-mêmes les hôpitaux gazaouis. L'armée elle-même ne prend plus la peine de remettre en cause le bilan des victimes de la guerre – 33 000 morts – avancé par le ministère de la santé gazaoui et repris par l'ONU.

M. Ben-David se veut critique de la stratégie de l'armée, à l'unisson d'officiers de terrain. Il estime que la haute hiérarchie perd son temps depuis janvier à faire fouiller par une division les tunnels de Khan Younès, dans le sud de l'enclave. Il souhaite que l'armée se satisfasse de sa « liberté d'opération » acquise « dans 90 % de Gaza », et qu'elle se concentre sur le front nord, pour une possi-

ble opération au Liban. Ces généraux « sont toujours obsédés par la tête de Yahya Sinouar [le chef du Hamas à Gaza], estime-t-il. Ils cherchent une image de victoire qui leur permettra de démissionner en ayant accompli quelque chose pour corriger l'échec du 7 octobre ».

La seconde grande affaire qui a occupé l'antenne de la chaîne 13 cette semaine est intérieure et des élections : c'est le ralliement d'une vingtaine de familles d'otages aux premières manifestations de grande envergure, qui demandent la dissolution de la Knesset et des élections. Ils estiment que M. Nétanyahou n'est pas pressé de faire libérer leurs proches, préférant prolonger la guerre afin de se maintenir au pouvoir.

M^{me} Korach a reçu des lettres d'insulte et des menaces d'Israéliens marqués à droite – qui écrivent aux chaînes également lorsque celles-ci évoquent, même de façon lointaine, les souffrances des Gazaouis. « Ils n'acceptent pas les protestations, sous la moindre forme. Mais nous en débattons en rédaction », pour estimer quel temps d'antenne consacrer à cette atteinte à l'unité nationale. ■

LOUIS IMBERT

Des sites de l'armée visés par des drones dans la capitale birmane

Cette attaque symbolique signale l'audace croissante des mouvements de résistance

BANGKOK - correspondant en Asie du Sud-Est

En ciblant, jeudi 4 avril, avec une flotte de drones des installations militaires de Naypyidaw, la capitale de la Birmanie dans le centre du pays, la résistance armée birmane signale qu'elle est prête à harceler la junte militaire au cœur du pouvoir. Mais l'attaque, revendiquée par le gouvernement d'unité nationale (NUG), formé dans la clandestinité après le coup d'Etat du 1^{er} février 2021, n'aurait fait que des dégâts limités et reste symbolique : si l'armée birmane a reculé dans toute la périphérie ethnique du pays, où vivent environ un tiers des 55 millions de Birmans, elle reste dominante dans les régions centrales.

Un drone improvisé avait déjà lâché deux bombes, en septembre 2023, sur la base aérienne militaire d'Aye Lar située sur l'aéroport international de Naypyidaw. Cette fois, 29 drones kamikazes auraient été déployés pour viser trois cibles : cette même base aérienne, au sud-est de la ville, ainsi que la résidence bunkerisée du chef de la junte, Min Aung Hlaing, et le quartier général des forces armées, tous deux dans le township de Zeyar Thiri, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de la capitale.

Série d'offensives

L'attaque avait peu de chance d'aboutir : l'armée dispose sur ces sites de brouilleurs et d'une défense aérienne adaptée. Mais elle révèle l'audace des « forces spéciales » du NUG et des deux escadrons de drones qui l'ont mené, et dont le gouvernement clandestin a révélé les noms.

Après trois ans d'une gestation qui a vu les groupes armés ethniques former et armer des combattants en partie financés par le NUG, la résistance birmane a le vent en poupe : la série d'offensives déclenchée le 27 octobre 2023 sur divers fronts a infligé des défaites spectaculaires à l'armée régulière dans toute la couronne ethnique du pays. Des centaines de bases sont tombées, des villes passent à la résistance et les grands axes sont devenus inutilisables pour les convois militaires.

La junte a perdu l'enclave de Kokang, dans l'Etat Shan, et des accès importants à la frontière chinoise dans cet Etat, mais aussi dans l'Etat Kachin voisin. Dans l'Est, le petit Etat Kayah, à la frontière avec la Thaïlande, est quasiment sous contrôle de la

résistance karen. Un peu plus au sud, la guérilla karen, l'une des plus anciennes du pays, a réalisé des percées spectaculaires sur l'axe principal qui mène à la Thaïlande. Sur le golfe du Bengale, la guérilla arakanaise a pris le contrôle d'une grande partie du nord-est de l'Etat Rakhine et a pris position autour de Sitwe, la capitale.

Mais aucune des sept capitales d'Etat n'est encore tombée aux mains de la résistance. Le cas échéant, les analystes s'interrogent sur la volonté des armées ethniques de pousser l'offensive au-delà de leurs territoires : les guérillas sous protection chinoise de l'Etat Shan sont par exemple vues comme les moins susceptibles de le faire, en raison des cessez-le-feu que leur impose régulièrement la Chine, qui s'efforce de maintenir des relations cordiales avec la junte.

Conscription obligatoire

En outre, les forces de défense du peuple, qui œuvrent dans le centre du pays, en particulier dans la grande région centrale de Sagaing, « se battent comme des coalitions lâches de guérilleros légèrement armés qui, pour la plupart, ont appris sur le tas », fait valoir sur le site *Asia Times* l'analyste des questions militaires en Birmanie Anthony Davis, basé à Bangkok. Elles « opèrent la plupart du temps sans direction stratégique et avec un commandement et un contrôle tactiques souvent faibles », poursuit-il, sans « l'organisation et l'équipement nécessaires pour mener des opérations offensives soutenues contre des forces conventionnelles ».

Signe des difficultés que traverse l'armée régulière, la junte a imposé la conscription obligatoire à partir du mois d'avril. Mais une dizaine d'agents recruteurs ont déjà été assassinés par la résistance et des milliers de jeunes ont pris le chemin des zones libérées.

Pour autant, la Tatmadaw (forces armées birmanes) n'est pas encore défaite : si l'aviation bombarde régulièrement des cibles le plus souvent civiles, l'armée a encore peu utilisé ses blindés ni sa « garde prétorienne » de forces spéciales. Elle dispose aussi d'importantes réserves de munitions, fabriquées dans son complexe militaro-industriel. Reste que l'attaque de drones sur Naypyidaw fait perdre un peu plus la face à Min Aung Hlaing, le chef des armées putschiste qui a jeté en prison Aung San Suu Kyi, et contribue à le fragiliser à l'intérieur du régime. ■

BRICE PEDROLETTI



L'épouse de Jimmy Lai, Teresa, à son arrivée au tribunal avec leur fils Shun-yan Lai, à Hongkong, le 3 janvier. EUGENE LEE/SCMP VIA REUTERS CONNECT

L'agonie judiciaire de Jimmy Lai, fervent opposant à Pékin

L'homme d'affaires, emprisonné depuis 2020, risque la prison à vie à Hongkong pour « collusion avec des forces étrangères »

HONGKONG - correspondance

Les journées d'audience s'accumulent à Hongkong pour Jimmy Lai, le patron de l'ancien groupe de presse d'opposition Next Media. Le procès, ouvert fin décembre 2023, a déjà duré cinquante-quatre jours sur les quatre-vingts initialement prévus. Il doit reprendre le 8 avril après une interruption d'une dizaine de jours.

Dans la cour numéro 3 du très moderne palais de justice de West Kowloon, les perruques en soie, toges noires ou rouges, et les politesses de magistrats préservent les apparences de l'Etat de droit hérité du colon britannique. Pourtant, le plaidoyer du procureur général, Anthony Chau, qui a qualifié Jimmy Lai de « radical » et l'a accusé d'avoir utilisé « le prétexte de la lutte pour la liberté et la démocratie pour demander à des pays étrangers, en particulier les Etats-Unis, d'imposer des sanctions contre Hongkong », ne laisse guère de doute sur l'issue du procès. Déjà condamné à quatre reprises, à des peines allant de treize mois à cinq ans et neuf mois, depuis son emprisonnement en décembre 2020, Jimmy Lai, 76 ans, risque cette fois la perpétuité.

Dans ce procès, l'homme d'affaires doit répondre de deux accusations de « collusion avec des forces étrangères », en vertu de la loi sur la sécurité nationale (LSN) promulguée par Pékin en 2020 à la suite des vastes manifestations qui ont secoué Hongkong en 2019, et d'un troisième chef de « conspiration en vue d'imprimer et de distribuer des publications séditionnelles », en vertu d'une loi datant des débuts de l'époque coloniale britannique, mais qui vient d'être revue et corrigée par un nouveau texte, entré en vigueur le 23 mars.

« Mon père est simplement coupable de s'appeler Jimmy Lai, a déclaré au Monde son fils Sebastien Lai, qui a choisi de s'exiler à Taïwan afin de faire campagne pour son père. En s'attaquant à lui, ils veulent criminaliser le journalisme, la liberté, la démocratie et ils le font au prix de la destruction de leur système légal. »

Jimmy Lai, qui n'a jamais caché son anticommunisme viscéral,

cumule en effet les pires défauts d'un opposant au régime de Pékin : il est riche, influent et impénitent. A la différence de ses six coaccusés qui ont plaidé coupable à leur procès, fin 2022, et ont accepté de témoigner à charge contre lui, il plaide non-coupable. Son seul passeport est en outre britannique, mais les autorités le considèrent hongkongais et refusent au consulat britannique le droit de visite.

Dossier peu instruit

En raison de la personnalité de Jimmy Lai, du rôle de leader d'opinion qu'a eu son groupe de presse dans la société hongkongaise depuis sa création en 1995 et de l'appui dont il bénéficie en particulier à Londres et à Washington, ce procès est considéré comme l'un des plus importants instruits depuis la LSN. Début décembre 2023, s'est clos un autre très long procès aux airs de purge, au cours duquel quarante-sept membres de l'opposition étaient accusés de « complot en vue de subversion » pour avoir simplement participé à une primaire en vue des législatives de septembre 2020. Le verdict doit être annoncé prochainement.

Les autorités reprochent à Jimmy Lai non seulement d'avoir ouvertement soutenu et encouragé le grand mouvement de protestation antigouvernementale de 2019, mais aussi d'avoir mis ses vastes moyens financiers et son réseau international, notamment au sein de la droite américaine, au service de cette cause.

Jusqu'à présent, l'accusation a procédé à un interrogatoire minutieux des anciens salariés coaccusés de Jimmy Lai, en grande partie sur la base de messages WhatsApp professionnels ou

d'articles publiés. Mais ces témoignages ont surtout illustré son degré d'implication relatif dans la gestion de son journal : son souhait d'embaucher tel journaliste dont il appréciait la plume, de demander des enquêtes plus poussées sur certains sujets, de mettre à la « une » une certaine photo...

Certaines déclarations fortes lui sont reprochées, comme lorsqu'il avait appelé, en 2018, les Etats-Unis de Donald Trump à « une guerre totale » contre Pékin, estimant que le « timing [était] parfait ». Mais ces propos précèdent la loi sur la sécurité nationale, qui n'est pas censée être rétroactive. La plupart des faits reprochés à Jimmy Lai jusqu'à présent sont d'ailleurs connus.

Depuis mi-mars, le procureur interroge un témoin présenté comme « clé ». Andy Li est un jeune informaticien, militant pro-démocratie, qui avait été interpellé et inculpé sous la LSN en même temps que Jimmy Lai, en août 2020. Impliqué dans une levée de fonds pour financer l'achat d'espaces publicitaires dans le monde entier pour soutenir les manifestations prodémocratie de l'été 2019, il a donné des détails sur les efforts de lobbying que Jimmy Lai avait lancés au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Japon, et confirmé des transferts de fonds dans le cadre de cette campagne.

Mais l'indépendance de ce témoin est contestée : détenu pendant sept mois en Chine après avoir tenté de fuir Hongkong, il aurait subi des actes de torture. En janvier, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la torture, Alice Jill Edwards, a fait part de ses inquiétudes aux autorités chinoises, estimant que son témoignage devait être écarté.

Si ces accusations ont été relayées par un cabinet d'avocats employé par Jimmy Lai pour faire campagne en sa faveur à l'international, son équipe de défense à Hongkong n'a pas mentionné cet argument et n'a pas fait objection à ce témoignage. Pour l'instant, sa stratégie de défense n'est pas évidente à cerner. En amont du procès, le gouvernement de Hongkong s'était fermement opposé au choix initial de Jimmy Lai de prendre comme avocat une célébrité du barreau londonien, Tim

L'indépendance d'un témoin « clé » est contestée : il aurait subi des actes de torture en Chine

Owen, qui, selon un de ses collègues parlant sous le couvert de l'anonymat, « n'aurait fait qu'une bouchée » du dossier peu instruit de l'accusation. D'autant que Hongkong n'a aucune tradition juridique de « sécurité nationale » puisque ces lois sont récentes.

Un certain détachement

Certains jours, l'accusation semble même peiner. Il arrive que les trois juges, choisis nommément par le chef de l'exécutif, s'impatientent de ce questionnement laborieux en demandant par exemple au procureur : « Est-ce vraiment si important ? » « Qu'est-ce que cela va apporter ? », comme après quinze minutes consacrées au copyright d'une photo de l'ancienne première ministre britannique Margaret Thatcher.

Au fond du tribunal, Jimmy Lai, toujours bien habillé, veste en lin ou, quand il fait froid, blouson en cuir, semble suivre avec un certain détachement ce qui se dit, un casque d'écoute sur les oreilles pour d'éventuelles traductions car le procès a lieu en anglais et en cantonais. Quand son regard se porte vers le public, c'est toujours vers sa femme, Teresa, qui assiste avec assiduité et dignité à ces audiences.

Jeudi 28 mars, après l'interruption du procès pour le long week-end de Pâques, Jimmy Lai a été renvoyé sous escorte à sa vie de prisonnier. A la prison de Stanley, il partage son temps entre ses heures de travail en atelier, où sa tâche consiste à plier des enveloppes, et son hobby d'artiste religieux. Catholique de plus en plus fervent, il prend plaisir à peindre des Christ en croix. Selon une source proche de la famille, il vit d'ailleurs son calvaire comme une « pénitence joyeuse ». ■

FLORENCE DE CHANGY

DE CAUSE À EFFETS.



Le mardi
21h - 22h
Aurélie
Luneau



L'esprit
d'ouverture

Le magazine de
l'environnement

En partenariat
avec Le Monde

En Ukraine, la guerre des ondes contre les drones

Moscou et Kiev se livrent à une course technologique pour réduire la menace des engins kamikazes

KIEV - envoyé spécial

Les «champs de force» protecteurs, ces boucliers invisibles popularisés depuis des décennies par la science-fiction, sont devenus une réalité sur le champ de bataille en Ukraine. Selon leur puissance, leur fréquence et la distance par rapport à la cible, ils sont capables de paralyser un drone kamikaze fonçant sur sa cible. Appelés «coupoles» ou «REB» (acronyme de «combat radio-électronique» dans le jargon militaire russe et ukrainien), ces champs magnétiques n'ont rien d'ésotérique : ce sont des brouilleurs de fréquences, qui font partie de l'arsenal de ce qu'on appelle en français les «systèmes de guerre électronique» (SGE).

L'armée ukrainienne réclame à cor et à cri ces coupoles pour protéger ses troupes et ses équipements en première ligne. Une poignée de fabricants ukrainiens spécialisés cherchent des solutions technologiques, industrielles et financières pour répondre à la demande. Leur importance est devenue primordiale depuis l'été 2023, lorsque les drones FPV (quadrirotors kamikazes) ont commencé à être massivement utilisés de part et d'autre du front. Ces munitions rôdeuses bon marché (entre 300 et 1000 euros l'unité) sont capables de frapper avec une très grande précision n'importe quelle cible, qu'il s'agisse d'un soldat dans sa tranchée, d'un char montant à l'assaut ou d'une ambulance fonçant vers l'arrière. Les unités de drones des deux camps publient souvent sur les réseaux sociaux les vidéos de leurs attaques réussies où l'on peut voir un soldat déshabillé ou un blindé éclatant en boule de feu.

Transportables ou fixes

En conséquence, il est devenu extrêmement dangereux de circuler dans une bande de terrain de 10 kilomètres longeant la ligne de contact. Les drones FPV fonctionnent de pair avec une constellation de drones d'observation survolant en permanence (sauf en cas de météo défavorable) l'arrière ennemi. Du fait de cette présence constante de capteurs (y compris infrarouges dans l'obscurité), le champ de bataille est devenu quasi transparent. Les rotations de personnel,

Ces munitions rôdeuses sont capables de frapper n'importe quelle cible avec une très grande précision

la logistique et les évacuations constituent dès lors des opérations beaucoup plus risquées qu'il y a encore un an, lorsque l'artillerie tenait le haut du pavé. Plusieurs commandants ukrainiens interrogés par *Le Monde* attestent que les drones FPV russes représentent la principale cause de pertes dans leurs rangs.

«Le front est saturé de petits drones du type DJI Mavic [fabricant chinois, leader mondial des quadrirotors]», indique dans son bureau kiévien Oleksiy Tcherniouk, 29 ans, vice-président de Kvertus, l'un des trois principaux fabricants ukrainiens de brouilleurs. Cet homme de petite taille, au visage débonnaire et aux yeux vifs, souligne une évidence : le résultat du travail des drones FPV est aussi spectaculaire que celui des SGE est invisible.

On ne voit pas de vidéos de drones chutant sous l'effet du brouillage. Les fréquences émises par les SGE forment un brouillard spectral autour de la cible jusqu'à couper le signal radio émis par le pilote vers son drone, ainsi que le signal vidéo venant du drone vers le pilote. Incapable de se diriger de manière autonome, le drone FPV tombe comme une pierre, ou bien poursuit une trajectoire aléatoire.

Pour obtenir ce résultat, Kvertus a conçu une gamme d'appareils qui, comme des canons, se déclinent en fonction de leur puissance et leur portée, selon deux types : les transportables et les fixes. Le plus petit ressemble vaguement à un fusil. Il est porté par un soldat orientant des antennes vers une cible, repérée visuellement au préalable. Un autre modèle, plus lourd, de la taille d'une boîte à chaussures, est conçu pour être embarqué dans un sac à dos spécial, par un soldat se déplaçant à pied avec son unité. Ce modèle brouille à 360° (d'où le nom de



Oleksiy Tcherniouk, fabricant de brouilleurs de fréquences, dans ses locaux, vers Kiev, le 26 février. ADRIENNE SURPRENANT/MYOP POUR «LE MONDE»

«coupole») sur un rayon pouvant atteindre 600 mètres.

«La portée dépend aussi de la puissance du signal émis par le pilote. Plus le drone est éloigné du pilote, moins le signal est puissant et plus il est facile de le brouiller», note Oleksiy Tcherniouk. Un autre paramètre fondamental de la guerre électronique réside dans la maîtrise du spectre des fréquences utilisées par les drones. «Notre SGE brouille le diapason [de fréquences] utilisé par 80 % des drones russes», affirme-t-il.

Enfin, un modèle plus volumineux peut être embarqué sur des véhicules. Tous les SGE transportables nécessitent de robustes batteries, parfois plus lourdes que l'équipement lui-même.

A défaut d'être visible, l'action des SGE est quantifiable, selon Oleksiy Tcherniouk : «Des rapports remontent quotidiennement du front nous indiquant combien de drones ennemis ont échoué. Si une unité nous informe que les Russes utilisent de nouvelles fréquences, nous envoyons des

modules capables de les brouiller.» A cause de la lenteur bureaucratique du ministère de la défense, Kvertus a établi des liens directs avec des brigades combattant sur le front, qui passent des commandes et ont besoin d'un «service après-vente» réactif.

Obsolescence très rapide

L'entreprise, qui a fini par être saisie d'une première grosse commande par le ministère de la défense, deux ans après l'invasion russe, dispose ainsi de ce que les militaires appellent le «retex» (retour d'expérience). «Depuis deux ans, nous avons décuplé notre production, qui atteint aujourd'hui quelques milliers d'unités par mois, explique son responsable. Notre armée a besoin de centaines de milliers de brouilleurs pour protéger toute la longueur du front. Si on nous commande 100 000 unités, nous pouvons les fabriquer.»

Ces fortifications invisibles font face au maillage très dense de SGE déjà mis en place par la Russie qui

bénéficie d'une large supériorité numérique dans la guerre électronique, comme dans le reste des arsenaux. Selon un rapport du centre de réflexion britannique Royal United Services Institute, les forces russes ont déployé un système statique de guerre électronique tous les 10 kilomètres le long de la ligne de front. L'un de ces SGE, le Shipovnik-Aero, serait capable de prendre le contrôle d'un drone dans un rayon de 10 kilomètres tout en obtenant les coordonnées de son pilote avec une précision de 1 mètre.

Tout en reconnaissant la supériorité russe, l'autre principal acteur ukrainien du secteur pointe l'obsolescence extrêmement rapide des SGE de chaque côté du front. «La plupart des systèmes sont dépassés au bout de quatre mois du fait des parades trouvées par l'adversaire», explique au siège de son entreprise Yaroslav Kalinin, 39 ans, PDG d'Infozahyst. Cet homme au regard perçant liste plusieurs SGE russes «très sophistiqués et puissants», mais

aussi volumineux et facilement repérables par le renseignement électronique ukrainien. Donc vulnérables. «Les Russes ne peuvent pas les utiliser et cherchent à les miniaturiser», note-t-il.

Infozahyst a développé une gamme de SGE comparables à ceux de Kvertus, en pariant sur une conception modulaire et évolutive, afin de rester pertinent le plus longtemps possible sur le champ de bataille. «En Ukraine, nous avons opté pour le concept SWaP-C [acronyme anglais pour *power, weight, and cost*] pour améliorer la longévité des SGE. Je n'ai pas l'impression que les Occidentaux aient réalisé son importance.» Pour cet entrepreneur, dont la carrière a fait un détour par le renseignement, le drone FPV est une «menace de sécurité globale» qui va s'accroître «lorsque l'intelligence artificielle sera embarquée sur le drone. Il deviendra alors très difficile de protéger les aéroports et gares, même au cœur de l'Europe», prédit-il. ■

EMMANUEL GRYSZPAN

La Finlande prête à refouler les migrants sur sa frontière orientale

Un projet de loi d'urgence vise à empêcher l'arrivée massive de demandeurs d'asile dans le cadre d'une opération orchestrée par la Russie

MALMÖ (SUÈDE) - correspondante régionale

Depuis le 15 décembre 2023, la frontière terrestre entre la Finlande et la Russie est fermée. Cette mesure, prise par le gouvernement finlandais, qui accuse Moscou de vouloir déstabiliser son pays en «instrumentalisant l'immigration», devait être temporaire. Elle est en train de se pérenniser : jeudi 4 avril, la fermeture a été prolongée «jusqu'à nouvel ordre» et étendue au trafic maritime, alors que la Finlande prépare une loi d'urgence pouvant lui permettre de refouler les migrants à la frontière.

Dirigé par le conservateur Peteri Orpo, le gouvernement de coalition reproche aux autorités russes d'avoir rompu, à partir de l'été 2023, avec la pratique habituelle consistant, des deux côtés de la frontière, à stopper l'arrivée des migrants dépourvus de titre de séjour avant qu'ils ne traversent. Depuis le mois de juillet 2023,

environ 1300 demandeurs d'asile, originaires de pays tiers, sont ainsi entrés en Finlande, la plupart sur des vélos fournis par des policiers russes, selon des témoignages recueillis par *Le Monde*.

«Situation à long terme»

Quatre mois après la fermeture de la frontière, la ministre de l'intérieur, Mari Rantanen, membre des Vrais Finlandais (extrême droite), assure que rien n'a changé : «Les autorités finlandaises considèrent qu'il s'agit d'une situation à long terme.» L'arrivée du printemps pourrait même, selon elle, «accroître la pression sur la Finlande», alors que «des centaines, voire des milliers de personnes [se trouvent] près de la frontière finlandaise du côté russe». D'où le projet de loi d'urgence en préparation, qui prévoit d'autoriser les refoulements de migrants à la frontière, dans des situations exceptionnelles, c'est-à-dire si les autorités «ont des informations ou des soupçons sérieux qu'un Etat

étranger ou un autre acteur tente d'influencer la Finlande en exploitant les immigrants», et que ces tentatives «mettent sérieusement en danger la souveraineté ou la sécurité nationale de la Finlande».

La loi, qui devra être approuvée par une majorité des quatre cinquièmes au Parlement, ne pourra être appliquée qu'avec l'accord du président de la République et pour une période d'un mois. L'objectif est de doter la Finlande d'un outil en cas de réouverture des postes-frontières, ou si les migrants pénètrent sur le territoire à travers la forêt. Trente-quatre entrées illégales ont été recensées depuis la fermeture de la frontière.

Mais le texte est très controversé. «Dans la présentation du projet de loi, le gouvernement déclare d'emblée que, si le texte est adopté en l'état, la Finlande ne pourra pas garantir le principe de non-refoulement ou la prohibition de la torture, ce qui est très problématique», observe Elina Pirjantanniemi, professeure de droit à

«Si le texte est adopté en l'état, le principe de non-refoulement ne sera pas garanti, ce qui est problématique»

ELINA PIJATANNIEMI
professeure de droit

l'université de Turku. Or, ajoute-t-elle, Helsinki «ne peut pas décider unilatéralement de déroger à ses obligations au regard du droit européen et international, même dans une situation d'urgence».

Un point de vue partagé par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui, dans son avis au gouvernement, rappelle que le principe de non-refoulement est «contraignant, universel et intangible». Ne pas s'y

conformer pourrait avoir des conséquences graves, renchérit la Fondation Mannerheim pour la protection de l'enfance, soulignant que «l'objectif de la Russie est de saper les droits fondamentaux et les droits de l'homme, ainsi que l'Etat de droit». Des concessions de la Finlande risqueraient de lui faire «perdre sa crédibilité», avertit la fondation.

L'application de la loi suscite aussi des questions. «Les gardes-frontières devront décider, au cas par cas, si une personne fait partie ou non d'une instrumentalisation, ou si elle se trouve dans une situation qui justifierait qu'elle puisse demander l'asile [un dispositif prévu pour les mineurs, les personnes vulnérables ou handicapées, ainsi que les migrants risquant la torture ou la peine de mort]. Mais rien ne dit comment ils pourront faire cette évaluation», remarque M^{me} Pirjantanniemi. Le syndicat des gardes-frontières s'inquiète que ses agents puissent ensuite faire l'objet de poursuites judiciaires.

Interrogé sur les motivations du gouvernement, qui a fait du durcissement des conditions d'accueil des demandeurs d'asile une de ses priorités, le député conservateur Jukka Kopra, président de la commission de la défense au Parlement, balaie les critiques : «C'est une mesure qui ne sera appliquée que dans des circonstances exceptionnelles. Quand les règles du jeu changent, que des responsables russes et des gangsters se mettent à utiliser cyniquement des gens, pour des gains financiers et des intérêts géostratégiques, nous devons nous adapter.»

Le risque, selon M. Kopra, serait de «voir s'ouvrir une nouvelle route d'immigration illégale vers la Finlande et l'Europe». En février 2023, le pays nordique a commencé à ériger une barrière de 3 mètres de haut, sur sa frontière orientale. Longue d'environ 200 kilomètres, sur les 1340 kilomètres de frontière avec la Russie, elle devrait être achevée en 2025. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

Les ours slovaques dans le viseur de l'extrême droite

Profitant d'une série d'incidents, des élus proposent de systématiser les tirs contre les plantigrades

REPORTAGE

BRATISLAVA, LIPTOVSKY MIKULAS (SLOVAQUIE) - envoyé spécial

Si un ours attaque une fois un être humain, l'expérience montre qu'il va recommencer. Dès qu'on le trouvera, il sera donc tué tout de suite. Ce mardi 26 mars, cela fait dix jours que Jaroslav Slastan, chef des équipes d'intervention contre l'ours brun de Slovaquie, est sur les traces de l'animal qui a blessé cinq personnes à Liptovský Mikuláš, le 17 mars. Les images publiées ce jour-là sur les réseaux sociaux par les habitants paniqués de cette petite ville plantée au pied du massif des Tatras ont fait le tour de toute l'Europe. On y voit un animal affolé courant dans tous les sens entre les maisons.

«Les élus locaux craignent que cela se reproduise», explique depuis le hall de la mairie ce solide gaillard en tenue de camouflage, qui a pris quelques minutes de pause pour raconter comment ses équipes se sont lancées à la poursuite d'un «mâle pesant environ 100 kilos». «C'est comme une course contre la montre avec un prisonnier fugitif», compare-t-il en détaillant notamment sa panoplie de drones à vision nocturne. La pression est forte, car le sujet est devenu «politique», convient le patrouilleur.

Dans ce pays d'Europe centrale doté de parcs nationaux parmi les mieux préservés du continent, la cohabitation longtemps pacifique avec l'ours s'est en effet brusquement crispée depuis une attaque mortelle survenue en 2021, la première en cent ans. Depuis cette année-là, le nombre d'attaques est parti à la hausse, avec environ vingt signalements par an, qui relancent à chaque fois ce qui est devenu une véritable «guerre des ours» divisant profondément les

5,5 millions de Slovaques. Quelques jours avant l'attaque de Liptovský Mikuláš, une randonneuse est morte en tombant dans un ravin après avoir fui un ours. Jeudi 4 avril, dans la même région, un garde forestier a été attaqué et a dû tirer des coups de sommation pour effrayer la bête.

Les plantigrades se sont même invités dans la campagne du second tour de l'élection présidentielle slovaque, organisée samedi 6 avril. Le candidat soutenu par la coalition gouvernementale populiste et prorusse, Peter Pellegrini, a ainsi annoncé, le 28 mars, qu'il était favorable à faire adopter au plus vite un projet de loi présenté par le ministère de l'environnement pour autoriser l'abattage de tout ours «franchissant une limite de 500 mètres» autour des villages, une mesure qui pourrait entrer en contradiction avec le droit européen qui n'autorise l'abattage de cet animal protégé qu'un cas de danger direct. Contrôlé depuis octobre 2023 par le Parti national slovaque (SNS, extrême droite), le ministère demande à Bruxelles d'abaisser ce niveau de protection, avec le soutien de ses homologues roumains et finlandais.

«Le pouvoir alimente la peur»

«Je veux protéger les familles alors que nous avons un nombre d'ours de plus en plus élevé et que nous faisons face à des attaques quotidiennes», martèle le ministre de l'environnement, Tomas Taraba, en recevant *Le Monde* dans ses bureaux de Bratislava. Pour cet ancien affidé de la formation néonazie Parti populaire-Notre Slovaquie (LSNS) arrivé à ce poste à la faveur d'une coalition formée avec le parti populiste Smer-SD («direction») du premier ministre, Robert Fico, il est urgent d'«impliquer les chasseurs» pour que «chaque village soit doté de quelqu'un qui pourra se charger du problème» alors que, jusqu'ici, seules les équipes d'intervention officielles sont autorisées à tirer sur les ours. Sinon, il dit craindre une «apocalypse» dans les campagnes slovaques «en mai et juin», période d'activité la plus intense des ours.

Cette rhétorique alarmiste a le don d'énervier la plupart des experts, qui s'appuient sur la relative stabilité du nombre d'attaques signalées et sur une étude publiée en 2023 par l'université Charles-de-Prague montrant que le nombre d'ours n'a en réalité pas bougé ces dix dernières années, avec une



Capture d'écran vidéo d'un ours à Liptovský Mikuláš, en Slovaquie, le 17 mars.

REUTERS

population estimée à environ 1100 individus. «C'est le dernier recensement avec des méthodes scientifiques fiables», défend ainsi Marian Hletko, ancien spécialiste de la question des ours au ministère de l'environnement, qui a été limogé par M. Taraba. «Le pouvoir alimente la peur des ours dans la société», dénonce ce partisan des méthodes de prévention douces, qui est depuis longtemps la cible de l'extrême droite et du lobby des chasseurs.

Un autre élu du SNS au Parlement, Rudolf Huliak, le tient particulièrement en grippe. Cet influenceur conspirationniste aux convictions notoirement prorusses, par ailleurs membre de la présidence de l'Association des chas-

seurs slovaques, est connu pour avoir soutenu dans ses vidéos que «les ours sont une arme biologique envoyée par Bruxelles», et accusé M. Hletko de «vouloir détruire les campagnes slovaques».

Les parcs nationaux ciblés

«En Chine, une telle personne serait pendue», avait précisé celui qui est désormais président de la commission des affaires environnementales du Parlement. M. Taraba ne reprend pas les propos violents de son allié, mais il assume ces purges qui ont touché, en plus de M. Hletko, plus d'une trentaine de cadres de son ministère débarqués sans ménagement. «Des idéologues qui étaient contre tout», tranche le ministre.

La question de l'ours n'est d'ailleurs qu'un aspect de l'atmosphère de régression démocratique générale en cours en Slovaquie avec un pouvoir qui s'attaque aussi à la justice, à la police ou aux médias. Mais elle est significative de ce que Katarina Jurikova, directrice de la branche slovaque de Greenpeace, qualifie de «destruction systémique jamais vue de toute la politique de protection environnementale», décidée par un ministre «qui ne s'intéresse qu'aux entreprises».

Les parcs nationaux, avec leur lucratif stock de bois, sont une cible particulière. Six des neuf directeurs du pays ont été limogés en six mois. «Ils nous remplacent par des personnes sous leur contrôle»,

La rhétorique alarmiste énerve la plupart des experts, qui s'appuient sur la relative stabilité du nombre d'attaques signalées

estime ainsi Marek Kuchta, redevenu activiste d'une organisation environnementale après avoir été débarqué de la direction du parc national des Basses-Tatras.

Dans les Hautes-Tatras, le ministre a carrément nommé un nouveau directeur condamné dans le passé pour braconnage. «Il a tué un loup, il y a treize ans, qui n'était pas complètement protégé à cette époque», l'excuse M. Taraba. A l'Agence nationale de la protection de la nature, qui a la tutelle du contrôle de la population d'ours, c'est un proche de M. Huliak et ancien candidat des listes du SNS sans aucun passé professionnel dans la protection de l'environnement qui a été nommé à la place d'un ornithologue. Au près du *Monde*, Stefan Kysel estime «qu'il faut remercier les chasseurs pour leur rôle historique dans la protection des ours» et que, face aux attaques, son institution compte sur eux pour «réapprendre à la nouvelle génération d'ours à avoir peur des êtres humains».

La pression sur les épaules de Jaroslav Slastan a-t-elle fini par porter ses fruits? Le 27 mars, le chef des patrouilles des ours bruns a en tout cas subitement pu annoncer à toute la Slovaquie l'élimination par ses équipes de l'ours qui avait attaqué Liptovský Mikuláš. L'animal abattu faisait au final moins de 70 kilos et était... une femelle. De son appartement de Bratislava, où il a pu profiter de son chômage pour regarder les vidéos de l'attaque, Marian Hletko a un sérieux doute: «Je pense que ce n'est pas le même. Mais il fallait tuer un ours coûte que coûte.» Les nouveaux fonctionnaires du ministère de l'environnement à la botte du pouvoir ont rétorqué avoir calculé avec «82%» de certitude qu'il s'agissait du même animal. Tout en refusant de publier les photos du cadavre qui permettraient de trancher. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND



Un pic de chaleur très précoce et exceptionnel samedi en France

Avec le réchauffement climatique, les seuils de chaleur (25 °C) et de forte chaleur (30 °C) sont atteints de plus en plus tôt au printemps

Un avant-goût de l'été, mais aussi d'une France bousculée par le dérèglement climatique. Samedi 6 avril, l'Hexagone va connaître un pic de chaleur bref mais exceptionnel, avec des températures qui devraient atteindre voire dépasser la barre des 30 °C dans le Sud-Ouest, et celle des 25 °C dans la moitié nord du pays. «C'est une dizaine de degrés au-dessus des normales. Il est très rare d'atteindre de tels niveaux aussi tôt en avril», indique Tristan Amm, prévisionniste à Météo-France. Les 30 °C sont normalement franchis entre la mi-mai et la fin juin en métropole.

Désormais, sous l'effet du réchauffement, les seuils de chaleur et de fortes chaleurs sont atteints de manière de plus en plus précoce au printemps – et plus tardivement à l'automne. De sorte que l'été prend plus que jamais le pas sur les autres saisons.

Dans le détail, après une montée du mercure vendredi, les 30 °C pourraient être atteints samedi dans le sud de la région Centre, voire dépassés dans les Landes, le Pays basque et le Piémont pyrénéen, avec jusqu'à 31 à 32 °C par endroits. Ces deux dernières zones pourraient même connaître des «nuits tropicales», vendredi et samedi, avec des températures qui ne descendent pas en dessous de 20 °C. En journée, le thermomètre devrait également afficher 25 à 29 °C dans le Centre-Val de Loire et 26 à 28 °C dans le Bassin parisien, la Champagne, la Franche-Comté et l'Alsace. Seules exceptions: la Bretagne, le Cotentin, l'ouest des Pays de la Loire ou encore le golfe du Lion seront épargnés par la chaleur, en raison de perturbations qui donneront un peu de pluie.

L'indicateur thermique national, qui fait la moyenne de la température quotidienne sur 30 stations

réparties sur l'ensemble du territoire, devrait se situer entre 17 et 18 °C pour la journée de samedi, du jamais-vu pour un début avril. Cet épisode ne peut toutefois pas être qualifié de vague de chaleur selon Météo-France, qui applique des critères précis, notamment un indicateur thermique supérieur ou égal à 25,3 °C pendant un jour.

«Effet de fœhn»

Comment expliquer cette envolée précoce du mercure? «Une dépression, positionnée au large de l'Atlantique, fonctionne comme une pompe à chaleur qui ramène un air chaud venant d'Afrique vers la France», explique Tristan Amm. «Cette configuration est classique, mais avec le réchauffement climatique, elle induit des températures plus élevées que par le passé», précise Aurélien Ribes, climatologue au Centre national de la recherche météorologique. Ce coup de

chaud est renforcé localement, notamment près des Pyrénées, par ce que l'on appelle un «effet de fœhn». «Le vent de Sud, après avoir traversé les Pyrénées, va se rabattre sur le sol côté français. Cela comprime la masse d'air et la réchauffe», poursuit Tristan Amm.

A l'inverse, le nuage de sable venant du Sahara, qui va recouvrir la France ce week-end et teintera le ciel d'ocre orange, ne devrait pas abaisser les températures, selon le prévisionniste. Même s'il agit

La fréquence de ces phénomènes devrait doubler d'ici à 2050

comme un filtre limitant les rayons du soleil, il touchera davantage le Nord-Ouest, épargné par le pic de chaleur. Le nuage de sable dégradera par contre la qualité de l'air sur le pays, avec des répercussions possibles pour la santé.

Les températures commenceront à baisser dimanche sous l'effet d'une dégradation orageuse. Le thermomètre chutera de 6 à 10 °C par rapport à la veille, à l'exception des régions de l'Est, avec toujours 25 à 27 °C de la vallée du Rhône au Val de Saône. Les valeurs resteront malgré tout durablement au-dessus des normales de saison, au moins jusqu'à mi-avril.

Mars 2024 est le 26^e mois d'affilée au-dessus des normales. «On retrouve tous les ingrédients du changement climatique décrits par le GIEC [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat]», observe Aurélien Ribes. Le réchauffement dû

aux émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines (combustion de charbon, de pétrole et de gaz) «augmente la fréquence, l'intensité et la durée des vagues de chaleur, et allonge la saison au cours de laquelle on peut atteindre des températures élevées», rappelle-t-il.

Depuis 1947, l'Hexagone, qui s'est déjà réchauffé de 1,8 °C depuis l'ère préindustrielle, a subi 47 vagues de chaleur, dont 22 depuis 2010. La fréquence de ces phénomènes devrait doubler d'ici à 2050. En fin de siècle, avec un réchauffement qui pourrait atteindre 3,8 °C dans un scénario où les émissions se maintiennent au même niveau, les vagues de chaleur devraient être bien plus fréquentes, mais aussi plus sévères et plus longues. De quoi rallonger toujours plus l'été, et son cortège d'événements extrêmes. ■

AUDREY GARRIC



La ministre du travail, de la santé et des solidarités, Catherine Vautrin, à Paris, le 4 avril.
KAMIL ZIHNIOLU
POUR « LE MONDE »

« On augmentera les soins palliatifs avant l'arrivée de l'aide à mourir »

La ministre de la santé, Catherine Vautrin, dévoile le plan de développement des soins palliatifs, qui sera présenté, mercredi, au conseil des ministres

ENTRETIEN

Présentée comme la réforme sociétale du second quinquennat d'Emmanuel Macron, l'ouverture d'une « aide à mourir » figure dans le projet de loi sur la fin de vie, qui sera présenté, mercredi 10 avril, au conseil des ministres. En contrepartie de la possibilité pour un malade de recourir à un geste létal, encadré strictement par un avis médical, le gouvernement affirme vouloir garantir l'accès aux soins palliatifs.

Le chef de l'Etat a promis un plan décennal de développement de cette filière, dont plusieurs mesures figurent dans le texte de loi. Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités, explique vouloir donner « une forte impulsion tout de suite » sur les créations de lits à l'hôpital et sur la prise en charge à domicile.

L'exécutif espère, avec l'annonce de ce plan, contrecarrer les oppositions au projet de loi, dont l'examen débutera le 27 mai à l'Assemblée nationale.

Quelle est la philosophie générale de votre plan de développement des soins palliatifs ?

Sa philosophie, c'est d'assurer l'accès de tous, y compris des enfants, aux soins palliatifs qui visent à soulager la douleur et l'inconfort physique, et à apaiser la souffrance psychique. La France est un grand pays en matière de santé publique, mais nous sommes aujourd'hui dans la moyenne basse des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques

pour la prise en charge palliative. Seuls 30 % des mineurs et 50 % des adultes qui en ont besoin y ont accès. Donc, il s'agit de relever les moyens et l'organisation pour tous les acteurs, tous les patients, sur tout le territoire.

Ce plan figure, en partie, dans le projet de loi sur la fin de vie souhaité par le président de la République, un texte équilibré qui repose sur deux piliers. D'un côté, en lien avec la stratégie décennale, l'élargissement du concept des soins palliatifs à celui de soins d'accompagnement, c'est-à-dire une approche plus globale et plus précoce, et des dispositions sur les droits des patients, notamment le droit de visite en Ehpad et à l'hôpital. De l'autre, l'aide à mourir.

Vous vous donnez dix ans pour combler le retard dans l'accès aux soins palliatifs. L'aide à mourir pourrait être votée dès 2025, soit bien avant. N'est-ce pas précipité ?

Je vous le dis tout de suite, quand quelqu'un pensera remplir les critères pour demander potentiellement une aide à mourir, la première chose qu'on va lui proposer, ce sont des soins palliatifs.

« Il faut que l'on envisage une spécialité lisible et attractive pour que des étudiants s'y engagent »

Et donc, pour les proposer, encore faut-il qu'ils soient accessibles. L'enjeu est là : avant l'ouverture de l'accès à l'aide à mourir, on aura déjà augmenté l'offre de soins palliatifs, car notre stratégie est, dans les dix ans, de donner une impulsion forte, et ce, dès les trois prochaines années.

Comment comptez-vous atteindre cet objectif ?

En 2021, on avait 55 000 places d'hospitalisation à domicile, on en aura 70 000 en 2024. On a aujourd'hui 1540 lits dans les unités de soins palliatifs [USP] ; l'idée, c'est d'en créer 220 supplémentaires dans celles que nous devons ouvrir pour les vingt départements qui n'en disposent toujours pas. Dès 2024, notre objectif est d'ouvrir des USP dans le Cher, les Ardennes, les Vosges, l'Orne, le Lot, la Lozère, les Pyrénées-Orientales, la Mayenne et la Guyane. Il restera une dizaine de départements pour lesquels la situation est plus compliquée parce qu'il nous faut recruter les soignants et identifier des établissements sanitaires d'accueil. Notre objectif, c'est d'y parvenir en 2025.

Quels sont les moyens financiers prévus pour ce plan ?

Le nombre de patients qui nécessiteront des soins palliatifs va croître de 16 % en dix ans. Nous allons augmenter les dépenses de 66 %. Les crédits de la Sécurité sociale engagés aujourd'hui pour les soins palliatifs sont de 1,6 milliard d'euros par an. Nous prévoyons 1,1 milliard de plus en dix ans. Et donc, on additionnera chaque année des crédits nouveaux. Pour

« Nous allons augmenter les dépenses de 66 %, soit 1,1 milliard d'euros de plus en dix ans »

être précise, cela se traduira par des mesures nouvelles financées à hauteur de 100 millions d'euros en moyenne chaque année sur l'ensemble de la décennie. En 2024, on dépensera 2,7 milliards d'euros, soit 1,1 milliard d'euros de plus qu'aujourd'hui.

Quelles sont les garanties que ce plan décennal ira à son terme ? Dix ans, c'est long...

Vous avez raison. Je suis réaliste. C'est bien pour ça que je me suis engagée à donner une forte impulsion tout de suite, notamment pour développer l'hospitalisation à domicile et renforcer les USP. Si je prends les soins palliatifs en USP, je passe de 1540 lits aujourd'hui à 1760 en 2025. Si je prends les équipes mobiles de soins palliatifs, je passe de 412 à 427, d'ici à 2025.

Quand estimez-vous que toute personne qui demanderait une aide à mourir pourra avoir accès à des soins palliatifs ?

Je pense que nous atteindrons cet objectif dans les toutes prochaines années.

Créer des lits et des places, n'est-ce pas utopique, voire

irréaliste, sachant que 30 % des postes qui devraient être pourvus dans les structures de soins palliatifs ne le sont pas ?

La situation est tendue, on le sait. Et donc, il faut articuler toutes les forces en présence et faire évoluer notre politique vers une prise en charge plus précoce et plus orientée vers le domicile. Mais il nous faut aussi prévoir des recrutements supplémentaires.

Pour attirer des médecins, il faut que l'on envisage de créer une spécialité « médecine palliative et d'accompagnement » lisible et attractive pour que des étudiants s'y engagent. L'objectif est de créer dix postes de chef de clinique par an pendant toute la durée de la stratégie décennale. Et dix postes d'universitaires titulaires par an pendant dix ans à partir de 2025.

Quelles mesures nécessitaient de figurer dans la loi ?

Le projet de loi permet de définir ce que sont les « soins d'accompagnement », qui englobent les soins palliatifs, mais se caractérisent par une prise en charge anticipée et globale de la personne malade pour préserver sa qualité de vie, son bien-être, ainsi que par un soutien à son entourage.

Les Français connaissent l'expression « soins palliatifs ». Fallait-il changer de terme ?

Non justement, les Français ne connaissent pas les soins palliatifs. Il ne s'agit pas de changer le terme, mais de préciser ce qu'il recouvre et d'inclure tous les professionnels de santé dans une démarche d'accompagnement palliatif. Aujourd'hui, on cite en

exemple quelques services dédiés. Mais le sujet, c'est comment on est capable de mettre en place pour l'ensemble de nos concitoyens, dans chaque région, chaque département, des soins dans un véritable continuum.

Quelles autres mesures figurent dans la loi ?

Elle définit ce que seront les « maisons d'accompagnement », un lieu qui n'est plus réellement médicalisé, mais qui accueillera des personnes très gravement malades, qui ne peuvent ou ne souhaitent plus vivre chez elles, par exemple parce qu'elles ont des jeunes enfants ou qu'elles sont seules. Nous allons expérimenter ces maisons.

Nous lancerons un « appel à manifestation d'intérêt » en 2024 ; on imagine en soutenir une dizaine en 2025 et en être à une vingtaine en 2026. Ce qui permettra d'avoir un cahier des charges à disposition au moment où la loi sera votée. La Sécurité sociale financera les frais de fonctionnement de ces lieux.

Peut-on imaginer que ces « maisons d'accompagnement » pourraient être des lieux où serait pratiquée l'aide à mourir ?

Ce n'est pas le but premier. L'objectif, vraiment, c'est d'y prodiguer des soins palliatifs. Mais nous verrons en fonction de l'expérimentation.

Vous allez porter le projet de loi qui va ouvrir la possibilité d'un geste létal, alors que vous n'étiez pas favorable par le passé à l'idée d'aller plus loin que le cadre légal actuel. Une expérience personnelle vous a-t-elle fait évoluer ?

Je n'ai pas pour habitude de raconter ma vie. Je ne vais pas commencer. Ce qui me va dans ce texte, c'est son équilibre entre, d'un côté, le respect de la volonté du patient et, de l'autre côté, la vérification des conditions requises par un examen médical inscrit dans une démarche collégiale.

Je pense surtout que ce texte s'inscrit dans la suite assez logique de la loi Claeys-Leonetti, qui prévoit la possibilité de pratiquer une sédation profonde et continue jusqu'à la mort si le malade le demande ou si le médecin l'estime nécessaire. Cette sédation n'est pas non plus une décision facile à prendre. Avec l'aide à mourir prévue dans le projet de loi, le décès se produira plus rapidement. C'est une des différences.

La Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP) affirme que l'aide à mourir risque de freiner le développement des soins palliatifs. Qu'en pensez-vous ?

Quand je rencontre la SFAP ou des médecins de soins palliatifs, je leur dis que j'ai vraiment beaucoup de respect pour ce qu'ils font. Mais je leur demande pourquoi ils n'ont pas organisé plus tôt une filière médicale et universitaire. Pour moi, c'est vraiment un sujet important.

Je comprends les inquiétudes des soignants. En revanche, je ne vois pas en quoi l'aide à mourir va avoir un impact négatif sur leur pratique. D'autant moins que la première chose que l'on fera quand quelqu'un exprimera sa volonté d'accéder à l'aide à mourir, ce sera de lui demander s'il souhaite bénéficier de soins palliatifs. Le modèle français de la fin de vie, c'est d'abord une politique ambitieuse de soins palliatifs et d'accompagnement. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
LAETTITA CLAVREUL
ET BÉATRICE JÉRÔME

Formation des professeurs : une profonde réforme

Emmanuel Macron a confirmé, vendredi, la création d'« écoles normales du XXI^e siècle »

On ne prépare pas de manière idéale à devenir enseignant, « voire on en découvre certains », a assuré Emmanuel Macron, vendredi 5 avril, lors d'un déplacement à l'école élémentaire Blanche, dans le 9^e arrondissement de Paris. Une manière de définir, en creux, l'objectif du « big bang » qu'il annonce dans la formation des professeurs.

Pour le primaire, le chef de l'Etat veut davantage « piloter la formation des maîtres », car ils entrent, selon lui, « très tardivement dans les matières pédagogiques ». M. Macron a donc annoncé la création de licences de préparation au professorat des écoles, présentées comme « des prépas intégrées ». Elles seront composées d'enseignements en « français, maths, histoire, géographie... » et devront permettre d'acquiescer les « méthodes pédagogiques les plus innovantes ». Le concours de recrutement de professeurs des écoles sera désormais positionné à bac + 3, au lieu de bac + 5, à partir de la session 2025. Les étudiants qui auront suivi cette licence particulièrement bénéficieront d'un concours allégé.

C'est donc bien d'un bouleversement de la formation qu'il s'agit. Exit les masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » pour le premier comme pour le second degré : les futurs enseignants suivront un master d'un nouveau type dans des « écoles normales du XXI^e siècle ». Ce « master sera très professionnalisant », promet Emmanuel Macron, avec, « dès le début, un travail avec les élèves, évidemment sous encadrement, et avec progressivement de plus en plus du temps dans les écoles ».

Elèves fonctionnaires

En première année de master, les étudiants seront élèves fonctionnaires et payés. Leur rémunération fait encore l'objet d'arbitrages : le ministère de l'éducation nationale parle de 1400 euros net par mois et Matignon de 900 euros net par mois. En deuxième année, ils acquerront le statut de fonctionnaire stagiaire et seront rémunérés 1800 euros net par mois. Ils devront des années d'exercice à l'Etat, affirme l'éducation nationale, sans en préciser leur nombre.

Le gouvernement ne s'avance pas sur le coût global de cette réforme. Un document de travail ayant fuit il y a quelques semaines, et dont *Le Monde* s'est fait l'écho, évoquait le chiffre de 607 millions d'euros entre 2025 et



Emmanuel Macron, à l'école élémentaire Blanche, à Paris, le 5 avril. LUDOVIC MARIN/AP

Le concours de recrutement de professeurs des écoles sera désormais positionné à bac + 3 au lieu de bac + 5

2027. Si ces nouvelles licences et masters doivent voir le jour à la rentrée 2025, des modules complémentaires devraient être ajoutés, dès la rentrée 2024, pour les étudiants en L3 qui voudraient se présenter à la première session du printemps. A terme, le gouvernement envisage que 80 % de professeurs des écoles soient recrutés par cette voie postbac.

Les futurs professeurs des collèges et des lycées verront également le concours du Capes déplacé de bac + 5 à bac + 3 dès 2025, mais ils y accéderont par une licence disciplinaire « à laquelle pourront s'adjoindre des modules additionnels permettant de s'approprier la pédagogie et une prise de contact du terrain », assure

l'éducation nationale, qui précise que « le concours de l'agrégation demeure ».

Le chef de l'Etat avait déjà parlé à plusieurs reprises, depuis sa réélection en 2022, de remettre en avant le concept des « écoles normales », qui ont formé des générations d'instituteurs et restent une référence dans le milieu éducatif, même si certains acteurs voient dans le réemploi de ce terme le signe d'une nostalgie un brin conservatrice.

Crise d'attractivité

L'ambition est à la fois de « mieux former les enseignants » et de répondre à la crise d'attractivité que traverse l'éducation nationale, des milliers de postes restant vacants chaque année à l'issue des concours. A terme, « quand ce système sera mis en place », l'objectif est de « recruter dès après [le] bac au maximum et donc de pouvoir moins recruter de contractuels », « de fidéliser » les recrutés, « alors qu'on se bat chaque année avec le manque d'enseignants », a précisé M. Macron. Suivant la proportion de stages en responsabilité pendant les deux années de formation, dont la durée reste à arbitrer, l'éducation nationale pourra aussi

bénéficier de forces supplémentaires à moindre coût.

Avec ces annonces, le président fait une nouvelle fois la démonstration de son intérêt pour l'éducation, dont il a fait son « domaine réservé », alors que Gabriel Attal avait déclaré vouloir « emmener avec lui à Matignon la cause de l'école », et que Nicole Belloubet, la ministre de l'éducation, entre les deux, tente d'imprimer sa marque. Le président l'assure, « le système actuel n'est sans doute pas le meilleur », car « il fait naviguer les enseignants pendant cinq ans après le bac dans des filières diverses et variées, avec des enseignants qui, pendant plusieurs années, sont sortis des savoirs fondamentaux ».

La dernière réforme de la formation des enseignants date pourtant de son premier quinquennat. Jean-Michel Blanquer, alors ministre de l'éducation nationale, avait entrepris en 2019 la création des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) et le déplacement du concours de bac + 4 à bac + 5.

La formation des enseignants n'a, il est vrai, jamais fait consensus, entre les partisans d'un cursus très disciplinaire et ceux qui veulent qu'elle soit tournée vers

la pratique professionnelle. Face à cet équilibre introuvable, les réformes se sont succédées depuis plusieurs décennies sans satisfaire complètement les futurs enseignants et l'institution.

De leur côté, les syndicats des enseignants saluent le déplacement du concours à la fin de la L3 – la plupart d'entre eux se sont opposés au concours en fin de master 2 en 2019, une échéance jugée trop tardive dans le parcours des étudiants. Tous regrettent cependant une réforme en forme de « reprise en main » par l'éducation nationale, au détriment de l'université. « Le mépris des enseignants du supérieur et des formateurs, dans les propos tenus par le président aujourd'hui, ne va pas les rassurer sur leur avenir », dénonce Caroline Brisedoux, du SGEN-CFDT.

« Cela en dit long sur la vision que ce gouvernement a du métier, qu'il perçoit comme déqualifié, réduit à sa dimension technique », souligne Sophie Vénétitay, du SNES-FSU, qui relève l'idée d'un master centré sur le geste professionnel, par opposition à l'approfondissement disciplinaire. Pour le premier degré aussi, l'insistance sur la formation aux méthodes validées par l'éducation nationale inquiète.

« Le président insiste sur la mise en place de méthodes qui ont fait leurs preuves, c'est-à-dire celles qui sont labellisées comme telles par le ministère », ajoute Guislaine David, du SNUipp-FSU. « C'est réduire l'enseignant à une fonction d'exécutant. »

Outre le dialogue entre la recherche en sciences de l'éducation et l'enseignement, que les syndicats craignent de perdre, se pose la question du vivier d'étudiants, dont certains souhaiteraient toujours passer le Capes à l'issue d'un master de recherche. « Pour nous, il faut garder la liberté de choisir son master », insiste Jean-Rémi Girard, du Snalc. « Si les concours ne sont plus accessibles, on va avoir des collègues qui vont se détourner de leurs projets de thèse, voire de l'idée de passer l'agrégation... On joue aux apprentis sorciers avec le système universitaire ! »

Flou persistant

La création d'un parcours plus clair et plus lisible aura-t-elle un effet sur le vivier de candidats ? Pour le premier degré, les syndicats font valoir que, aujourd'hui, une partie des lauréats du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ne saient pas, à la sortie du bac, qu'ils se tourneraient vers l'enseignement, et ont passé le CRPE à l'issue d'un parcours « en Staps [sciences et techniques des activités physiques et sportives], en licence disciplinaire, ou après une reconversion à 30 ou 40 ans », énumère M^{me} David. « En créant un parcours aussi spécifique, vous ne sécurisez pas le vivier, vous l'appauvrissez. »

L'autre levier d'attractivité, les deux années rémunérées en M1 et en M2, est jugé incomplet par les instances syndicales. « Cela ne suffira pas », prévient Cécile Suel, secrétaire nationale chargée du secteur parcours professionnels au SE-UNSA. « L'attractivité est une question globale. Est-ce que le fait d'être rémunéré en master va jouer face au risque d'être muté très loin de chez soi sans espoir de revenir avant des années, par rapport au fait que la rémunération des enseignants ne tient pas ses promesses, ou que la formation continue est le parent pauvre de l'éducation nationale ? Nous avons des doutes. »

Le flou persistant sur les détails du projet n'aide pas les syndicats à s'y projeter sereinement : plusieurs responsables tiennent à faire savoir qu'ils n'ont pas discuté de la réforme de la formation avec le ministère depuis la fin de l'année 2023. ■

SYLVIE LECHERBONNIER
ET VIOLAINE MORIN

Des conséquences en cascade pour les universités

Des filières de licence doivent être transformées en parcours préparatoires au concours du professorat des écoles

Un chambardement s'annonce au sein des universités pour mettre en œuvre la réforme de la formation des enseignants, dévoilée vendredi 5 avril par Emmanuel Macron. En annonçant la création des « écoles normales du XXI^e siècle », il a acté que les concours pour recruter les professeurs des premier et second degrés se dérouleront à bac + 3 à partir de 2025. Depuis 2022, ces concours étaient placés en fin de master, à bac + 5. Les universités seront aussi chargées d'ouvrir des licences de préparation au professorat des écoles, directement accessibles après le bac.

Pour Emmanuel Macron, l'équation est simple : pour ouvrir ces nouvelles licences, les universités devront fermer d'autres formations, celles qui ont le moins de « débouchés ». Mais la mise en pratique va s'avérer délicate.

« D'abord, il faut identifier les filières qui n'ont pas de débouchés, ce qui n'est pas si simple. Ensuite, si tel est le cas, il faut s'assurer que les professeurs peuvent se reconverter », note Dean Lewis, président de l'université de Bordeaux et vice-président de l'association France Universités.

Les questions sont nombreuses et les réponses très partielles, en vue d'une application de cette réforme à la rentrée 2025. « Je ne vois pas comment on pourrait dire par exemple : "On ferme la licence de psychologie pour ouvrir une licence de préparation aux professeurs des écoles." Notre potentiel pédagogique n'est pas extensible ! », souligne Dean Lewis.

Qui seront donc les premiers étudiants à suivre ce nouveau parcours qu'Emmanuel Macron qualifie de « prépa intégrée » ? Sur Parcoursup, la période des vœux est

close depuis le 4 avril, sans qu'il soit possible de savoir si le vivier de candidats sera suffisant au sein des 87 parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) qui se sont créés progressivement depuis 2021. Dans ce parcours de licence, fondé sur un partenariat entre une université et un lycée, les étudiants partagent leurs temps de cours entre les deux établissements avec l'objectif d'intégrer ensuite un master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF).

Capacités d'accueil

L'Elysée indique, sans préciser comment, que ces PPPE pourront accueillir davantage d'étudiants dès cette année, « en ouvrant le champ ». D'après nos informations, les universités qui proposent déjà des PPPE ont été interrogées tout récemment par le mi-

« Notre potentiel pédagogique n'est pas extensible ! »

DEAN LEWIS
vice-président
de l'association
France Universités

nistère pour savoir si elles pouvaient augmenter leurs capacités d'accueil dès 2024. Cet effort de plus pour les universités, à budget constant, risque de créer du remous au sein de la communauté enseignante et des personnels administratifs, en sous-effectifs.

Dans un second temps, en vue de la rentrée 2025, les universités auront à décider « quelles licences sont à transformer en PPPE, sans

que soit remise en cause d'une quelconque façon leur autonomie », ajoute l'entourage du chef de l'Etat. Elles devront aussi créer des « modules complémentaires » qui permettront de préparer le concours de recrutement en fin de troisième année de licence qui aura lieu au printemps 2025. A cette toute première cohorte se joindront les étudiants de la dernière promotion du master MEEF.

Cette mention de master laissera place à un autre intitulé, non communiqué à ce stade. « On passe à autre chose, car les méthodes, les formateurs, le statut des élèves vont être changés », décrit-on encore. Les nouvelles « écoles normales » remplaceront les actuels instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé), mais elles en conserveront « le meilleur », assure l'Elysée sans plus de détails.

Au sein du Réseau des Inspé, les questions fusent : « Qui va former les étudiants ? Est-ce que les Inspé vont continuer à exister et sous quel statut ? Resteront-ils des composantes universitaires ? », liste Alain Frugière, président de cette association, à la tête de l'Inspé de Paris.

Dire que « le meilleur des Inspé » sera conservé est, de la part de l'Elysée, une manière d'énoncer ce que ces instituts ont des défauts. « Les Inspé n'ont fait qu'appliquer les textes réglementaires des réformes prévues par nos deux tutelles ministérielles. Il n'y a pas eu d'évaluation de leur bilan, en tout cas je n'en ai jamais vu », poursuit Alain Frugière, qui rappelle que le Réseau des Inspé n'a pas été associé à la concertation pour dresser le cahier des charges des nouvelles « écoles normales ». ■

SOAZIG LE NÉVÉ

Une magistrate mise en examen pour ses liens avec la mafia corse

Hélène Gerhards est mise en cause pour onze infractions, dont « détournement de fonds publics » et « association de malfaiteurs »

Il n'est pas courant qu'une magistrate expérimentée lie son destin avec du menu fretin de la mafia corse. L'examen de personnalité aidera peut-être la justice à saisir pourquoi Hélène Gerhards, longtemps en poste sur l'île, a transgressé les règles. Elle a été mise en examen, samedi 6 avril, par deux juges d'instruction niçois, pour onze infractions dont « détournement de fonds publics » et « association de malfaiteurs ». Elle a été placée en détention, ce qui est un fait rare.

L'enquête préliminaire, dépay-sée au tribunal de Nice, suggère qu'elle aurait refusé d'assujettir sa vie personnelle aux règles de prudence liées à sa profession. Quand M^{me} Gerhards prend ses fonctions de juge d'instruction, en 2010, à Ajaccio, elle se lie rapidement avec le clan Sollacaro, du nom de l'ancien bâtonnier Antoine Sollacaro, proche fidèle d'Alain Orsoni, chef nationaliste dont le fils est un pilier du crime insulaire. Fin 2012, le jour de l'assassinat de M. Sollacaro, elle se rend sur les lieux du crime, à titre privé, à la surprise de ses collègues du parquet, à qui elle rétorque qu'il s'agissait d'« un ami très proche ».

Elle continuera de fréquenter la fille d'Antoine Sollacaro, également avocate, jusqu'à son départ de Corse, en 2016, pour Toulouse,

comme vice-procureure, tout en conservant une maison dans la baie d'Ajaccio. En 2021, elle rejoint la cour d'appel d'Agén. Au cours de cette seconde période, elle se rapproche d'un autre clan, celui de Johann Carta, dont le nom est aussi connu dans la région ajaccienne que dans les dossiers judiciaires insulaires. Une relation qui pourrait causer sa chute.

Une éventuelle contrepartie

Présenté par la justice comme l'« *intendant* » des affaires du Petit Bar, groupe criminel dominant de Corse-du-Sud, M. Carta est, de fait, assimilé aux membres de cette bande accusés d'avoir joué un rôle dans l'élimination de l'ancien bâtonnier Sollacaro et qui doivent être jugés pour ces faits. Les enquêteurs surprennent les liens noués entre M^{me} Gerhards et M. Carta en surveillant ce dernier dans une enquête de blanchiment visant le Petit Bar.

Lors d'une écoute téléphonique dans un véhicule, on entend M. Carta menacer des ouvriers qui ont réalisé des travaux dans la villa de la magistrate. A côté de lui, M^{me} Gerhards égrène les malfaçons. Elle a connu des déboires avec les entreprises chargées, notamment, de la réfection du toit, de la terrasse et du spa. Des rénovations qui ont permis de dou-

Sa relation avec Johann Carta, lié, selon la justice, au groupe criminel du Petit Bar, pourrait causer sa chute

bler le prix du bien. Pour ces faits, elle est poursuivie pour « blanchiment de fraude fiscale », « travail dissimulé en bande organisée » et « trafic d'influence ». Elle n'a pas déclaré l'ancien garage devenu hébergement accessible sur Airbnb et a menti sur sa domiciliation et sa situation maritale.

Se pose, pour la justice, la question d'une éventuelle contrepartie à cette aide. Fin août 2020, un proche de M. Carta, Majdi Amhan, un médecin affairiste d'Ajaccio, dit qu'il « *va manger chez (...) Hélène, la juge* » à Porticcio. Six jours plus tard, le même annonce « *que [la juge] va faire un rapport pour lui* ». Selon le procureur de Nice, Damien Martinelli, « *l'enquête a mis en évidence, outre des conseils juridiques, des recherches et des communications d'informations concernant des procédures en cours ou des données issues de fichiers* ».

Pourquoi, enfin, voulait-elle autant conserver, à Ajaccio, des dossiers que revendiquait la juridiction marseillaise spécialisée contre le crime organisé? Pourquoi a-t-elle postulé au poste de procureur d'Ajaccio? Des doutes aggravés par la découverte, par les policiers, d'un détournement de plus de 120 000 euros d'argent public commis par la magistrate qui a délivré à des proches de fausses commissions d'expertise en informatique et en traduction. Des faits, passibles de la cour d'assises, qui lui valent une mise en examen pour « faux en écriture publique par personne dépositaire de l'autorité publique et usage ».

M^{me} Gerhards assure ne pas avoir compris tout de suite que le « *Johann* » qui l'aidait pour les travaux était Johann Carta. Interrogée par *Le Monde*, Katy Richard, l'une de ses conseils, s'est déclarée « *révoltée par le traitement réservé* » à sa cliente, « *hors de proportion avec les faits reprochés* » et « *humiliant* ». « *Elle a été livrée en pâture* », a-t-elle ajouté. D'après le parquet, M^{me} Gerhards a, lors de sa garde à vue, « *contesté toute infraction et tout manquement à ses obligations professionnelles et n'a reconnu qu'une consultation illicite de données au profit d'un individu défavorablement connu* ». ■

JACQUES FOLLOROU

« Genèverie » : amende colossale et prison pour un faussaire de montres

Deux policiers sont également condamnés pour avoir ouvert l'accès à des fichiers

Florian R. a bien fait d'être honnête, pour une fois. Ce jeune escroc, fondateur de « *La Genèverie* », plate-forme disponible sur Snapchat ou Telegram où l'on trouvait, à prix imbattables, des répliques de montres de luxe, de fausses cartes d'identité, de faux permis de conduire, ou de faux passes sanitaires, a tout reconnu devant la 13^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, et a même révélé l'existence d'une liasse de 20 000 euros, cachée dans les scellés, que les enquêteurs n'avaient pas trouvée. Il a été condamné, vendredi 5 avril, à quatre ans de prison, mais seulement à 200 000 euros d'amende. Pour bonne conduite, en quelque sorte.

Son voisin dans le box, Julien V., n'a pas eu droit à pareille mansuétude, le tribunal ayant modérément goûté l'effronterie de ce faussaire établi en Thaïlande, accusé d'avoir fabriqué et vendu au moins 9 000 montres contrefaites. Ce prévenu à la fine moustache, « *cash* » tatoué sur les phalanges de la main droite et « *money* » sur celles la main gauche, façon Robert Mitchum dans *La Nuit du chasseur* (1955), a gardé ses lunettes fumées, les bras croisés et le silence tout au long de l'audience, traitant un avocat de partie civile de « *guignol* », tutoyant le président du tribunal, et expliquant qu'il s'en « *[battait] les couilles* » de

ce procès, puisqu'il s'enrichissait depuis sa cellule grâce à la cryptomonnaie : « *Je regarde la télé, je vois le bitcoin qui monte. Moi je sors dans cinq ans, j'ai tout ce qu'il me faut* ». « *Dans cinq ans* », presque : quatre ans et demi de prison. « *Tout ce qu'il me faut* », pas sûr, compte tenu de l'amende stratosphérique qui lui a été infligée : 206 millions d'euros, un montant calculé en se fondant sur la valeur authentique des milliers de montres contrefaites écoulées.

Bannis de la profession

Cette amende hors norme éclipsait presque la condamnation des policiers impliqués dans cette affaire : « *La Genèverie* » proposait aussi l'accès à des fichiers de police confidentiels grâce à deux agents corrompus, désormais bannis de la profession, qui piochaient dans leur ordinateur les profils souhaités, contre 50 euros l'unité.

Sephora O. et Yassine G. ont, eux aussi, eu des stratégies divergentes à l'audience. La première a reconnu les faits et s'est repentie, le second a nié et présenté une version invraisemblable. La première avait vendu plus de 300 fichiers, le second moins d'une vingtaine. Elle a été condamnée à quatre ans de prison dont deux ferme, lui à deux ans, dont un ferme qu'il effectuera sous bracelet. ■

HENRI SECKEL

Bonnes Adresses

Tarifs 01/01/24

Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC
Autres formats : nous consulter
marie-cecile.bernard@mpublicite.fr

Reproduction interdite

Bonaldo, Bontempi, Calligaris

LES PLUS BELLES TABLES D'ITALIE

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1920

Le plus grand espace tables et chaises de repas à Paris • 7J/7
145-147 rue St-Charles Paris 15, M° Charles Michels, 01 45 75 02 81
63 rue de la Convention Paris 15, M° Boucicaut, 01 45 77 80 40
Canapés, literie, mobilier sur 3000 m² : nos adresses sur www.topper.fr



MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE

ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » : CHINE, JAPON ET MOYEN-ORIENT
06 07 55 42 30
P. MORCOS
EXPERT CNE

- * Porcelaines et Bronzes
- * Cristal de Roche
- * Corail et Ivoires Anc.
- * Jade blanc et couleurs
- * Cornes et Laques
- * Peintures et Tissus anc.
- * Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT PARIS - PROVINCE
morcospatrick@orange.fr

ANTIQUITÉS



ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » : CHINE, JAPON ET MOYEN-ORIENT
06 07 55 42 30
P. MORCOS

EXPERT CNE

- * Porcelaines et Bronzes
- * Cristal de Roche
- * Corail et Ivoires Anc.
- * Jade blanc et couleurs
- * Cornes et Laques
- * Peintures et Tissus anc.
- * Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT PARIS - PROVINCE
morcospatrick@orange.fr

Le Monde Votre gîte et chambre d'hôte insolite

Forfait 18 LIGNES* SUR 1 COLOMNE + VOTRE plus belle photo

Format Alignage
1 parution = 149€ TTC
3 parutions = 298€ TTC

Format modules
80H x 69L = 198€ TTC
80H x 141L = 452€ TTC

*30 caractères ligne
CAPITALES : 24 caractères ligne

Contact : Marie-Cécile Bernard
marie-cecile.bernard@mpublicite.fr

ROUILLAC

Commissaires-Preiseurs
Experts près la Cour d'Appel

Une famille au cœur du marché de l'art

01 45 44 34 34
rouillac.com

Duntopillo

Matelas Câlin 140 x 190

499€

Fabrication française, épaisseur 20 cm
Accueil et soutien ferme, mousse HR 35 kg
1 face spéciale dormeur
Indépendance de couchage
Garantie 5 ans

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1920

37 rue du Commerce Paris 15 • Du mardi au samedi
01 45 75 29 98 • M° Emile Zola ou La Motte-Picquet - Grenelle
56-60 cours de Vincennes Paris 12 • 7J/7
01 43 41 80 93 • M° Nation

Le Monde

RUBRIQUE IMMOBILIERE
marie-cecile.bernard@mpublicite.fr

Le Monde

RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?
marie-cecile.bernard@mpublicite.fr

Au procès du naufrage du « Breiz », les mots manquants

La condamnation d'un sauveteur bénévole a été requise au Havre

LE HAVRE (SEINE-MARITIME) -
envoyée spéciale

Il fait nuit, ce jeudi 14 janvier 2021, la tempête s'est levée sur la Manche, avec des rafales de plus de 70 kilomètres par heure, des creux de deux mètres et des vagues de près de cinq mètres. Au large de Port-en-Bessin (Calvados), le *Breiz*, un chalutier chargé de coquilles Saint-Jacques, tombe en panne de barre. C'est la première fois que Quentin Varin, 27 ans, fils et petit-fils de pêcheur, « patronne » ce vieux coquillier de 42 ans, pour lequel il s'est endetté en acquérant la moitié des parts quelques mois plus tôt. La veille, le poissonnier copropriétaire du bateau lui a dit : « C'est peut-être risqué de sortir. » « De toute façon, j'ai pas le choix », a répondu le marin. Les matelots qu'il a embarqués sont deux frères, Steven et Jimmy Gibert. L'aîné a 26 ans, il a déjà de l'expérience. C'est lui qui a proposé à son cadet de 19 ans, qui rêve de naviguer, de l'accompagner. Vers 19 heures, la tempête s'aggrave, Quentin Varin se résout à demander assistance.

Les sauveteurs bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) du port le plus proche refusent de sortir car les conditions de départ sont trop mauvaises. La demande est envoyée à un autre équipage, à Oustreham. Philippe Capdeville, sauveteur bénévole depuis trente-cinq ans, patron en titre du canot tous temps de la SNSM depuis treize ans, se met en route avec sept autres marins. A bord du *Breiz*, en attendant leur arrivée, l'inquiétude monte. « Ça roule grave », écrit Quentin Varin à sa compagne, Victoire. Il prévient sa mère, Christelle, qui lui demande de lui envoyer un message dès qu'il sera rentré au port. « Promis, bisous. » Alerté lui aussi, son père, Bruno, qui navigue alors à six miles des côtes anglaises sur son hauturier *Carpe-Diem*, prend régulièrement de ses nouvelles. « Ça va ? – Ça pourrait aller mieux. – C'est sûr. T'as bien pêché ? – Vingt-trois [caisses de coquilles]. – Pas mal ! Bon retour. Bisous. »

Le remorquage débute vers 21 h 15. A peine le convoi s'est-il mis en route que Quentin Varin lance une première alerte. Les deux ta-

quets latéraux (chaumards) du *Breiz*, auxquels le câble de la remorque était fixé, se sont tordus sous la tension et la rambarde menace d'être arrachée. Une fois le câble amarré au seul taquet central, le convoi repart. A deux reprises, Quentin Varin demande au canot de sauvetage de la SNSM de ralentir. « On embarque carrément de la flotte. On n'arrête pas d'avoir de la gîte », s'alarme-t-il. Philippe Capdeville lui dit qu'il va « mollir ».

Quentin Varin reçoit un message d'un de ses copains, informé de son remorquage : « Tu risques de rentrer tard. » « Je veux rentrer en vie, l'heure, je m'en fous », répond-il. Sans prévenir le *Breiz*, le canot change de cap. A distance, grâce à l'application MarineTraffic, Bruno Varin continue de suivre la progression du *Breiz* en échangeant avec son fils. « Je suis de quart, je te vois. » « Bon courage pour ton quart », lui écrit Quentin. « Bon courage à toi aussi », répond le père. Il est 23 h 31.

« On chavire ! On chavire ! »

Quatre minutes plus tard, Quentin Varin lance un message paniqué au patron du canot de la SNSM : « Débraye ! Débraye ! Débraye ! [5 secondes s'écoulent] Débraye ! Eh ! Dis ! Débraye ! Débraye ! Oh ! Oh ! Oh ! On va chavirer ! On va chavirer, nous ! [Dix secondes s'écoulent] On chavire ! On chavire ! » En moins d'une minute, le *Breiz* sombre, emportant Quentin Varin, Steven et Jimmy Gibert, restés prisonniers des portes coulissantes du poste de pilotage. Sur son application, Bruno Varin ne voit plus que le bateau de la SNSM. « Il y a un problème ? », s'inquiète-t-il en vain auprès de son fils.

Du mardi 2 au vendredi 5 avril, Philippe Capdeville a pris place au banc des prévenus, devant le tribunal maritime du Havre (Seine-Maritime). A l'issue d'une enquête préliminaire, le parquet lui reproche une succession de « négligences » dans l'opération de remorquage au cours de laquelle les trois marins ont péri. Quatre autres personnes, dont le copropriétaire du *Breiz* et l'expert maritime sollicité lors de la vente du chalutier, sont renvoyées pour « homicides involontaires ». Mais c'est pour leur collègue de la SNSM que, chaque jour, des dizaines de sauve-

teurs en mer se sont relayés violemment agressé par plusieurs individus. Il est découvert « grièvement blessé par un passant dans une rue située à proximité de son collège », confirme Grégoire Dulin.



qu'au moindre recoin des travées du public. Une présence oppressante, pour dire leur colère et leur incompréhension face aux poursuites engagées contre l'un des leurs, vécues comme une offense à leur engagement bénévole.

Comme elles semblent isolées, dans cette marée de gilets orange, les deux familles qui se serrent sur les bancs des parties civiles ! Katlyne Gibert, la sœur de Steven et Jimmy, porte à bout de bras la détresse de ses parents, Karen et David, que la perte de leurs deux garçons a séparés. Le père de David était marin. Il avait interdit à ses quatre fils de suivre la même voie que lui. David, lui, ne se pardonne pas de ne pas avoir su à son tour empêcher les siens de prendre la mer. A côté d'eux, il y a Iman, la compagne de Steven, qui élève désormais seule leur fils âgé de 6 ans. Un rang derrière, la mère de Quentin Varin, une ombre de femme vêtue d'un pull marin, est entourée de ses deux filles. Leur mari et père n'est plus là. Quelques mois après le naufrage qui a emporté son fils, Bruno Varin s'est pendu.

A la barre du tribunal, l'amiral Jean-Louis Barbier, missionné par le parquet, expose son expertise. Certes, explique-t-il, le *Breiz* était un vieux chalutier dont le surpoids ne respectait pas les normes autorisées par son permis de

« Un pilote a failli à sa mission. Ces négligences ont entraîné le naufrage de trois gamins », a dit le procureur

navigation. Certes encore, Quentin Varin n'avait pas les qualifications nécessaires – il avait obtenu une dérogation pour « patronner » son chalutier dans l'attente de la validation imminente d'une formation – et il manquait de pratique sur ce bateau avec lequel il n'était sorti qu'une dizaine de fois en mer. Mais le *Breiz* a coulé « pendant » son remorquage, relève l'expert. Un amarrage trop rapide, en pleine tempête, sans avoir analysé la situation du chalutier. Une vitesse excessive au démarrage, puis pendant le trajet, sur laquelle Quentin Varin a alerté le pilote, en lui demandant deux fois de ralentir. Des changements de cap trop périlleux pour le chalutier. La conclusion de l'amiral Barbier est formelle : « Le remorquage est causal dans le naufrage du *Breiz*. »

Parmi les phrases de l'expert maritime, certaines résonnent plus

douloureusement que d'autres, tant pour le patron du canot de sauvetage de la SNSM que pour les familles des trois jeunes marins. Elles ne parlent plus de longueur de câble, de l'état des chaumards latéraux, de point d'application de la tension, de bâtons de drague, de marque de franc-bord, de gîte sur tribord ou de charge bâbord. Elles disent ce qui, par-dessus tout, a manqué lors de ce remorquage : des échanges entre le vieux routier du sauvetage en mer et le jeune patron du *Breiz*, qui lui aurait permis de saisir que l'équipage n'était pas expérimenté. « Aucun échange ne se fait à l'initiative du remorqueur, a relevé l'expert. C'est toujours le *Breiz* qui appelle. Il a été laissé tout seul. »

« On fait le même métier »

Philippe Capdeville, « 900 missions dont 400 en tant que patron », plaque ses deux mains sur la barre. Il se souvient de cette nuit (« on avait la mer sur le nez »), du moment où il a « mis un peu en fuite », de l'autre où il a « molli », mais il ne comprend pas ce qui s'est passé. Oui, il a peu parlé avec le *Breiz*, mais « comme on dit chez nous, on se comprend à demi-mot. Parce qu'on fait le même métier, quoi ! Moi, j'ai un profond respect pour les marins-pêcheurs. Je me permettrais jamais de leur donner

des conseils. On est avec des professionnels, ils savent ce qu'ils ont à faire, pas comme les plaisanciers. Il faut quand même répartir la responsabilité des choses. » Le vieux marin a quelque chose à ajouter : « Je voudrais regarder les familles, pas le tribunal. » Il se tourne vers les parties civiles, sa voix s'étrangle. « Vous pouvez me reprocher tout ce que vous avez sur le cœur. Perdre des mômes, c'est ce qu'il y a de pire. Je suis de tout cœur avec vous. Vous le prenez comme vous voulez. Voilà, m'sieurs dames. »

A l'heure des plaidoiries, les avocats des familles tentent tour à tour, avec une grande délicatesse, de recoudre la déchirure ouverte chez les gens de mer par cette audience pénale. Dans cette affaire, rappellent-ils, les familles n'ont pas porté plainte contre les prévenus. « Il ne s'agit pas d'une lutte fratricide entre sauveteurs et marins, souligne M^e Edouard Habrant, l'avocat de la mère et des sœurs de Quentin Varin. C'est un combat commun. Les sauveteurs d'aujourd'hui peuvent être les Quentin Varin de demain et vice versa. La SNSM, c'est une icône. La famille Varin la respecte profondément et continue de lui verser des dons. Le cercueil de Quentin a été porté par des bénévoles de la SNSM. Mais le sauvetage n'a pas été effectué dans les règles de l'art. Le naufrage n'était pas fatal. »

Les cinq juges du tribunal maritime – trois magistrats de l'ordre judiciaire, deux professionnels de la mer – se sont donné jusqu'au 4 juin pour rendre leur décision et suivre, ou pas, les réquisitions du procureur de la République, qui a demandé, jeudi 4 avril, la condamnation du patron du canot de sauvetage à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis, assortie de deux ans d'interdiction de naviguer. « Ce n'est pas la SNSM qui est en cause, avait dit le procureur. C'est un pilote qui a failli à sa mission. Le gilet orange n'est pas un totem d'immunité. Le bénévole ne permet pas de s'affranchir de certaines règles. Et ces négligences ont entraîné le naufrage de trois gamins. » Six mois avec sursis sont requis contre le copropriétaire du chalutier et l'expert qu'il avait sollicité pour la vente.

Avant lui, M^e François Zimeray, qui défendait aux côtés de M^e Jessica Finelle les parents et la sœur de Steven et Jimmy Gibert, avait fait part de ses doutes sur le sens même de ces poursuites pénales. « Moi, je ne veux pas d'un monde où plus personne ne prendra de risque pour sauver les autres, et je comprends l'incompréhension de ceux qui disent : "Nous, on fait ça pour aider." » A l'adresse du prévenu, l'avocat a simplement ajouté : « Mais les choses auraient été différentes si quelques mots avaient été prononcés. "Ça va ? Ça va le *Breiz* ? Ça va, Quentin ?" On ne les a pas entendus. Peut-être que ça n'aurait rien changé à l'issue fatale. Mais s'ils avaient été prononcés, cela aurait donné aux familles le sentiment que tout avait été fait. Si vous comprenez cela, alors ce procès aura peut-être été utile à quelque chose. » ■

PASCALLE ROBERT-DIARD

Dans l'Essonne, le jeune agressé à la sortie de son collège est mort

Le parquet d'Evry a annoncé que cinq personnes, quatre mineurs et un majeur, avaient été placées en garde à vue vendredi

D'un coup, effroi et tristesse se sont abattus sur le collège Les Sablons, à Viry-Châtillon (Essonne). Le personnel éducatif autant que les élèves sont sous le choc : Shamseddine, 15 ans, en classe de 3^e dans l'établissement, est mort en début d'après-midi, ce vendredi 5 avril, a annoncé Grégoire Dulin, le procureur de la République d'Evry dans un communiqué. Transporté à l'hôpital Necker, à Paris (15^e), après avoir été victime d'une violente agression, jeudi, le jeune homme, opéré en urgence au cours de la nuit, n'a pas survécu à ses blessures.

Une enquête, confiée à la police judiciaire de l'Essonne, a été ouverte des chefs d'accusation « d'assassinat » et de « violences en réunion aux abords d'un établissement scolaire », a ajouté le procureur, précisant qu'une autopsie devait avoir lieu vendredi. En fin de journée, le parquet d'Evry a annoncé que cinq personnes avaient été placées en garde à vue. Il s'agit d'une mineure de 15 ans, de trois mineurs de 17 ans et d'un majeur de 20 ans. Jeudi, Shamseddine était sorti du collège après son cours de musique. Quelques mètres plus loin, entre 16 heures et 16 h 30, il est

violamment agressé par plusieurs individus. Il est découvert « grièvement blessé par un passant dans une rue située à proximité de son collège », confirme Grégoire Dulin.

« Crime barbare »

Ce sont donc « l'horreur et la douleur » qui prédominent ce vendredi, témoigne François Durovray, président du conseil départemental de l'Essonne. « Shamseddine avait une vie à construire. Et puis des fous furieux ont décidé qu'ils avaient droit de vie ou de mort. Derrière, c'est la vie d'une mère, de sa petite

sœur au collège, de ses copains, qui sont brisées », confie le maire de la ville, Jean-Marie Vilain (Les Centristes), très ému, espérant « une punition à la hauteur de cet acte ». « Face à ce crime barbare et à la violence, notre société ne pliera pas. Les auteurs seront retrouvés et sanctionnés », a réagi sur X la porte-parole du gouvernement, Prisca Thevenot. En visite dans un établissement scolaire à Paris, vendredi, le président de la République, Emmanuel Macron, a appelé à ce que l'école reste « un sanctuaire » face à « une forme de violence désinhibée chez nos adolescents ».

A Viry-Châtillon, l'incompréhension domine à la suite de cette ultraviolence « que rien ne peut justifier », estime Jean-Marie Vilain. « Shams », le surnom de l'adolescent, était un gamin sans histoire, « qui s'entendait bien avec tout le monde », selon l'édile. L'établissement scolaire ne connaissait pas de difficultés particulières. Si, à ce stade de l'enquête, aucune piste n'est encore écartée, celle du phénomène de rixe entre bandes rivales, particulièrement marqué dans le département, n'est pas privilégiée. « Il n'y avait pas de signaux faibles avant

l'agression. Il n'y a pas non plus d'alerte particulière qui monte après les faits, comme ça peut être souvent le cas avec ce qu'on qualifie de "match retour". C'est très calme pour l'instant », analyse Frédéric Camilleri. La préfète de l'Essonne maintient tout de même une « ultravigilance » et des policiers ont été déployés en renfort.

Dès vendredi, une cellule psychologique a été mise en place au collège. Elle sera maintenue pendant les vacances scolaires. La mairie ouvrira aussi des ateliers d'écoute à la Maison des jeunes et de la culture. ■

ROBIN RICHARDOT

Macron, le président des commémorations

Le chef de l'Etat commence, dimanche, une série de cérémonies pour le 80^e anniversaire de la Libération

A peine refermé le « temps un » des commémorations des 80 ans de la seconde guerre mondiale, celui de « la Résistance comme une forme de résilience », entamé autour de l'hommage à Jean Moulin en 2023 et clos avec l'entrée de Missak et Mélinée Manouchian au Panthéon, le 21 février 2024, Emmanuel Macron devait ouvrir, dimanche 7 avril, « le temps deux », celui de « la Libération comme la renaissance du pays ». Dans le massif des Bornes, en Haute-Savoie, le président de la République rendra d'abord hommage aux maquisards du plateau des Glières, que l'armée allemande entreprit d'éliminer fin mars 1944. Puis se rendra à Izieu, dans l'Ain, pour honorer la mémoire des 44 enfants juifs rafles par la Gestapo de Lyon, le 6 avril 1944, déportés et assassinés à Auschwitz.

Ce double déplacement n'est que la première étape d'une longue série de commémorations, qui rempliront l'agenda présidentiel jusqu'aux premiers frimas. Le chef de l'Etat célébrera les résistants de l'intérieur et des maquis dans le Vercors, le 16 avril ; puis la Résistance marseillaise, le 8 mai, qui marque la fin de la seconde guerre mondiale... et l'arrivée de la flamme olympique dans la cité phocéenne ; le débarquement des forces alliées les 5, 6 et 7 juin en Normandie, point culminant des commémorations, à la veille des élections européennes ; il assistera, le 7 juillet, au traditionnel hommage rendu à Georges Mandel, ancien ministre de l'Intérieur persécuté par les nazis et assassiné par la Milice ; il honorerà les combattants venus de l'étranger sur les plages du débarquement de Provence, aux alentours du 15 août ; fêtera la Libération de Paris, le 25 août ; et enfin celle de Strasbourg, le 23 novembre.

« Réconciliation des mémoires »

Début 2025, Emmanuel Macron ouvrira un « troisième temps » de ces commémorations, celui de « la reconnaissance de la France dans le concert des nations », annonce déjà l'Elysée. Un déploiement mémoriel qui fait dire au député MoDem des Hauts-de-Seine Jean-Louis Bourlanges que la « veine commémorative du président de la République est sans doute la plus féconde ».

Avant même son élection, Emmanuel Macron était résolu à faire de la « réconciliation des mémoires » une marque distinctive de son mandat. « Le passé, tou-

« Emmanuel Macron éprouve le besoin de cette appropriation mémorielle pour se légitimer »

JEAN GARRIGUES
historien

jours, brûle notre époque, et le présent est gros de ce qui a été », énonçait, le 1^{er} mai 2016, sur le parvis de la cathédrale d'Orléans, le ministre de l'économie de François Hollande, venu rendre hommage à Jeanne d'Arc. Sept ans plus tard, l'historien Jean Garrigues croit déceler « une jouissance de ces événements mémoriels » chez l'ex-assistant du philosophe Paul Ricoeur – auteur de *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* (Seuil, 2000) –, ou à tout le moins « un goût personnel » pour ces cérémonies compassées.

Outre les anniversaires, l'appétit commémoratif de l'actuel chef de l'Etat se traduit en effet par une foule d'hommages nationaux (vingt-huit depuis 2017), rendus aux personnalités les plus diverses. L'hommage national n'est plus, depuis bien longtemps, réservé aux militaires tués dans l'exercice de leurs fonctions ou sur le théâtre des opérations. Ni même aux grands hommes liés à la construction de la République.

De l'acteur Jean-Paul Belmondo, « qui était de la famille », au peintre Pierre Soulages, « chercheur d'or au milieu des ombres », Emmanuel Macron a nettement élargi le spectre mémoriel. « Les anniversaires s'imposent à nous, tout comme la chronobiologie des grandes personnalités du XX^e siècle », justifie un conseiller du président, observant que « l'histoire ne s'écrit plus à partir de combats ou de batailles, mais à travers des journalistes, des artistes, des sportifs... » Ainsi le président rendra-t-il un hommage national, le 15 avril, à l'écrivaine guadeloupéenne Maryse Condé, disparue le 2 avril.

Cette avalanche d'hommages fait d'Emmanuel Macron le président qui aura accompagné le plus de « grands hommes » vers leur dernière demeure. « Quelque part, Macron ne cesse de nous entermer », ironise le politologue Patrick Weil. Nicolas Sarkozy n'a présidé « que » quatre hommages nationaux, François Hollande, dix-huit. Ce dernier avait même jugé « farfelue » l'idée de faire entrer la chan-



Emmanuel Macron, lors de la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian, à Paris, le 21 février. CHRISTOPHE PETIT-TESSON/AFP

teuse Joséphine Baker au Panthéon, rapporte-t-on à l'Elysée.

Avant l'actuel chef de l'Etat, « il y a eu dix ans de vide mémoriel », dénonce l'historien Pascal Blanchard, soulignant que ses deux prédécesseurs « n'ont mis en route aucun projet mémoriel ou commémoratif fort ». Tandis qu'Emmanuel Macron a lancé trois « missions », confiées à des historiens : sur la guerre d'Algérie, sur la guerre au Rwanda, sur la colonisation du Cameroun. « La question coloniale, c'est sa génération », observe M. Blanchard, spécialiste du fait colonial, qui échange régulièrement avec le chef de l'Etat. « Il ne fait rien sur cette question, il aura échoué et il le sait. Il lui reste trois ans pour faire entrer les tirailleurs sénégalais au Panthéon. »

Emmanuel Macron a vu poindre, ces derniers jours, les premières critiques générales à l'encontre de sa politique mémorielle. « La mémoire est instrumentalisée et détournée pour devenir une politique », cingle l'essayiste Nicolas Baverez dans l'hebdomadaire *Le Point* du 28 mars. Le chef de l'Etat poursuit-il, « applique la stratégie du rémora, ce poisson-ventouse qui se colle aux grands animaux

marins, particulièrement les requins, pour se nourrir et voyager. Il s'abrite à l'ombre de grandes figures pour tenter d'exister ».

« Aveu de fragilité »

« Avec la mémoire, on ne fait pas de la politique, mais du politique », défend-on dans l'entourage du chef de l'Etat. Dans un pays miné par « la tentation séparatiste », les séquences mémorielles ont vocation à « retrouver du commun », à « bâtir un imaginaire qui est la pierre angulaire de ce qui nous constitue en tant que nation », théorise-t-on. Lorsqu'il fait entrer au Panthéon Simone Veil, Joséphine Baker ou Missak Manouchian, le président de la République tente de répondre, du moins symboliquement, à la question identitaire. « Quand il se rend à Reims avec le président malien, en novembre 2018, pour commémorer la « force noire » de 14-18, il est dans cette idée d'unifier la nation, alors que le Rassemblement national développe une tout autre mémoire », illustre M. Blanchard, pour qui « la commémoration s'inscrit par définition dans un champ politique et dans une dialectique politique ». Preuve que cette politique mémo-

rielle « correspond à une demande du pays », l'entrée de Manouchian au Panthéon, le 21 février, a réuni devant la télévision 6 millions de téléspectateurs « en prime time », se flatte-t-on au palais de l'Elysée (en réalité 3,3 millions).

Plus jeune président de la V^e République, Emmanuel Macron, qui n'a pas traversé les grandes épreuves du pays qu'ont pu endurer certains de ses prédécesseurs – au moins jusqu'à Jacques Chirac –, « éprouve le besoin de cette appropriation mémorielle pour se légitimer », analyse Jean Garrigues. L'universitaire voit dans cette appropriation mémorielle, parfois « opportuniste » – avec l'hommage national à Jean-Paul Belmondo –, « un aveu de fragilité, le moyen de combler un déficit d'incarnation ». Mais au risque de la « saturation ».

A force de commémorer, Emmanuel Macron « banalise l'hommage, le dévalorise », considère le consultant Mathieu Souquière, expert associé à la Fondation Jean Jaurès, ne doutant pas que « cela finisse par lasser l'opinion ». « De la même façon que beaucoup de monnaie en circulation fait baisser la valeur de la monnaie, l'inflation du récit mémoriel fait baisser

la valeur du récit », abonde le communicant Raphaël Llorca, associé à la Fondation Jean Jaurès.

L'auteur de *La Marque Macron* (éditions de l'Aube, 2021) juge que le locataire de l'Elysée « est celui qui a le mieux compris la force du symbole pour exercer le pouvoir ». Faire entrer au Panthéon les Arméniens communistes Missak et Mélinée Manouchian et vingt-trois autres résistants, principalement étrangers, morts pour la France, c'est « construire un symbole très fort, qui veut dire quelque chose, observe M. Llorca. Mais ce geste mémoriel est tellement décorré de sa pratique gouvernementale », marquée deux mois plus tôt par l'adoption de la loi relative à l'immigration, « que cela en annule l'effet, et donne le sentiment qu'il cherche, par sa politique mémorielle, à faire diversion du réel. Qu'il dresse une check-list pour sa postérité ».

L'hommage au résistant apatride « s'inscrit au-delà des débats de l'époque », évacue l'Elysée. Où l'on fait le pari osé que la charge symbolique est telle que la trace mémorielle d'Emmanuel Macron supplantera, in fine, celle de son action politique. ■

NATHALIE SEGAUNES

Européennes : à Besançon, Philippe soutient Hayer et joue sa partition

La tête de liste Renaissance était l'invité d'Horizons pour une réunion publique après un rassemblement des cadres du parti

BESANÇON - envoyé spécial

Ironiser à propos des commentaires sur ses prétentions présidentielles, tout en s'adonnant à des allusions à sa candidature en 2027. Vendredi 5 avril, à Besançon, Edouard Philippe s'est illustré en jouant de ce double discours à l'occasion de sa prise de parole, lors de la réunion des cadres de son mouvement, Horizons. Tournant en dérision les « conjonctures sur les parcours personnels des uns et des autres », il n'en a pas moins oublié de paraphraser Balzac. « Au jour des élections, je serai tout ce qu'il faudra que je sois », a-t-il déclaré. Je vous encourage à bien noter cette phrase : elle en dit beaucoup de la détermination de quelqu'un. »

Mais, depuis une semaine, la maison Horizons vacille. Mercredi matin, la mairie du Havre était per-

quisitionnée dans le cadre d'une enquête du Parquet national financier (PNF), ouverte en décembre 2023 contre Edouard Philippe et deux de ses adjointes pour « prise illégale d'intérêts, détournement de fonds publics, favoritisme et harcèlement moral ». Le président d'Horizons a commencé son discours avec une allusion à ses ennuis judiciaires : « Il y a des jours, il y a des semaines, où c'est encore plus agréable de retrouver des visages amis, de retrouver la chaleur du combat commun et de la camaraderie. » Avant de préciser qu'il lisait « très peu la presse » et de tacler « les journalistes qui essaient de vendre des journaux ».

L'Europe était le thème principal de la réunion publique qui a clos cette journée militante, avec des discours des députés philippistes à Bruxelles Gilles Boyer et Nathalie Loiseau, ainsi que de la tête de

liste Renaissance, Valérie Hayer. Edouard Philippe a rappelé le « double enjeu » des élections européennes : le risque d'un coup d'arrêt de la construction européenne en cas de forte poussée eurosceptique et, en France, le poids électoral du « bloc central ».

Rhétorique souveraino-populiste

Cette journée a aussi été l'occasion pour le président d'Horizons de mettre en scène le poids de son écurie. « 26 000 militants », « 1117 comités municipaux », « 450 maires », « 32 députés », « 15 sénateurs », a-t-il énuméré. Le tout en trente mois d'existence. « Un enfant de 30 mois atteint la moitié de sa taille adulte, a-t-il poursuivi. Eh bien, je me fixe un horizon bien plus ambitieux. » Le dirigeant a fait applaudir par l'assemblée les députés Bertrand Bouyx (Calvados), Pierre Henri-

« Nous n'avons pas fait l'Europe pour faire disparaître les Etats et les nations »

ÉDOUARD PHILIPPE
président d'Horizons

(Vendée) et Alexandre Vincendet (Rhône). Les deux premiers siégeaient au Palais-Bourbon avec Renaissance jusqu'en février et le dernier avec Les Républicains (LR) jusqu'en mars. Tous les trois ont rejoint Horizons, suscitant l'ire de leurs présidents de groupe parlementaire respectifs, Sylvain Maillard et Olivier Marleix. « Et si vous voulez mon avis, ce ne sont

pas les derniers ! », s'est rengorgé Edouard Philippe à la tribune.

Tout à leur volonté d'être « loyaux, mais libres », la députée européenne Nathalie Loiseau est venue présenter le manifeste du parti pour les élections européennes. « Le programme de la majorité n'est pas encore publié, mais nous avons décidé à Horizons de publier notre propre manifeste », a-t-elle appuyé avant de mettre l'accent sur les thèmes de la défense européenne, de l'immigration, de la sécurité ou de la protection de l'enfance. M. Philippe a, lui, pioché dans la rhétorique souveraino-populiste. « Nos pères et nos mères n'ont pas fait l'Europe pour qu'une administration bruxelloise lointaine nous dise s'il est permis de manger des fromages au lait cru ou si les boîtes de camembert doivent être en bois !, a-t-il brocardé. Nous n'avons pas fait

l'Europe pour faire disparaître les Etats et les nations. »

Fidèle à sa ligne libérale, il a salué la réforme de l'assurance-chômage promise par Gabriel Attal et a rappelé son opposition à toute nouvelle recette fiscale.

Le président de la République, a incité ses deux principaux alliés, le président du MoDem, François Bayrou, et Edouard Philippe, à figurer sur la liste des européennes en position non éligible. La procédure judiciaire du PNF contre le président d'Horizons pourrait-elle remettre cette stratégie en cause ? Interrogée sur le sujet, la tête de liste Valérie Hayer a botté en touche. « Je ne commente pas ce qu'il s'est passé au début de la semaine. Je fais confiance à Edouard, qui a dit qu'il était à la disposition des magistrats », a-t-elle déclaré. ■

ROBIN D'ANGELO

Les élus calédoniens divisés sur le « pacte nickel »

La contribution financière demandée à l'archipel par Bercy est jugée trop élevée par la majorité du Congrès

NOUMÉA - correspondant

Ce qui ne devait être qu'une formalité est en train de devenir un chemin de croix pour le président du gouvernement, l'indépendantiste Louis Mapou. Par deux fois déjà, les élus du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, l'assemblée délibérante du territoire, ont refusé de l'habiliter à signer le « pacte pour le nickel » proposé par l'Etat, renvoyant le texte en commission.

Pire, seuls les élus de l'opposition – ceux-là mêmes qui qualifient le gouvernement Mapou d'« illégitime » et boycottent les institutions – sont en faveur d'une signature immédiate du pacte. En novembre 2023, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, avait conditionné le soutien de l'Etat à un « pacte pour le nickel » dans lequel s'engageraient, début 2024, les acteurs d'une filière au bord de la faillite.

Louis Mapou le reconnaît lui-même, « le texte est largement perfectible », tant il porte d'engagements pour le territoire : l'Etat, qui refuse de subventionner seul la facture énergétique des trois producteurs de nickel calédoniens, l'une des causes des difficultés du secteur, souhaite que la Nouvelle-Calédonie contribue à hauteur de 66,2 millions d'euros.

L'urgence est réelle, les trois usines enregistrent des pertes record et la cessation de paiements n'a pu être évitée que par des prêts d'urgence pour deux d'entre elles. La troisième, Koniambo Nickel SAS (KNS), dans le Nord, a obtenu un sursis de quelques mois de son actionnaire Glencore, qui cherche un repreneur.

Mais le territoire de 270 000 habitants est dans une situation financière déjà intenable, estiment les élus du Congrès. Son taux d'endettement atteint 170 %, les comptes sociaux sont en déficit de 82,7 millions d'euros par an et le producteur local d'électricité est en procédure de sauvegarde. Le seul levier identifié est donc une hausse de la taxe générale sur la consommation, l'équivalent de la TVA. Problème, l'Etat a déjà demandé à la Nouvelle-Calédonie de



L'usine Koniambo Nickel SAS sur le site de Vavouto, près de Koné, en Nouvelle-Calédonie, le 28 février. DELPHINE MAYEUR/AFP

« Ce sont encore les Calédoniens qui vont être mis à contribution »

PHILIPPE MICHEL
président du groupe
Calédonie ensemble
au Congrès

créer 248 millions d'euros d'impôts nouveaux dans le cadre des prêts d'urgence contractés pendant la crise liée au Covid-19.

« Ce sont encore les Calédoniens qui vont être mis à contribution, dénonce Philippe Michel, président du groupe Calédonie ensemble (non-indépendantiste) au Congrès, dont la formation est contre le pacte pour le nickel. C'est

d'autant plus inacceptable qu'ils contribuent massivement déjà au soutien de la filière. » Pour favoriser la construction des deux usines les plus récentes, la Nouvelle-Calédonie a en effet exonéré celles-ci d'impôts, sans compter les dispositifs de défiscalisation et autres avantages douaniers accordés au secteur, soit une perte fiscale annuelle estimée à 165,6 millions d'euros par an.

Pression chinoise

« Ça fait beaucoup. Or, les engagements demandés aux industriels sont inexistant », estime Philippe Michel. « Ne pas signer le pacte nous mettrait dans une situation extrêmement difficile, mais les conditions posent question », relève également Milakulo Tukumuli, président de l'Éveil océanien (parti wallisien rallié aux in-

dépendantistes). Le texte doit revenir sur la table du Congrès la semaine du lundi 8 avril et un consensus devrait se dégager, au vu de l'urgence de la situation.

« Faute de régler les problèmes, le pacte retardera la chute du modèle mais déclencherà les cinq étapes de fin d'un cycle : le déni, la colère, la négociation, la dépression et l'acceptation. Politiquement, nous en sommes à la deuxième, économiquement nous en sommes à l'avant-dernière », analyse Joël Kasarhérou, fondateur du mouvement Construire autrement.

Car c'est bien là la vraie question, le pacte est-il capable de sauver l'industrie du nickel calédonien ? Rien n'est moins certain, tant la pression chinoise sur le marché mondial est forte. Le nickel à très bas coût produit en Indonésie et aux Philippines par des entrepri-

ses financées avec des investissements chinois représente 75 % de la production mondiale.

Avec une telle mainmise, le prix de vente réel du « métal du diable » est totalement décorrélé du cours officiel du London Metal Exchange. Même la cotation sur le « second marché », celui de Shanghai, est au-dessus du prix réel d'achat des fondeurs chinois. Résultat, l'Australie a bu la tasse, plusieurs mines et raffineries ont été mises en sommeil et 10 000 emplois sont menacés.

« Chercher d'autres débouchés »

En Nouvelle-Calédonie, deux des trois métallurgistes sont à la recherche d'un repreneur : d'ici à mi-2025 pour Prony Resources dans le Sud et en urgence pour KNS, dans le Nord, dont le site a été mis en sommeil en février pour six mois.

Deux des trois métallurgistes sont à la recherche d'un repreneur

A l'issue, début août, les salaires des 1750 employés ne seront plus payés. Les sous-traitants du métallurgiste et leurs quelque 1200 salariés affrontent, eux, déjà la tempête, à peine atténuée par des mesures de chômage partiel spécifiques mises en place en urgence par les collectivités calédoniennes.

L'opérateur historique, la Société Le Nickel (SLN), entretient pour sa part un flou artistique qui interroge : l'entreprise sera, selon son directeur général, Jérôme Fabre, à court d'argent « d'ici à fin avril », tandis que le retour à la rentabilité – envisageable en cas de signature du pacte pour le nickel – ne sera pas possible « avant plusieurs années ». Or, son actionnaire principal, le français Eramet, détenu à 27 % par l'Etat, a fait savoir à plusieurs reprises qu'il ne financerait plus sa filiale. Sa PDG, Christel Borries, a même enfoncé le clou dans une interview au *Financial Times*, fin février, estimant que la Nouvelle-Calédonie pourrait devenir un « territoire purement exportateur de minerai », invitant les Calédoniens à « chercher d'autres débouchés » que la métallurgie.

Dans ce contexte, difficile pour l'Etat d'obtenir un engagement des géants des matières premières (Glencore dans le Nord, Trafigura dans le Sud et Eramet pour la SLN). L'Etat « ne sortira pas le chèque » et « financera des investissements une fois un modèle économique viable établi », avait lancé Bruno Le Maire lors de sa visite fin novembre 2023.

Mais c'est bien le gouvernement central qui mettra la main à la poche avec près de 200 millions d'euros de subventions annuelles à l'énergie, un prêt de 140 millions d'euros à Prony Resources, de 60 millions d'euros à la SLN et l'abandon des 320 millions d'euros de créances de cette dernière. ■

CHARLOTTE MANNEVY

Guyane : le risque de l'isolement face au boom pétrolier de ses voisins

Si le Guyana et le Suriname devraient s'enrichir grâce à leurs réserves d'hydrocarbures, aucun projet n'est lancé dans le département ultramarin

Quel avenir pour la Guyane en Amazonie ? Vue du département français, la question se pose avec une toute nouvelle acuité en raison de l'événement qui s'apprête à bouleverser la région : le boom pétrolier du Guyana et, dans une moindre mesure, celui du Suriname, les deux petits Etats voisins. Ce jaillissement attendu de pétrodollars aux portes du territoire national joue déjà son effet de révélateur. « La pauvreté s'accroît chez nous alors qu'eux deviennent de plus en plus riches. Avec deux nouveaux petits Qatar, cela va devenir invivable », résume le sénateur guyanais de la majorité, Georges Patient.

Le sujet n'a pas été abordé de cette manière par le président de la République, lors de son déplacement en Guyane puis au Brésil, du 25 au 29 mars. C'est au Brésil qu'Emmanuel Macron a choisi de promouvoir sa « stratégie d'ancrage régional », d'abord pour renouer, avec son homologue Luiz Inacio Lula da Silva, une relation bilatérale abîmée par son prédécesseur, Jair Bolsonaro. Les enjeux guyanais ont été de ce point de vue enjambés. Selon un haut

fonctionnaire au fait du dossier à Paris, « le boom du Guyana demeure un impensé de l'Etat comme des collectivités locales de Guyane alors qu'il présente pour elle autant d'opportunités que de risques d'aspirer ses forces vives ».

Satisfait des annonces présidentielles pour soutenir les mines d'or et la pêche locale, deux secteurs victimes du pillage d'acteurs illégaux brésiliens, surinamais ou guyanais, M. Patient regrette cet angle mort. « En Guyane, la France ne développe pas de vision, contrairement à ce qu'elle fait dans l'océan Indien, par exemple, où elle cherche à tenir sa place, car la présence chinoise y est très forte. »

Un territoire sous cloche

Alors que TotalEnergies doit confirmer, en 2024, sa décision de forer au Suriname, les parlementaires guyanais rêvent d'une exception à la loi Hulot de 2017 sur la fin de l'exploitation pétrolière en France. Ils aimeraient aussi voir le territoire exploiter ses métaux rares ou profiter de crédits carbone au nom de ses 84 000 kilomètres carrés de forêt.

« Le Brésil, le Suriname et le Guyana, qui connaît la plus forte

croissance économique du monde depuis trois ans, viennent de signer un accord sur l'exploitation du pétrole et du gaz. Tout le plateau des Guyanes est en ébullition », souligne le député du groupe Gauche démocrate et républicaine Jean-Victor Castor, figure du mouvement indépendantiste guyanais. Le gouvernement « garde la Guyane sous cloche, martèle-t-il. Cela n'a pas de sens pour un territoire grand comme l'Autriche, qui se retrouve exploité par d'autres, illégalement ».

Aucun grand projet structurant n'est lancé, bien que l'Etat ait planifié 1,3 milliard d'euros d'investissements (santé, éducation...) pour 2024-2028. L'Agence française du développement engage, en Guyane, 80 millions d'euros de crédits annuels contre 250 millions d'euros à La Réunion – la Guyane, trente fois plus grande, mais trois fois moins peuplée, affichait, en 2022, un PIB de 4,6 milliards d'euros contre 21,7 milliards d'euros pour La Réunion.

Avec le Suriname, où seul un attaché de sécurité intérieure a été installé, la relation politico-diplomatique demeure embryonnaire. Paris considère le pays comme

un « narco-Etat », qui abrite, de surcroît, toute la logistique de l'orpaillage illégal déployé en Guyane.

Au Guyana, où s'est rendu, le 25 mars, le ministre des affaires étrangères, Stéphane Séjourné, toute première visite de ce niveau, une ambassade française va ouvrir : de quoi « renforcer la coopération pour assurer la sécurité et la stabilité du plateau des Guyanes » et « renforcer l'intégration des territoires d'outre-mer dans la région », selon le communiqué officiel.

Le gouvernement souhaite jouer la carte d'un Etat européen capable d'offrir des services de

« La pauvreté s'accroît chez nous alors qu'eux deviennent de plus en plus riches »

GEORGES PATIENT
sénateur de la majorité
de la Guyane

bon niveau dans le pétrole et une sécurité juridique propice aux investissements. Mais aucune ligne aérienne directe ne relie Cayenne à cette ex-colonie britannique qui commerce d'abord avec les Etats-Unis et Singapour. Et la France arrive tard – des pays comme le Qatar, le Koweït ou la République dominicaine l'ont précédée en ouvrant une ambassade.

« Personne n'attend la France au Guyana. Paris n'a envoyé une première mission économique qu'en juin 2023, après des dizaines d'autres délégations officielles chinoises, russes, canadiennes, finlandaises ou indiennes... », témoigne Pierre Gaté, un Français qui gère la chambre de commerce européenne, à Georgetown. Les Guyanais sont isolés du reste de la région et manquent d'esprit de business. Leurs élus sont frileux. Les Guyanais, de leur côté, sont peu nombreux à être allés en Guyane, où ils ont galéré avec la langue et la législation. »

L'ancienne ministre Christiane Taubira s'est rendue au Guyana, en juin 2023 et a pu s'entretenir avec le chef de l'Etat lors de sa visite. « Nos sorts sont liés. La France ne le comprend pas et

nos défaillances locales nous privent d'une action nécessaire », juge-t-elle.

Les sénateurs du groupe Union centriste Philippe Folliot (Tarn) et François Bonneau (Charente) se sont, quant à eux, déplacés, en janvier 2024, dans l'Essequibo, cette vaste région du Guyana que le Venezuela veut annexer illégalement pour ses richesses. « Nous étions les deux premiers parlementaires étrangers sur place, après les déclarations hostiles de Caracas, explique M. Folliot. Le geste a été apprécié mais, au retour, nous n'avons pas été reçus au Quai d'Orsay malgré nos demandes. »

Ces élus regrettent qu'en août 2023, au sommet de l'Organisation du traité de coopération amazonienne, à Belem, au Brésil, la France n'ait dépêché aucun ministre – l'ambassadrice à Brasília a représenté la France. « Nous ne sommes pas à la hauteur des enjeux du continent et la stratégie de la France n'est pas lisible car elle ne développe pas la Guyane », conclut M. Folliot. Qui se demande, avec ironie, si l'on verra demain le Guyana verser des crédits d'aide au développement à la Guyane. ■

NATHALIE GUIBERT



Des véhicules électriques hors service, à Hangzhou (Chine), en juillet 2023.

QILAI SHEN/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

L'hiver de la voiture électrique

L'inflation et la réduction des aides publiques pèsent sur les ventes de ces véhicules, qui s'affichent en recul

Le temps se couvre pour la voiture électrique. Après une année 2023 étincelante, les ventes mondiales ont bouclé un premier trimestre 2024 laborieux. En recul en Chine, aux Etats-Unis mais aussi en Europe (sauf en France), où leur part de marché s'est contractée à 12 % en février (contre 14,6 % sur l'ensemble de 2023), les immatriculations de modèles électriques sont entrées dans une zone de turbulence.

En Allemagne, elles ont dégringolé de 29 % sur un an au mois de mars, selon les chiffres rendus publics, jeudi 4 avril, par l'Agence fédérale pour l'automobile. Résultat : la part des voitures électriques dans le total des ventes est tombée à 12 % outre-Rhin, contre 18,4 % en moyenne sur l'ensemble de 2023. Une situation qui affecte déjà les performances des grands constructeurs spécialistes de cette filière.

Bien qu'il ait doublé son bénéfice net (3,8 milliards d'euros) en 2023, le chinois BYD n'a pas atteint ses objectifs, et son bénéfice par véhicule a plongé de 25 % au dernier trimestre. Une conséquence directe de l'intense guerre des prix qui sévit en Chine, où le marché s'est enrhumé. Tout comme en Europe et aux Etats-Unis.

Confronté au même contexte, Tesla, qui a conservé in extremis son titre de numéro un de l'électrique face à son rival chinois, a vu ses livraisons chuter de 8,5 % au premier trimestre 2024. La fausse note, que n'avaient pas anticipée les analystes financiers, a fait dévisser le cours de l'action du constructeur texan.

Les véhicules électriques, dont le coût global d'utilisation peut être inférieur à celui d'un modèle thermique, mais dont le prix d'achat demeure sensiblement plus élevé, sont à la peine. En cause : les incertitudes sur l'état

de l'économie, le poids de l'endettement public – qui a conduit plusieurs pays très portés sur la « wature », comme l'Allemagne et la Norvège, à limiter, voire à fermer, le robinet des aides d'Etat –, mais aussi l'impact négatif des taux d'intérêt élevés sur les formules de financement.

En France, les ventes se sont bien tenues au premier trimestre. Elles atteignent 18 % du total des immatriculations, contre 15,4 % sur la même période de 2023, mais tout semble indiquer que la voiture électrique a mangé son pain blanc. Cette performance tient largement à la brève parenthèse du leasing social (50 000 ventes subventionnées à destination des ménages à faibles revenus) et à l'effet des immatriculations anticipées du fait de la réduction du bonus écologique, mi-février.

Celui-ci a été raboté, passant de 5 000 euros à 4 000 euros pour les particuliers. Il a aussi été retiré aux modèles fabriqués hors d'Europe, ce qui a eu pour effet de freiner la diffusion de certains (rares) modèles électriques bon marché, comme la Dacia Spring.

Selon l'enquête présentée mercredi 3 avril par l'Avere, association professionnelle qui fédère les professions de l'« écosystème voiture électrique », la moitié des acheteurs assurent qu'ils auraient renoncé à leur acquisition s'ils n'avaient pas bénéficié du bonus gouvernemental.

Tesla, qui a conservé son titre de numéro un du secteur, a vu ses livraisons chuter de 8,5 % au premier trimestre

« Cet ajustement à la baisse, mais aussi l'essoufflement de la croissance des revenus des ménages, a pour effet d'augmenter le taux d'effort des acheteurs », constate Eric Champarnaud, directeur général du cabinet C-Ways. Le coup de frein qui se dessine intervient alors que les constructeurs, après avoir répondu à la demande d'acheteurs convaincus par la voiture électrique, doivent trouver un second souffle auprès d'une nouvelle clientèle, moins enthousiaste et plus sensible au prix. »

Les marques généralistes européennes et japonaises, qui sont toutes parvenues à satisfaire aux dernières normes européennes d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂), pourraient aussi être tentées de ne plus mettre autant l'accent sur leurs ventes d'électriques, souvent moins rentables que les thermiques et les hybrides, redoute Eric Champarnaud.

Affaiblissement de la demande
Autre caillou dans la chaussure : les flottes d'entreprise, qui pèsent un peu plus de la moitié du marché automobile, entraînent les pieds pour se convertir à l'électrique. Les « wattures » ne représentent que 11 % de leurs immatriculations, alors que les particuliers en achètent 20 %.

Ce décalage apparaît d'autant plus préjudiciable que les voitures d'entreprise, dont le taux de renouvellement est rapide, compte tenu de la prééminence des formules de leasing, sont de fortes pourvoyeuses en modèles d'occasion récents, moteur essentiel de démocratisation de la voiture électrique.

Destinée à accélérer ce mouvement, une proposition de loi déposée avec l'accord du gouvernement par le député Damien Adam (Renaissance, Seine-Maritime) vise à imposer des sanctions aux entreprises ne respectant pas les quotas d'électrification prévus

Les flottes d'entreprise entraînent les pieds pour se convertir à la « wature »

par la loi d'orientation des mobilités et à durcir ceux-ci. Elle devrait être examinée fin avril par l'Assemblée nationale.

« La période de transition qui s'ouvre s'annonce compliquée. Tant que l'on n'aura pas levé la barrière du prix, les ventes de modèles électriques vont progresser à plus faible allure », estime Jamel Taganza, consultant associé chez Inovev. L'expert envisage pour l'Europe « une croissance ralentie et ce, sur une période de trois à quatre ans ».

Face à l'affaiblissement de la demande, la voiture électrique pourrait trouver une nouvelle impulsion en misant sur la dynamique de l'offre. Après avoir multiplié les modèles haut de gamme, les marques commencent enfin à proposer des véhicules plus accessibles.

La Citroën ë-C3, qui sera lancée cet été au tarif de 23 000 euros (hors bonus), en attendant une version à 20 000 euros ; la Renault R5, prévue fin 2024 autour de 25 000 euros, et qui sera suivie par une nouvelle Twingo à vocation « populaire » ; ou encore les futures Volkswagen et Fiat, destinées, elles aussi, à M. Tout-le-Monde, pourraient soutenir le marché de l'électrique en abaissant la barrière du prix. Même Tesla prépare pour 2025 un modèle à large diffusion.

Alors que le maillage des bornes de recharge sur la voie publique (près de 130 000, selon l'Avere) relative de facto la problématique de l'autonomie des véhicules, la

course à la voiture électrique moins chère pourrait aussi faire le miel des marques chinoises. Celles-ci comptent sur l'Europe, entre autres, pour écouler leur production entravée par les sautes d'humeur de leur marché intérieur. BYD, qui, jusqu'à présent, vendait très peu hors de ses frontières, a exporté plus de 15 % de sa production au cours du premier trimestre 2024, soit près de 100 000 véhicules.

Objectif menacé

Si l'on se réfère au plan produit de la marque de Shenzhen, mais aussi à ceux de ses homologues MG, Geely, Nio ou Leapmotor, les marques chinoises vont, dans les prochaines années, étoffer leur catalogue, avec des modèles relativement abordables. Inovev prévoit qu'en 2030 ces constructeurs représenteront de 7 % à 8 % du marché automobile européen, dont de 18 % à 20 % des ventes de modèles électriques. « Face à l'arrivée de ces voitures accessibles et technologiquement évoluées, s'en remettre à la taxation des importations ne sera pas suffisant », prévient Jamel Taganza.

Reste que la dégradation des ventes pourrait menacer l'objectif fixé par l'Union européenne de réduire les émissions de CO₂ des constructeurs en 2025 et d'éliminer les moteurs à combustion en 2035. La fédération allemande des constructeurs automobiles internationaux assure néanmoins que les discussions qui se tiennent actuellement sur une éventuelle fin de cet objectif sont « contre-productives ».

Judi 4 avril, le ministre allemand des transports, Volker Wissing, a affirmé qu'il souhaitait conserver la cible fixée par le gouvernement : voir circuler 15 millions de voitures électriques sur les routes du pays d'ici à 2030, soit dix fois plus qu'aujourd'hui. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

LES CHIFFRES

12 %

C'est la part de marché des voitures électriques en Europe en février 2024, contre 14,6 % sur toute l'année 2023, selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Les hybrides représentent désormais 28,9 % du marché et talonnent de plus en plus les voitures à essence (35,5 %).

- 5,1 %

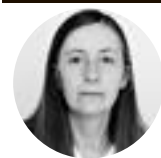
C'est la baisse des ventes de voitures diesel en février sur le Vieux Continent. Elles représentent 12,9 % du marché, d'après l'ACEA.

4 000

C'est, en euros, le montant du bonus écologique pour les particuliers en France. Il a été raboté mi-février et ne concerne pas les modèles fabriqués hors d'Europe.

130 000

C'est le nombre de bornes de recharge dans l'Hexagone.



MATIÈRES PREMIÈRES

PAR LAURENCE GIRARD

L'or et l'argent en forme olympique

Sportifs, décrochez l'or et les records ! Dans la dernière ligne droite avant les Jeux olympiques de Paris (26 juillet-11 août), la pression s'accroît sur les épaules des athlètes. Pour les galvaniser, le modèle des médailles leur a déjà été dévoilé, de même que l'écrin griffé qui va les accompagner. Il ne reste plus qu'à les gagner.

Jamais ces trophées n'auront été si convoités. Et pour cause : même si leur poids symbolique reste immuable, leur valeur ne cesse de gonfler. Porté par le souffle brûlant de la spéculation, le marché de l'or s'est en effet enflammé ces derniers mois. A l'image des champions qu'il va bientôt récompenser, le métal jaune vole de record en record.

Folle échappée

Déjà, le 4 décembre 2023, l'once de 31 grammes franchissait en séance les 2135 dollars (1986 euros), un niveau historique. Il pulvérisait alors son plus haut niveau, atteint en août 2020, en pleine crise due au Covid-19. Cependant, après avoir repris un temps son élan, il est reparti de plus belle. Depuis début mars, le métal précieux ne cesse de briller sous le feu des projecteurs médiatiques, braqués sur chaque étape de son irrésistible ascension.

Le 6 mars, il atteignait un nouveau sommet, à 2142 dollars l'once. Une marque vite effa-

cée des registres puisque, à l'arrivée du printemps, il passait le pic des 2200 dollars, culminait à 2265 dollars le 1^{er} avril et piquait une tête au-dessus des 2300 dollars à l'ouverture, jeudi 4 avril, avant de se replier légèrement.

Dans cette folle échappée de l'or, l'argent n'est pas hors course. Logiquement moins performant que son rival, il avance à petites foulées et s'est négocié, début avril, à près de 26 dollars l'once. Il renoue ainsi avec des niveaux qu'il n'avait pas connus depuis deux ans. L'or et l'argent en forme olympique.

Cette flambée des cours des métaux précieux est régulièrement alimentée par les propos de Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale américaine. Il laisse entendre, depuis décembre 2023, qu'une baisse des taux d'intérêt pourrait être envisageable. Quand et à quel rythme ? Les investisseurs sortent à chaque fois leur boule de cristal.

Mercredi 3 avril, M. Powell a lâché un nouvel indice : cela pourrait se produire « à un moment donné [en 2024] ». Cette perspective de recul des taux pour donner un coup de fouet à l'économie fait chuter le billet vert et propulse l'or au firmament. Le métal jaune profite aussi de l'appétit des banques centrales, en particulier chinoise et indienne, qui en achètent à tour de bras. Les coffres-forts regorgent d'or. ■

AGROALIMENTAIRE
Excédent record de l'Union européenne en 2023

L'UE a exporté en 2023 bien plus de produits agroalimentaires (228,6 milliards d'euros) qu'elle n'en a importés, réalisant un excédent record (plus de 70 milliards), a annoncé, vendredi 5 avril, la Commission européenne. - (AFP)

CONJONCTURE
Etats-Unis : le chômage recule en mars

Signe de la bonne santé de l'économie américaine, les créations d'emplois ont largement dépassé les attentes en mars, permettant au taux de chômage de reculer à 3,8%, ce qui pourrait inciter la banque centrale américaine à temporiser encore. - (AFP)

Comment Blablacar a profité des certificats d'économies d'énergie

L'entreprise de covoiturage a engrangé plusieurs dizaines de millions d'euros dans le cadre d'un accord avec TotalEnergies avalisé par l'Etat

Pratique, écologique et depuis peu rentable : Blablacar, qui revendique plus de 20 millions d'inscrits en France, est érigé en modèle de start-up innovante. « Le leader mondial du covoiturage est français : c'est une fierté ! », s'émerveillait Emmanuel Macron en 2022. Pour en arriver là, la start-up a profité d'un discret soutien avalisé par l'Etat, à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros par an, selon les informations du Monde. L'histoire remonte à 2012. La plate-forme, alors baptisée Covoiturage.fr, cherche son modèle économique après six ans d'existence. Une manne inespérée lui est alors proposée par un grand groupe français : Total.

La compagnie, devenue depuis TotalEnergies, doit se conformer à une obligation environnementale imposée par l'Etat à tous les fournisseurs d'énergie. Le pétrolier doit financer chaque année des actions favorisant la sobriété énergétique, dont l'efficacité est mesurée par des certificats d'économies d'énergie (CEE). Ce système de pollueur-payeur l'oblige à rechercher auprès de structures agréées par l'Etat des « gisements » de CEE potentiels (travaux d'isolation, installations de chaudières performantes...). TotalEnergies a une autre idée : pourquoi ne pas financer le développement du covoiturage, alors que les véhicules particuliers ne transportent en moyenne que 1,4 passager sur les courts trajets ?

Le pétrolier propose un deal : à chaque nouvel utilisateur inscrit, Blablacar générera des CEE, qu'il vendra à TotalEnergies pour une somme convenue à l'avance. Ce montage sur mesure est validé par le ministère de l'écologie, mais les contours précis de cette « opération spécifique CEE » sont tenus secrets. Un partenariat entre TotalEnergies et Blablacar est annoncé publiquement. Dès 2012, la plate-forme propose des cartes carburant de 20 euros chez TotalEnergies à ses nouveaux inscrits. En parallèle, le pétrolier verse directement à Blablacar plusieurs dizaines d'euros pour chaque conducteur enregistré. Les CEE deviennent vite un atout pour la start-up en quête de nouveaux utilisateurs et de liquidités, un argument pour attirer des investisseurs et un important avantage sur ses concurrents. « Sans les CEE, Blablacar ne se serait jamais développé aussi loin et aussi fort », observe Lancelot Salomon, PDG d'Ynstant, un concurrent.

« Coup de pouce »

Au départ, Blablacar est en effet la seule entreprise à bénéficier de CEE pour du covoiturage. Ses rivaux Karos et Klaxit n'obtiendront l'équivalent que quelques années plus tard, dans des proportions bien moindres. Ces dispositifs ont permis aux trois entreprises de se partager au moins 250 millions d'euros entre 2012 et 2021, selon les calculs du Monde basés sur la valeur de marché des CEE générés.

Au 1^{er} janvier 2023, un nouveau système entre en vigueur, avec une base de calcul homogène : tous les services de covoiturage de courte ou de longue distance peuvent générer des CEE pour chaque nouvel utilisateur. Revendus aux énergéticiens, ils font entrer de l'argent frais dans les caisses des entreprises. Environ 5 % des CEE émis en 2023 étaient liés au covoiturage. Ce mécanisme a permis de financer la prime « coup de

Le pétrolier doit financer chaque année un certain nombre d'actions favorisant la sobriété énergétique

pouce » de 100 euros pour les nouveaux covoitureurs annoncée par le gouvernement fin 2022. Mais ce que les usagers ne voient pas, c'est que les plates-formes conservent une marge importante sur ces opérations : plus de 100 euros après le premier covoiturage et le double quand un utilisateur atteint un certain nombre de trajets.

Selon nos calculs, environ 170 millions d'euros de CEE ont été distribués en 2023 aux plates-formes de covoiturage, qui n'en ont reversé que 45 millions à leurs utilisateurs sous forme de primes. Le gouvernement n'a jamais communiqué sur ce soutien massif aux entreprises, qualifié par M. Salomon de « poule aux œufs d'or du secteur ». TotalEnergies confirme avoir versé des primes à près de 500 000 conducteurs en 2023. Mais Blablacar a refusé de communiquer le revenu dégagé par les CEE, et ne publie pas ses comptes, bien que la loi le lui impose. L'entreprise assure cependant que ces opérations CEE sont « ancrées dans la réalité du marché » et qu'elle reverse une partie de la somme pour faire des investissements pour développer le covoiturage.

La plate-forme étant en quasi-monopole sur les trajets longs et leader sur la courte distance,

on peut estimer qu'elle a capté au moins 100 millions d'euros en 2023. Un chiffre substantiel pour une entreprise qui revendique 253 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Sollicité, le cabinet du ministre de l'économie se félicite du succès de ce dispositif pour développer le covoiturage. Selon Bercy, les trajets de courte distance réalisés sur les plates-formes ont bondi de 70 % entre 2023 et 2024. Mais est-ce pour autant un gage de réduction des gaz à effet de serre ?

Alors que les CEE sont censés mesurer les économies d'énergie dégagées par chaque action, l'Etat a très largement surestimé celles du covoiturage. Le calcul repose sur l'hypothèse que chaque nouvel inscrit effectuera 225 trajets par an pendant les cinq prochaines années. Or plus de la moitié ont profité de l'effet d'aubaine de la prime, en faisant moins de dix trajets en 2023, selon le ministère de l'écologie. Malgré ce constat, le gouvernement a prolongé le dispositif en 2024.

De nombreux spécialistes des transports doutent de l'efficacité de concentrer les efforts financiers sur le développement des plates-formes. « On se casse les dents sur le sujet depuis des années : malgré les plates-formes, le nombre d'usagers par véhicule n'augmente pas et le trafic automobile ne diminue pas », constate Nacima Baron, géographe à l'université Gustave-Eiffel. Selon elle, le changement des habitudes ne repose pas tant sur des services numériques que sur des dynamiques sociales. Le lobbying de Blablacar semble l'avoir emporté sur ces considérations. ■

ADRIEN SÉNÉCAT
ET MAXIME VAUDANO

Trois cabinets de conseil aux actionnaires critiquent la rémunération de Carlos Tavares

Des cabinets recommandent de voter contre la politique de rémunération du directeur général de Stellantis, lors de l'assemblée générale du 16 avril. Le président, John Elkann, est aussi visé

ISS (International Shareholder Services), Proxinvest et Glass Lewis, trois des cabinets les plus écoutés par les fonds d'investissement avant de voter en assemblée générale (AG), épinglent la rémunération de Carlos Tavares, le directeur général de Stellantis.

ISS a envoyé le 25 mars aux actionnaires du groupe ses recommandations pour l'AG du 16 avril au cours de laquelle ils devront approuver – ou pas – la rémunération de M. Tavares au titre de l'année 2023. Les experts préconisent de voter contre, tout en reconnaissant les efforts de transparence de l'entreprise, l'écoute dont elle fait preuve et ses très bons résultats. « La rémunération est excessive même dans ce contexte », conclut ISS, dans la note que Le Monde a consultée. Un « excès » qui ne concerne pas seulement Carlos Tavares, directeur général. ISS épingle aussi les avantages octroyés à John Elkann, le président du groupe, dont l'utilisation d'un avion privé.

Selon le document de référence de Stellantis, publié le 23 février, la rémunération de Carlos Tavares s'élève pour 2023 à 36,5 millions d'euros, en incluant les éléments différés, contre 23,5 millions d'euros en 2022. ISS, avec une méthodologie qu'il applique à toutes les entreprises, l'évalue à 42 mil-

lions d'euros pour 2023, après 17,5 millions en 2022. Au-delà de ces chiffres que l'on peine à appréhender tant ils sont élevés, le cabinet donne surtout des indications relatives. En 2022, cette rémunération représentait 0,10 % du bénéfice net du groupe, et en 2023, 0,23 %. Stellantis a le deuxième résultat le plus élevé du CAC 40, après celui de TotalEnergies.

ISS compare le salaire de M. Tavares avec celui de dirigeants de grands groupes comme Mercedes Benz, Volkswagen, Renault ou Volvo, mais aussi Airbus, Arcelor-Mittal, Siemens, Thyssenkrupp, ou les pétroliers TotalEnergies et ENI. ISS estime que le patron de Stellantis gagne 6,77 fois plus que le salaire médian de ses pairs. Ce montant de 42 millions, écrit donc ISS, « semble excessif par rapport aux pairs sélectionnés par

ISS et aux normes européennes et est considéré comme élevé même par rapport aux pairs américains sélectionnés par l'entreprise elle-même ». Stellantis préfère, en effet, comparer le salaire de son directeur général à celui de dirigeants de groupes comme Ford, General Motors ou Exxon, plus de la moitié des bénéficiaires du constructeur étant réalisés aux Etats-Unis.

Licenciement d'employés

Le cabinet ISS pointe aussi « la générosité des avantages accordés au président exécutif (utilisation personnelle d'un avion) et au directeur général (péréquation fiscale et cotisations de retraite de 1,9 million d'euros) ». Carlos Tavares perçoit en effet plus de 600 000 euros pour compenser fiscalement le fait qu'il soit salarié en France et aux Pays-Bas, mais le rapport annuel de Stellantis ne détaille pas davantage ce point. Quant à John Elkann, ses dépenses de transport atteignent 430 760 euros, selon le rapport annuel de Stellantis et sa rémunération totale, 4,8 millions d'euros. Il est le petit-fils de Giovanni Agnelli, lui-même petit-fils du fondateur de Fiat. La holding des Agnelli, Exor, détient 14,2 % de Stellantis, devant la famille Peugeot (7 %) et l'Etat France via Bpifrance (6 %). ISS note, au passage,

que si John Elkann est le président en titre, c'est Henri de Castries, administrateur senior, qui occupe effectivement ce rôle dans le conseil d'administration.

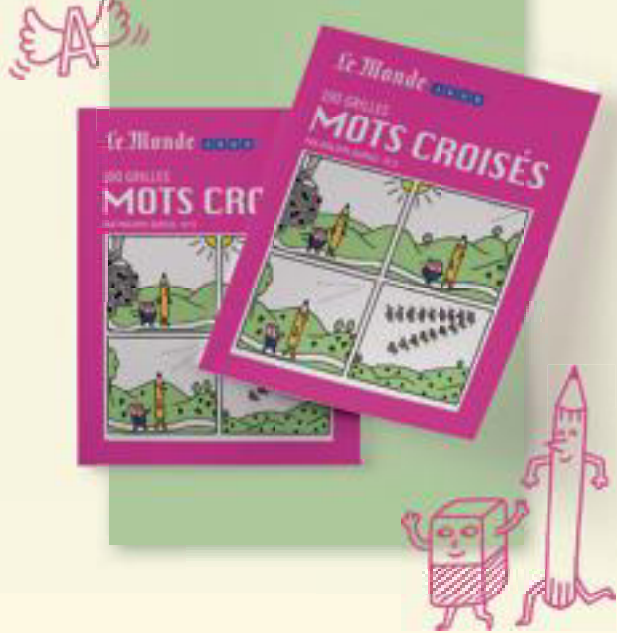
Une autre grande agence de conseil aux investisseurs, l'américaine Glass Lewis, estime aussi ne pas pouvoir soutenir cette résolution. Avec un argument supplémentaire : « Les actionnaires doivent avoir conscience que l'entreprise a engagé le licenciement de milliers d'employés à Detroit [Michigan] et Toledo [Ohio] » en 2023 et que le décalage entre la politique de rémunération et cette réalité pourrait « créer un risque réputationnel potentiel ».

Quant à Proxinvest, l'agence française filiale de Glass Lewis, elle a fait une recommandation négative. Mais sans se faire d'illusions : Stellantis étant une société de droit néerlandais, ce suffrage n'est que consultatif. Il y a deux ans, pour la rémunération de 2021, une majorité d'actionnaires avait voté contre la politique de rémunération qui avait malgré tout été appliquée. L'année suivante, en 2022, les émoluments de Carlos Tavares, plus transparents et dépendants d'objectifs plus clairs, avaient été revus à la baisse. ISS avait alors recommandé un vote positif. ■

SOPHIE FAY

Le Monde

À la croisée des mots



Pour les passionnés de mots croisés, Le Monde a réuni 100 grilles de Philippe Dupuis. Amusez-vous de ses définitions espiègles et de ses astuces lexicales.

Chez votre marchand de journaux et sur lemond.fr/boutique - 7,50 € - 120 pages.



TAICHUNG (TAÏWAN) - envoyée spéciale

Vous avez vu ? La tour Giant a la même forme que Taïwan. » Au pied du siège social du numéro un mondial du vélo, à Taichung, Sherry Tsou, qui travaille pour le Musée du cycle, montre le sommet du bâtiment. Elle salue le travail de l'architecte star Joshua Jih Pan et le symbole : l'île n'a pas seulement donné naissance à TSMC, le géant mondial de l'industrie des semi-conducteurs, ces puces sans lesquelles nos téléphones portables, nos ordinateurs ou nos voitures ne fonctionneraient pas. Elle abrite aussi les numéros un et deux mondiaux du vélo, Giant et Merida (connu en Europe sous la marque Centurion). Et, derrière eux, une myriade de fournisseurs, eux aussi leaders de leur spécialité : chaîne, selle, éclairage, freins, dérailleurs, batteries...

Depuis un demi-siècle, dans une relative discrétion, Taïwan s'est imposée comme l'île du vélo, parvenant au fil des ans à s'adapter à la concurrence des pays à plus bas coût, contrairement à l'Europe ou aux États-Unis qui ont laissé filer leur industrie du cycle. Au total, ce sont neuf cents entreprises, beaucoup de PME familiales, qui se partagent la chaîne de valeur du secteur, emploient plus de 32 000 personnes et envoient des pièces dans le monde entier. Elles sont regroupées autour de Taichung, deuxième ville du pays avec plus de 2,8 millions d'habitants, au centre-ouest de l'île.

CHOC PÉTROLIER

La moitié des fournisseurs sont concentrés au sud de la métropole, à Changhua, autour de Merida. L'autre moitié est au nord, près de l'usine historique de Giant. En 1992, Decathlon s'est installé à équidistance entre ces deux pôles, au cœur de l'écosystème, pour devenir à son tour un centre d'excellence du vélo. L'entreprise française est aujourd'hui l'un des plus gros clients des industriels taïwanais, mais pas seulement : Jean-François Guislain, qui dirige Decathlon à Taichung, règne sur dix-neuf magasins, en plus du bureau de production.

Le vélo n'est pourtant pas une invention taïwanaise, ni même une tradition. Le Musée du cycle créé par Yang Liu, aussi appelé King Liu, le fondateur de Giant, rend à César ce qui est à César : les deux-roues les plus anciens qui y sont exposés sont européens. On y voit par exemple la draisienne, vélo sans pédales conçu en 1817 par le baron allemand Karl Drais von Sauerbronn. Le parcours se poursuit avec un vélo de facteur venant du Japon. « Dans les années 1960, on importait encore les bicyclettes de ce pays », explique M^{me} Tsou.

L'industrie s'est développée au cours de la décennie suivante et s'est vite tournée vers l'export. En 1972, King Liu a fondé le groupe Giant, et Ike Tseng, son concurrent, a créé Merida. Au bon moment : après le choc pétrolier de 1973, le marché a décollé. « Il a connu un pic en 1986-1987, avec plus de 10 millions de vélos produits par an à Taïwan », rappelle Yu-cheng Cheng, directeur de production chez Decathlon. C'est d'ailleurs à cette période que l'entreprise du nord de la France a dessiné son premier modèle et s'est lancée sur le marché.

Peu à peu, Giant et Merida ont fait monter l'industrie en gamme. Le musée montre le premier vélo Giant réalisé en fibre de carbone. « Un modèle encore très imparfait, qu'il a fallu beaucoup revoir », explique notre guide. Il faudra encore quelques années pour faire une structure d'une seule pièce. Les Taïwanais ne cherchent pas à cacher ces échecs qui, disent-ils, leur permettent d'arriver plus tard à un produit réussi.

Dans les années 1990, le VTT devient le nouveau relais de croissance. Les ventes s'installent autour de 7,5 millions de bicyclettes par an. Un âge d'or remis en cause par l'arrivée de la concurrence de la République populaire de Chine, avec des coûts beaucoup plus bas. Le choc est brutal. Au tout début des années 2000, les ventes taïwanaises passent sous les 5 millions.

Dès 2003, les patrons de Giant et Merida décident de fédérer autour d'eux une dizaine d'entreprises, puis une vingtaine, dans ce qu'ils appellent la « A-Team » : l'équipe A. Les concurrents

oublient leurs rivalités et décident de travailler ensemble pour monter en gamme plus vite, en s'appuyant sur l'innovation. Dans la A-Team, on trouve Velo, le numéro un mondial de la selle, KMC, 80 % de part de marché pour les chaînes dans le monde, Wellgo, qui fait les pédales, Maxxis, le fournisseur de pneus, Tektro, le grand concurrent du japonais Shimano pour les freins, ou SRAM, spécialiste américain des dérailleurs, très implanté dans l'île...

« La chaîne de valeur du vélo a été divisée en une série de composants. Chaque entreprise se spécialise sur une petite partie et doit exceller dans sa compétence : progresser, innover », explique Gary Chien, le fondateur de Dosun (une société de 350 salariés, spécialisée dans l'éclairage), qui travaille avec sa fille Clara. Leur groupe, initialement spécialisé dans les circuits imprimés, conçoit aussi des vélos électriques. En France, Dosun est l'un des fournisseurs des vélos Moustache.

SALARIÉS IMMIGRÉS

Dans son bureau de Changhua, Leo Chen, l'un des trois fondateurs de Tektro (freins et dérailleurs), se souvient que la A-Team, dont il faisait partie, a suscité l'émergence de la « M-Team », son équivalent chez les fabricants de machines-outils. Eux aussi devaient se muscler et se fédérer pour aider les industriels locaux à répondre par l'automatisation à la concurrence du low cost de Chine populaire. Dans l'un des six bâtiments où Tektro fabrique ses freins de vélo, qui partent dans le monde entier, on voit les étapes successives de cette robotisation.

Decathlon, installé dans le pays depuis 1992, est aujourd'hui l'un des plus gros clients des industriels taïwanais

Un seul frein compte plus de cinquante pièces, qu'il faut usiner avant de les assembler : « Nous produisons 80 % des composants, notamment les plaquettes. C'est important pour être certain de leur qualité », explique Gary Chang, directeur industriel chez Tektro. Il nous montre un ensemble hexagonal de six machines, protégé par des vitres. Des petites pièces métalliques arrivent sur un convoyeur, sont soulevées par un robot, puis transférées d'une machine à l'autre automatiquement, pour en sortir trouées, polies, contrôlées au laser, prêtes à être assemblées, sans qu'aucune intervention humaine ne soit nécessaire.

Derrière cette machine dernier cri, on voit les anciennes générations, qui fonctionnent encore avec des opérateurs et un contrôle qualité manuel. L'entreprise investit sans cesse pour produire toujours plus vite. « Je viens presque chaque mois, et chaque mois, je constate des changements, des parties de l'usine que je ne reconnais pas », constate Joanne Hu, directrice de production chez Decathlon Taïwan. « Decathlon est notre premier client, mais repré-

sente moins de 10 % de notre chiffre d'affaires », précise M. Chen. Avoir une clientèle mondiale et très diversifiée fait partie du modèle, qui recherche les économies d'échelle. Tektro fonctionne avec 700 salariés, dont 28 ingénieurs en recherche et développement, à Changhua. Le groupe a deux usines en Chine, qui produisent surtout pour le marché local. 70 % de la production est faite à Taïwan, où la main-d'œuvre est rare. Sur les machines, les instructions sont écrites en thaï et en vietnamien : l'entreprise a obtenu l'autorisation de faire appel à 150 salariés immigrés.

MOBILITÉ PLUS INDIVIDUELLE

La montée en gamme passe aussi par le marketing et le sponsoring. Giant s'est lancé dans le VTT d'abord, puis a associé son nom à l'équipe cycliste Rabobank. Tektro, qui a un déficit de notoriété par rapport à Shimano, a créé une marque sportive et haut de gamme, TRP, et s'est associé au vététiste américain Aaron Gwin, cinq fois champion du monde de descente. Depuis 2015, l'ensemble de l'industrie surfe surtout sur la vague des vélos à assistance électrique. Elle compte en vendre autant que des vélos classiques dès 2027.

Ce pari du haut de gamme et de l'électrique a fonctionné. Depuis 2017, la production de vélos taïwanais est tombée sous le seuil de 2,5 millions d'unités, mais cette baisse est plus que compensée par la montée en valeur des cycles, et aussi des pièces détachées. Taïwan, qui produisait moins de 1 milliard de dollars de composants (930 millions d'euros) en 2003, 4 milliards de dollars

en 2018, est passé à plus de 6 milliards de dollars en 2022.

Les grands pays s'efforcent de relocaliser leur production, mais c'est surtout l'assemblage que l'on exécute en Europe ou aux États-Unis. Decathlon, qui a vendu 4 millions d'unités dans le monde en 2022 (sur un marché mondial de 120 millions), a des usines en France (dans le Nord), au Portugal et en Roumanie. Le Français a également vendu 267 000 vélos électriques, équipés pour la plupart avec des batteries taïwanaises Simplo. Giant a des capacités d'assemblage en Europe, aux Pays-Bas et en Hongrie, avec une immense usine.

Face à l'envie d'une mobilité plus individuelle et moins polluante, surtout après la pandémie de Covid-19, les ventes ont connu une nouvelle accélération avec un allongement des délais pour avoir le vélo de ses rêves. Mais sur ce marché décidément cyclique, elles ont baissé de 30 % en 2023, laissant les fabricants avec une montagne de stock sur les bras. La situation inquiète l'industrie taïwanaise, qui table sur le développement de la mobilité active pour se relancer.

Vicky Yang, la fille du fondateur de Giant, qui est aujourd'hui dirigé par sa cousine Bonnie Tu, investit toute son énergie dans le développement du vélo en libre-service. Elle veut amener toujours plus de piétons ou d'automobilistes à cette pratique. Elle est à la tête de YouBike, le modèle de vélopartage taïwanais, simple et efficace, déjà présent dans 11 villes de l'île, bientôt 12. Elle propose ce matériel et un mode d'emploi très politique pour une mise en route réussie dans toutes les villes du monde - « elles ont toutes soit un système soit le projet d'en avoir un bientôt », se félicite-t-elle. Elle ne se lasse pas de faire la démonstration de son vélo électrique orange, léger, avec un petit bouton qui permet en un clic, sans forcer, d'ajuster la selle, conçue par Velo pour ne pas rester mouillée après une averse, comme l'a exigé la patronne. Sur ces bicyclettes YouBike, on retrouve le système de changement de vitesses des Vélib' parisiens. Aucun vélo n'échappe aux pièces made in Taïwan. ■

SOPHIE FAY



Le cycliste sur piste taïwanais Po-Hung Wu présente le vélo Merida de quatrième génération Reacto, à Taipei, le 14 août 2020. GENE WANG/GETTY IMAGES

PLEIN CADRE

Taïwan, épice de la planète vélo

Si les usines de semi-conducteurs de TSMC sont omniprésentes sur cette île de l'Asie du Sud-Est, les géants du cycle, Giant et Merida, et leurs sous-traitants en sont le deuxième poumon économique



•• Le vrai prix ••
des bonnes choses

VOTRE CARTE CHAUFFE ? PAS CHEZ LIDL.

**Lidl est
le moins cher.
Et les prix sont
les mêmes partout
en France.**

Prix relevés le 29 février 2024 sur 3149 sites internet drive des enseignes E. Leclerc, Intermarché, U et Carrefour et en supermarché pour Lidl. Retrouvez notre méthodologie et la liste des drives comparés sur lidlestmoinscher.fr.



< **17,9 %**
**+ CHER
QUE LIDL**

Prix moyens
comparés sur
396 produits



< **12,9 %**
**+ CHER
QUE LIDL**

Prix moyens
comparés sur
312 produits



< **11,2 %**
**+ CHER
QUE LIDL**

Prix moyens
comparés sur
410 produits



< **4,5 %**
**+ CHER
QUE LIDL**

Prix moyens
comparés sur
427 produits



E.Leclerc 

	TTC	TVA
>> EPICERIE		
CHAMPIGNONS PARIS NOTRE JARDIN 230G	1,54	2
HARICOTS VERTS NOTRE JARDIN EXT 440G	1,19	2
PÂTES MACARONI TURINI 500G	0,79	2
6 WRAPS DE BLÉ NATURE 370G	2,19	2
HUILE TOURNESOL RUSTICA 1L	2,12	2
GOURDE DOUCEUR POMME POIRE 4X90G	1,35	2
SUCRE TABLIER BLANC EN MORCEAUX 1KG	1,99	2
>> LIQUIDES		
PUR JUS D'ANANAS JAFADEN BRIQUE 1L	1,90	2
BIÈRE FALSBOURG 4.2% 24X25CL'	8,67	2
>> BOUCHERIE - CHARCUTERIE		
LARDONS SUPÉRIEURS FUMÉS 2X100G	1,85	2
CHIPOLATAS FÉRIAL X6 330G	3,51	2
VIANDE BOVINE HACHÉE 15%MG 500GR	6,51	2
JAMBON SUPÉRIEUR SANS NIT X4 140G	2,26	2
PAVÉ MARINÉ X2 240G	4,70	2
>> CRÈMERIE		
FROMAGE FONDU EMMENTAL X 10	1,22	2
CRÈME FRAÎCHE LÉGÈRE 15% MG 50CL	1,53	2
FROMAGE BLEU LAIT PASTE 31% MG 250G	2,22	2
BEURRE EXTRA FIN DOUX 82%MG 250G	2,30	2
PÂTE BRISÉE AU BEURRE 230G	1,24	2
FROMAGE BLANC NATURE 3.1% MG 1KG	1,91	2
YAOURTS SUCRÉS NATURE 16 X 125G	2,74	2
CRÈME DESSERT VANILLE 4 X 125G	0,89	2
MOZZARELLA LES CROISÉS 18% MG 125G	0,99	2
>> SURGELES		
FRITES POM'LISSE 2.5 KG	4,46	2
PANÉ COLIN D'ALASKA MSC 15BÂT 450G	2,33	2
>> FRAIS		
PÂTE À PIZZA TABLIER BLANC 260G	1,12	2

Total 26 articles

63,52

LIDL

Articles	P.U.EUR	Qté	EUR
Champignons De Paris 1 ^{er} 230g	1,16	x1	1,16
Haricots Verts Extra Fins 440g	1,16	x1	1,16
Frites Friteuse Class. 2,5kg	3,67	x1	3,67
Fromage Fondu Pour Croque 200g	1,12	x1	1,12
Crème Fraîche Légère 15% 500g	1,21	x1	1,21
Lardons Fumés Au Bois De H 200g	1,85	x1	1,85
Fromage Bleu 250g	2,22	x1	2,22
Chipolatas 330g	3,49	x1	3,49
Macaroni 500g	0,79	x1	0,79
Pur Jus D'ananas 1L	1,89	x1	1,89
Tortilla Wraps 370g	1,95	x1	1,95
Beurre Doux Extra-Fin 250g	2,30	x1	2,30
Batônnetts De Colin d'Alaska 450g	2,32	x1	2,32
Pâte Brisée Roulée Pur Beurre 230g	1,24	x1	1,24
Fromage Blanc Nature 20% MG	1,72	x1	1,72
Yaourt Nature Sucré Au Sucre 2kg	2,74	x1	2,74
Pâte À Pizza 260g	1,11	x1	1,11
Viande Boeuf Hachée 15% MG 500g	6,45	x1	6,45
Jambon Supérieur sans nit. 4T	2,25	x1	2,25
Perlembourg Pils 4.2% x6'	8,58	x1	8,58
Crème Dessert Vanille 500g	0,77	x1	0,77
Mozzarella 125g	0,81	x1	0,81
Huile De Tournesol 1L	1,79	x1	1,79
Pavés Bœuf Extra Tendres x2 240g	4,68	x1	4,68
Pom&Go Compote En Gourde 360g	1,15	x1	1,15
Sucre En Morceaux 1kg	1,57	x1	1,57
Nombre de lignes : 26			

A payer

59,99

Téléchargez l'application Lidl Plus
et faites le plein d'économies !

**ALORS QUI EST VRAIMENT
LE MOINS CHER ?**

lidlestmoinscher.fr



••• Le vrai prix •••
des bonnes choses

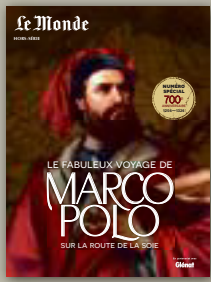
Prix relevés le 29 février 2024 sur 3149 sites internet drives des enseignes E.Leclerc, et en supermarché pour Lidl. Retrouvez notre méthodologie et la liste des drives comparés sur lidlestmoinscher.fr

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ.

M en vente
Le Monde actuellement

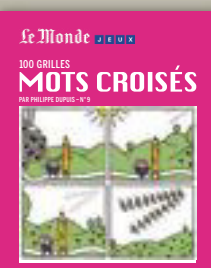
En kiosque



Hors-série



Hors-série



Magazine



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Collection

CHEFS-D'ŒUVRE
EN MINIATURE

COLLECTION DES ÉCRIVAINS DE LA LITTÉRATURE EN VERSION INTÉGRALE



Dès mercredi 3 avril,
le volume n°9
EUGÈNE GRANDET

Nos services

Lecteurs

Abonnements

Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS
DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.sourcfuture.fr

Le Monde
Le Carnet

**Vous pouvez nous faire
parvenir vos textes**

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement
votre numéro de téléphone
et votre éventuel numéro
d'abonné ou de membre
de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

**L'équipe du Carnet
reviendra vers vous
dans les meilleurs délais
pour vous confirmer
la parution.**

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Paris.

Sophie Guilbot-Christaki,
Françoise et Jean-Paul Malburet,
ses enfants,
Gabriel, Soline, Louise, Célien et
Nicolas,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Odile BENOÎT-GUILBOT,
sociologue,

survenu le 1^{er} avril 2024, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie civile aura lieu
le mardi 9 avril, à 13 heures, au
crématorium du cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes, mais des
dons à la Maison médicale Jeanne
Garnier ou à la recherche contre le
cancer.

familleguilbot@laposte.net

Bruno Cotte,
président,
Bernard Stirn,
secrétaire perpétuel
Et les membres de l'Académie des
sciences morales et politiques,

ont la tristesse de faire part de la
disparition de leur confrère,

Bernard BOURGEOIS,
membre de l'Institut,

survenue le 26 mars 2024.

Les obsèques ont eu lieu le mardi
2 avril, à Varenne-Saint-Sauveur
(Saône-et-Loire), dans la stricte
intimité familiale.

Paris. Bordeaux.

Christiane Colcombet,
son épouse,
Jean-François et Marie-Pierre,
Vincent et Elisabeth,
Michel-Pierre et Hélène,
ses fils et belles-filles,
André-Amaury et Carolina, Louis-
Victor, Pierre-Arnaud, Paul, Jean-Alic,
Martin et Arthur,
ses petits-enfants,
Elena,
son arrière-petite-fille,

ont la profonde tristesse de faire part
du décès de

Louis COLCOMBET,
né le 19 avril 1932,
École Centrale de Paris 56,
ancien président
de l'Union régionale
des ingénieurs d'Aquitaine,
ancien président du CNAM
d'Aquitaine,
ancien président de chambre
du tribunal de commerce
de Bordeaux,

ce lundi de Pâques 2024, dans sa
quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée
ce samedi 6 avril, à 15 heures, en
l'église Saint-Gilles de Saint-Bonnet-
de-Cray (Saône-et-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paris.

M^{me} Reetah Coppolani,
son épouse,
Pierre-François et Ariane,
son fils et sa belle-fille,
Clément, Augustin et Estelle,
ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part
du décès de

M. Charles COPPOLANI,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'École nationale
d'administration,
ancien président
de l'Autorité de régulation
des jeux en ligne,

survenu le 1^{er} avril 2024.

Une cérémonie aura lieu ce 8 avril,
à 10 heures, en la salle Mauméjean,
au crématorium du cimetière du
Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes. Elles
peuvent être remplacées par un don
au profit de l'équipe de recherche du
professeur Bruno Crestani, à l'hôpital
Bichat, Paris 18^e.

Une messe sera célébrée
ultérieurement en l'église de Zilia,
en Balagne (Corse).

Libourne, Arcachon (Gironde).

M. Philippe Bobet (f),
M^{me} Delphine Bobet,
sa fille,
M. et M^{me} Arnaud Bobet,
son fils et sa belle-fille,
Marjorie et François, Timothée,
Arthur et Amandine,
ses petits-enfants,
Léopold, Capucine et Hortense,
ses arrière-petits-enfants,
M. Jacques Bénier,

ont la tristesse de faire part du rappel
à Dieu de

Réjane CORBIÈRE,

le 30 mars 2024, à l'âge de quatre-
vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse a été
célébrée le jeudi 4 avril, à 10 h 30,
en la chapelle de l'hôpital Robert
Boulin de Libourne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

www.pompes-funebres-flambeau.fr

Nous avons le regret d'annoncer le
décès de

Gérard DESANGES,
écrivain et historien respecté,

survenu à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Sa disparition marque la perte d'un
esprit exceptionnel, dont l'héritage de
bienveillance, d'humour et de passion
pour les arts et la littérature restera
gravé dans nos mémoires.

Ses enfants,
Ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean GAUTHERON,
diplômé
de l'École Centrale de Paris,
promotion 1953,
ingénieur EDF
équipement hydraulique,
ancien chef
de la filière hydraulique,
ancien contrôleur général adjoint
d'Électricité de France
membre du Comité international
des grands barrages,
membre du Comité de règlement
des différends d'Eurotunnel,

survenu le 19 mars 2024,
dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu le 26 mars,
à Guillestre (Hautes-Alpes), dans
l'intimité familiale.

Jacqueline de Bièvre,
sa sœur,
Jacques et Sophie,
son neveu et sa nièce
Ainsi que toute la famille,

font part du décès de

Jacques GUILLONNEAU,
« Guillaume »,

survenu le 14 mars 2024, dans sa
quatre-vingt-onzième année.

Un dernier hommage lui a été
rendu le jeudi 21 mars, au cimetière
du Montparnasse, Paris 14^e, dans la
plus stricte intimité.

Il a été inhumé aux côtés de

Lise.

« Ta poitrine sur ma poitrine,
Mêlant nos voix,
Lents, nous gagnerions la ravine,
Puis les grands bois !... »
Arthur Rimbaud.

Laurent et Christel Landete,
Pierre Landete,
ses enfants,

Baptiste, Marie, Benoît,
Gabriel et Amélie, Jean, Thérèse,
ses petits-enfants,

Olivia, Pio,
ses arrière-petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

M. André Gabriel LANDETE,

le dimanche 31 mars 2024, dans sa
quatre-vingt-seizième année.

La messe d'obsèques sera célébrée
ce lundi 8 avril, à 10 h 30, en l'église
Saint-Pierre de Cadaujac (Gironde),
suivie de l'inhumation au cimetière
Saint-Martin de Villeneuve-d'Ornon.

Paris 6^e.

Martine Bellier, Christian Saulpic
et Martine Condevaux, Corinne
Saulpic, Olivier et Juliette Saulpic,
ses enfants et leurs conjoints,

Bruno et Soline, Claire et François,
Cécile et Benoît, Michaël et Olivia,
Sébastien et Bérengère, Yannick et
Vanessa, Solenne et Gilles, Quiterie
et Jean-Michel, Antoine et Elodie,
Mathilde et Frank, David, Capucine,
Basile,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Ses vingt arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Roger SAULPIC,

survenu le 30 mars 2024, à Paris,
dans sa quatre-vingt-dix-neuvième
année.

La cérémonie religieuse sera
célébrée ce 8 avril, à 14 h 15, en l'église
Saint-Sulpice, Paris 6^e, suivie de
l'inhumation au cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e.

Paris.

M^{me} Anne Laure Sellier,
sa fille,

M. Gonçalo Pacheco de Almeida,
son gendre,

M^{mes} Charlotte et Chloé Sellier
Pacheco de Almeida,
ses petites-filles,

Ses collègues
Et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe SELLIER,

né le 8 novembre 1931,
professeur émérite
à Sorbonne Université,

survenu le 3 avril 2024, à Paris, à l'âge
de quatre-vingt-douze ans, muni des
sacrements de l'Église.

Les obsèques auront lieu le jeudi
11 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-
Etienne-du-Mont, Paris 5^e.

La cérémonie religieuse sera
suivie de l'inhumation au cimetière
de Montmartre, Paris 18^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

Christian Ludovicy,
son époux
Et toute sa famille,

remercient toutes les personnes
qui par leur présence et leurs
témoignages ont pris part à leur
peine lors du décès de

**Françoise
THOUIN-PALAT,**

avocat honoraire aux Conseils.

Anniversaire de décès

Il y a quinze ans, le 7 avril 2009,
à 3 h 30 du matin,

Vedran BURIC

mourait d'un infarctus, chez lui,
au 236, rue de Vaugirard, Paris 15^e.

« Tu m'as apprivoisé. »
Le petit prince, Saint-Exupéry.

Souvenir

Il y a treize ans,

M^{me} Bruno ROGER,
née Martine AUBLET,

disparaissait.

La Fondation Martine Aublet-
Agir pour l'Éducation perpétue
son souvenir.

Communication diverse



Envie d'être utile ? Rejoignez-nous !

Les bénévoles de SOS Amitié
écoutent
par téléphone et/ou par internet
ceux qui souffrent de solitude,
de mal-être et peuvent avoir
des pensées suicidaires.

Nous recherchons des écoutants
bénévoles
sur toute la France.

L'écoute peut sauver des vies
et enrichir la vôtre !
Choix des heures d'écoute,
formation assurée.

En IdF RDV sur
www.sosamitieidf.asso.fr
En région RDV sur
www.sos-amitie.com

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directeur, directeur de la publication
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la
publication, membre du directeur Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction
Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard,
Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevalleret, Alexis
Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi,
Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services
abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs
Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel
Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautheret, Michel
Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux
(cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe
Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganion
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum,
présidente, Gilles Paris, vice-président

vos **dédicaces**
se **signent** dans les pages
du **Carnet du**
Monde

Le Monde
Le Carnet

Pour toute information : carnet@mpublicite.fr - Prix à la ligne : 33,60 € TTC.

Emmanuel Terray

Anthropologue

Anthropologue spécialiste des questions politiques, Emmanuel Terray, mort à Chatou (Yvelines), le 25 mars, à l'âge de 89 ans, restera comme un penseur engagé ayant utilisé les outils du marxisme pour analyser les sociétés africaines. Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), il est l'auteur ou le coauteur de quelque vingt-cinq ouvrages et de près de quatre-vingts articles.

Né à Toulouse le 31 janvier 1935 dans une famille aristocratique, l'adolescent, lecteur de Malraux, s'affranchit très vite des valeurs et des idées de sa classe sociale, à l'égard de laquelle il éprouve « une vive aversion ». Son parcours d'intellectuel et de militant empruntera d'ailleurs toute sa vie la direction diamétralement opposée.

Comme beaucoup de jeunes intellectuels de son époque, il est séduit par les idées du marxisme. Quand il arrive, en 1957, à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm à Paris, il a pour camarade Alain Badiou et comme professeur le philosophe Louis Althusser (1918-1990), dont les cours le passionnent.

Il est reçu à l'agrégation en 1960, mais la perspective de cantonner sa vie à des allers-retours entre salle de cours et bibliothèque ne l'enthousiasme guère. Pas plus que celle de rester dans une France qui, sous ses yeux, brutalise des Algériens à Paris et en torture de l'autre côté de la Méditerranée. Il fait son service militaire à Dakar, où il en profite pour travailler sur le syndicalisme sénégalais.

Ces premières recherches l'orientent vers l'anthropologie, discipline qu'il a découverte à l'Ecole normale lors d'un séminaire du sociologue et ethnologue Georges Balandier (1920-2016), venu recruter de jeunes

chercheurs susceptibles de renforcer son équipe qui travaille sur l'Afrique noire.

En 1964, le normalien prend un poste à l'Ecole des lettres de l'université d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Il y passera quatre ans, assumant un temps les fonctions de doyen, période pendant laquelle il conduit ses premières enquêtes de terrain, en particulier sur l'organisation sociale des Dida, peuple de chasseurs ayant résisté à la colonisation, auxquels il consacre une monographie, avant de se lancer dans un monumental travail d'histoire sur un Etat précolonial, le royaume Abron.

En 1968, le soutien qu'il apporte aux étudiants contestataires d'Abidjan va écourter son projet de recherche. Son poste est supprimé et, persona non grata en Côte d'Ivoire, il retrouve Paris. Il rejoint son ami Etienne Balibar dans la toute nouvelle université de Vincennes, où il enseigne durant quatorze ans, jusqu'à son élection comme directeur d'études à l'EHESS, où il exercera jusqu'à sa retraite.

Victoires contre l'injustice

Ses premiers travaux sont marqués par les idées d'Althusser, notamment par ce « réalisme nouveau qui permettait de prendre en considération tous les aspects de la réalité sociale (...), tout en établissant entre eux des rapports hiérarchiques », explique-t-il.

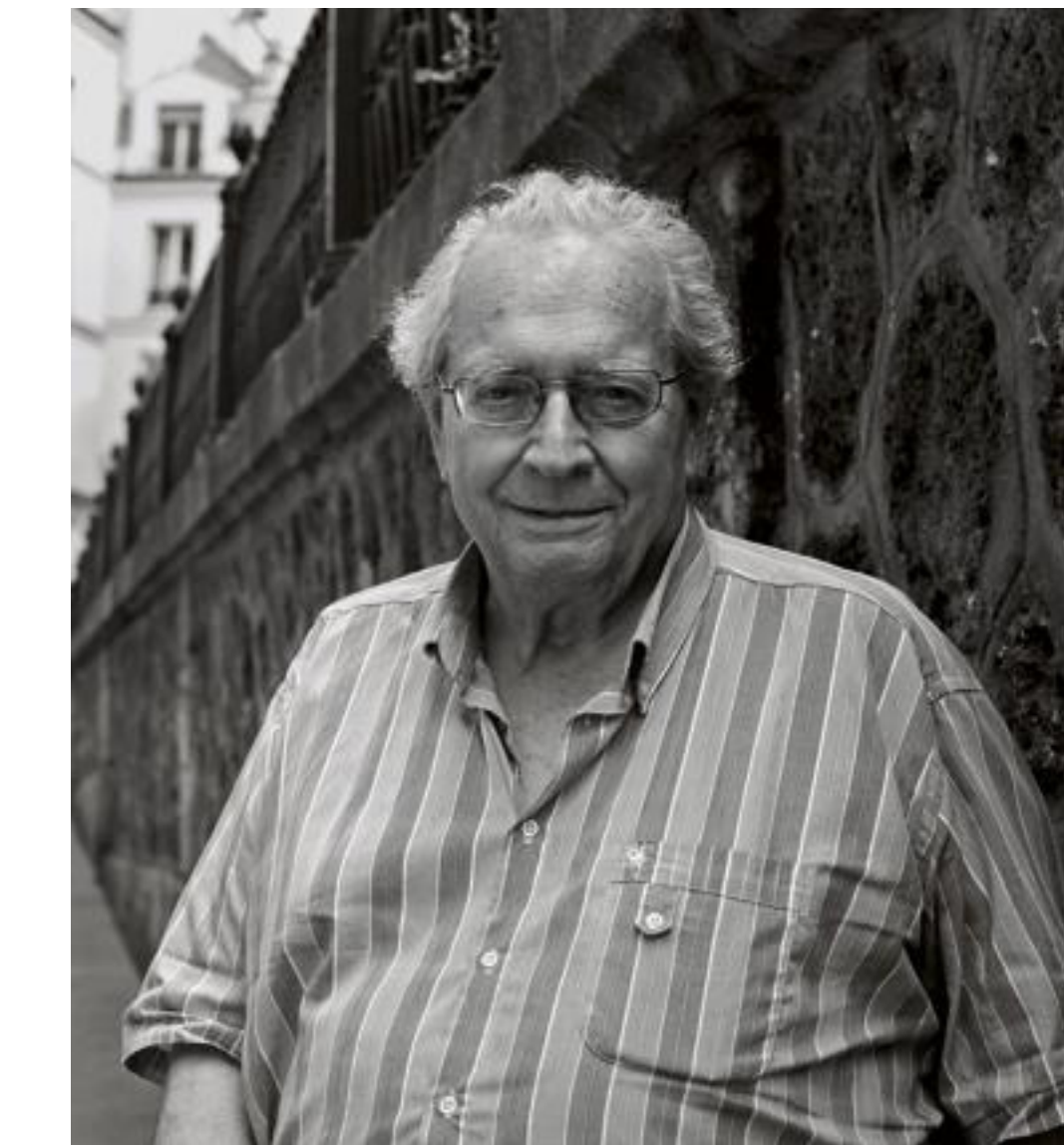
Aussi va-t-il étendre ces notions au domaine de l'anthropologie, en les déclinant notamment dans l'analyse de sociétés ivoiriennes. Il en résulte, en 1969, son ouvrage *Le Marxisme devant les sociétés primitives*, publié chez François Maspero, dans la collection de Louis Althusser. Il y démontre que l'utilisation du matérialisme historique est pertinente à propos de ce que l'on appelait encore les « sociétés primitives ».

Dans sa thèse, soutenue en 1984 (*Une histoire du royaume Abron du Gyaman, des origines à la conquête coloniale*, Karthala, 1995), il démolit l'idée, défendue par l'anthropologue Claude Lévi-Strauss (1908-2009), selon laquelle il y aurait des sociétés « froides », vivant en boucle, comme étrangères à toute évolution. Il montre qu'il y a dans les Etats africains précoloniaux des débats politiques, au sens propre du terme, mettant en scène des coalitions indépendantes des clans et des lignages. En prouvant l'existence d'un mode de production esclavagiste bien avant la colonisation et en analysant l'apparition de l'Etat, il montre que ces sociétés ont toujours eu une histoire.

Après avoir dirigé, de 1984 à 1991, le Centre d'études africaines, Emmanuel Terray quitte Paris pour diriger le Centre Marc-Bloch à Berlin. L'ancien membre fondateur du Parti socialiste unifié, auquel il a adhéré entre 1958 et 1971, y animant une tendance maoïste, ne peut rester indifférent à l'effondrement du Mur et du communisme, mais garde espoir en la redécouverte de la puissance analytique et de la vertu critique de la pensée marxiste (*Le Troisième Jour du communisme*, Actes Sud, 1992).

Lors des trois années passées outre-Rhin, il travaille sur la culture allemande (*Ombres berlinoises. Voyage dans une autre Allemagne*, Odile Jacob, 1996) et renoue avec la philosophie (*Une passion allemande. Luther, Kant, Schiller, Hölderlin, Kleist*, Seuil, 1994). Il reviendra aussi à la philosophie politique (*Penser à droite, Galilée*, 2012; *Face aux abus de mémoire*, Actes Sud, 2006).

Emmanuel Terray était aussi l'homme de tous les combats. A 20 ans, il colle des affiches contre la guerre d'Algérie. Dans les années 1970, mandaté par la



A Paris, en août 2019. HANNAH ASSOULINE/OPALE.PHOTO

CFDT, il devient défenseur prud'homal pendant sept ans, découvrant la réalité de la classe ouvrière, différente de celle côtoyée dans les groupuscules politiques. Dans les années 1980, toujours par l'entremise de la CFDT, il soutient le mouvement polonais Solidarité. On le retrouve dans les camionnettes chargées de denrées (et, clandestinement, de matériel de sérigraphie) en partance pour la Pologne.

En 1996, il répond à l'appel de soutien des sans-papiers maliens réfugiés dans l'église Saint-Bernard (Paris) et monte la garde. En mai 1997, lorsque l'idée est lancée

de mener une grève de la faim pour contraindre le gouvernement à régulariser des sans-papiers, l'anthropologue en est pendant vingt jours. Ces petites victoires contre l'injustice, il les a collectées discrètement.

Emmanuel Terray a mené, en parallèle, une activité militante, de recherche et d'écriture, sans jamais les confondre. Désert, facilement passionné et, au dire de ses amis, bon vivant, il laisse le souvenir d'un homme profondément humaniste et intègre. ■

ANNE BOTH (ANTHROPOLOGUE ET COLLABORATRICE DU « MONDE DES LIVRES »)

31 JANVIER 1935 Naissance à Toulouse

1964 Enseigne à Abidjan (Côte d'Ivoire)

1969 « Le Marxisme devant les sociétés primitives » (Maspero)

1982 Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

1995 « Une histoire du royaume Abron du Gyaman, des origines à la conquête coloniale » (Karthala)

25 MARS 2024 Mort à Chatou (Yvelines)

Gaetano Pesce

Designer italien

L'un des architectes et designers italiens les plus influents de l'histoire moderne, figure de la contestation artistique, Gaetano Pesce est mort le 4 avril, à l'âge de 84 ans, à New York, où il s'était installé au début de 1980. Ce joyeux et insatiable créatif aura manqué de peu le rendez-vous donné à ses fans et collectionneurs, le 14 avril à Milan, au Salon international du meuble, dans la mythique Bibliothèque ambrosienne où sont conservés des dessins et notes de Léonard de Vinci. L'invitation, adressée dans le plastique coloré qu'il affectionnait, semble désormais comme une prémonition, avec son triangle percé d'un œil, celui de Dieu ou de la Providence, symbole de la connaissance. Bien loin du paisible poisson – incarnation de son patronyme italien, Pesce – qui lui servait de signature.

Agitateur inspiré par les questions sociales, il s'était fait connaître dès 1969 par ses fauteuils Up aux formes généreuses de madone, un manifeste féministe : dans l'un d'entre eux, recouvert d'un costume rayé de prisonnier, s'assoit Edouard Baer dans le film *Daaaaaali!*, sorti en février. Avec cette série d'assises – surnommées aussi « La Mamma », car évoquant un corps de femme relié par un fil à un repose-pied rond tel un boulet –, il dénonçait la condition de la femme esclave dans la



A Milan, en avril 2023. DE MADDALENA/OPALE.PHOTO

famille ou dans la société. Il s'agit de « manifester mon opposition à cette aliénation », expliquait-il dans *Le Monde* en 2014.

Né en 1939 à La Spezia, en Ligurie, où il est élevé par sa seule mère, pianiste, ce diplômé en architecture de l'université de Ve-

8 NOVEMBRE 1939

Naissance à La Spezia (Italie)

1969 Crée les fauteuils Up

1972 Expose ses premières créations au MoMA,

à New York

4 AVRIL 2024 Mort

à New York

nise a été très tôt de toutes les avant-gardes. Gaetano Pesce s'insurge contre l'uniformisation en architecture et dans la production industrielle. Avec le fabricant italien Cassina, il met au point un premier fauteuil de série (Sit Down, 1975), dans lequel il introduit des accidents aléatoires. Prônant la beauté de l'imperfection (le « *malfatto* »), il veut « libérer les objets de l'obligation d'être identiques », une quête qui restera au centre de son œuvre. « *Pour moi, la diversité, c'est la démocratie* », martelait-il.

Dès 1972, plusieurs de ses créations sont exposées avec celles d'autres avant-gardistes du design italien radical, dont Ettore Sottsass, au MoMA, à New York, sous le titre « Italy. The New Domestic Landscape ». Dès lors, l'artiste prolifique multiplie les objets militants, effaçant les frontières entre art et design, poésie et politique... Avec la série Golgotha (1972) – dont une chaise évoquant le suaire de Turin et une table où s'écoule le sang de la croix – ou la lampe Tchador (2000), percée de deux trous, il se confronte aux questions religieuses.

Avec le divan Skyline (1980), en mousse, il croque la ville de New York en silhouette, ses urbains heureux mais aussi la solitude des sans-abri. En 1987, il conçoit le fauteuil I Feltri, trône satirique en feutre rigidifié par une ré-

sine qui ouvre ses ailes ou les referme, tel un abri.

Armoires profilées en visages, lampes-masques, assises à tête d'homme... Gaetano Pesce instille dans ces objets du quotidien le doute, le questionnement et la surprise. Il trouve dans les plastiques colorés, des matériaux de son temps qu'il sera parmi les premiers à manipuler, un allié à la hauteur de sa fantaisie. Il aimait ces résines dont la couleur change selon les heures de la journée, leurs éventuelles coulures et la rencontre hasardeuse des teintes. Ce « *deus ex plastica* » s'est saisi de l'époque en peintre, poète et politique, soucieux de « *l'art accessible à tous* ».

Création anticonformiste

L'artiste admirait Andy Warhol, le pop art et Marcel Duchamp, « le premier à avoir osé mettre des objets industriels dans une galerie d'art ». Il a relevé en architecture les mêmes défis d'une création anticonformiste, éprise de liberté. En témoigne son Organic Building à Osaka, au Japon, en 1993, aux façades recouvertes de « poches » préfabriquées, accueillant un jardin vertical, vingt ans avant la tour Bosco Verticale (2014) de Stefano Boeri, à Milan. Dessins d'architecture, bijoux, petits tableaux en 3D, objets fonctionnels et farfelus, il laisse une œuvre protéiforme et particulièrement

originale, dans un festival de couleurs et de formes sensuelles.

« *Je suis convaincu que c'est la mort qui nous rend égaux, et qu'être vivant, cela signifie être différent; puisque nous avons ce droit, je suis d'avis que les objets mêmes qui nous entourent (...) doivent aussi prétendre à cette prérogative* », écrivait le jeune Gaetano Pesce en 1975. Ce théoricien foncièrement optimiste, « visionnaire du design », comme il se présentait dans un grand rire, fut aussi enseignant à Strasbourg (pendant vingt-huit ans), à Hong-kong, à Sao Paulo, à Pittsburgh ou à New York.

A la fois au cœur de la contestation et star reconnue mondialement, l'artiste a vu ses œuvres entrer de son vivant dans nombre de musées, du MoMA, à New York, au Centre Pompidou, à Paris, en passant par le Victoria and Albert Museum, à Londres.

Cet original à la scène comme à la ville a fait l'objet de plusieurs rétrospectives, au Centre Pompidou (« Le Temps des questions », en 1996) et au Maxxi, à Rome, en 2014. Publiée à l'été 2023, une dernière monographie (Monacelli Press) raconte le parcours inventif de ce maître du dissemblable, sous la plume du conservateur et critique de design Glenn Adamson, et sous le titre ironique *The Complete Incoherence*. ■

VÉRONIQUE LORELLE

La renaissance sans compromis du Rwanda

KIGALI - envoyé spécial

A force d'investissements et d'imagination, le Rwanda, minuscule enclave d'Afrique centrale, a réussi en une dizaine d'années à se forger une image de marque mondiale sans commune mesure avec sa taille. « Visit Rwanda », son slogan marketing invitant les touristes à observer les gorilles nichés sur les pentes de ses volcans, s'affiche sur les maillots de clubs de football parmi les plus connus de la planète : ceux des Londoniens d'Arsenal, des Allemands du Bayern Munich, ou du Paris Saint-Germain pour les tenues d'entraînement.

Cette exposition médiatique va-t-elle finir par se retourner contre le Rwanda ? Des doigts accusateurs pointent le rôle de son armée dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis que les combats y ont repris, en novembre 2021. Est-il raisonnable d'investir à Kigali, vitrine scintillante d'un pays en mutation, et de visiter le pays, perle méconnue aux mille collines, quand, de l'autre côté de la frontière, le M23, un groupe de rebelles congolais soutenu par Kigali, jette des centaines de milliers de personnes sur les routes de la province du Nord-Kivu ?

Le 7 février, en demi-finale de la plus populaire des compétitions sportives du continent, la Coupe d'Afrique des nations, organisée cette année en Côte d'Ivoire, l'attitude des footballeurs congolais a marqué les esprits lors de l'hymne national. Une main en bâillon sur la bouche et deux doigts imitant le canon d'un pistolet sur la tempe, ils dénonçaient le silence de la communauté internationale face aux violences subies par les populations dans l'est de la RDC. Et dont Kinshasa attribue la responsabilité à son voisin rwandais, ce que ce dernier dément vigoureusement. Le 12 mars, c'est une équipe de basket du Burundi qui refuse, sur ordre de son gouvernement, de porter des maillots floqués du logo « Visit Rwanda », sponsor de la compétition. Burundais et Rwandais s'accusent mutuellement de mener des actions de déstabilisation.

A de rares exceptions près, les icônes du sport ne se sont pas emparées du sujet, et #boycotrwananda ne déchaîne pas les passions sur les réseaux sociaux. A ce jour, cette campagne dénonçant les ingérences du Rwanda ne se propage pas vraiment. Kigali surveille cependant avec attention ce phénomène qui, s'il prenait de l'ampleur, ternirait une réputation construite patiemment et systématiquement. D'autant que la RDC a lancé une offensive diplomatique en demandant aux Nations unies – et aux partenaires occidentaux du Rwanda au sein du Conseil de sécurité (Etats-Unis, France, Royaume-Uni) – d'adopter des sanctions contre son « agresseur » rwandais.

UNE IMAGE DÉJÀ MISE À MAL

En 2012, Kigali avait déjà payé le prix de son implication dans les affaires de son voisin congolais. Cette année-là, « à la suite des révélations sur le soutien [du Rwanda] au M23, les donateurs [surtout américains et britanniques] suspendaient 240 millions de dollars d'aides, provoquant une stagnation de son PIB », écrit le spécialiste des Grands Lacs, Jason K. Stearns, dans son livre *The War That Doesn't Say Its Name* (« la Guerre qui ne dit pas son nom »), Princeton University Press, 2022, non traduit). « L'image de marque du Rwanda, sans doute son plus grand atout, avait également été mise à mal. »

La reprise des combats dans l'est de la RDC et leur intensité ne suscitent, pour l'instant, que des condamnations formelles. Londres poursuit avec Kigali son projet d'accord, lancé en avril 2022, visant à expulser les migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni vers le Rwanda. Un service qui devrait valoir à ce dernier un versement de 370 millions de livres sterling (431 millions d'euros), soit dix fois le montant de l'aide au développement annuelle qu'accorde Londres à Kigali. « On n'entend plus parler du M23 outre-Manche », glisse un diplomate européen.

Cet exemple illustre l'habileté diplomatique et le pragmatisme du régime rwandais, conduit d'une main de fer par le président Paul Kagame. En juillet 1994, alors qu'il était

chef de guerre, c'est lui qui avait mis un terme au génocide perpétré contre « sa » communauté tutsi, avant de s'emparer des rênes du pouvoir – un rôle qu'il conserve jusqu'à ce jour. Mieux que personne, il est conscient du capital de sympathie que lui confère, sur la scène internationale, le « crime des crimes » qui fut perpétré dans son pays. Il sait forcer les alliances avec ceux que tiraille un sentiment de culpabilité vis-à-vis du massacre de 800 000 Tutsi par leurs compatriotes hutu fanatisés par un régime extrémiste.

La France est l'un de ceux-là, coupable d'avoir soutenu le régime du président Juvénal Habyarimana (1973-1994) qui préparait le pire, aux yeux de tous. Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, en 2017, la France n'a pas ménagé ses efforts pour se rapprocher du Rwanda. Symboliquement, Paris a ainsi « offert », en octobre 2018, la présidence de l'Organisation internationale de la francophonie à Louise Mushikiwabo. Elle était ministre des affaires étrangères quand le Rwanda avait rejoint le Commonwealth en 2009, signifiant sa rupture avec la France. Le climat s'est, depuis, réchauffé.

Kigali est aujourd'hui loin d'être isolé – au grand dam de Kinshasa, qui dénonce l'inaction d'une communauté internationale pourtant prompt, fait-il remarquer, à condamner l'agression russe contre l'Ukraine. Les Etats-Unis demeurent le premier pourvoyeur d'aide au Rwanda. La Chine a construit la plupart de ses routes. En janvier, une délégation officielle des Emirats arabes unis s'est rendue dans le pays, alors que le Qatar rival en est le premier investisseur. Le même mois, Kigali déroulait le tapis rouge au chef d'état-major de l'armée algérienne, Saïd Chengriha, tout en poursuivant une étroite collaboration sécuritaire avec Tel-Aviv. Le Rwanda a d'ailleurs condamné fermement l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 par le Hamas et affiche depuis son soutien à Israël. Enfin, une ambassade ukrainienne devrait être inaugurée prochainement à Kigali, sans que cela al-



La fête « Kwita Izina », qui célèbre les gorilles, est l'occasion de faire la promotion du tourisme au Rwanda. A Kinigi, le 31 août 2023.

Trente ans après le génocide des Tutsi, ce petit pays s'est hissé au rang de puissance africaine grâce à sa diplomatie militaire et un modèle de développement sous contrôle. Mais les ingérences chez son voisin congolais ternissent son image de marque

« LANCER TOUT D'ABORD LA MARQUE RWANDA EN DISANT : "ON S'OCCUPERA DU RESTE APRÈS", C'ÉTAIT RISQUÉ, MAIS ÇA A MARCHÉ », OBSERVE UN INVESTISSEUR

ter les relations du Rwanda avec la Russie. « La diplomatie est une question d'intérêts, Kagame sait en tirer profit », note un diplomate.

Derrière la vitrine clinquante des quartiers du centre de Kigali, l'économie rwandaise, aussi dynamique soit-elle – le PIB connaît une croissance moyenne annuelle d'environ 7 % depuis 2012 –, reste dépendante des prêts et dons internationaux, qui couvrent 45 % du budget. Une réalité qui ne suscite guère d'inquiétudes. « Le Rwanda demeure le "donor darling", le chouchou des donateurs et des institutions financières », observe le représentant de l'une d'elles. Le siège du Rwanda Development Board (RDB) est l'endroit idéal pour mesurer la cote du « made in Rwanda ». Créée en 2008, cette institution « fournit un soutien tout au long du parcours d'investissement afin de s'assurer que le Rwanda reste l'un des lieux les plus compétitifs pour mener des affaires en Afrique et dans le monde », vante Nelly Mukazayire, directrice adjointe du RDB.

PARTENARIAT AVEC LE CLUB D'ARSENAL

Et les voyants sont au vert, notamment pour le volet touristique géré par le Development Board. Le pari n'était pas gagné d'avance. Dans l'imaginaire collectif, le Rwanda, c'est avant tout le génocide de 1994. Les lieux de mémoire ont généré un tourisme marginal, pas de quoi attirer les foules. Le partenariat noué, en 2018, avec le club de football anglais d'Arsenal a tout changé. La petite histoire raconte que le président Kagame a personnellement choisi les Gunners de Londres, dont il est un fan. Le logo « Visit Rwanda » a fait une soudaine apparition sur les maillots rouge et blanc des célèbres footballeurs. Le branding Rwanda était lancé.

Le retour sur investissement de ce parrainage de 30 millions de livres sterling s'est révélé tellement positif qu'un accord similaire a été signé, l'année suivante, avec le PSG, puis avec le Bayern Munich, géant du foot allemand, en août 2023. « Nous avons noté une augmentation du nombre et de la qualité des

touristes et c'est indubitablement lié aux partenariats », affirme Nelly Mukazayire. Le Rwanda s'est aussi rapproché de la Basketball Africa League, une compétition panafricaine financée par la prestigieuse NBA américaine et dirigée, depuis la fin 2023, par l'avocate rwandaise Clare Akamanzi. Kigali a obtenu que les phases finales se déroulent dans l'enceinte de sa BK Arena, installation sportive et culturelle ultramoderne. Enfin, la capitale rwandaise sera la première ville africaine à accueillir les championnats du monde de cyclisme, pour sa 92^e édition, en 2025.

« Lancer tout d'abord la marque Rwanda en disant : "On s'occupera du reste après", c'était risqué, mais ça a marché », observe un investisseur. « Fin 2023, le tourisme représentait 11 % du PIB, il a rapporté 650 millions de dollars qui pèsent positivement dans la balance des paiements », se félicite Nelly Mukazayire, la directrice adjointe du RDB. Les « touristes en jets privés », comme elle les qualifie, sont chaque année plus nombreux, prêts à dépenser des dizaines de milliers de dollars pour séjourner dans les lodges luxueux du pays.

De l'autre côté de la frontière, dans ce même espace volcanique rendu mondialement célèbre dans les années 1980 par les travaux de la primatologue américaine Dian Fossey, le parc congolais des Virunga est fermé aux visiteurs, victime de la guerre et du braconnage. Rien de tel au Rwanda, où, admet un ancien guide congolais, « les infrastructures et la qualité des services sont incomparables ». Ces efforts constants expliquent en partie le « miracle » rwandais, survenu dans un pays réduit en champ de ruines il y a trente ans et moralement traumatisé.

Car le tourisme ne se résume pas à des sites à visiter. Tout ici est pensé pour offrir le meilleur service : vols directs proposés par RwandaAir (société détenue à 49 % par Qatar Airways), visas gratuits délivrés en un clin d'œil à l'aéroport de Kigali, construction d'hôtels de standing, connexion Internet, routes bitumées impeccables... Sans oublier la propreté des villes, la sécurité dans les rues et la probité des fonctionnaires, devenues images d'Épinal du Rwanda d'aujourd'hui.

Fort de ces atouts, le pays s'est imposé comme le lieu de prédilection de conférences internationales en tous genres : sommet du Commonwealth en juin 2022, congrès de la Fédération internationale de football à l'été 2023... La capitale rwandaise est ainsi devenue la deuxième destination d'Afrique, Maghreb compris, pour l'organisation de ces grandes manifestations, derrière la ville sud-africaine du Cap. L'activité a généré environ



Un soldat rwandais encadre des randonnées sur le volcan Visoke, en août 2023. En face, la République démocratique du Congo. PHOTOS: PALOMA LAUDET/ITEM



Un fermier à la frontière avec la RDC. Plus de 70 % des Rwandais vivent à la campagne, exploitant de toutes petites parcelles de terrain.

100 millions d'euros en 2023, pour un PIB annuel de 12 milliards d'euros. Elle participe surtout à la diffusion de l'image de marque et de la notoriété du Rwanda, attirant ainsi les investisseurs étrangers.

« La dématérialisation des procédures administratives ainsi que la bancarisation de l'économie sont l'une des clés de la lutte anticorruption », se félicite un homme d'affaires européen qui préfère la discrétion. « Ici, on crée sa société en quelques heures et les contacts avec les agents des différentes administrations sont réduits au minimum », renchérit un gros importateur : « Je fais toutes mes déclarations en douane par Internet. Si l'agent administratif ne traite pas mon dossier dans le temps imparti, son supérieur hiérarchique prend le relais et lui demandera des comptes. »

Ce fonctionnement n'est pas anodin dans ce pays où l'obsession du résultat se traduit par l'examen annuel des bilans d'activités des ministres et des fonctionnaires. « Ce sont les rois de la planification et du contrôle », confirme David Benazerf, fondateur de la société immobilière Imara à Kigali, qui salue au passage l'existence, rare sur le continent, d'un cadastre foncier accessible à tous sur Internet. « Ici, quand le pouvoir prend une décision, tout le monde se met en ordre de marche, poursuit-il. Cela, grâce à un sens très fort du respect de la hiérarchie et des lois. »

L'appel aux investisseurs étrangers est souvent une nécessité pour pallier le manque de capitaux locaux, de savoir-faire ou de technologies. Le régime rwandais s'y emploie avec

méthode. « Notre ambition est de devenir une économie basée sur la connaissance scientifique », précise Nelly Mukazayire. Un campus médical, la Kigali Health City, a ainsi ouvert en 2023, comprenant un laboratoire de fabrication de vaccins à ARN messenger, une antenne africaine de l'Institut français de recherche contre les cancers de l'appareil digestif (Ircad) – tous deux uniques sur le continent. Le même site accueillera l'hôpital universitaire de Kigali, en construction, un centre de traitement des maladies non transmissibles, ainsi que des laboratoires de pointe.

ANTIDOTE AU RETOUR À LA VIOLENCE

Avec le traumatisme lié au génocide de 1994 et la nécessaire cohabitation entre anciens génocidaires et survivants de l'indicible, Paul Kagame a imposé sa vision : « Un projet de transformation [économique et sociale] conçu comme l'antidote sur le long terme au retour à la violence », explique Benjamin Chemouni, politologue à l'Université catholique de Louvain et coordinateur d'un dossier sur l'Etat rwandais depuis le génocide, publié en 2021, dans la revue *Politique africaine* (n° 160, Karthala).

En parallèle, Kigali conduit une politique de projection à l'extérieur des frontières, selon une stratégie bien établie. « Le régime de Kagame sait placer ses pions », commente, admiratif, un ambassadeur européen. L'influence croissante du Rwanda en Centrafrique (RCA) illustre l'offensive diplomatique que mène Kigali sur le continent. Dans ce

« LE RÉGIME A COULÉ UNE CHAPE DE PLOMB SUR LES MÉDIAS, LES ORGANISATIONS DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS ET LES OPPOSANTS »

CLÉMENT BOURSIN
responsable Afrique
au sein d'Action des
chrétiens pour l'abolition
de la torture

pays affaibli par plusieurs rébellions, c'est une Rwandaise, Valentine Rugwabiza, qui dirige actuellement la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca, créée en 2014).

En plus de fournir le plus gros contingent de casques bleus, Kigali a envoyé des troupes supplémentaires, à la demande de Bangui. Rapporté à sa population, le nombre de soldats déployés par le Rwanda dans l'ensemble des missions de la paix des Nations unies est d'ailleurs le plus élevé au monde. Cette coopération militaire a souvent des ramifications financières : des dizaines d'investisseurs rwandais se sont implantés en Centrafrique – y compris dans le secteur minier, où l'on retrouve une filiale de la holding Crystal Ventures, bras financier du Front patriotique rwandais (FPR), le parti de Paul Kagame.

« Nous investissons aussi dans d'autres pays d'Afrique, comme au Congo ou au Kenya », souligne la directrice adjointe du RDB. Et, bientôt, sans doute, au Mozambique. Dans l'extrême nord de ce pays, dans la province du Cabo Delgado, 3 000 militaires et policiers rwandais participent à la lutte contre une insurrection djihadiste locale. Les soldats du Rwanda, dont le déploiement bénéficie d'un financement européen, y sécurisent également les installations de TotalEnergies, qui tente de relancer les activités liées à son mégaprojet gazier, au large des côtes mozambicaines. « Kigali a développé une diplomatie en treillis, qui permet ensuite à des entreprises

privées liées au pouvoir d'investir », résume un consultant dans le domaine de la sécurité.

Chouchou des institutions financières internationales au développement économique important, à la diplomatie conquérante et au souverainisme pointilleux... Cette image lisse devient plus contrastée, comme en photographie, au fur et à mesure que l'on étend la profondeur de champ. Le Rwanda, densément peuplé, reste pauvre et profondément rural. Plus de 70 % de ses 13 millions d'habitants vivent à la campagne, où ils exploitent, le plus souvent, de toutes petites parcelles de terrain. Sur les routes des collines boisées, les enfants en uniforme parcourent des kilomètres à pied pour aller dans des écoles qui pâtissent du niveau de formation médiocre des enseignants.

Un investisseur étranger, établi de longue date au Rwanda, raconte les différents stades de perception par lesquels il est passé : « D'abord, la propreté de la ville, la sécurité et l'absence de corruption sautent aux yeux : c'est "l'effet waouh !". Dans un deuxième temps, on a l'impression de vivre dans une télé réalité, sous la surveillance permanente de caméras cachées. Finalement, on se demande quelle est la pérennité du système et s'il peut tenir sans Paul Kagame. » « On navigue entre la "start-up nation" et le collectivisme libéral », conclut-il.

Si la part des services dans l'économie rwandaise continue de croître (45 % du PIB en 2023), c'est aussi « une nécessité pour ce petit pays enclavé et sans profondeur stratégique », relève Christine Nkulikiyinka, directrice générale de la Rwanda Cooperation Initiative. « Nous appartenons à la grande famille d'Afrique de l'Est, fait-elle valoir. Venir au Rwanda permet d'accéder à un marché de 200 à 300 millions de personnes. » A la condition de vivre en bonne intelligence avec ses voisins. Or, le Rwanda mène une guerre non déclarée dans l'est de la RDC. Sa frontière avec le Burundi est fermée et ses relations avec l'Ouganda sont tumultueuses. Il n'empêche, le modèle rwandais continue de faire rêver nombre de pays émergents. « Un système hyperdirigiste efficace, c'est aussi ce qui fait briller les yeux de tant de dirigeants, en Afrique et au-delà », avance un diplomate européen. En privé, un ancien président d'Afrique de l'Ouest exprime son admiration : « Kagame a supprimé la gabegie et la contestation. »

CONTRÔLE DES OPPOSANTS

L'ancien chef de guerre a éteint toute opposition. « Lui et le FPR contrôlent tout parce que, disent-ils, s'ils ouvrent le système, il y aura un nouveau génocide », déplore Victoire Ingabire. Rencontrée le 13 mars à son domicile de Kigali, l'opposante venait d'apprendre que la justice rejetait sa demande de restauration de ses droits civiques. Elle ne pourra donc pas se présenter à l'élection présidentielle du 15 juillet. Cette économiste d'origine hutu a été déchuée de ses droits après sa condamnation, en 2013, à quinze ans de prison pour « minimisation du génocide de 1994 ». Elle avait été graciée en 2018.

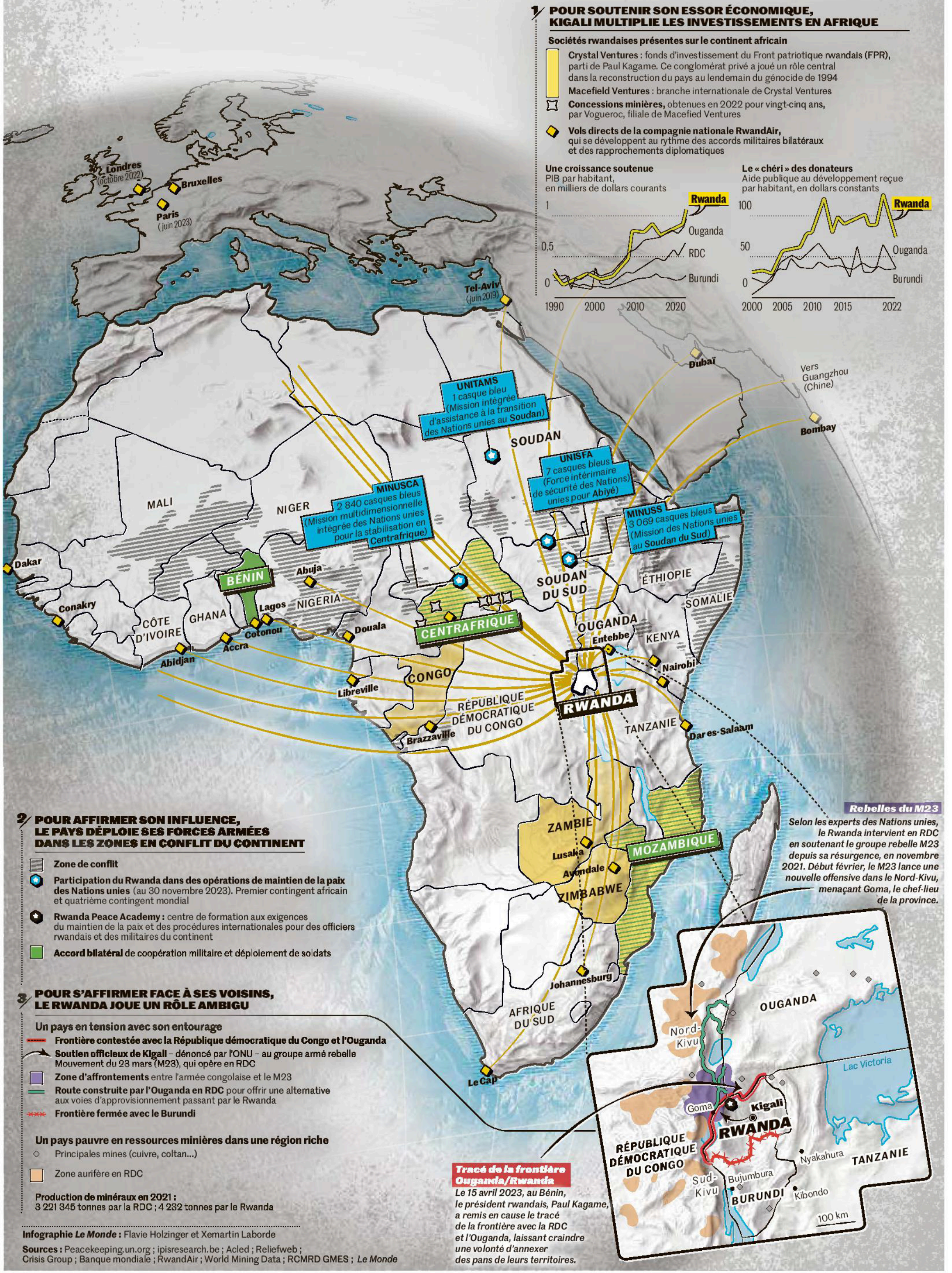
Avec ou sans la candidature de Victoire Ingabire, l'issue de la prochaine présidentielle ne ménage aucun suspense. En 2017, Paul Kagame, au pouvoir depuis 1994, avait été réélu avec 98,15 % des voix. Et une réforme constitutionnelle, adoptée en 2015, lui offre la possibilité de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034. « Le régime a coulé une chape de plomb sur les médias, les organisations de défense des droits humains et les opposants », dénonce Clément Boursin, responsable Afrique au sein d'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. L'ONG dénonce notamment des « détentions arbitraires d'opposants, l'arrestation d'activistes sur YouTube, les mauvais traitements subis dans les prisons et des morts suspectes ». « Tout le monde se sent surveillé au Rwanda », assure-t-il.

Les voix critiques ne se livrent pas facilement à l'étranger de passage. Assumpta Mugiraneza n'a pas cette retenue. « On n'a pas intérêt à l'ouvrir en politique, car ça peut aller très vite et très loin quand on s'oppose à Paul Kagame », expose cette universitaire diplômée en psychologie sociale et en sciences politiques de l'université Paris-VIII et fondatrice du Centre Iriba pour le patrimoine multimédia. « En conséquence, il n'y a pas d'offre politique alternative à celle du FPR et, sur le plan démocratique, c'est un échec », ajoute la sociologue, qui se considère toutefois comme « FPR de cœur ». « Après ce que nous avons vécu en 1994, il est compréhensible que le pays garde Paul Kagame au pouvoir et qu'il veuille mettre en œuvre son projet, dit-elle. Le chien de la haine revient sans arrêt, il faut à chaque fois l'arracher en profondeur. Tout le monde a approché la mort au Rwanda. Les bourreaux et les victimes. Il faut donc accepter de ne pas se venger pour grandir. » « Avec le risque, prévient-elle, de se retrouver avec un parti unique qui nous écrase tous. » ■

CHRISTOPHE CHÂTELOT

La stratégie du Rwanda pour étendre son influence

Entre investissements record en Afrique et diplomatie militaire, le pays entend poursuivre sa croissance



ENTRETIEN

BANGKOK - correspondant en Asie du Sud-Est

Guillaume de Langre a été conseiller en statistiques pour le ministère de l'électricité et de l'énergie du gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi, de 2018 à 2020. Il est actuellement doctorant à l'université d'Oxford dans le domaine du changement climatique et de la fragilité des Etats.

La Chine a paru s'accommoder du coup d'Etat militaire birman du 1^{er} février 2021, avant de s'exaspérer de l'explosion de la criminalité à ses frontières.

Quel est aujourd'hui le sentiment de Pékin à l'égard de la junte au pouvoir ?

Je ne pense pas que la Chine ait jamais considéré que ce coup d'Etat pourrait jouer en sa faveur. Après la Birmanie, elle est d'ailleurs, de loin, la grande perdante économique de ce changement de régime. Des projets d'infrastructures chinois d'une valeur de dizaines de milliards de dollars, négociés sous Aung San Suu Kyi [entre 2016 et 2021], ont été gelés ou annulés. Par mesure de sécurité, il semble que Pékin aurait, dès le début 2022, bloqué l'accès de la junte aux paiements chinois pour l'achat de gaz birman, en les plaçant sur un compte escrow afin de ne pas être affecté par les sanctions occidentales – soit plus d'un milliard de dollars [environ 920 millions d'euros] ! A l'époque, sur [le réseau social] WeChat, les salariés d'entreprises publiques chinoises présentes au Myanmar [nom du pays donné par le pouvoir militaire] évoquaient « une mise en retrait », tout en réaffirmant les perspectives d'une croissance birmane à long terme.

Comment expliquer cette désaffection chinoise ?

Le nouveau régime birman, mené par Min Aung Hlaing, s'est révélé incapable de stabiliser la situation interne. Il a fixé un taux de change artificiellement fort pour la monnaie locale, le kyat, provoquant la perte des deux tiers de sa valeur au marché noir [1330 kyats par dollar en 2021, contre 3560 actuellement]. Et il a changé les réglementations pour que les revenus générés en Birmanie ne quittent pas le pays. Tout cela est très dissuasif pour les investisseurs chinois. La junte a pour priorité la domination militaire et politique, renouant ainsi avec les politiques économiques des juntes précédentes qui avaient déjà conduit la Birmanie à la ruine. En outre, contrairement, à ses prédécesseurs, Min Aung Hlaing ne peut plus compter sur les ressources naturelles du pays.

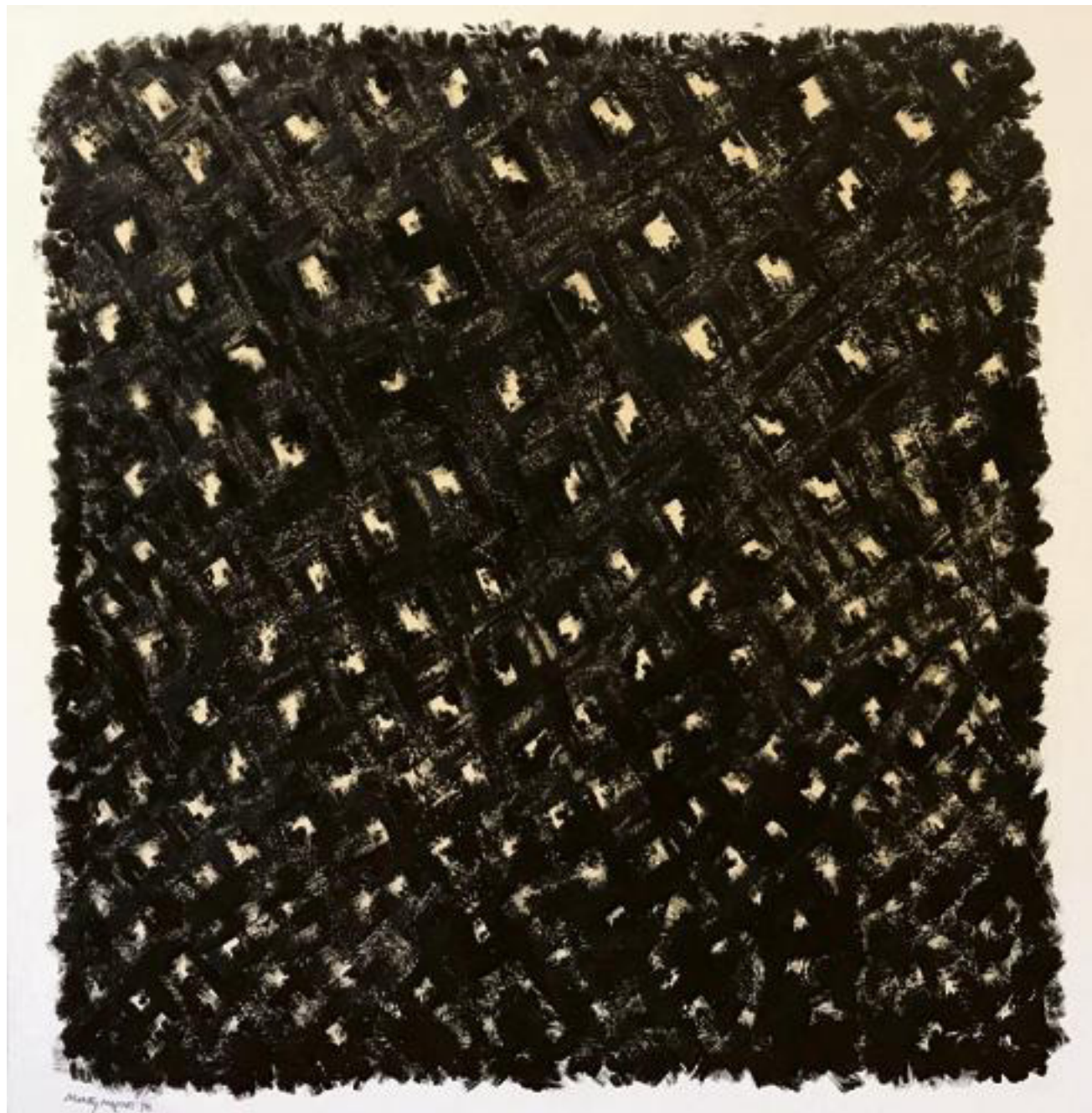
Le secteur de la production d'énergie est dans une situation catastrophique : la pénurie d'électricité atteint jusqu'à huit heures par jour à Rangoun et de nombreuses usines tournent au ralenti...

Dans un rapport publié en août 2023, la Banque mondiale décrit un « secteur de l'électricité en chute libre depuis 2021 ». Grâce à la politique énergétique menée par le gouvernement civil, le réseau birman avait atteint un pic historique de puissance disponible en mai 2021, dépassant alors 4000 mégawatts [MW] de capacité de production disponible en moyenne. Depuis, sa capacité a chuté de 30 % à 40 %, pour atteindre 2500 MW environ – soit le niveau de 2016. Le coup d'Etat a eu lieu à un moment critique, alors que le gouvernement civil cherchait à diversifier ses sources d'énergie [la production électrique birmane repose à 50 % sur le gaz naturel et à 45 % sur l'hydroélectricité] pour compenser une baisse prévue de la production des champs gaziers d'ici à 2030-2040. A ce déclin annoncé s'est ajouté l'abandon des projets de substitution par les entreprises étrangères, qui ont fui l'instabilité politique et les sanctions occidentales.

Quelles étaient les pistes étudiées par le gouvernement civil pour diversifier les sources d'énergie ?

La plupart étaient liées à des projets soutenus par des investisseurs chinois. VPower, une société cotée à Hongkong et partiellement contrôlée par le conglomérat chinois Citic, avait remporté un appel d'offres d'urgence, en 2019, pour construire de nouvelles centrales capables de fournir de l'électricité. En 2021, VPower était devenu le premier producteur privé en Birmanie, contrôlant près du tiers de la production du pays. Face aux pertes financières essuyées depuis le coup d'Etat, il a fini par fermer sept centrales – trois d'entre elles étaient destinées à alimenter Kyaukpyu, lieu du projet de mégaport et de zone économique chinoise, sur le golfe du Bengale – pour n'en garder qu'une petite dans le centre du pays.

Le gouvernement birman avait aussi prévu d'investir massivement dans le secteur de l'énergie solaire : vingt-huit projets de centrales avaient été accordés par appel d'offres à des investisseurs chinois, publics ou privés. Tous sauf un ont jeté l'éponge. Un autre de ses projets était la construction d'une mégacentrale à



«Where There Is the Light»

(« La où est la lumière »), huile sur toile, 107 × 107 cm (2018). AUNG MYINT

Aung Myint est né à Rangoun, en 1946, deux ans avant l'indépendance de la Birmanie. Passionné de peinture dès la petite enfance, et faute de pouvoir étudier les beaux-arts, il choisit de se spécialiser en psychologie, dont il obtient un diplôme en 1968. Il poursuit une pratique artistique multidisciplinaire, incluant performances et installations, qui explore les thèmes de l'identité culturelle et de la mémoire personnelle. Et cofonde, en 1989, la Galerie d'art Inya, à une époque où la junte militaire au pouvoir impose une censure stricte à toute forme d'expression artistique. Pionnier du mouvement moderniste de Rangoun, l'artiste affectionne le noir et le blanc pour des œuvres qu'il décrit comme des « réactions spontanées à la toile ». www.artsy.net/partner/connecting-myanmar

Guillaume de Langre « La Birmanie connaît une crise énergétique que peu de pays ont expérimentée »

L'offensive rebelle contre la junte birmane intervient à un moment où celle-ci doit faire face à la baisse des réserves en gaz et à la fuite des investisseurs chinois, explique l'ancien conseiller à l'énergie du gouvernement d'Aung San Suu Kyi



Guillaume de Langre.

« LE MONDE »

partir de gaz naturel liquéfié, près du delta de l'Irrawaddy, pour 2,5 milliards de dollars. Il était aussi porté par un consortium d'investisseurs chinois associés à un partenaire birman. En mai 2021, le chef de la junte, Min Aung Hlaing, a annoncé que le projet avait été « approuvé » – une manière de dire que son pays restait ouvert aux affaires, malgré le coup d'Etat. Mais rien n'a été fait. D'un point de vue énergétique, la Birmanie connaît un retour en arrière que peu de pays ont expérimenté. On pense à des Etats qui avaient connu une certaine prospérité et où tout s'est effondré, comme le Liban, le Venezuela ou la Syrie.

Quelle est la situation des réserves de gaz naturel ?

On savait avant le coup d'Etat que les réserves birmanes connues allaient être épuisées. Le vaste champ offshore de Yadana, autrefois exploité par le français TotalEnergies, arrivera en fin de vie entre 2026 et 2030. Or le gisement offshore de Shwe [dans le golfe du Bengale], qui alimente la Chine par gazoduc, ne produit pas autant que prévu. L'australien Woodside Petroleum avait mené d'importantes missions d'exploration dans cette zone pour développer deux nouveaux champs pour le compte de Total et de la CNPC [China National Petroleum Corporation] chinoise. Mais, à cause du coup d'Etat, Total puis Woodside ont quitté le pays en 2022. Tout s'est donc arrêté.

Le boom gazier birman commencé à la fin des années 1990 a atteint son apogée en 2015, avant de basculer progressivement. Il est aujourd'hui en phase d'effondrement. Ce

boom avait largement profité à la junte de Than Shwe [1992-2011] dans les années 2000. Il avait aussi contribué à une certaine ouverture économique, puis à la transition démocratique de la décennie 2010.

La chute de la production de gaz fait-elle de la Birmanie un partenaire moins fiable sur la longue durée, notamment aux yeux de la Chine et de la Thaïlande qui en sont de gros importateurs ?

Le gaz a été un paramètre essentiel dans la capacité des gouvernements birmanes à se faire des alliés à Bangkok et à Pékin. La Birmanie disposait des ressources dont ces pays avaient besoin : la Thaïlande pour sa croissance, la Chine par calcul géostratégique. C'était aussi une caution pour les autres investissements que pouvaient faire ces Etats. La Thaïlande, qui a commencé à importer du gaz birman offshore en 2001, dépendait encore de ce dernier pour un tiers de ses besoins en 2007. Ce taux est tombé, pour atteindre 15 %. La société pétrolière thaïlandaise [PTT Exploration and Production] a pour l'instant remis son projet de développer un nouveau champ en Birmanie à cause du coup d'Etat, et préfère importer du gaz liquéfié d'ailleurs. La Thaïlande veut se sevrer du gaz birman.

La Chine, elle, dispose d'autres fournisseurs. Le gaz birman, qui vient par gazoduc depuis Kyaukpyu jusqu'à Kunming, dans la province du Yunnan, représente moins de 1 % de sa consommation. Il est aussi plus cher que celui qu'elle importe d'ailleurs. Quant à l'oléoduc chinois, il permet à Pékin d'importer du pétrole vendu par d'autres – dont Moscou – à

travers le territoire birman. Aux yeux de la Chine, la Birmanie présente des atouts, mais rien d'absolument nécessaire.

Quel effet l'intensification des combats dans la périphérie ethnique va-t-elle avoir sur l'exploitation des ressources naturelles et énergétiques ?

Les ressources naturelles constituaient le fondement du modèle économique des juntes birmanes depuis plusieurs décennies : extraire ce qui est dans le sol, le vendre, utiliser les profits pour mieux s'armer et payer les soldats. Depuis le coup d'Etat et la montée en puissance des organisations armées ethniques, force est de constater que certaines ressources sont en train de diminuer, tandis que d'autres, indispensables à la survie de la junte, lui sont devenues inaccessibles car situées dans des territoires contrôlés par des organisations ethniques, ou à cause de l'instabilité croissante dans le centre du pays.

Ainsi, la grande mine de cuivre de Letpadaung, dans la région de Sagaing, ne peut plus être exploitée par la société chinoise qui en a la concession, en raison des actions menées par les Forces de défense du peuple [les groupes résistants rattachés au gouvernement d'opposition clandestin, le National Unity Government]. La mine sert aujourd'hui de base à l'armée car elle est naturellement fortifiée.

De 2020 à 2022, les exportations de cuivre vers la Chine ont chuté de 94 %, et les revenus fiscaux du secteur minier, de 80 %. Pendant ce temps, dans les territoires conquis, la résistance se saisit des armes et des ressources laissées derrière eux par les soldats de la junte. L'Armée de l'indépendance kachin, par exemple, est aux portes des gigantesques mines de jade du nord. La vallée des rubis, sur laquelle écrit Joseph Kessel, est principalement sous le contrôle de la rébellion.

Comment voyez-vous la suite ?

L'année 2024 sera celle de tous les dangers pour la junte. Ses pertes territoriales dans les régions ethniques se sont accélérées depuis la fin 2023. Et elle ne cesse de s'appauvrir en raison de la dégringolade des revenus liés aux ressources naturelles. Cela pose un risque critique pour l'armée, car celle-ci a contre elle la majorité de la population, qui la hait viscéralement. Lors des élections de novembre 2020 [dont le résultat contesté par la junte a conduit au coup d'Etat], 86 % des sièges au Parlement étaient allés à la Ligue nationale pour la démocratie d'Aung San Suu Kyi. L'armée ne représente qu'elle-même. Pour tenir, elle a donc besoin de ressources colossales, de soutiens régionaux et d'une rébellion divisée. Elle tente d'appliquer une conscription forcée depuis le 10 février. Elle ne dispose pas d'autres moyens que la force pour s'imposer, et certainement pas l'économie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BRICE PEDROLETTI

A Tokyo, dans l'ombre des tours du complexe d'Azabudai Hills

Le nouveau projet immobilier entend renforcer l'attractivité de la ville et symbolise l'uniformisation des centres urbains



REPORTAGE TOKYO (JAPON)

Pour qui construit-on les villes? Le complexe d'Azabudai Hills, qui occupe désormais 8 hectares en plein cœur de Tokyo, dans le quartier particulièrement hors de prix de Minato-ku, invite à se poser la question. Trois tours en verre s'y élèvent au-dessus d'un matelas rutilant de commerces et de services haut de gamme qu'une structure troglodytique pour le moins étrange enserme dans ses membranes de béton. Un plan d'eau et des petits reliefs plantés donnent à l'ensemble l'allure propre d'une ville Playmobil.

Si elle semble directement issue d'un programme d'intelligence artificielle, l'architecture des niveaux inférieurs est officielle-

ment l'œuvre de Thomas Heatherwick, architecte anglais appelé chaque fois qu'on cherche à donner un cachet instagrammable à un projet d'immobilier de luxe. On lui doit entre autres le Vessel, structure métallique évasée, sans objet véritable sinon celui de servir d'emblème aux Hudson Yards, ce quartier de Manhattan dont l'architecte espagnol Andrés Jaque a fait, dans une installation présentée en 2023 à la Biennale de Venise, l'emblème de la spéculation immobilière mondialisée.

A mi-chemin entre les montres molles de Dali et les œufs d'alien de Ridley Scott, son intervention tape-à-l'œil fait oublier ces tours que rien ne distingue fondamentalement des innombrables poussées de verre bleu qui uniformisent les paysages des villes partout dans le monde. Pour peu qu'on s'attarde sur leur apparence, toutefois, c'est encore aux Hudson Yards qu'on en vient à pen-

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE OBLIGE, LES « HILLS » SONT PRÉSENTÉES PAR LE GROUPE MORI COMME DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR À FORTE VALEUR AJOUTÉE ENVIRONNEMENTALE

ser. Avec sa ligne légèrement rebondie, son volume scindé en quatre blocs agrégés comme des pétales, la Mori JP Tower, la plus haute des trois, qui culmine à 330 mètres, ce qui en fait aussi la plus haute du pays, rappelle nettement le gratte-ciel conçu par l'agence américaine Diller Scofidio + Renfro pour le quartier new-yorkais.

Associés au sein de l'agence américaine Pelli Clarke & Partners, Fred Clarke et Mitch Hirsch récusent toute influence américaine. Cette silhouette qui obstrue désormais la perspective de nombreuses rues de Tokyo leur a été inspirée, soutiennent-ils, par la forme convexe des toits (*mukuri*) de certains temples et constructions vernaculaires de la période Edo (1603-1868). De ce projet dont ils n'ont réalisé que la façade (en association avec le Japonais Jun Mitsui), ils mettent par ailleurs en avant la transparence exceptionnelle du verre qui donne l'impres-

sion, de l'intérieur, de « flotter dans le ciel » et valorise ces appartements réputés pour être aujourd'hui les plus chers de Tokyo – et qui se sont vendus, assurent-ils, comme des petits pains. L'argumentaire commercial des Hudson Yards revendiquait les mêmes éléments de langage.

RECONFIGURER EN PROFONDEUR

« La Mori JP Tower ne va pas rester la plus haute du Japon très longtemps », admet Masakatsu Yamamoto, responsable de la communication chez Mori Building, l'entreprise de construction à l'origine du projet. Sur une gigantesque maquette de 365 mètres carrés, fascinante représentation de la ville de Tokyo à l'échelle 1/1000 (de treize de ses vingt-trois arrondissements) entièrement faite à la main et qui sert de support aux présentations de l'entreprise, il montre l'emplacement de la tour de 390 mètres en

Au Japon, pays des Prix Pritzker, les architectes ont moins la cote

Grandes et petites agences sont de plus en plus obligées de se plier aux lois de la promotion immobilière et peinent à faire valoir leur vision

ANALYSE

Cela devient très difficile de construire à Tokyo. La société est de plus en plus conservatrice. C'est Kazuyo Sejima qui le dit, le pôle féminin de la célèbre agence Sanaa dont l'aura est, depuis le début du XXI^e siècle, un phare pour les jeunes générations. Que ce soit en son nom ou au sein de cette agence fondée en 1995 avec Ryue Nishizawa, on lui doit un archipel de bâtiments légers comme des nuages – le New Museum à New York (2007), le Rolex Learning Center de l'École polytechnique de Lausanne (2010), le Louvre-Lens (2012)... – dont les espaces oniriques ont contribué à forger l'esthétique de notre temps. Le prix Pritzker qu'elle a reçu en 2010, avec Ryue Nishizawa, en prenait acte.

Quand la candidature de Tokyo a été retenue pour les Jeux olympiques (JO) de 2020, Kazuyo Sejima a voulu s'associer à ce moment qui promettait d'être grand pour sa ville. Elle n'avait pas imaginé que son agence ne remplirait pas les critères exigés. « Seules les très grandes entreprises étaient éligibles. Il fallait employer au moins cent architectes agréés et disposer d'un certain nombre de références dans le domaine des installations sportives. La seule chose pour laquelle nous avons pu participer à un concours était un portail. Et nous avons perdu. »

Les JO de 1964 avaient conduit les architectes, sous la houlette de Kenzo Tange (1913-2005), à littéralement reconfigurer Tokyo. Ceux de 2020 – qui se sont finalement tenus, Covid-19 oblige, en 2021, dans des stades quasiment vides –

ont engendré une série de bâtiments aussi fonctionnels qu'inexpressifs dispersés dans la zone livrée à une promotion immobilière sans foi ni loi qu'est aujourd'hui la baie de Tokyo. Seul équipement à avoir été construit au centre de la ville, le stade national olympique est aussi le seul qu'on a voulu confier à un grand architecte, une grande architecte en l'occurrence, l'Anglo-Irakienne Zaha Hadid (1950-2016).

Lauréate du concours, elle a vu son projet rejeté après une polémique à rebondissement et c'est à Kengo Kuma, à l'issue d'une compétition qui ne mettait plus en concurrence des superstars de l'architecture mondialisée mais deux entreprises de construction japonaises, qu'a échu l'honneur de la remplacer. Si les auvents en bois qui rythment la façade du bâ-

timent en allègent avantageusement la massivité, si le toit en lattes tressées apporte à l'intérieur un raffinement appréciable, le geste n'en est pas moins retenu.

« Il faut être flexible »

On est loin du stade national de Kenzo Tange, ce projet urbain total qui, en fondant les installations sportives dans l'espace public, a profondément redéfini les abords du parc de Yoyogi en 1964. « Le stade de Yoyogi, c'est une merveille. Mon père m'y a emmené pour la première fois quand j'avais 10 ans... C'est là qu'est née ma vocation d'architecte! Mais on ne peut plus faire cela. La société a changé. Le Japon est un pays où il n'y a presque plus d'enfants, l'économie est très ralentie, le réchauffement climatique oblige à la sobriété... », explique Kengo Kuma.

S'il y a un architecte qui construit à Tokyo, c'est bien lui. Avec son agence, il fait le grand écart entre la tour en verre assez monstrueuse de Scramble Square (2019), avec laquelle il a récemment transformé les abords de la gare de Shibuya à Tokyo, une boutique de gâteaux à l'ananas délicatement enserrée dans un canevas de lattes de bois dans le quartier d'Aoyama (2013) et un ensemble de petits cubes élégamment drapés de blanc qui jouent pour l'enseigne Dior une partition solo en marge du complexe d'Azabudai Hills (2024). Kengo Kuma est pourtant le premier à dire que les architectes ont été délogés de leur piédestal. « Dans les années 1980, Kisho Kurokawa ou Arata Isozaki étaient de véritables héros culturels. Aujourd'hui, si on veut travailler à Tokyo, il faut être flexible. »

Pour les petites agences, l'équation est plus compliquée. Entre le prix du foncier, affolant à Tokyo, la hausse du coût des matériaux et l'inflation générale des prix, dopée par la faiblesse du yen, les opportunités sont de plus en plus rares et les projets de plus en plus contraints. Associée au sein de l'agence Kubo Tsushima qui réalise des petits bâtiments d'un raffinement absolu, Yumi Tsushima estime que c'est le Tokyo Toilet Project qui lui a récemment donné la plus grande liberté. Financée par des mécènes privés désireux d'embellir la ville pour les JO, cette initiative, qui a vu de grands architectes rivaliser d'inventivité pour des projets de toilettes publiques, est, selon elle, celle qui a eu le plus d'impact à Tokyo ces dernières années. ■

ISABELLE REGNIER



A gauche : la verrière Cloud, devant la Mori JP Tower, à Tokyo, en janvier.

BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

A droite : vue de la Mori JP Tower (au centre), à Tokyo, en février.

PELLI CLARKE & PARTNERS/
JASON O'REAR

mentaires au COS leur permettant de relever encore le plafond. Intégrer des espaces végétalisés rapporte aussi des points. Réchauffement climatique oblige, les hills sont aujourd'hui présentées par le groupe Mori comme des îlots de fraîcheur à forte valeur ajoutée environnementale, si bien que Masakatsu Yamamoto n'hésite pas à décrire Azabudai Hills comme un « village urbain moderne sur une colline de verdure ».

LE TOURISME COMME GRAND HORIZON

Dans cette ville multipolaire, Mori se partage le gâteau avec les grands conglomérats que sont Mitsubishi et Mitsui. « Chacun a son fief à l'intérieur du périmètre de la Yamanote Line, cette ligne de métro qui délimite le centre de Tokyo », explique Raphaël Languillon, géographe rattaché à l'Institut français de recherche sur le Japon et auteur d'une thèse sur la verticalisation de Tokyo. Les sociétés ferroviaires sont de la partie, elles aussi, qui font pousser des tours aux abords des gares (Shibuya étant, entre toutes, celle qui a connu le développement le plus spectaculaire).

Au début des années 2010, la dynamique de « renaissance urbaine » a été relancée par la perspective des Jeux olympiques de 2020 et des flux touristiques que ceux-ci promettaient de drainer. Promesse cruellement trahie par la pandémie de Covid-19, qui a conduit à reporter l'événement d'une année, et par le fait que les épreuves aient finalement eu lieu dans des stades quasi vides. Mais, dans une société japonaise vieillissante où la question de l'immigration reste un tabou, le tourisme est toujours perçu comme le grand horizon des projets immobiliers.

Le « village urbain moderne sur une colline de verdure » n'a pas été pensé pour les habitants de la ville. Les boutiques de luxe d'Azabudai Hills, ses hôtels cinq étoiles, ses restaurants, qui ont spécialement recruté des maîtres d'hôtel américaines formées à Miami, s'adressent d'abord aux visiteurs étrangers. Le projet, pour autant, n'a guère suscité de contestation. Sans doute peut-on voir là l'expression du peu de valeur que la culture japonaise accorde au patrimoine matériel. Le sanctuaire d'Ise, l'un des sites les plus sacrés du pays, n'est-il pas en effet démolé et reconstruit tous les vingt ans ? Tokyo même, cette ville qui a été partiellement détruite en 1923 par un grand tremblement de terre, et presque intégralement en 1945 par les bombardements alliés, ne se définit-elle pas par sa résilience, cette incroyable propension à se reconstruire sur elle-même ?

Il n'en a toutefois pas toujours été ainsi. Dans les années 1970, explique Raphaël Languillon, il n'était pas rare que les projets immobiliers suscitent des mobilisations citoyennes, souvent conduites par des femmes, en défense du droit à l'ensoleillement notamment. Mais, à partir des années 1990, dans un contexte où le secteur de la construction représente 30 % du produit intérieur brut du pays, la peur de la stagnation économique a eu raison, selon le chercheur, des élans contestataires. Le mécontentement ne s'exprime plus que de manière exceptionnelle, quand la nature est menacée par exemple (les centaines d'arbres qui vont être arrachés dans le cadre de la transformation du complexe sportif du Meiji-jingu Gaïen). Le réaménagement du quartier de Shimokitazawa, haut lieu de la culture alternative où vivaient de nombreux artistes, a lui aussi fait polémique.

L'ombre des tours, en tout état de cause, ne fait plus débat. Celle de la Mori JP Tower se répand ainsi sans s'excuser sur une petite parcelle triangulaire qui jouxte le quartier d'Azabudai, ultime vestige du vieux Tokyo cerné par une forêt verticale de projets immobiliers. Que personne ne proteste ne veut pas dire que les gens sont indifférents, nuance Raphaël Languillon. « Ce que l'on perçoit, c'est un discours de regret ; le sentiment diffus que c'est bien dommage, la fin des commerces de proximité, le remplacement de l'esprit de rue par des malls à l'américaine... » Le sentiment aussi qu'avec ses tours de verre Tokyo commence à ressembler à n'importe quelle ville d'Asie. ■

ISABELLE REGNIER

cours de construction à côté de la gare de Tokyo. « C'est Mitsubishi qui construit. C'est une très bonne chose. On est dans une course ! » Le groupe, explique-t-il, poursuit l'ambition qu'avait son fondateur, Minoru Mori (1934-2012), de reconfigurer la capitale en profondeur. « La population japonaise vieillit. Pour rester compétitif, il faut rendre la ville attractive. Il faut transformer la jungle urbaine en une ville verte verticale. »

A Tokyo, le nom de Mori Building est associé aux quartiers de hills (« collines »). Il y eut d'abord ARK Hills, au milieu des années 1980, puis Roppongi Hills, à l'aube des années 2000, et plus récemment Toranomon Hills, et aujourd'hui Azabudai Hills. « Des opérations de promotion immobilière avec un vernis culture », résume Manuel Tardits, un architecte français installé à Tokyo, auteur de Tokyo. Portraits & Fictions (Le Léopard noir, 2017). Ce terme hills, qui vient de l'anglais, a un côté exotique au Japon. C'est aussi une manière d'évoquer la ville haute, qui est historiquement le fief de l'aristocratie, des militaires, des ecclésiastiques. »

Le principe est le même, qui consiste à raser de vieux quartiers après en avoir délogé les propriétaires – des opérations qui s'étalent sur plusieurs décennies –, pour construire, souvent avec le concours de grandes agences d'architecture occidentales, des quartiers de tours qui se prolongent au niveau du sol par un espace public accueillant, bordé de commerces privés. L'échelle des projets n'a cessé de croître à mesure que le groupe devenait plus puissant, et que les règles d'urbanisme, en réponse à l'éclatement de la bulle spéculative et à la crise des années 1990, ont épousé les intérêts des opérateurs privés.

En créant des zones spéciales affranchies des règles usuelles d'aménagement, en instituant des exceptions au coefficient d'occupation des sols (COS) qui limite strictement les hauteurs à Tokyo, les lois urbaines ont ainsi permis, à partir des années 2000, la constitution de mégablocs. Les normes antisismiques, ayant longtemps contenu la hauteur des bâtiments à Tokyo, ont beau se durcir à chaque nouvelle catastrophe naturelle, elles favorisent aujourd'hui l'éclosion de tours toujours plus grandes.

En échange de l'intégration d'espaces publics, d'équipements culturels ou de services comme des incubateurs de start-up, les promoteurs obtiennent des exceptions supplé-

« Ce qui m'intéresse, c'est de renforcer les communautés »

Riken Yamamoto, lauréat du prix Pritzker 2024, l'équivalent du prix Nobel pour l'architecture, revient sur les conséquences de cette récompense

ENTRETIEN
YOKOHAMA (JAPON)

En marge d'une grande artère de Yokohama, au Japon, un bâtiment d'angle entièrement vitré s'enfonce dans une rue pentue. Des dizaines d'orchidées en pot habillent les rebords des fenêtres, d'autres s'entassent partout où il y a un peu de place. Les fleurs déferlent sans discontinuer, nous expliquera-t-on, une fois la porte passée, depuis que Riken Yamamoto, le maître des lieux, a reçu, mardi 5 mars, le prix Pritzker. Ce bâtiment tout en mezzanines, c'est lui qui l'a conçu pour y loger son agence d'architecture. Il est situé à une centaine de mètres de la maison où il a passé son enfance, et où il vit toujours.

Qu'attendez-vous de votre nouveau statut d'architecte "pritzkérisé" ?

J'espère que ce prix va aider à faire entendre ma voix. Ce qui m'intéresse, moi, c'est de renforcer les communautés. C'est l'enjeu de l'association que j'ai créée, le Local Area Republic Labo, avec lequel nous remettons chaque année un prix aux architectes pour des projets de logement qui œuvrent pour la communauté. C'est précieux, les communautés. Elles ont toutes leur caractère. Je crois que l'architecture peut leur rendre cette force qu'elles avaient jadis au Japon et qu'elles ont perdue après la seconde guerre mondiale, quand le « zoning », cette manière d'isoler les activités les unes des autres, inventée en Occident, s'est imposé dans les villes japonaises. L'architecture a le pouvoir de transformer la société.

En quoi l'architecture peut-elle contribuer à créer des communautés ?

En créant, dans les projets de logement, des espaces publics partagés, mais aussi en intégrant à l'intérieur des logements des espaces de travail, que les habitants peuvent exploiter eux-mêmes, ou louer à d'autres. Le coût de la maintenance des immeubles ne cesse de croître au Japon. Les gens sont parfois conduits à abandonner leur logement pour cette raison. Un voisin qui ouvre un commerce dans votre maison, ça peut être une solution pour s'en sortir.

Le grand ensemble de logements sociaux que vous avez conçu dans la baie de Tokyo, avec Kengo Kuma et Toyo Ito, a-t-il été bâti dans cette perspective ?

Absolument. Les bâtiments font quatorze étages. Près de mille habitants vivent là. Au rez-de-chaussée, il y a des boutiques, une crèche, des services. Une passerelle en bois, au premier étage, donne accès aux logements... C'est un espace public qui marche bien, je trouve, un paysage urbain pas si mal. Je voulais que l'on puisse partitionner son logement à sa guise pour y intégrer des espaces de travail ou un petit commerce. Ça a marché un temps, jusqu'à ce que le gestionnaire de l'immeuble décide qu'il ne voulait plus de ce système. Aujourd'hui, la loi sur le logement empêche d'envisager de

« EN CORÉE, J'AI PU FAIRE UN PROJET DE LOGEMENTS COMME JE LE SOUHAITAIS. LE GOUVERNEMENT A SOUSCRIT À MA PHILOSOPHIE »

tels projets, mais elle doit être révisée cette année.

Votre voix était jusqu'à présent peu audible ?

Très peu, oui. Le gouvernement japonais est très centralisé ; il est structuré comme une pyramide, un peu comme en France, impose des solutions standardisées dans tous les domaines... C'est bien pour cela que le projet de stade conçu par Zaha Hadid [1950-2016] pour les Jeux olympiques a été abandonné. C'était un excellent projet : un bâtiment qui s'implantait dans le parc Meiji-jingu et se prolongeait de l'autre côté d'une voie de circulation en faisant un pont. Mais c'était compliqué : le terrain situé de l'autre côté de la route appartient à une compagnie de transport, alors que le parc dépend de la ville. Tadao Ando, qui présidait le jury du concours, a proposé une option qui aurait consisté à changer l'orientation du bâtiment pour le rapatrier

dans le parc... Mais l'intérêt du projet, c'était le pont ! Après, il y a eu des questions liées au coût, et Zaha Hadid a été remerciée. Kengo Kuma l'a remplacée avec un projet moins ambitieux.

Vous travaillez beaucoup en Chine et en Corée. Vos idées y sont-elles mieux reçues ?

Sans aucun doute. En Corée, j'ai pu faire un projet de logements exactement comme je le souhaitais. Les gens du gouvernement ont souscrit à ma philosophie. Ils m'ont aidé à persuader les habitants de rendre transparents les niveaux intermédiaires, occupés par toutes sortes d'activités : galerie d'art, boutique de vêtements, petit bar...

Vous avez fait aussi, en Suisse, ce projet d'une extension de l'aéroport de Zurich...

La compagnie responsable de l'exploitation de l'aéroport avait conscience qu'il constituait une nuisance pour les riverains. Elle a lancé un concours d'architecture, et j'ai été invité. J'ai voulu faire une petite ville : un archipel de bâtiments séparés par des ruelles étroites que j'ai appelées gasse, en référence au mot qui veut dire « ruelle » en allemand. Le programme intègre des espaces de bureaux, des commerces, des restaurants... C'est à la fois une extension de l'aéroport et une extension de la ville. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR I. R.



De gauche à droite :
Chris Tomson,
Ezra Koenig et
Chris Baio, en janvier.

DANIEL PAKOPCYK

Vampire Weekend convie à une étrange fête foraine

Le groupe retrouve une seconde jeunesse avec « Only God Was Above Us »

MUSIQUE

Des un premier album sans titre en 2008, Vampire Weekend s'est imposé comme l'un des groupes les plus subtils et originaux d'une scène new-yorkaise qui avait retrouvé ses réflexes punk rock avec l'avènement des Strokes. Aiguillé par un leader au nom souverain, Ezra Koenig, il avait concocté une fusion irrésistible de pop baroque sur instruments anciens (en héritier des concitoyens de The Left Banke), de boucles de guitares africaines (avec le juju du Nigérian King Sunny Adé comme modèle apparent) et d'angulosité rythmique.

Difficile, après cela, de renouveler l'effet de surprise qui avait valu à Vampire Weekend les plus élogieuses comparaisons, avec Talking Heads ou le Paul Simon mondialiste de *Graceland* (1986). Après un *Contra* (2010) reprenant une manière enrichie de ska et de rythmes latinos, le quatuor s'y est essayé avec plus ou moins de succès : l'allégresse a fait place à la gravité et la spontanéité aux expériences

de studio pour *Modern Vampires of the City* (2013), avant que le double *Father of the Bride* (2019) n'opte pour une ouverture tous azimuts, en multipliant les collaborations et les genres, de la country au R'n'B. Au risque de se perdre.

La notion de groupe devenant d'ailleurs incertaine, puisque ni le bassiste Chris Baio ni le batteur Chris Tomson ne jouaient sur ce précédent album. Ils ont réintégré les rangs pour *Only God Was Above Us*, cinquième opus qui permet de les resserrer en trio. Le quatrième larron, le multi-instrumentiste Rostam Batmanglij, a décidé de prendre son indépendance, mais reste impliqué dans la production aux côtés du fidèle Ariel Rechtshaid.

Dans les entrailles de Manhattan Nomade, puisqu'il a été enregistré à New York, à Los Angeles, à Londres et à Tokyo, *Only God Was Above Us* plonge et fouille cependant dans les entrailles de Manhattan, pour provoquer un coup de foudre similaire à celui de la première fois. Le titre pourrait laisser croire à un égarément

mégalo-maniaque, s'il ne se réfère à la réaction d'un passager du vol 243 d'Aloha Airlines, le 28 avril 1988, qui fit la manchette du *New York Daily News*. Il était l'un des quatre-vingt-quatorze miraculés (une hôtesse fut emportée) de la décompression qui avait arraché une partie du toit de l'avion, à Hawaï. La pochette est illustrée d'une image de Steven Siegel, qui a photographié New York pendant quatre décennies : on voit au premier plan un passager lisant un exemplaire de cette édition. Le reste de la rame est vide, dévasté, le métro est à l'abandon.

« Seul Dieu était au-dessus de nous. » Le monde court à sa perte, mais un sort à la *Titanic* (« Plus près de toi, mon Dieu ») n'est jamais sûr, affirme Ezra Koenig en dix titres inquiets, optimistes et brillants, à rebours du catastrophisme ambiant. « Je vois les vampires marcher/Ne sois pas paralysé par la peur », avise-t-il dès *Ice Cream Piano*, qui débute comme une complainte à la Thom Yorke, bientôt prise dans un tourbillon de violons façon Electric Light Orchestra. L'album convie à une

étrange fête foraine, entre carnaval caribéen aux saxophones dissonants (*Classical*), déambulation cinématographique dans les ruines et la mémoire souterraine de la ville (*The Surfer*) et rockabilly futuriste (*Gen-X Cops*). *Mary Boone*, numéro de comédie musicale, rend hommage à la galeriste de Jean-Michel Basquiat, tombée pour évasion fiscale.

Evanescents, fantomatiques, aériens, les sons surgissent comme dans un songe. Avec son piano liquide, ses entrechats opératiques, ses guitares folles ou ses fausses balalaïkas (*Pravda*), *Only God Was Above Us* donne un délicieux tournis, jusqu'au finale à l'air libre et lumineux de *Hope*. Somptueuse ballade pop, *Capricorn* en aura ainsi résumé la philosophie : « Le monde semblait différent/Quand Dieu était à nos côtés/Trop vieux pour mourir jeune/Trop jeune pour vivre seul. »

BRUNO LESPRIT

Only God Was Above Us, Columbia/Sony.
En concert : le 13 décembre à l'Adidas Arena, Paris 18^e.

Un conte pour parler de la mort aux enfants

Le spectacle, mis en scène par Olivier Letellier, est servi par une interprétation tout en sensibilité

THÉÂTRE

Le Lavoir moderne parisien s'est de nouveau associé aux Tréteaux de France et au Théâtre de Sartrouville et des Yvelines pour le festival Le Lavoir en famille, qui se tient jusqu'au 14 avril. L'occasion pour parents et enfants de découvrir trois spectacles, dont deux créations.

Le premier des trois à être présenté est *Venavi (ou pourquoi ma sœur ne va pas bien)*, créé en 2011. Olivier Letellier, directeur des Tréteaux de France depuis juillet 2022, spécialisé dans le théâtre pour la jeunesse, a travaillé avec deux auteurs, Rodrigue Norman et Catherine Verlaquet.

Pour *Venavi*, Rodrigue Norman s'est inspiré d'une croyance encore très présente dans son pays, le Togo. Les jumeaux y sont vénérés comme des dieux. Lorsque, par malheur, l'un des deux enfants meurt, il faut fabriquer au plus

vite une statuette à l'effigie du défunt, le « venavi », et l'offrir au survivant pour qu'il ne soit pas tenté de rejoindre l'autre dans la mort.

C'est l'histoire tragique qui arrive à Akouété et à Akouélé. Le garçon, Akouété, est emporté par une mauvaise fièvre à 6 ans, laissant sa sœur, Akouélé, seule face au deuil et à l'absence. Mais, plutôt que de dire la vérité à Akouélé et de lui donner le « venavi » en bois représentant son frère, les adultes du village, ses parents les premiers, ont préféré lui mentir et lui raconter que son jumeau est parti dans la forêt pour couper du bois. Alors Akouélé décide d'attendre son retour et, pendant des années, coincée dans son corps d'enfant, elle refuse de grandir sans son frère.

Pour raconter l'histoire de cette fillette qui apporte deux assiettes quand on ne lui en demande qu'une et qui redouble cinq fois de suite son CP à l'école pour attendre son jumeau, l'auteur a choisi de se

placer du point de vue d'Akouété : c'est de sa bouche que l'on apprend les mésaventures de sa sœur. Le comédien Alexandre Prince, dont la famille est originaire du Togo, et qui a un frère jumeau, incarne avec finesse et sensibilité le jeune narrateur.

Récit initiatique

Il donne également vie à toute une galerie d'autres personnages, notamment les parents d'Akouélé et Akouété, mais aussi les villageois, l'institutrice de l'école, etc. Et ce, grâce à un simple changement de voix, à une gestuelle différente ou à l'aide de quelques objets astucieusement manipulés et dotés parfois d'une simple paire d'yeux : des chaussures à talons, un banal morceau de bois...

Les rares éléments de décor se transforment ainsi en personnages, en arbres, en bancs d'école, en maisons, en cercueils... L'interprétation d'Alexandre Prince consti-

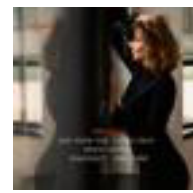
tue l'une des clés de la réussite de ce récit initiatique sur un sujet souvent tabou, la mort – et a fortiori celle d'un enfant.

Venavi est la parfaite illustration que l'on peut parler de tout au jeune public, même des thèmes les plus graves, à condition de savoir le faire avec intelligence et subtilité, en y apportant une nécessaire touche d'humour pour donner, comme l'explique Olivier Letellier dans un entretien recueilli en novembre 2010, « une leur d'espoir », et « créer des respirations dans l'histoire et rendre le propos plus accessible ». Avec pour objectif de « faire travailler l'imaginaire des spectateurs, petits et grands, et générer des questions à se poser en famille ».

CRISTINA MARINO

Venavi (ou pourquoi ma sœur ne va pas bien). Au Lavoir moderne parisien, Paris 18^e, jusqu'au 13 avril.

SÉLECTION ALBUMS



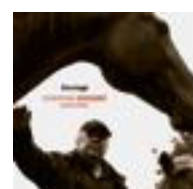
ALBANE CARRÈRE

Folk Songs

Jean-Marie Rens : *Onze Folk Songs d'ici et d'ailleurs*. Luciano Berio : *Folk Songs*. Albane Carrère (mezzo-soprano), Ensemble21 et Marc Collet (direction).

Des partitions de musique savante inspirées par des mélodies populaires de

moult pays : Albane Carrère « connaît la chanson ». Après avoir enregistré, en 2022, un disque d'anthologie dans ce registre, *Il est quelqu'un sur terre* (Cyprus), la mezzo-soprano musicalement polyglotte nous offre un nouveau tour du monde par le biais de *Folk Songs* mises en miroir. Vingt-deux créations anonymes « arrangées » pour un même effectif par deux compositeurs que tout oppose. Les miniatures inédites du Belge Jean-Marie Rens engagent l'être humain, dans un partage d'intimité souvent émouvant, tandis que les célèbres saynètes de Luciano Berio (1925-2003) misent sur l'identité, nationale et artistique. Dans le premier cas, Albane Carrère donne l'impression d'être l'une de ces figures qui tournent sur une boîte à musique, en changeant néanmoins de visage à chaque rotation. Dans le second, elle réalise des prouesses de suggestion façon commedia dell'arte sur des tréteaux instrumentaux que l'Ensemble21 déploie dans une relative abstraction. ■ PIERRE GERVASONI
Cyprus/Outthere Music.

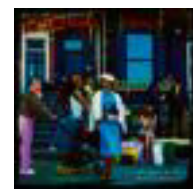


CHRISTIAN ESCOUDÉ UNIT FIVE

Ancrage

Victoire du jazz pour l'ensemble de son œuvre en 2022, reconnaissable à son toucher, à son phrasé et à l'esprit de ses compositions, Christian Escoudé, guitariste à la carrière internationale, réussit à surprendre, à 76 ans. En allant toujours

plus loin sur la voie qu'il s'est tracée : en faisant le point toujours plus net sur son territoire d'élection : le style « west coast », la chanson française, les fulgurances manouches... *Ancrage* bénéficie d'un générique sans faille : Ludvine Issambourg (flûtiste aérienne), André Villéger (vénérable soufflant), Antoine Hervier (orgue), et Simon Goubert (batterie). ■ FRANCIS MARMANDE
Label Ouest.



THE LIBERTINES

All Quiet on the Eastern Esplanad

Retiré sur la côte normande, Pete Doherty s'est débarrassé de ses démons. L'ex-idole brit rock des années 2000 a cependant de nouveau cédé à la tentation du rock'n'roll en réactivant The Libertines avec Carl Barât, son vieux frère en-

emi. Composé en partie en Jamaïque, enregistré dans le Kent, ce quatrième album, produit par le Français Dimitri Tikovoi (Placebo), laisse transparaître une écriture ambitieuse. Si les dérapages électriques semblent plus rares et contrôlés – *Run, Run, Run, Oh Shit* ou *Mustang* –, la surprise vient du raffinement porté aux arrangements de cordes et cuivres sur les émouvants *Shiver* et *Merry Old England*, *Night of the Hunter* empruntant au *Lac des cygnes*, de Tchaïkovski. L'affiliation avec les Kinks est évidente sur *Songs They Never Play on the Radio*. Les Libertines assument leur âge avec élégance. ■ FRANCK COLOMBANI
Virgin Records/Universal Music.



MAYA KAMATY

Sovaz

La chanteuse-auteur-compositrice réunionnaise Maya Kamaty réinventait le maloya, musique de son île, dans son premier album, *Santié Papang* (2014), puis tissait des sonorités électroniques avec le musicien et producteur Victor

Vagh (Flavia Coelho), sur le deuxième, *Pandiyé* (2019), suivi par une version de remixes. Elle s'en émancipe aujourd'hui à travers *Sovaz*. Sur une trame d'étincelante et percutante pop urbaine, conçue par le beatmaker Sskyrion (Vincent Boisedu) et le guitariste Adrien Pigeat, Maya Kamaty chante et scande en créole et en français des textes énervés, féministes (*La Meute*), politiques (*Kartel*), avec des samples extraits du documentaire *Sucre amer*, de Yann Le Masson. Un album débordant d'audace. ■ PATRICK LABESSE
Lamayaz/Inouïe Distribution-The Orchard.

Lire aussi sur Lemonde.fr la critique de « David & Jonathas », par Marc-Antoine Charpentier ; « Ohio Players », de The Black Keys ; « We Don't Trust You », de Future & Metro Boomin.

GALERIE



VALÉRIE JOUVE/ADAGP, PARIS, 2024

VALÉRIE JOUVE

Galerie Xippas

Il faut regarder les nouvelles œuvres en noir et blanc de Valérie Jouve de près et le temps nécessaire. Sinon passerait inaperçue l'intelligence avec laquelle elle perturbe discrètement les usages habituels de la photographie. Ce paysage méditerranéen rocheux et boisé, on le croirait sauvage.

Illusion. Des restes d'architecture industrielle, un tag sur un mur et des fils électriques s'y révèlent à travers les ramures de pin agitées par un grand vent. Ce n'est pas la nature intacte, mais ce qu'il en reste : le regret. Le vent fait aussi osciller les feuilles des arbres autour des femmes qui posent pour Jouve, provoquant des flous jusque sur leurs visages. Cette imperfection délibérée achève de déstabiliser le genre du portrait, un exercice dans lequel la photo passe d'ordinaire pour efficace. Mais, ici, ni expression appuyée, ni attitude explicite, ni vêtements remarquables : si présentes soient ces femmes, on ne peut rien en dire. Antiporraits plutôt que portraits donc. La photo de monument ne s'en sort pas mieux. Quand Jouve prend deux images d'un dolmen, il y a les traces d'un champ autour de lui, une voiture à l'arrière-plan, et cela suffit à interdire toute poésie des ruines malgré la splendeur des pierres érodées. ■ PHILIPPE DAGEN
« Valérie Jouve. Du temps, un souffle ». Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3^e. Jusqu'au 20 avril.

A Paris, le pas de deux de Crystal Pite

La chorégraphe canadienne, acclamée dans le monde, entier présente « Assembly Hall » et « Light of Passage »

RENCONTRE

Elle court dans l'escalier pendant que l'on profite de l'ascenseur. Elle est déjà dans sa loge du Théâtre de la Ville, à Paris, lorsqu'on arrive devant la porte, qu'elle ouvre à toute volée, et un flash d'énergie explose. Sweat-shirt rouge vif estampillé d'un smiley jaune, jean et bottines plates, la chorégraphe canadienne Crystal Pite irradie d'un naturel qui n'a pas le temps d'avoir l'air. Chacune choisit sa chaise devant la table de maquillage simplement occupée par un ordinateur et un mug. Et ça file !

Vive et lumineuse, immédiatement accueillante, Crystal Pite, 53 ans, maintient une intensité permanente. Dans sa façon d'être présente à l'instant, sa manière de parler vite et spontané, son choix de mots précis, l'artiste ultra-demandée dans le monde entier est d'abord une travailleuse dont l'agenda verrouillé ne désemplit pas. Mercredi 3 avril, elle campe au Théâtre de la Ville pour *Assembly Hall*, mis en scène avec le dramaturge et acteur canadien Jonathon Young ; le lendemain, elle filera au Théâtre des Champs-Élysées à la première de *Light of Passage*, avec le Norwegian National Ballet, programmé jusqu'au 7 avril, jour où elle repartira pour Vancouver (Canada).

Fresque existentielle

Cette doublette est une première. Huit ans après sa découverte, à l'Opéra national de Paris, avec ce qui est désormais un best-seller, *The Seasons' Canon* – « un moment très important, très profond dans mon travail et ma vie, et qui m'a fortifiée » –, Pite est devenue une tête d'affiche des salles parisiennes. « Mais je n'ai jamais joué en même temps deux spectacles : l'un avec ma troupe Kidd Pivot, fondée en 2002, et l'autre avec une compagnie de ballet, précise-t-elle. Ce sont deux choses très différentes, mais j'apprécie de pouvoir changer d'échelle et de rythme. »

Et quelle chance pour le public d'observer coup sur coup, en miroir, deux visages de Pite. Théâtral

d'un côté, en petit comité avec huit danseurs et la complicité de Jonathon Young pour la bouffée délirante et chevaleresque qu'est *Assembly Hall* ; uniquement dansé de l'autre avec 42 interprètes happés dans une fresque existentielle qui porte bien son titre, *Light of Passage*.

« Le travail est long, intime, complexe avec les membres de la compagnie Kidd Pivot, qui sont comme une famille », explique-t-elle. Le processus est plus rapide, avec en moyenne cinq semaines de répétition au Royal Ballet et à l'Opéra de Paris, par exemple, où j'ai l'occasion de mettre en scène un grand nombre d'interprètes. Cela me touche beaucoup de voir tout ce monde sur un plateau. » Elle souligne parallèlement que, si l'économie de Kidd Pivot est stricte, avec des œuvres légères pour tourner mieux, les budgets des institutions lui permettent de ne pas trop compter en matière de décors et de costumes.

Le sens du détail jusqu'à la crispation du moindre sourcil signe *Assembly Hall*. Cette nouvelle pièce avec Jonathon Young poursuit leur exploration d'une écriture insolite de ce que l'on appelle la « danse-théâtre ». Dans le décor d'une salle des fêtes défraîchie, un groupe se réunit pour voter « pour ou contre » la dissolution de leur association et la fin de leur fameuse manifestation annuelle, la Quest Fest.

Cette situation de départ, relativement familière, décolle soudain à la verticale. Des chevaliers étincelants ferrailent et se figent dans de superbes tableaux à l'ancienne, des récits gigognes s'emboîtent en percutant les époques... Spectres colonisant le lieu ou fantômes

Du point de vue thématique, le motif du collectif est convoqué dans chacun des spectacles

d'un esprit qui part en vrille, *Assembly Hall* possède le suspense d'un *puppet show* hystérique.

Ce scénario éclaté, un peu trop alambiqué pour que l'on en capte l'essence, ne serait rien sans les fulgurances esthétiques et le traitement formel innovant de Pite et Young. Depuis 2016 et le spectacle *Betroffenheit*, ils ont imaginé un système de doublage sonore ultra-sophistiqué où le texte enregistré par des acteurs est littéralement incarné au souffle près par les actions des danseurs sur scène.

Ce frottement entre gestes et mots produit un déphasage plus ou moins accentué, parfois jusqu'au hiatus. Il suscite une sensation d'irréalité, tant les interprètes, « extra-humains » selon Pite, se révèlent saisissants dans ce qui est aussi un furieux play-back. Le dispositif s'accompagne par ailleurs d'une exagération des mouvements qui tirent vers le dessin animé ou la pantomime, avec son collier de gags.

Déferlantes de corps

A l'opposé, comme si elle passait du pinceau au burin, *Light of Passage*, sur la *Symphonie n° 3* de Go-recki, valorise sa vision ample, son geste charpenté. Dans une tonalité ténébreuse, sans aucune surcharge ni effet clinquant, cette production léchée décline en deux actes les migrations humaines et le cycle de la vie. La capacité de Crystal Pite à pétrir les groupes, à faire souffler des vents contraires entre les masses, trouve ici de nouveaux accents visuels et rythmiques. Ses courses en dérapage contrôlé, ses unissons en biais, ses déferlantes de corps qui s'effondrent et se redressent enveloppent une quête spirituelle, le besoin d'une respiration partagée et d'un soutien de la communauté.

C'est dans une salle comme celle d'*Assembly Hall* que Crystal Pite a pris ses premiers cours de danse, à Victoria (Canada). Elle se forme au classique d'abord, puis au jazz et aux claquettes. Elle apprend également la flûte et fréquente des ateliers de théâtre et de comédie musicale. En 1988, elle intègre les Ballets de la Colombie-Britannique, où elle crée sa première



Crystal Pite, en 2020. ANOUSH ABRAR

pièce, *Between the Bliss and Me*. Huit ans plus tard, elle rejoint la troupe de William Forsythe, à Francfort (Allemagne), avec lequel elle collabore jusqu'en 2001, puis retourne, après un an, au Canada, pour y fonder Kidd Pivot.

Du micro au macro, et inversement, Crystal Pite aime à dire que ses deux axes de création « se parlent entre eux ». De fait, dans *Assembly Hall*, des duos en extension, jaillissant de pliés en rase-mottes, rappellent certaines séquences de *Light of Passage*. Du point de vue thématique, le motif du collectif est également convo-

qué dans chacun des spectacles. Si la nature, avec ses plissements de terrain et ses déplacements tectoniques, inspire ses digues humaines, des problématiques plus philosophiques, dont celles de la mort, de l'au-delà et de l'âme, galvanisent Pite.

« Qu'est-ce que c'est, l'âme ?, s'interroge celle qui a chorégraphié une pièce intitulée *Body and Soul* en 2019, pour l'Opéra de Paris. J'aime poser ce type de question, qui n'a par ailleurs aucune réponse, sur scène, car c'est un bel endroit pour ça. Les thèmes de la souffrance, de l'unité et de la divi-

sion, de la difficulté d'être un humain sont aussi très motivants. Je suis prudente sur les sujets que je choisis, car, avec l'équipe de Kidd Pivot, nous passons parfois cinq ans à tourner avec le même spectacle. Et nous devons vivre et grandir avec lui. » ■

ROSITA BOISSEAU

Assembly Hall, de Crystal Pite et Jonathon Young. Théâtre de la Ville, Paris 4^e, jusqu'au 17 avril. *Light of Passage*, avec le Norwegian National Ballet, au Théâtre des Champs-Élysées, Paris 8^e, jusqu'au 7 avril.

Au Grand Palais éphémère, Art Paris monte encore en gamme

La foire parisienne, qui se tient jusqu'au 7 avril, continue de gagner en prestige, sans perdre son ADN fait d'ouverture et de curiosité

Immense, rougeoyant. Impossible de rater le Bouddha de Yan Pei-Ming sur le stand de Rodolphe Janssen. Le marchand bruxellois en exige 300 000 euros, soit six fois plus que le prix déboursé en 2002, à la Foire internationale d'art contemporain (FIAC), par un amateur français. En vingt-deux ans, le peintre franco-chinois, qui séduit à la fois François Pinault et Bernard Arnault, a fait du chemin. La foire Art Paris, aussi. Sans perdre son ADN, ce rendez-vous a pris de l'assurance, si bien que les marchands n'hésitent plus à accrocher des œuvres cotées. A raison : la galerie Kaléidoscope a trouvé preneur pour le bouleversant *Enfant de la classe morte* de Tadeusz Kantor, proposé autour de 500 000 euros.

Il y avait une place à prendre depuis la disparition de la FIAC en 2022. Sans s'épuiser à concurrencer Paris + par Art Basel, Art Paris se veut ouverte mais ancrée. « Nous représentons la voix fran-

çaise, qui n'est pas une voix chauvine », insiste son directeur, Guillaume Piens. Les exposants tricolores peuvent y défendre des artistes d'ici, sans craindre de paraître franchouillards. Les enseignes en région, comme Oniris (Rennes) ou Catherine Issert (Saint-Paul-de-Vence, dans les Alpes-Maritimes), n'ont pas à s'excuser de n'avoir pas de succursales à Londres ou à Shanghai. Et, pour le jour de l'ouverture, les cartes VIP sont accessibles à tous les collectionneurs sérieux, sans qu'ils aient besoin de justifier de plusieurs millions d'euros d'achats comme les « high net worth individuals », ces ultrariches courtisés à Miami, Bâle ou Hongkong.

« Ralentir le regard »

Le nouveau cru, qui a ouvert mercredi 3 avril avec une visite de la ministre de la culture, accueille pour la première fois Peter Kilchmann et Esther Schipper, deux galeristes berlinois de renom, habitués d'Art Basel, qui présentaient à

Paris un choix pointu. Les visiteurs peuvent aussi retrouver Michel Rein, vétéran de la scène française, jusqu'alors réticent. « C'est le bon moment, car Art Paris est la vitrine d'une ville qui est redevenue attractive », confie le marchand, qui a sorti pour sa première participation les dessins raffinés de Michele Ciacciofera et les tableaux savants d'Agnès Thurnauer.

Une déambulation autour de la scène française, « Fragiles utopies », a été composée par l'historien d'art Eric de Chassey. « Le temps est venu de ralentir le regard », intime le président de l'Institut national de l'histoire de l'art, conseillant de se pencher sur des créateurs négligés faute d'appartenir au catalogue des standards de l'art contemporain. Le charme d'Art Paris est justement de faire émerger le travail singulier d'Alice Bidault, 30 ans, permacultrice, apicultrice et artiste installée dans le Morvan. Ses porcelaines estampées avec un épi de maïs issu de ses récoltes sont pré-

sentées par le galeriste Pietro Sparta, lui-même établi à Chagny (Saône-et-Loire).

Comme si elles s'étaient passé le mot, les galeries puissantes et les plus modestes rivalisent de trouvailles. Vieille star sortie des radars (Jean Dewasne, chez Antoine Laurentin), peintre inconnu de son vivant (Robert-Edgar Gillet, réhabilité par Nathalie Obadia et Rodolphe Janssen), inadapté de la vie fauché en plein vol (Stéphane Mandelbaum chez Zlotowski), créateurs inclassables longtemps

relégués dans la catégorie des arts mineurs ont ici toute leur place.

La galerie Claude Bernard présente ainsi une âpre tapisserie du Catalan Josep Grau-Garriga qui a révolutionné l'art textile. Cette pièce magistrale figure dans un parcours tout en finesse, mêlant art et artisanat. Chez le Londonien Richard Saltoun, les Pénélopes du XX^e siècle révolutionnent la tapisserie. Tressé en sisal et chanvre par la Polonaise Ewa Pachucka, le pantalon délaissé par un géant impose sa présence radicale, tout comme le relief en laine et crin de cheval de sa compatriote, Magdalena Abakanowicz.

La céramique en vedette

Françoise Livinec oblige à ralentir le pas face aux « Ge Ba », ces patchworks de tissu, réalisés après la seconde guerre mondiale par des ouvrières chinoises. « On m'avait dit surtout n'achète pas ça, ça vaut pas un clou », se souvient la galeriste, amusée, qui a acquis cet ensemble lors de la dispersion de la

Comme si elles s'étaient passé le mot, les galeries puissantes et les plus modestes rivalisent de trouvailles

collection de François Dautresme chez Piasa en 2017. La galeriste indocile propose un regard, le sien, qui a le mérite de faire cogiter dans un milieu qui n'a plus toujours ce réflexe. « On a souvent prétendu que l'abstraction serait masculine, douloureuse, dans la solitude de l'atelier », explique-t-elle. A mes yeux, ces femmes ont montré que l'abstraction pouvait être féminine, collective et joyeuse. »

La céramique qui, en d'autres lieux et d'autres temps, a pu sembler vieillotte tient la vedette. Depuis Nançay, dans le Cher, la galerie Capazza s'évertue à sortir le couple Jean et Jacqueline Lerat du ghetto des mordus de céramique. Une enchère a aidé : en 2022, une sculpture en franchi la barre des 130 000 euros, suscitant l'intérêt soudain des collectionneurs d'art contemporain, finalement heureux de quitter leur routine. ■

ROXANA AZIMI

Art Paris, Grand Palais éphémère, Paris 7^e. Jusqu'au 7 avril.

Rwanda, le compte à rebours d'un printemps sanglant

Un documentaire, riche d'archives inédites, montre le processus de maturation de la haine qui mène au génocide

NOTRE
SÉLECTION

DIMANCHE 7 AVRIL

LUNDI 8 AVRIL

FRANCE 5
DIMANCHE 7 - 21 H 05
DOCUMENTAIRE

Un compte à rebours, un décompte avant le dernier génocide du XX^e siècle. Le documentaire *Rwanda, vers l'apocalypse* analyse de façon chronologique les mécanismes et les événements qui ont conduit au génocide des Tutsi au printemps 1994.

Le film montre que la haine suit un processus de maturation. Elle est d'abord banalisée afin d'imprégner les esprits, puis elle va crescendo. Il faut ensuite un signal, un détonateur. Ce sera l'attentat perpétré contre l'avion du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994. Alors que ce dernier s'apprêtait à atterrir à Kigali après avoir signé les accords de paix d'Arusha, son Falcon a été percuté par deux missiles tirés du sol. Quelques dizaines de minutes plus tard, des barrages furent érigés et les massacres commencèrent. Ils dureront trois mois et feront entre 800 000 et 1 million de morts (des corps ont encore été retrouvés en mars).

Enrichi par les mots de Gaël Faye, le documentaire s'intéresse donc à la période préparatoire. Les coréalisateurs (Michaël Sztanke, Seamus Haley et Maria Malagardis) distinguent cinq phases avant



Image extraite du documentaire « Rwanda, vers l'apocalypse ». BABEL DOC

l'embrassement final de 1994 : la genèse (1959), la guerre (1990), le test (1991), la cible (1992) et la cruauté (1993).

Témoignages de rescapés

Au début, il y a le colonisateur belge, qui instaure la racialisation de la société en imposant que la race de chaque individu soit mentionnée sur sa carte d'identité. A la

fin, il y a la Radio-télévision libre des Mille Collines (RTLM) qui offre des récompenses aux tueurs entre deux airs de musique congolaise.

Grâce à de nombreuses archives, dont certaines inédites, le film rappelle les pires heures du Rwanda. Il montre des images atroces où des centaines de cadavres s'amoncellent le long des routes. Grâce à un ton juste et à

des intervenants rigoureux, il révèle l'engrenage du génocide et démontre par exemple comment le massacre de 2 000 Bagogwe en 1991 a servi de « répétition générale » avant la solution finale planifiée trois ans plus tard.

Le documentaire est passionnant car, en plus des témoignages émouvants des rescapés, il donne la parole à d'anciens géno-

cidaires, tels qu'Hussain Longo Longo, responsable des milices Interahamwe de Rugenge (1990-1994), ou Valérie Bemeriki, animatrice phare de la RTLM, condamnée à perpétuité par les gacaca, les tribunaux populaires. Ce film montre enfin comment des officiers tels que Jean Varret, à la tête de la coopération militaire, ont tenté vainement en France d'alerter leur hiérarchie ou les pouvoirs publics.

La soirée se poursuit avec l'émission « La Case du siècle » et un autre documentaire, *Rwanda, désobéir ou laisser mourir?*, qui montre les hésitations de la communauté internationale pendant la tragédie rwandaise. Le 21 avril 1994, alors que le génocide entrait dans sa phase la plus active, le Conseil de sécurité de l'ONU a réduit les effectifs de la mission onusienne à seulement 270 personnes, soit une diminution de 90 % des casques bleus.

Avec des archives encore inédites, le film interroge sur la question de savoir s'il faut donner aux militaires un devoir de désobéissance quand ils reçoivent un ordre manifestement illégal. ■

PIERRE LEPIDI

Le Monde en face : Rwanda, vers l'apocalypse, de Michaël Sztanke, Maria Malagardis et Seamus Haley (Fr., 2024, 70 min).

Canal+
Acide

21.05 Dans le rôle du prolo en lutte pour sauver celles qu'il aime, Guillaume Canet joue la sobriété. Le cinéaste Just Philippot en profite pour observer la façon dont les convictions politiques volent en éclats face au cataclysme.

RMC Story

La Rafle d'Izieu, 6 avril 1944

23.55 Il y a quatre-vingts ans, un groupe d'enfants juifs réfugiés dans une maison étaient assassinés par les nazis. Grâce à des témoignages et des archives, ce documentaire inédit retrace les causes du drame et l'histoire de ces innocents.

Toute l'histoire

Paris, l'incroyable héritage

de l'Expo 1900

20.40 Incroyable est bien le mot qui convient devant les images du Grand Palais, du Musée d'Orsay ou du long tapis roulant, conçus pour l'exposition universelle du siècle.

OCS Pulp

Tully

21.00 Charlize Theron se banalise pour incarner une mère de famille qui perd pied. Jusqu'à ce que Tully, nounou de nuit, prenne les choses en main, irruption des charmes et des sortilèges dans un quotidien pesant. Avant le retournement final.

Retour sur plus d'un siècle de lutte pour le droit de vote des femmes en France

L'Hexagone étant le 59^e pays à l'accorder, à la suite de l'ordonnance du 21 avril 1944, le film « Citoyennes ! » tente d'expliquer le retard

LCP
LUNDI 8 AVRIL - 20 H 30
DOCUMENTAIRE

Le 21 avril 1944, la France devenait le 59^e pays à accorder le droit de vote aux femmes. Avant le Liechtenstein (1984) et la Moldavie (1993), mais après la Nouvelle-Zélande (1893), l'Australie, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne, la Birmanie, l'Azerbaïdjan... A l'occasion de ce 80^e anniversaire, *Citoyennes !* tente d'expliquer ce retard en revenant sur un siècle de combat féministe.

Au-delà d'une réalisation des plus classiques et chronologiques, le film bénéficie de la mise en parallèle avec les luttes menées notamment au Royaume-Uni et en Suisse. Il recèle par ailleurs quelques archives étonnantes, comme l'entretien de Louise Weiss expliquant pourquoi elle a refusé d'entrer au gouvernement de Léon Blum, ou l'extrait des *Résultats du féminisme*, réalisé en 1906 par la première femme cinéaste, Alice Guy, qui présente un monde « inversé », dans lequel un homme coud, un

autre repasse, alors que les femmes discutent entre elles.

Le film relate ainsi les différentes étapes de la lutte radicale et avant-gardiste menée par les suffragettes au Royaume-Uni, et par la charismatique Emmeline Pankhurst, avec rappel en images du film « Les Suffragettes », de Sarah Gavron, en 2015.

« Rendez-vous manqués »

Au décryptage, l'historienne britannique June Purvis insiste sur la répression menée contre des militantes en grève de la faim, ga-

vées de force, qui va faire basculer la majorité silencieuse en leur faveur. Jusqu'à obtenir l'égalité en matière de vote en 1928.

L'historienne helvète Caroline Stevan, coautrice de *Citoyennes ! Il était une fois le droit de vote des femmes* (Helvetiq, 2021), a étudié de son côté les spécificités de son petit pays, qui ont freiné l'égalité femmes-hommes : neutralité, démocratie semi-directe, conservatisme. Sans oublier l'humour, perceptible lors des manifestations d'escargot géant ou des micro-trottoirs.

En France, après que le code civil de Napoléon de 1804 a inscrit l'infériorité des femmes dans la loi, le combat se fera moins extrémiste, et sera mené par les femmes de la haute société. Le film pointe les « pour », comme Victor Hugo, qui va inspirer la suffragiste Hubertine Auclert ; et les « contre », telle l'écrivaine George Sand. Avec conviction, Anne-Sarah Moalic, docteure en histoire, et l'historien Martial Poirson vont ensuite égrener les « rendez-vous manqués ».

Les documentaristes ont également retrouvé trois femmes

ayant voté pour la première fois en 1945 : Marie-José Chombart de Lauwe, résistante, Marie-Louise Guipponi, célibataire convaincue, et Simone Darré, qui interroge la journaliste : « Vous croyez que maintenant c'est mieux ? » Maintenant, c'est le taux d'abstention qui mobilise. On oublie que des femmes sont mortes pour obtenir ce droit synonyme de citoyenneté. ■

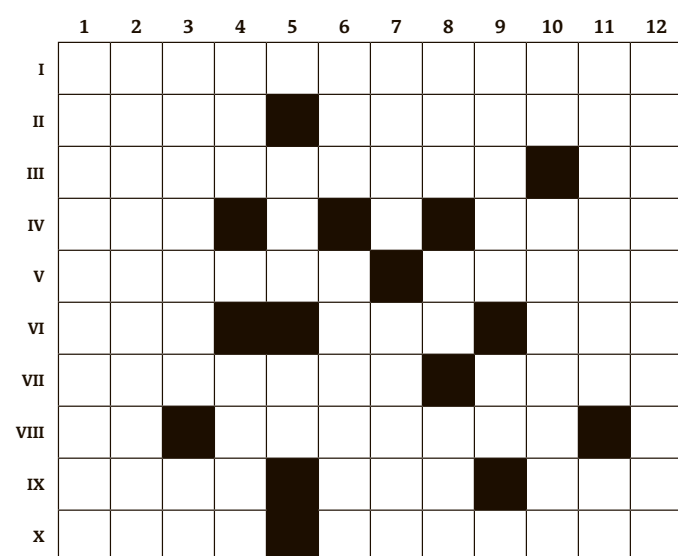
CATHERINE PACARY

Citoyennes !, documentaire de Jean-Frédéric Thibault et Stéphanie Thomas (Fr., 2024, 52 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 083
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur
jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 082

HORIZONTELEMENT I. Phagocytaire. II. Racé. Largués. III. Europe Or. Nt. IV. Stère. Ipéca. V. Ob. Gris. ABCD. VI. Morillons. Le. VII. Pigée. La. CAC. VIII. Ts. Négocié. IX. Iton. Mir. Cri. X. Fenestration.

VERTICALEMENT 1. Présomptif. 2. Hautboïste. 3. Acre. Rg. On. 4. Géorgienne. 5. Perlée. 6. Clé. Il. GMT. 7. Ya. Isoleur. 8. Trop. Nacra. 9. Agréas. 10. Iu. CB. Ceci. 11. Renâcla Ro. 12. Est. Déclin.

HORIZONTELEMENT

I. Pose des problèmes sur les voies routières et respiratoires. **II.** Vainqueur à Dien Bien Phu. Rapprochement de deux continents. **III.** Ses coups de fer sont plus fatigants que dangereux. En arrière. **IV.** Mystérieuse chez Verne. Poils de petits-gris. **V.** Plaines herbeuses en Amérique du Sud. Corde à nœud. **VI.** Pour tout régler en Moldavie. Démonstratif. Une fois de plus. **VII.** Travail de ses mains. Philippe de l'Oratoire. **VIII.** Dieu à tête de faucon. Evite de ne manger que de la purée. **IX.** Longtemps ramassée par le clergé. Vaut dix points sur le tapis. Gardien des images et des sons. **X.** Vous ou moi. Mettent à niveau.

VERTICALEMENT

1. Libre dans le monde de la gauloise et de la grivoiserie. **2.** Attaquerait les têtes blondes. **3.** Maintenait le navire face au vent. Pour un Anglais pas pour un Français. **4.** Bouscule les affaires. N'a pas intérêt à se fixer. **5.** Population africaine. Personnel. **6.** Pas avenant mais bienfaisant en Egypte. Découpa et rythma. **7.** Te révolta. Maîtriser le sauvageon. **8.** Ne vaut plus rien au travail. Dans une valse. Conviendra. **9.** Bienvenue en Polynésie. Bien arrivé. **10.** Introduit les sciences. Etoile de mer. **11.** Perdre son temps à Québec. Dans l'étonnement. **12.** Frappât de peur et de crainte.

SUDOKU

N°24-083

			4							2	
				9	7			6			
											5
		1		7	5	6					
							3	2	7		
		4	9		2	8			5		
		3							4	9	
		1	5			6					3

4	5	7	1	3	6	9	2	8
6	9	3	5	2	8	7	4	1
8	1	2	7	9	4	3	6	5
7	8	9	4	1	2	5	3	6
1	2	5	9	6	3	4	8	7
3	6	4	8	5	7	1	9	2
9	7	8	2	4	1	6	5	3
2	4	6	3	7	5	8	1	9
5	3	1	6	8	9	2	7	4

Expert

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

Nouveau hors-série

Guerre en Ukraine, élargissement, crise agricole, crise migratoire, montée de l'extrême droite... Les défis qui ébranlent l'Union européenne vus par la presse étrangère.



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Courrier international

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124 610 348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

M publicités

Directrice générale
Elisabeth Cialdella

ACPM
PRINTED IN FRANCE
67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
Eutrophisation : P_{tot} = 0,0083 kg/tonne de papier

Stéphanie Frappart « J'ai gravi tous les échelons, comme les garçons »

ENTRETIEN

Stéphanie Frappart a été la première femme à arbitrer en phase finale masculine de Coupe du monde, fin 2022, au Qatar. Ce qui a valu à cette sportive discrète de 40 ans, née au Plessis-Bouchard (Val-d'Oise), les honneurs de toute la presse internationale, du *New York Times* à *El País*. Avant cela, elle a été la première femme à arbitrer en deuxième division, en Ligue 1, en Supercoupe d'Europe et en Ligue des champions. Elle est la seule femme française arbitre professionnelle.

Je ne serais pas arrivée là si...

... Si je n'avais pas été passionnée de football, née dans une famille où tout le monde jouait, à commencer par mon père. Ma mère nous emmenait à ses matchs, le dimanche. J'ai trois frères et une sœur. Quand j'étais enfant, je jouais dans la cour de l'école, puis, le soir, nous jouions tous ensemble, en famille. A 10 ans, je me suis inscrite dans un club. Puis, assez vite, vers l'âge de 13 ans, je me suis orientée vers l'arbitrage. J'étais curieuse des règles, je voulais apprendre.

Que faisiez vos parents ?

Mon père vient de Lorraine, il était ouvrier dans une usine. Ma mère est portugaise. Elle a émigré en France au milieu des années 1970, avec ses parents et ses frères et sœurs, pour trouver du travail. Ils se sont installés dans un petit village à côté de Lunéville [*Meurthe-et-Moselle*]. Ma mère a été embauchée dans une usine de la région.

Mes parents se sont rencontrés en Lorraine, à la fin des années 1970. Assez vite, ils ont dû partir, car les usines fermaient les unes après les autres. Ils ont retrouvé du travail en région parisienne, dans le Val-d'Oise, où je suis née. Ma mère, qui a eu cinq enfants, a arrêté de travailler un temps, avant de devenir assistante maternelle.

Avez-vous un lien avec le Portugal ?

Non. Nous y sommes allés deux ou trois fois en vacances, c'est tout. En revanche, nous allions tous les étés en Lorraine, retrouver la famille de mon père. On logeait au camping. Nous étions proches de la nature, et nous avions une grande liberté. Nos parents nous emmenaient faire des randonnées, pêcher, cueillir les champignons et les myrtilles... Aujourd'hui encore, j'aime me réfugier en montagne, ou en pleine nature, pour respirer.

Dans quelle ambiance familiale avez-vous grandi ?

Mes parents étant des catholiques pratiquants, avant d'être en âge de faire nos propres choix, nous les accompagnions à la messe. A l'usine, mon père faisait les trois-huit, c'était très fatigant. Il avait une vie décalée, mais était toujours là pour nous. Le climat familial était aimant et harmonieux. Chez nous, il y avait des règles, et il fallait s'y tenir.

Lesquelles ?

On nous a appris à nous respecter les uns les autres, à nous entraider. Encore aujourd'hui, nous sommes très soudés. J'ai compris très tôt l'importance du travail, de l'exigence. Et la valeur de l'argent. En Lorraine, les gens vivent avec très peu. Mes parents, eux non plus, ne roulaient pas sur l'or, mais ils ont toujours trouvé des solutions et veillé à ce que leurs difficultés financières ne pèsent jamais sur nous. On partait en vacances, au ski dans le Massif central, en Lorraine, à la mer chaque été. Je n'ai manqué de rien, tout en ayant une conscience aiguë de ce qu'il était possible d'acheter ou pas. Très tôt, j'ai compris que rien n'est dû.

Aimiez-vous l'école ?

Oui, beaucoup. J'étais bonne élève. Je n'aimais pas me mettre en avant, être exposée. Je ne faisais pas de plans sur la comète. Je vivais au jour le jour, en me laissant guider par la curiosité, les opportunités, sans calculer.

Quels souvenirs gardez-vous de vos premières années de foot ?

A l'époque, très peu de filles jouaient au foot, et tous les âges se mêlaient dans les équipes. A 12 ou 13 ans, je jouais avec des filles de 16 ou 17 ans, et, à 16 ans, je jouais avec des adultes. Cela m'a aidée à apprendre plus vite. J'aimais la dimension collective du foot, l'esprit d'équipe, les entraînements par tous les temps. J'ai toujours eu envie d'évoluer sur un terrain. Etant plutôt calme et réservée, ça m'a permis de m'exprimer.



A Clairefontaine (Yvelines), le 24 février 2021.

SIMONE PEROLARI

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI... Chaque semaine, « Le Monde » interroge une personnalité sur un moment décisif de son existence. L'arbitre de football raconte son enfance dans une famille ouvrière où le travail était une valeur cardinale

Vous avez concilié longtemps le foot et l'arbitrage. Puis vous avez dû choisir. Pourquoi ?

Pendant des années, j'ai joué et arbitré, tout en étant inscrite à la fac de sport. J'avais un bon niveau de foot, j'ai même côtoyé l'équipe de France. Je jouais le samedi et j'arbitrais le dimanche. La semaine, j'allais à mes cours, à Versailles. Ça a commencé à devenir de plus en plus compliqué de tout mener de front. Si j'avais voulu percer comme joueuse, il aurait fallu que mes parents m'emmenent trois ou quatre fois par semaine très loin de chez nous, du côté du PSG, c'était un véritable engagement. A 18 ans, j'ai choisi de privilégier l'arbitrage. Et je n'ai plus jamais rejoué dans un club. Contre toute attente, la décision a été facile à prendre. A cette époque, le football féminin était beaucoup moins développé.

Vos parents ont-ils été d'accord avec ce choix ?

Ils m'ont toujours fait confiance. J'étais quelqu'un de raisonnable. Voir son enfant se lancer, dès l'âge de 13 ans, dans l'arbitrage, c'est rassurant. Le rôle d'un arbitre, c'est de faire respecter les règles, prendre des décisions et les assumer. Il y a un cadre, d'emblée. Aujourd'hui, ils sont fiers de moi. Ils regardent tous mes matchs et, quand je descends dans le sud de la France, où ils ont pris leur retraite, ils sont heureux de partager ma réussite avec leurs amis.

Comment avez-vous commencé en tant qu'arbitre ?

Au début, j'arbitrais des matchs d'enfants de 9 ou 10 ans sur des moitiés de terrain, dans mon club, l'AS Herblay. Puis je suis passée aux grands terrains, et du département à la région... J'ai gravi tous les échelons, comme les garçons. Ma mère m'accompagnait à chaque

fois, ou presque. Elle avait vu mon père jouer et savait que l'arbitre est celui sur lequel on râle tout le temps, qu'on insulte. C'était aussi un monde d'hommes. Elle ne me l'a jamais dit, mais je pense qu'elle voulait me protéger, contrôler, être sûre qu'il ne m'arriverait rien. Pour ne pas entendre les commentaires sur mon travail, les injures ou les menaces, elle faisait le tour du terrain pendant les matchs.

Vous avez été la première à arbitrer un match d'hommes en Ligue 2, puis, à 35 ans, la première à arbitrer un match de Ligue 1 (Amiens-Strasbourg, le 28 avril 2019)...

Oui. La pression a été forte sur ceux qui avaient l'audace de me faire franchir ces étapes. Les clubs ne voulaient pas : « Quoi ? Tu mets une fille ? Mais enfin, c'est un match important ! » Evidemment, une fois que j'avais arbitré, tout le monde était content. Un jour de 2019, le responsable des arbitres à l'UEFA m'a demandé de passer les tests des garçons avant la Supercoupe d'Europe, à Istanbul. Puis il m'a dit : « Tu vas arbitrer le match Liverpool-Chelsea. » J'ai répondu : « OK, pas de souci. » Il a été sidéré par mon flegme, il en sourit encore. Il m'a dit : « Mais tu ne sautes pas de joie ? » J'avais conscience de l'importance de cette rencontre, pour moi mais aussi pour l'ensemble des femmes arbitres. Jamais une fille n'avait arbitré un match de Supercoupe, ça n'existait pas : comment aurais-je pu me projeter ? Ça ne pouvait même pas être un rêve...

Comment avez-vous vécu ce moment ?

Avant cela, j'avais arbitré des matchs de Coupe du monde chez les filles. Mais, tant que vous restiez dans le circuit féminin, personne ne venait vous chercher des noises. Cette fois, c'était briser un sacré plafond de verre. Pour la première fois de ma carrière, j'ai dû donner une conférence de presse avant le match, devant deux cents journalistes du monde entier. On me demandait si j'allais tenir le match, si je courais aussi vite que les garçons... Il y avait beaucoup d'effervescence. Je leur ai dit : « J'espère que dans deux ou trois matchs vous me laisserez tranquille, ce sera la plus belle des reconnaissances. » Dieu merci, les médias m'ont vite lâchée. Ils ont vu que j'étais compétente, que je prenais les bonnes décisions. Je n'étais plus une bête de foire.

Vous avez pourtant été très durement critiquée après la demi-finale de Coupe de France Lyon-Valenciennes, que vous avez arbitrée mardi 2 avril. « L'Equipe » vous a

attribué la note 1 (prestation « exécrable »), ce qui est rarissime. Comment réagissez-vous à ce jugement sans appel ?

Je ne regarde jamais les commentaires, et je n'ai rien à dire à ce propos.

Avez-vous été souvent confrontée au machisme ou au sexisme ?

Finalement assez peu. Quand j'avais 25 ans, je suis arrivée dans le vestiaire et quelqu'un m'a demandé qui j'étais. J'ai répondu : « L'arbitre. » « On ne peut pas faire pire qu'une femme », a soupiré cette personne. Une autre fois, un entraîneur de Valenciennes a dit publiquement qu'une femme arbitrant un match d'hommes, c'était compliqué. Pour le reste, j'ai toujours été bien accueillie. D'ailleurs, je ne veux pas être vue comme une femme ou être un portedrapeau. Même si j'ai conscience d'avoir ouvert la voie.

Avez-vous eu, malgré tout, le sentiment d'avoir dû travailler davantage parce que vous êtes une femme ?

J'ai toujours voulu qu'on me juge comme les garçons, avec les mêmes exigences, les mêmes tests théoriques ou physiques, sans passe-droit. Je voulais qu'on puisse reconnaître que j'avais les mêmes compétences. Alors, oui, ça m'a demandé beaucoup de travail, notamment sur le plan athlétique. Je ne courais pas aussi vite qu'un garçon. Il a fallu travailler davantage, tous les jours, avec l'aide d'un préparateur athlétique. Organiser une vie stricte, avec des sacrifices, même si je n'aime pas ce mot, car cela procède d'abord d'un choix assumé.

Vous le disiez, le métier d'arbitre est très exposé...

A la fin, il y a toujours une équipe qui gagne, même si tel ou tel joueur n'a pas été au niveau. L'arbitre, lui, ne gagne jamais. On ne dit jamais qu'il a fait un bon match. Il y a donc toujours plus à perdre qu'à gagner. Nous sommes aussi le réceptacle de tous les mécontentements, il faut bien que quelqu'un porte le poids de la défaite. J'ai déjà reçu des menaces, certains de mes collègues ont été chahutés, ça peut être violent. Je ne suis pas sur les réseaux sociaux, et j'en dis le moins possible sur ma vie privée, pour protéger mes proches.

Quelles qualités faut-il pour être arbitre ?

Il faut être un bon manager, pour réussir à faire accepter aux joueurs une décision, même quand il arrive de douter. Je ne fais pas 1,90 mètre mais 1,60 mètre, je n'ai pas le crâne rasé, je ne peux pas faire les gros yeux... Je dois trouver le moyen de m'imposer autrement, avec le sourire. Il faut savoir aussi rester à sa place. Les arbitres ne sont pas les stars du match. Les stars, ce sont les joueurs ! Nous, moins on nous voit, mieux c'est.

Vous attirez pourtant la lumière, ce qui n'est pas si fréquent pour un arbitre. Comment gérez-vous cette notoriété ?

Je n'aime pas beaucoup cette lumière. Je l'ai apprivoisée comme j'ai pu, mais, au début, je trouvais que cette surexposition médiatique était un peu déstabilisante. Ce n'est pas évident de se voir à la télévision, sur des affiches placardées sur des bus, ou d'être reconnue quand on fait ses courses... Ça continue de me surprendre. A chaque étape, j'ai évité de me mettre trop de pression, j'essayais de rester concentrée sur le match, sur la partie technique. Mais je savais que, en tant que femme arbitre, je n'avais pas le droit de rater la marche, car ce n'était pas seulement de moi qu'il s'agissait : un échec aurait bouché la voie à toutes les autres.

Vous avez arbitré, en décembre 2022, un match de Coupe du monde, au Qatar. Avez-vous le sentiment d'être arrivée au sommet ?

Si on m'avait dit ça quand j'ai commencé le foot, à l'âge de 10 ans, je ne l'aurais pas cru ! Jamais je n'aurais pu imaginer aller si loin. Je souhaite désormais aider les autres à vivre, à leur tour, ce que j'ai vécu, partager mon expérience. La transmission m'intéresse de plus en plus.

Qu'avez-vous compris, tout au long de votre parcours ?

J'ai compris que, par la force du travail, on peut vivre ses rêves. Le talent ne suffit pas. Il faut se retrousser les manches. Ne pas se laisser décourager par le premier obstacle. Aujourd'hui, les jeunes me paraissent de moins en moins persévérants, curieux, ils attendent qu'on leur donne tout, tout de suite. Travailler, travailler, travailler... C'est le seul moyen d'obtenir des résultats et, au fond, de ne pas avoir de regrets. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SOLENN DE ROYER

LA RÉVOLUTION DU TRAVAIL PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Promesse de croissance et de gains de productivité pour les uns, risque de destruction massive des emplois pour les autres, l'IA devra surtout faire avec la réalité du travail

Marc-Eric Bobillier-Chaumon Pour une IA professionnellement soutenable

Le psychologue du travail met en garde contre un déploiement « par le haut » d'outils technologiques au mépris des réalités humaines

Le contexte

Le rapport « IA: notre ambition pour la France », remis au président de la République le 13 mars par la commission de l'intelligence artificielle, propose de « faire de la France un pays à la pointe » dans ce domaine, moyennant un investissement public annuel de 5 milliards d'euros pendant cinq ans, destinés à des développements technologiques et à la diffusion des systèmes d'IA dans l'économie et « au service des citoyens », mais aussi à des fins de formation. Car l'appropriation d'une technologie supposée se passer de l'humain doit pourtant se confronter aux pesanteurs de la réalité sociale.

On sait combien l'intelligence artificielle (IA) suscite de craintes, de fantasmes ou de promesses, avec des répercussions importantes sur l'emploi, mais plus encore sur le travail et le bien-être des salariés. Les choix de conception et d'implantation de ces technologies émergentes dans les organisations répondent trop souvent à une logique « technosolutionniste », qui s'inscrit dans un paradigme déterministe et performatif. Autrement dit, l'IA n'est pas considérée comme « une » solution possible parmi d'autres, mais est posée d'emblée comme « la » solution à tous les problèmes de l'organisation. Elle devrait générer, par sa seule présence, des gains de productivité (notamment intellectuelle), une créativité et un engagement subjectif plus conséquents, et rendre plus attractif le travail par une sorte de réenchantement du monde professionnel. L'imaginaire social associé à l'IA générative repose d'ailleurs sur l'idée qu'elle allégerait le coût cognitif du travail, en prenant en charge les tâches les plus répétitives et rébarbatives pour permettre à l'individu de se réinvestir dans des pratiques à plus haute valeur ajoutée. Or, ces tâches, que l'organisation perçoit comme futiles, peuvent représenter un intérêt pour le salarié : soit parce qu'elles lui donnent la possibilité de se reposer mentalement (en fonctionnant en mode automatique), d'imaginer et d'innover (par du vagabondage intellectuel), ou bien encore

d'avoir l'impression d'avancer dans son travail (dans une activité globalement entravée). Par ailleurs, on s'aperçoit que ces technologies peuvent également être utilisées comme un « cheval de Troie » pour justifier des changements (organisationnels ou professionnels) plus acceptables lorsqu'ils sont instillés par ces outils que lorsqu'ils émanent d'humains. Ainsi, la sélection à l'université a été rendue possible par les plates-formes algorithmiques (Parcoursup, Mon master), alors que celle-ci a toujours été un sujet hautement inflammable...

Comme l'ont démontré les recherches en sciences humaines et sociales à chaque fois qu'elles ont eu à œuvrer dans l'accompagnement de transformations numériques, les démarches de conception oublient régulièrement d'associer les usagers finaux, qui sont pourtant les premiers destinataires de ces outils. La réalité de leur travail n'est jamais prise en compte, et les conditions d'intégration de ces dispositifs dans des systèmes toujours complexes ne font l'objet d'aucune concertation.



L'IA N'EST PAS CONSIDÉRÉE COMME UNE SOLUTION PARMIS D'AUTRES, MAIS COMME LA SOLUTION À TOUS LES PROBLÈMES D'ORGANISATION

Diverses raisons expliquent cette indolence. D'abord, les professionnels sont trop souvent perçus comme la variable d'ajustement ou, pis, comme les exécutants dociles d'une IA qui devient le maître de ceux qu'elle était censée servir, dans une sorte de soumission à l'autorité technique. Ensuite, ces outils sont pensés comme le bras armé du projet organisationnel ou de l'idéologie managériale par lequel les firmes s'assurent que les procédures et les normes sont bien appliquées, notamment dans les nouveaux contextes hybrides de travail où l'activité s'invisibilise et s'individualise. Cette approche très descendante du projet technologique peut se résumer par cette formule de l'Exposition universelle de Chicago de 1933 : « La science découvre, l'industrie applique et l'homme suit. »

Démarche anthropocentrée

Pour autant, l'IA peut devenir une vraie ressource pour le travail et le bien-être des salariés, à condition que celle-ci ait été pensée, conçue et déployée dans l'optique d'une activité réellement mutualisée. C'est-à-dire où l'intervention technologique ne se fait pas au détriment de l'action humaine, mais où le cœur de l'activité, celui qui fait sens pour l'individu et qui donne du sens à son engagement et à son travail, reste du côté des salariés. Cet outil doit être au service de l'action et de l'imagination humaine, et non le contraire. Au risque de déposséder l'individu pour mieux le posséder, voire de l'asservir. Plusieurs principes d'action doivent donc guider son développement.

Ces instruments doivent soutenir et reconnaître l'initiative, l'improvisation et la créativité des sujets afin de leur permettre de mieux faire (en termes d'efficacité) et

de bien faire (en matière de qualité) leur travail. Ils doivent favoriser l'expression des talents et des potentiels des salariés, tout en maintenant et renouvelant leur pouvoir d'agir. Ils doivent être suffisamment plastiques et flexibles pour s'intégrer à la variabilité des contextes socioprofessionnels ainsi qu'à la diversité des profils d'individus et d'apprentissage. Ils doivent être conçus dans le cadre d'une démarche réellement anthropocentrée (fondée sur l'activité réelle et les usagers finaux) et participative (impliquant l'ensemble des acteurs) afin de contribuer au dialogue professionnel et social autour de leur intégration dans les systèmes de travail.

Il s'agit enfin de prendre appui sur ce projet de transformation numérique pour conduire une réflexion plus globale sur le « travail d'avant » afin d'être en mesure de se projeter sur le « travail d'après » (avec ou sans l'IA, qui n'est pas une fin en soi). En effet, on constate que les technologies déclenchent parfois des difficultés au travail, mais bien plus souvent révèlent ou accentuent les irritants existants. Aussi, rien ne sert de superposer une nouvelle couche de numérique, si perfectionnée soit-elle, si les conditions d'exercice de l'activité restent toujours aussi dégradées et génèrent un travail qui va mal et qui fait mal. ■

Marc-Eric Bobillier-Chaumon est professeur au Conservatoire national des arts et métiers, titulaire de la chaire Psychologie du travail. Il a notamment écrit « Psychologie du travail digitalisé. Nouvelles formes du travail et clinique des usages » (Dunod, 2023)

Laurence Gabriel et Philippe Guichardaz Il faut savoir aussi innover socialement

Une synergie entre chefs d'entreprise et salariés serait souhaitable pour relever le défi de l'entrée de l'intelligence artificielle dans le monde du travail, plaident les deux consultants



SOMMES-NOUS ENCORE CAPABLES D'ÉVITER D'INTRODUIRE L'IA DANS LES ORGANISATIONS DU TRAVAIL SANS ESPRIT CRITIQUE ?

Le 13 mars, la commission de l'intelligence artificielle, coprésidée par l'économiste Philippe Aghion (Collège de France) et Anne Bouverot, présidente du conseil d'administration de l'École normale supérieure, a rendu sa copie à Emmanuel Macron. Cœur de la quatrième révolution industrielle, l'intelligence artificielle (IA) serait porteuse de promesses de croissance, de productivité, d'emplois, de gains de temps et de montée en compétence pour les travailleurs. S'ensuit la rhétorique technoscientifique, bien connue depuis des décennies, mettant en garde contre un « risque de déclassement économique » qui guetterait la France faute d'avoir pris le train à temps. Il y aurait donc urgence à agir.

L'élément le plus original du rapport vient sans doute de la présence dans la commission de Franca Salis-Madinier, secrétaire nationale de la CFDT cadres, unique représentant des salariés parmi ses membres essentiellement issus du monde du numérique. Ce qui a enfin permis d'aborder les questions de dialogue social par rapport au déploiement d'un système d'IA. Il y a en effet urgence à agir si nous ne voulons pas créer une fracture sociale sans précédent. D'autant que, comme l'affirme la sociologue Dominique Méda, « le monde du travail est déjà en crise » et nombre de salariés, employés ou cadres, et d'agents publics s'interrogent sur le sens du travail qui est aussi, comme le soulignent les chercheurs Coralie Perez et Thomas Coutrot, un enjeu majeur de santé publique.

Manager autrement

Il est irréfutable que l'innovation technologique est un des moteurs de la croissance, mais il est tout aussi vrai que l'innovation sociale est indispensable à l'équilibre sociétal. Cet aspect social et sociétal est un enjeu primordial pour le futur de notre pays. Certes, l'enjeu de compétitivité et de souveraineté existe bien dans le rapport de la commission, mais comment peut-on envisager de plaquer sur les organisations, publiques ou privées, une innovation technologique controversée, aux conséquences profondes sur leur fonctionnement, dans un environnement social délétère ?

Des travaux ont démontré qu'une des caractéristiques de la France en matière de fonctionnement des organisations est le peu d'autonomie laissée aux salariés tant sur les objectifs de travail qui leur sont fixés que dans la participation aux décisions concernant leur travail. Quant à la santé psychique des salariés, le sociologue

et philosophe allemand Hartmut Rosa a souligné la « pandémie » de burn-out qui sévit dans les pays occidentaux.

Étant donné les implications en matière d'emploi, de productivité, de processus, de redéfinition de certaines fonctions, de formation professionnelle, etc., introduire des systèmes d'IA dans les organisations, publiques ou privées, passe par la reconstruction du dialogue social afin de poser les bases d'une confiance qui permette d'établir une véritable coopération nourrie par l'autonomie réelle des salariés et leur participation à la définition de certains objectifs. L'urgence est de donner une nouvelle dynamique sociale qui fasse corps avec les objectifs de l'entreprise. La cocréation de nouvelles organisations, de management et de formation permettra de redéfinir de nouveaux modèles.

La France, avec son histoire et sa culture, peut jouer un rôle prépondérant en la matière et inspirer d'autres nations. Cela suppose de prendre le temps de la réflexion sur une nouvelle manière de voir le monde, sur les postures et les nouvelles pratiques à imaginer. Il en va du bon fonctionnement des organisations comme de leur attractivité notamment auprès des jeunes. Une proposition, faite par Coralie Perez et Thomas Coutrot dans *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire* (Seuil, 2022), serait d'établir des espaces de dialogue reconnaissant aux salariés un contre-pouvoir afin de contribuer aux décisions importantes concernant l'organisation de leur travail au quotidien. Ces espaces pourraient faire l'objet d'expérimentations dans les entreprises et les collectivités territoriales.

On peut également développer le dispositif d'action de formation en situation de travail (Afest), qui permet à la personne for-

mée de développer une capacité réflexive sur son activité afin d'être en mesure de s'adapter à des contextes de travail différents. Le management et les directions d'entreprise doivent admettre que des débats sur l'organisation du travail, notamment les aspects de qualité et les compétences requises dans l'entreprise, puissent surgir à travers ce dispositif. Ce dispositif suppose de tolérer une baisse temporaire de productivité du salarié en formation.

Voilà des pistes à explorer dans les organisations préalablement ou parallèlement à la mise en place de l'IA. Mais sommes-nous encore capables de ralentir en dépit de la pression des marchés afin d'éviter d'introduire l'IA dans les organisations et dans nos vies quotidiennes sans réflexion d'ensemble, sans réel esprit critique et sans toutes les parties concernées ? En s'inquiétant d'une « absence de productivité » qui a quelque chose à voir avec « la motivation profonde des salariés », Jean-Dominique Senard, le président du conseil d'administration de Renault Group, envoie un message clair au monde de l'entreprise et lance des pistes pour manager autrement : « Si les salariés se sentaient responsables, reconnus et respectés, il y aurait probablement un élan nouveau dans le pays », déclarait-il sur Radio Classique, le 11 mars. Il faut mettre fin au déni du grand malaise sur les conditions de travail en France, pourtant souligné par certains chercheurs depuis des années. ■

Laurence Gabriel est présidente de l'agence de conseil en stratégie Gen-G ; **Philippe Guichardaz** est consultant chez Gen-G

Jean-François Lucas

Responsabiliser les concepteurs de l'IA

Pour le délégué général du cercle de réflexion Renaissance numérique, les inventeurs des systèmes d'IA doivent être sensibilisés aux conséquences sociales et éthiques engendrées par leurs choix techniques

Il n'y a plus un discours sur l'innovation, le numérique et sur l'intelligence artificielle (IA) qui ne fasse pas de « l'humain » la pierre angulaire de sa raison d'être. La vision « humano-centrée » fait de la technologie un outil à son service. Y compris le rapport « IA : notre ambition pour la France » remis au président de la République le 13 mars par la commission de l'intelligence artificielle, dont un chapitre est titré « Humanisme : plaçons l'IA à notre service ». Cela est louable, incontestable, irréfutable. Mais c'est à la fois une vision réductrice de l'IA et une acception bien précise du mouvement humaniste.

D'abord, un objet ou un service numérique n'est pas – et n'a jamais été – un simple outil. Internet, les réseaux sociaux et l'IA sont des dispositifs sociotechniques et politiques conçus par des humains. Or, à force de calculs (intentionnel, mathématique, éthique, moral, financier...), le numérique les rend invisibles. Il faut donc « ouvrir le capot » des calculs pour que l'humain, qui est le point de départ de tout dispositif numérique, en reste le point d'arrivée. Ensuite, l'humanisme qui sous-tend le progrès par l'IA, tel qu'il est décrit dans le rapport de la commission, s'apparente plus à un humanisme

existentialiste, axé sur l'individu, la liberté de choix et la responsabilité personnelle, qu'à un humanisme tel qu'il peut être admis dans le langage courant, synonyme de bienveillance, d'altruisme, et d'un souci pour le bien commun, dans une perspective globale, et non locale. A cet égard, l'humanisme évoqué s'arrête aux frontières de la nation, et au pourtour de l'individu.

Mais affirmer avoir une préoccupation pour l'humain, c'est devoir s'acquitter d'une responsabilité envers lui. Les concepteurs de systèmes d'IA doivent être sensibilisés aux conséquences sociales, cognitives, éthiques ou encore environnementales que leurs choix techniques engen-



IL FAUT QUE L'HUMAIN, QUI EST LE POINT DE DÉPART DE TOUT DISPOSITIF NUMÉRIQUE, EN RESTE LE POINT D'ARRIVÉE

drent. Quand un immeuble s'effondre, la responsabilité de l'architecte est étudiée. Quand un algorithme favorise la désinformation ou amplifie de multiples risques psychosociaux, qu'en est-il de la responsabilité de son ou de ses architectes ? Pour cela, les fondamentaux des sciences et des techniques, de l'anthropologie et de la sociologie doivent être enseignés plus largement qu'ils ne le sont dans les cursus techniques. Le partage d'une telle culture commune permettrait également de sortir des rêves techniciens et des amalgames hâtifs qui font de toute vague de nouveaux usages une nouvelle révolution.

Toutefois, cette responsabilisation ne peut se faire sans une transparence accrue des systèmes d'IA, qui doit passer par une collaboration étroite entre les réglementations internationales et les gouvernements, afin d'établir des normes claires et accessibles autour du développement et de l'utilisation de l'IA. La figure de l'humain est bien pratique. Elle réifie une figure totemique, hégémonique, spirituelle et universaliste dans laquelle chacun se complait à projeter l'incarnation qui lui convient. Mais sa convocation passe sous silence la diversité des humains qui peuplent notre monde commun.

Effet rebond

A ce titre, la commission sur l'IA mystifie son objet d'étude, oubliant de regarder avec attention la chaîne de production des données. Ceux que l'on appelle les travailleurs du clic jouent pourtant un rôle crucial dans le développement de l'IA générative, agissant comme les ouvriers invisibles qui alimentent et affinent ces systèmes. En effectuant des tâches répétitives, telles que le balisage de données, la classification d'images et la correction de textes, ils contribuent à entraîner et à améliorer la précision des algorithmes d'IA. Leur travail, souvent sous-payé et précaire, est essentiel pour créer des bases de données vastes et variées, permettant aux IA de générer des contenus crédibles et pertinents.

A mesure que l'IA générative devient plus intégrée dans notre quotidien, il n'est plus envisageable de taire ces considérations éthiques sur les conditions de travail et la rémunération équitable de ces travailleurs.

Ensuite, l'IA générative pollue massivement. Certes, les méthodes de calcul sont complexes, discutables, perfectibles et différentes selon les étapes du cycle de vie. Mais les tendances sont renseignées. Dès lors, en présentant l'IA comme une occasion pour la planète, bien que certaines perspectives puissent être positives et que des modèles open source déjà entraînés ou l'apprentissage par transfert puissent réduire considérablement l'impact énergétique de l'IA, les rapporteurs de la commission occultent la réalité de l'explosion de la consommation de matières premières et d'énergie nécessaire tout au long du cycle de vie d'un dispositif numérique.

En outre, pas un mot n'est dit de l'effet rebond, ou paradoxe de Jevons, pourtant bien connu dans le cas du numérique : même si la consommation par unité décroît, la consommation globale s'accroît du fait de sa massification. Croire que la technologie est une réponse à la technologie sur le plan environnemental, c'est tomber dans ce que la commission dénonce elle-même dans les premières pages de son rapport : le « techno-messianisme » !

La commission sur l'IA a produit une vision économique et stratégique ambitieuse, nécessaire et utile. Mais, au pays de l'universalisme, il faut sans doute que vienne désormais un autre temps, celui d'une vision plus globale, qui rassemble et qui soit respectueuse de la profondeur et de la complexité de cette évolution sociotechnique qu'est l'IA. ■

Jean-François Lucas est sociologue et délégué général du groupe de réflexion Renaissance numérique



LA CHRONIQUE DE JEAN PISANI-FERRY

Une remise à plat des dépenses publiques

L'annonce, fin mars, d'un déficit des comptes publics sensiblement plus élevé que prévu (5,5 % du PIB en 2023, contre 4,9 % retenus dans la loi de finances) a signifié la fin du « quoi qu'il en coûte » et marqué l'entrée de la France dans une crise budgétaire qui est appelée à durer. Les 10 milliards d'euros d'économies annoncées en février ne suffiront pas, à l'évidence, à colmater la brèche, et pour le budget 2025 Bercy envisage déjà 20 milliards de coupes supplémentaires.

A ce stade, cependant, le choc est plus politique que financier. L'écart des coûts de financement entre la France et l'Allemagne reste au alentours de 50 points de base (0,5 point de taux) et si la nervosité est forte à l'approche du verdict des agences de notation, les conséquences d'une éventuelle dégradation de la note française resteraient sans doute limitées : le coût des emprunts souverains de l'Espagne, qui est moins bien notée que la France, n'est que de 80 points de base supérieur à celui de l'Allemagne. Le péril n'est donc pas immédiat.

Si l'énervement n'est pas de mise, trois questions lourdes se posent en revanche pour les années à venir : celle des objectifs à retenir, celle des redéploiements envisageables et celle du financement des priorités. Que faut-il viser ? Comme le dit à juste titre Olivier Blanchard, l'objectif pour la France à horizon cinq-dix ans devrait être de ramener à zéro le déficit hors charge d'intérêts, de façon à stabiliser le ratio de dette publique et à écarter le risque d'une évolution explosive. Or ce déficit, dit « primaire », a été de 104 milliards en 2023, soit 3,7 % du PIB.

Mauvais signal

En admettant qu'une part de ce chiffre résultait d'une mauvaise conjoncture, la part structurelle – qui doit donc être corrigée – était de l'ordre de 3 % du PIB. A cela s'ajoutent les priorités nouvelles que sont la défense, la transition climatique et l'éducation : au total, de l'ordre de 2 % du PIB, auxquels on pourrait ajouter la santé, qui a bénéficié en 2020 d'une rallonge substantielle (12 milliards, selon les derniers chiffres) mais apparemment insuffisante. En valeur 2025, ce sont donc 150 milliards qu'il faut trouver dans les années à venir pour assainir les finances publiques et financer les priorités nouvelles.

Cinq points de PIB, c'est évidemment beaucoup, et ce n'est pas en maniant le seul rabot que l'on dégagera de telles marges de manœuvre. A court terme, ce qui importe avant tout est l'équité dans le partage des efforts. A cette aune, la réforme de l'assurance-chômage est une mauvaise piste, parce qu'elle vient frapper les plus faibles au moment même où ils sont vulnérables, et le refus de considérer l'option d'une révision de la fiscalité ou celle d'une sous-indexation temporaire des pensions les plus élevées est un mauvais signal. Plus profondément, la France ne fera pas l'économie d'un réexamen structurel de ses priorités. S'il est clair que nous sommes aujourd'hui le pays de l'OCDE où les dépenses publiques sont les plus élevées, il n'est pas facile de faire le partage entre ce qui est le reflet

LA FRANCE NE FERA PAS L'ÉCONOMIE D'UN RÉEXAMEN STRUCTUREL DE SES PRIORITÉS

de choix collectifs, ce qui provient de l'héritage du passé et ce qui résulte d'inefficiences manifestes.

Le caractère quasi exclusivement public du système de retraites relève clairement d'un choix collectif : si les pensions ont un poids plus faible chez la plupart de nos partenaires (Italie exceptée), c'est qu'une part significative d'entre elles provient de systèmes d'assurance privée. En revanche, le niveau de ces pensions, qui fait que le pouvoir d'achat des seniors est équivalent à celui des actifs, est un legs du passé : si elles sont si élevées, c'est que les réformes des retraites ont systématiquement été tardives et gagées sur des hypothèses de productivité qui se sont révélées optimistes.

Ni les choix collectifs ni le legs du passé n'expliquent en revanche que pour la plupart des catégories de dépense la France se situe au-dessus de la moyenne européenne. Si nous dépensons plus pour la santé, l'éducation, l'emploi, le logement, les subventions aux entreprises et l'environnement, pour des résultats qui sont loin d'être brillants, c'est en partie au moins parce que notre dépense publique est moins efficiente. Une revue méthodique des dépenses s'impose donc, afin d'améliorer leur qualité.

Reste le financement des nouvelles priorités. Pour l'éducation et la santé, il n'est pas raisonnable d'envisager un recours à l'endettement. La revalorisation du traitement des enseignants ou des personnels hospitaliers relève de choix de long terme, qu'il faut financer par des redéploiements de dépense ou des impôts nouveaux. Pour l'équipement de défense et l'investissement dans la rénovation des bâtiments publics, ou pour les infrastructures de transport, il n'y a en revanche pas de raison de rejeter cette option. Dès lors que le surplus de dépense est temporaire et en particulier lorsque l'investissement est porteur d'économies sur les coûts d'exploitation futurs, l'endettement public est légitime et il ne met pas en cause la soutenabilité des finances publiques.

C'est donc à un réexamen d'ensemble des dépenses publiques et de leur financement qu'il faut procéder. Il serait souhaitable que les travaux soient engagés sans attendre 2027. L'urgence est là, et le degré de préparation collective aux choix qui nous attendent n'est pas tel qu'on puisse surseoir pour trois ans de plus à l'organisation d'une réflexion collective. Celle-ci devrait porter à la fois sur le niveau de la dépense publique, sur le partage entre économies de dépense et appel à la fiscalité et sur la doctrine de recours à l'endettement. Nous avons trop longtemps laissé Bruxelles nous fixer des orientations budgétaires, ce d'ailleurs nous ne respectons pas. Il est plus que temps de définir nos propres principes de responsabilité budgétaire. ■

Julie Battilana et Anne-Claire Pache

La gouvernance d'OpenAI, enjeu majeur

Les deux chercheuses en gestion décrivent la cohabitation difficile entre mission d'intérêt général et objectif commercial de l'éditeur de ChatGPT

Sam Altman, exclu d'OpenAI fin 2023, a fait un retour remarqué au conseil d'administration de la société, le 8 mars. Un nouvel épisode des luttes de pouvoir au sein de la high-tech américaine ? Pas seulement. Ce retournement spectaculaire témoigne aussi des débuts, en partie chaotiques, d'un modèle d'organisation qui se cherche encore mais pourrait constituer l'avenir du capitalisme. La gouvernance d'OpenAI est en effet originale. Société à but non lucratif au départ, OpenAI s'était donné comme mission que « l'intelligence artificielle générale profite à l'ensemble de l'humanité ». Ce n'est que quelques années plus tard qu'une filiale marchande a été créée pour commercialiser les outils d'intelligence générative tels que ChatGPT, développés initialement pour le « bien commun ».

Ce modèle d'organisation, atypique, s'apparente à d'autres approches tentant de combiner une vocation marchande et une mission d'intérêt général. Des firmes issues de tous secteurs, de Patagonia à Bosch en passant par les laboratoires Pierre Fabre ou la Macif, se sont également écartées du paradigme capitaliste traditionnel pour proposer de nouveaux modèles fondés sur la combinaison d'objectifs financiers mais aussi sociaux et/ou

environnementaux. Ce type d'entreprises « hybrides » peut-il devenir la norme ou du moins offrir une alternative crédible aux sociétés focalisées sur la seule maximisation du profit ? Les démêlés de Sam Altman, le PDG de la filiale commerciale d'OpenAI, avec les membres de son conseil d'administration, ont conduit certains à mettre en doute la viabilité même de ces nouveaux modèles.

Toutefois, nos recherches, menées depuis vingt ans, montrent le potentiel considérable de telles organisations, capables de redonner du sens à l'activité économique, à condition que leur gouvernance respecte quelques principes-clés. Le conseil d'administration de ces structures doit d'abord refléter véritablement la dualité de leur projet, réunissant à la fois des membres dotés d'une expérience au service de l'intérêt général, capables de promouvoir les objectifs sociétaux et environnementaux, et d'autres, issus du monde de l'entreprise, familiers des enjeux commerciaux et financiers.

Limiter les tensions

Bien sûr, la cohabitation de ces deux types de profils au sein des conseils d'administration peut être source de conflits. La crise de gouvernance d'OpenAI illustre ces risques. Les tenants de l'intérêt général au sein du conseil d'administration, inquiets du tournant commercial pris par l'entreprise dopée par le succès fulgurant de ChatGPT, ont provoqué l'exclusion de Sam Altman. Limiter de telles tensions tout en assurant la poursuite conjointe des objectifs sociaux, environnementaux et financiers n'a rien de simple, mais les présidents de ces conseils d'administration ont des moyens d'agir. Ils peuvent notamment cultiver la confiance entre les membres en stimu-

lant le dialogue et les échanges, tant au sein des réunions du conseil qu'en dehors, et veiller par ailleurs à maintenir des relations régulières entre les membres du conseil et les cadres supérieurs de l'entreprise. Au sein du groupe Idées, une grande organisation hybride française dotée d'une structure proche de celle d'OpenAI, Pierre Choux, le président, passe ainsi beaucoup de temps à interagir avec les différents membres du conseil d'administration en amont des réunions du conseil pour les familiariser à des approches qui ne sont pas les leurs. Il suscite aussi des rencontres en petits comités afin de développer les liens de confiance nécessaires pour surmonter tensions ou malentendus.

Sam Altman, de retour au sein d'un conseil d'administration renouvelé d'OpenAI, va-t-il réussir à maintenir le cap de la double mission de son organisation ? Parviendra-t-il à créer le nécessaire dialogue entre les membres du conseil d'administration à la suite du départ de certains et de leur remplacement par de nouveaux profils ? Il s'agit là de véritables défis. Sa capacité à les relever aura des conséquences importantes non seulement pour OpenAI et pour l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le monde, mais aussi pour d'autres entreprises en quête d'un modèle de gouvernance tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux. ■

Julie Battilana est professeure à l'université Harvard ; Anne-Claire Pache est professeure à l'Essec, titulaire de la chaire Innovation sociale

Marie Dumoulin et Olivier Ferrando

Ce que l'attentat de Moscou dit de la Russie

Les facteurs explicatifs de l'attentat du 22 mars sont moins à chercher du côté de la mouvance islamiste d'Asie centrale, qui a revendiqué l'attaque, que du côté de facteurs structurels internes à la Russie de Vladimir Poutine, estiment l'ancienne diplomate et le politiste

Depuis l'attentat meurtrier du 22 mars dans la banlieue de Moscou, les observateurs français ont semblé redécouvrir l'existence d'une mouvance islamiste en Asie centrale, faisant de cette région la nouvelle « tête de pont » de l'Etat islamique au Khorassan (EI-K) et du Tadjikistan l'épicentre des efforts de recrutement de cette organisation. Mais cette focalisation sur le pays d'origine des auteurs présumés de l'attaque tend à gommer le caractère interne de la menace terroriste sur le territoire russe : en réalité, l'attentat de Moscou ne dit rien du Tadjikistan, mais beaucoup de la Russie.

Projet djihadiste global, l'organisation Etat islamique (EI) s'est construite en opposition aux idéologies ethno-nationales, incarnées en Asie centrale par les talibans pachtouns d'Afghanistan, ou encore par les partis d'opposition islamiques au Tadjikistan et en Ouzbékistan. Alors que l'EI perdait son ancrage au Moyen-Orient, sa branche afghane, l'EI-K, se renforçait grâce au transfert de combattants issus de l'EI et l'arrivée de nouvelles recrues des communautés d'Asie centrale. Après avoir utilisé le russe comme langue de propagande pour tout l'espace postsoviétique, l'agence de communication de l'EI-K a développé des services dans les langues d'Asie centrale dans le but de consolider

cet auditoire régional. Le dernier magazine tadjikophone de l'EI-K en date, *Sadoi Khuroson* (« le bruit du Khorassan »), a été lancé au début de 2024.

La Russie est de longue date dans le viseur des mouvements djihadistes, notamment depuis l'intervention militaire russe en Syrie en 2015, et surtout depuis le rapprochement de Moscou avec les talibans après leur retour au pouvoir en 2021. Bien que les récents attentats terroristes en Russie, mais également en Iran et en Turquie, aient été perpétrés par des migrants tadjiks et revendiqués par l'EI-K, il serait cependant inexact d'établir un lien direct entre migration tadjike et radicalisation, tant la proportion de Tadjiks ayant rejoint les rangs de l'EI entre 2013 et 2018 est faible (2 000 sur près de 2 millions d'émigrants originaires du Tadjikistan, soit 0,1 %).

L'adhésion au projet djihadiste de ces individus tadjiks venus en Russie peut en revanche s'expliquer par plusieurs facteurs structurels. En tant que pays d'accueil, la Russie offre aux recruteurs un environnement comparativement plus libre qu'au Tadjikistan, où les signes extérieurs d'appartenance religieuse sont bannis et les lieux de culte placés sous strict contrôle. Considérant la pratique religieuse comme une forme d'opposition politique, le régime tadjik ne

permet pas à sa jeunesse d'accéder à un enseignement religieux, ni dans les mosquées officielles, dont la fréquentation est interdite aux mineurs depuis 2011, ni dans les écoles coraniques, toutes fermées en 2013, ni même dans les familles, du fait de l'influence encore très marquée de l'athéisme soviétique chez les générations ayant grandi au sein de l'URSS. Une fois en migration, cet illettrisme religieux les rend plus vulnérables aux manipulations idéologiques.

Enfin, en prônant un discours de justice sociale, l'EI-K parvient à canaliser les griefs des migrants à l'égard d'une Russie définie comme coloniale et antimusulmane depuis l'invasion de l'Afghanistan et les deux guerres de Tchétchénie. Ce discours prospère sur la grande fragilité économique et sociale de ces migrants, qui ne font l'objet d'aucune politique d'intégration et peuvent être déportés dans leur

pays d'origine si la conjoncture économique ou l'évolution de la relation avec le gouvernement de celui-ci l'exigent.

Les jours qui ont suivi l'attentat du 22 mars ont vu se multiplier en Russie les incidents à caractère xénophobe à l'égard des ressortissants tadjiks et centrasiatiques. L'hostilité aux migrants d'Asie centrale ne date pas de cet attentat : un sondage, publié en janvier 2022 par l'institut Levada, révélait que plus des deux tiers des personnes interrogées appelaient à restreindre l'immigration en provenance de cette région, et plus du quart souhaitait interdire aux ressortissants centrasiatiques l'accès au territoire russe.

Violence endémique

Les deux dernières années ont en effet vu une augmentation significative de l'immigration tadjike, en réponse à deux tendances structurelles : d'une part, les besoins économiques du Tadjikistan, dont le PIB par habitant, six fois inférieur à celui de la Russie, est constitué pour au moins un tiers par les transferts des travailleurs migrants ; d'autre part, le déclin démographique de la Russie, aggravé par la guerre en Ukraine, qui se traduit par une pénurie de main-d'œuvre. Malgré les inquiétudes de la communauté tadjike et le durcissement annoncé des règles migratoires, il y a fort à parier que la Russie ne pourra se passer de cette main-d'œuvre bon marché, mais que l'accueil qui lui est réservé continuera de se dégrader.

L'affichage assumé du recours à la torture pour obtenir les aveux des auteurs présumés de l'attentat, qui vise autant à faire oublier les défaillances des services de sécurité russes qu'à démontrer à l'opinion l'intransigeance des autorités face

au terrorisme, pourrait en réalité entretenir un terreau propice aux efforts de recrutement de l'EI-K en Russie. Mais cet affichage s'inscrit aussi dans le contexte d'une banalisation sans précédent du recours à la violence depuis février 2022, dont participe l'augmentation de la criminalité par armes à feu, en raison notamment des grâces accordées aux criminels ayant combattu en Ukraine. Cette violence endémique pourrait constituer un élément d'aggravation si elle venait à se tourner contre les communautés migrantes en Russie et saturer à terme les capacités des services chargés du maintien de l'ordre.

La Russie a longtemps utilisé la crainte d'une contagion djihadiste venue d'Afghanistan pour fonder une coopération sécuritaire étroite avec le Tadjikistan. Confrontée aujourd'hui à une menace terroriste endogène, elle s'efforce d'en faire porter la responsabilité sur ceux qu'elle perçoit comme ses adversaires, l'Ukraine et les pays occidentaux. Mais elle devra aussi se confronter à la réalité des phénomènes de radicalisation sur son propre territoire, dans un contexte de montée de la xénophobie et d'une violence banalisée et institutionnalisée. ■

Marie Dumoulin est directrice du programme Europe élargie du groupe de réflexion Conseil européen pour les relations internationales (ECFR), ancienne diplomate ; **Olivier Ferrando** est politiste, spécialiste de l'Asie centrale, maître de conférences à l'Université catholique de Lyon

LA RUSSIE EST DE LONGUE DATE DANS LE VISEUR DES MOUVEMENTS DJIHADISTES, NOTAMMENT DEPUIS L'INTERVENTION MILITAIRE RUSSE EN SYRIE EN 2015

Yves Hamant La croisade fascisante du patriarche Kirill

Pour le spécialiste de la Russie, les surenchères verbales du patriarche de l'Eglise orthodoxe russe de Moscou s'inscrivent dans une tentative de retrouver son influence perdue au profit de Vladimir Poutine

En 1993, le métropolite Kirill, alors numéro deux du patriarcat de Moscou, a créé un forum pompeusement intitulé « Concile mondial du peuple russe », rassemblant chaque année autour du clergé les représentants du nationalisme local avec pour objectif la défense des « valeurs traditionnelles russes ». Un oligarque sulfureux, Konstantin Malofeev, en est devenu par la suite la cheville ouvrière. Accusé de subventionner des milices prorusse dans le Donbass depuis 2014, Malofeev vient cependant de démissionner du Concile mondial, semble-t-il pour un différend avec le patriarche.

En 2007, ce concile a émis un laborieux programme de transformation de la Russie sur une base qui serait proprement russe, la « doctrine russe ». Récemment, après la victoire électorale de Vladimir Poutine aux élections organisées du 15 au 17 mars, Kirill a convoqué, le 27 mars, un congrès extraordinaire du Concile mondial du peuple russe pour adopter à l'intention du pouvoir des « recommandations » fascisantes sur « le présent et le futur du monde russe ».

Ce document proclame en ouverture : « L'opération militaire spéciale est une nouvelle étape

dans la lutte de libération nationale du peuple russe, menée depuis 2014 sur les terres du sud-ouest de la Russie contre le régime criminel de Kiev et l'Occident collectif derrière lui. Le peuple russe, les armes à la main, défend sa vie, sa liberté, son système étatique, son identité civilisationnelle, religieuse, nationale et culturelle, de même que le droit de vivre sur sa propre terre dans les frontières de l'Etat unique de la Russie. Du point de vue spirituel et moral, c'est une guerre sainte où la Russie et son peuple, en défendant l'unité de l'espace spirituel de la sainte Russie, remplissent une mission de frein, retenant le monde de la poussée du globalisme et le protégeant de la victoire de l'Occident, tombé dans le satanisme. »

Mission universelle

Quand l'opération sera achevée, tout le territoire de l'actuelle Ukraine devra entrer dans la zone d'influence exclusive de la Russie, ajoute ce document. A terme, les trois branches du peuple russe – Grands-Russiens, Petits-Russiens (les Ukrainiens), Biélorussiens – devront être réunies au sein d'un même Etat, et le principe de cette « tri-unité » inscrit dans la loi.

Le document assigne à la Russie une mission universelle.

Centre géopolitique de l'Eurasie, au croisement des axes globaux Ouest-Est et Nord-Sud, celle-ci doit être le régulateur des intérêts stratégiques mondiaux, le pilier de la sécurité et d'un ordre mondial juste dans le monde nouveau multipolaire.

Les frontières du monde russe en tant que phénomène spirituel et culturo-civilisationnel sont plus larges que les frontières d'Etat, non seulement de la Fédération de Russie actuelle, mais aussi de la « grande Russie historique ». Outre les représentants de l'« écoumène russe » disséminés à

UN TEXTE ADOPTÉ SOUS L'ÉGIDE DE KIRILL TÉMOIGNE DE LA POURSUITE DE LA RÉGRESSION POLITIQUE ET MORALE AFFECTANT LA RUSSIE

travers le monde, le monde russe inclut tous les gens pour qui la tradition russe et tout ce qu'il y a de sacré dans la civilisation russe représentent la valeur suprême. En conséquence, l'Etat russe doit également offrir l'asile aux millions d'étrangers qui, défendant les valeurs traditionnelles, sont loyaux envers la Russie et prêts à s'y intégrer linguistiquement et culturellement.

Préoccupé par l'effondrement démographique du pays, le document donne les détails d'une politique nataliste volontariste destinée à élever en cent ans la population à 600 millions d'habitants. Il prône parallèlement des mesures visant à limiter l'immigration, source de criminalité, d'extrémisme et de terrorisme.

L'école doit promouvoir les valeurs familiales, la vertu et la chasteté, dénoncer la débauche sexuelle et la sodomie. Les programmes scolaires et éducatifs doivent être débarrassés des conceptions idéologiques occidentales destructrices, et les sciences humaines et sociales doivent être enseignées suivant un nouveau paradigme fondé sur l'identité civilisationnelle de la Russie.

Précisons qu'il n'y a rien dans ce document qui n'ait été prôné d'une manière ou d'une autre dans les cercles du pouvoir et l'on

peut y voir une gesticulation de Kirill. En 2014, pour ne pas se couper de ses fidèles en Ukraine, il n'a pas osé approuver l'annexion de l'Ukraine, mais il n'en a pas moins été rejeté par la société ukrainienne. Il s'est donc avéré inutile dans le projet ukrainien de Poutine. Enfin, si, jusqu'alors, l'Eglise orthodoxe avait pu offrir une sorte de religion civile à une Russie en mal d'idéologie depuis la chute de l'URSS, le régime poutinien mobilisait désormais la population autour de la guerre et de la conquête. Depuis, Kirill multiplie les surenchères verbales pour retrouver l'influence perdue. En vain.

Ce texte, déjà qualifié de « manifeste du fascisme russe », voire comparé à un programme du Parti national-socialiste allemand sur les réseaux, témoigne de la poursuite de la régression politique et morale affectant la Russie. Cependant, parce que adopté précisément sous l'égide du patriarche, il interpelle au premier chef les fidèles du patriarcat de Moscou. Certes, certains n'en auront peut-être pas connaissance. D'autres pourront feindre de l'ignorer : après tout, ce n'est pas un texte d'Eglise. D'autres encore l'approuveront même, car il est dans l'air du temps. Une minorité sera rongée par un cas

de conscience, surtout parmi les prêtres. Comment peuvent-ils réagir sans se couper de l'Eglise ni s'exposer aux représailles du pouvoir politique ?

De l'étranger, où nous sommes bien en sécurité, nous n'avons pas à leur dicter leur conduite. La hiérarchie de la partie de l'Eglise orthodoxe qui, en Ukraine, reste officiellement affiliée au patriarcat de Moscou n'a pas manqué de se démarquer d'une position aussi violemment antiukrainienne, mais elle l'a fait par un communiqué non signé, comme par précaution en cas de changement de régime à Kiev. La diaspora orthodoxe à l'étranger a, elle, les mains plus libres. Se contenter de ne pas mentionner le nom de Kirill dans les offices n'est-il pas un expédient à la longue intenable du point de vue ecclésiologique ? ■

Yves Hamant est professeur émérite à l'université Paris-Ouest-Nanterre en civilisation russe et soviétique, agrégé de russe et docteur en science politique. Il a été le premier traducteur de « L'Archipel du goulag », d'Alexandre Soljenitsyne (Seuil, 1974)



HUMANITÉS | CHRONIQUE

PAR PHILIPPE BERNARD

Préférence nationale, engrenage fatal

Nous ne revivons pas les années 1930, peut-on tenter de se rassurer en énumérant les multiples dissemblances avec cette époque où le danger venait de l'autre côté du Rhin et où l'Europe n'était qu'un idéal pour rêveur. Parmi les sujets où le parallélisme «tient» malheureusement fort bien figure la tentation de désigner les étrangers ou les personnes perçues comme tels – les juifs principalement à l'époque, surtout les musulmans de nos jours – comme la cause de tous nos maux, et leur exclusion, sinon leur expulsion, comme la panacée.

Marine Le Pen, après son père, a tant rabâché l'idée de «préférence nationale» – rebaptisée désormais «priorité nationale» –, elle s'échine tant à euphémiser ses expressions et à promettre tout et son contraire à tout le monde qu'elle n'a même plus besoin d'entonner ce hit absolu de l'extrême droite. D'autant que, lors du débat sur la loi «immigration» en 2023, le ralliement de la droite classique – et même des élus macronistes avant la censure du Conseil constitutionnel – à l'idée de durcir les conditions d'accès des étrangers en situation régulière à certaines prestations sociales a marqué ce qu'elle a salué comme «une grande victoire idéologique».

Cette sourdine mise sur le slogan phare de l'extrême droite, fondement de la promesse d'un «référéndum sur l'immigration», ne doit pas faire oublier qu'il constitue la clé de voûte de son programme, surtout à l'approche des élections européennes, où les questions de souveraineté sont centrales. Emploi, comptes publics, école, hôpital, sécurité, logement... Chaque «solution» du Rassemblement national (RN) aux difficultés du pays passe par l'exclusion des étrangers. Rappeler que les mêmes «solutions» ont été mises en œuvre à la fin de la III^e République, avec les conséquences que l'on sait, ne revient pas à traiter M^{me} Le Pen de nazie, une allégation dont on connaît la vanité, mais à tirer les leçons de notre propre histoire.

«Au cours des années 1930, les polémiques sur le «problème» de l'immigration ont alimenté (...) un engrenage fatal», rappelle Gérard Noiriel dans *Préférence nationale. Leçon d'histoire à l'usage des contemporains* (Gallimard, «Tracts», 64 pages, 3,90 euros). Aucune des lois destinées à régler ce «problème» n'ayant permis de résoudre la grave crise économique et sociale de l'époque, le Parti radical, pivot de la vie politique, «a glissé dès 1934, poursuit l'historien, sur la pente qui l'a conduit à reprendre à son compte une grande partie du programme de l'extrême droite».

Quota d'étrangers dans les entreprises en 1932, exclusion des étrangers de la profession de médecin en 1933, fin des secours du chômage pour de nombreux immigrés en 1934, possibilité d'expulser les étrangers pères d'enfants français en 1935, internement des étrangers dépourvus de pays d'accueil et privation du droit de vote pendant cinq ans pour les nouveaux naturalisés en 1938... Toute une panoplie de mesures xénophobes et antisémites adoptées «au nom des

LA TENTATION DE DÉSIGNER LES ÉTRANGERS COMME LA CAUSE DE TOUS NOS MAUX RESTE FORTE

RAPPELER L'ENGRENAGE FATAL DE LA «PRÉFÉRENCE NATIONALE» DANS LES ANNÉES 1930, C'EST TIRER LES LEÇONS DE NOTRE HISTOIRE

principes républicains» afin de répondre à la hantise de l'«envahissement métèque».

Gérard Noiriel montre comment, à la fin du XIX^e siècle, «pour capter les voix populaires», la droite a ravi un thème équivalent à la «préférence nationale» à la gauche républicaine qui en avait fait usage, en lien avec l'idée de revanche sur l'Allemagne, au nom de l'idée d'égalité – les étrangers doivent payer aussi l'impôt du sang – et de la défense des travailleurs français. Alors que, jusqu'aux années 1880, «la défense de la nation était une valeur de la gauche républicaine», l'historien de l'immigration analyse la façon dont s'est ensuite construite la bipolarisation entre une «droite nationale sécuritaire» et une «gauche sociale humanitaire».

La fuite en avant xénophobe mais «républicaine» des années 1930 n'a fait que préparer le terrain aux «lois raciales» de Vichy. Significativement, les trois responsables promoteurs des textes de «préférence nationale» (Raymond Armbruster, Pierre-Etienne Flandin et Pierre Laval) se sont retrouvés dans le gouvernement de Vichy. Pour Pétain, précise Gérard Noiriel, «dire tout haut ce que les Français pensaient tout bas a consisté à convertir en lois des discriminations qui existaient déjà largement dans le langage public des années 1930».

Perversité du concept

Aujourd'hui, chercher à enrayer cet «engrenage fatal» passe sans doute par une critique du concept de «discriminations». Alors que la loi réprime celles liées à la race, à la religion ou à l'orientation sexuelle, ni celles résultant de l'appartenance à une classe sociale ni celles découlant de la nationalité ne bénéficient de la même protection. Au contraire, ces dernières discriminations, liées à l'idée même de nation, résultent de la loi elle-même, qui réserve aux nationaux le droit de voter, d'être fonctionnaire ou de diriger une entreprise de transport de fonds. D'où la perversité du concept de «préférence nationale», qui traduit partiellement une réalité communément admise.

La différenciation, en termes d'appartenance sociale, entre les segments de l'opinion ouverts à l'immigration et ceux qui y sont hostiles, souligne encore Gérard Noiriel, renvoie à l'opposition entre les «inclus» et les «exclus» de la mondialisation économique. Lutter plus efficacement contre la xénophobie passerait donc moins par la seule critique des discriminations que par un couplage entre défense des droits humains et dénonciations des inégalités sociales.

Plutôt que de voir du «racisme» derrière une «préférence nationale» en réalité mobilisée y compris contre des Blancs chrétiens, comme les Italiens ou les Polonais dans les années 1930, au risque de rejeter encore davantage les classes populaires vers le RN, mieux vaudrait s'attacher à montrer l'absolue compatibilité entre l'appartenance nationale et les solidarités avec les étrangers. ■

ISRAËL-GAZA : UNE SOMME DE PARALYSIES MORTIFÈRES

ÉDITORIAL III

Six mois se sont écoulés depuis les massacres de civils israéliens perpétrés par le Hamas, le 7 octobre 2023, et le sang n'en finit pas d'être versé à Gaza. Israël y conduit la plus longue guerre de son histoire, la plus meurtrière et la plus dévastatrice aussi, au point d'ouvrir une nouvelle étape, effroyable, dans un conflit prisonnier depuis longtemps de ses drames.

Les mois écoulés ont en effet confirmé les pires craintes. L'armée de l'Etat hébreu a répondu à la terreur répandue par le Hamas par de nouveaux paradigmes. La disproportion est devenue la norme, réduisant à néant la distinction entre les miliciens et les civils. Elle a pour allégorie une intelligence artificielle, selon un site d'investiga-

tion israélien, chargée de sélectionner des milliers de cibles humaines sur la foi de services de renseignement qui n'avaient rien vu des préparatifs du 7 octobre, ni du gigantesque réseau de tunnels creusé par le Hamas. Pour quel résultat ? Quatre mois après avoir investi le plus grand hôpital de Gaza pour y traquer des combattants du Hamas, l'armée israélienne a jugé nécessaire d'y lancer un nouvel assaut meurtrier et particulièrement destructeur à la fin du mois de mars. Jusqu'au prochain.

Sous l'impulsion du premier ministre, Benjamin Nétanyahou, dont la survie politique est indexée sur la destruction de Gaza, faute d'avoir été capable de parvenir à la libération des Israéliens capturés le 7 octobre pas plus qu'à l'éradication du Hamas, Israël réoccupe l'étroite bande de terre après l'avoir asphyxiée pendant seize ans. Le maximalisme du gouvernement le plus extrémiste de l'histoire du pays ne fabrique pas seulement de toutes pièces une crise humanitaire d'une ampleur inédite. Il annonce l'empêchement d'une reconstruction de Gaza si d'aventure les armes finissaient par se taire.

Cette dérive israélienne a été permise par l'aveuglement des Etats-Unis, dont les timides réserves ont été comprises, à juste titre, comme un acquiescement. Après les déclarations de civils, de journalistes et de tra-

vailleurs humanitaires palestiniens, il a fallu la mort de six employés étrangers d'une organisation non gouvernementale américaine, tués par les tirs successifs d'un drone israélien au cours d'un déplacement pourtant coordonné avec l'armée israélienne, pour que le président Joe Biden hausse le ton. Pour obtenir quoi ? La promesse de faciliter l'arrivée de l'aide humanitaire indispensable pour éviter la famine, autrement dit le strict minimum qu'on attend d'une démocratie digne de ce nom.

Le parti pris de Joe Biden, qui lui coûtera peut-être sa réélection en novembre, n'est pas seul en cause. Il faut y ajouter l'impuissance dont les gouvernements européens ont délibérément fait le choix, alimentant les critiques sur leurs principes à géométrie variable. Les signataires arabes d'accords de normalisation avec Israël ne trouvent rien à redire, eux non plus, à ce qui se passe à Gaza. La Russie et la Chine s'en tiennent également à une très médiocre posture de contempteurs de l'Occident.

Cette somme de paralysies enterre le très frêle espoir soulevé après les premières semaines de guerre : celui d'une prise de conscience que seule une perspective politique peut garantir la sécurité aux deux peuples enfermés dans la haine. Six mois après le 7 octobre 2023, cette dernière triomphe. Comme jamais. ■

HORS-SÉRIE
Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE

ÉDITION 2024

Émile Zola
Les combats d'un écrivain

Vu par Clemenceau, Jaurès, Aragon, Mendès France, Taubira...

ÉMILE ZOLA

Un hors-série du «Monde»
120 pages - 11 €

Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

Il est toujours utile de relire Zola. L'écrivain qui décrit la montée de la bourgeoisie, de l'argent, de la corruption et des passions humaines. Le naturaliste au style torrentiel d'une sensualité épique. Le pamphlétaire du «J'accuse» qui défend le capitaine Dreyfus et pourfend l'antisémitisme. Portrait, entretien, textes choisis, débats, hommages, lexique.



DS AUTOMOBILES
Voyager est un Art

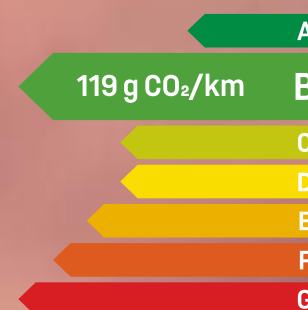
DS 4 HYBRIDE

*LE CONFORT À LA FRANÇAISE,
SANS RECHARGE*



**Avec la nouvelle motorisation HYBRIDE de DS Automobiles,
roulez jusqu'à 50 % du temps en électrique en ville, sans recharge.**

À partir de **360 €/mois***, sous condition de reprise,
LLD 48 mois/40 000 km après un 1^{er} loyer de 4 700 €, entretien inclus.



[DSautomobiles.fr](https://www.dsautomobiles.fr)

DS préfère TotalEnergies – CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE DS 4 HYBRIDE : 5,2 À 5,3L/100 KM ET 116 À 119 G/KM. Modèle présenté : DS 4 HYBRIDE ÉTOILE avec options, 1^{er} loyer de 4 700 € puis 535 €/mois. * Exemple pour la Location Longue Durée sur 48 mois et 40 000 km d'une DS 4 HYBRIDE PALLAS neuve, hors option, soit un 1^{er} loyer de 4 700 € suivi de 47 loyers mensuels de 360 € incluant le contrat Entretien Plus (hors pièces d'usure) au prix de 42,5 € par mois pour 48 mois et 40 000 km (au 1^{er} des deux termes échu). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable jusqu'au 31/05/2024, sous condition de reprise d'un véhicule de plus de 6 mois et réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau DS participant, et sous réserve d'acceptation du dossier de financement par Stellantis Finance & Services, dénomination commerciale de CREDIPAR, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, Intermédiaire d'assurance n° ORIAS 07004921 (www.orias.fr). La marque DS Automobiles est commercialisée par la société Automobiles Citroën - SA au capital de 159 000 000 € - 642 050 199 RCS Versailles, 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 Poissy.

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. **#SeDéplacerMoinsPolluer**

4

DILEMME

Faut-il tout pardonner ?

D'exigence morale, le pardon est devenu un pilier du développement personnel. Mais l'injonction à tout effacer produit des effets pervers

5

SANTÉ

Patients nomades

La désertification médicale contraint de nombreux Français à prendre la route et à faire des centaines de kilomètres pour être soignés

8

UN APÉRO AVEC...

Ana Girardot

L'actrice, qui se réjouit d'incarner une « garce » dans la série « La Fièvre », sur Canal+, a entamé l'écriture de son premier long-métrage. Un biopic au féminin

L'époque

Le Monde

ENQUÊTE

2

Tous les Artistes ?

Avec les intelligences artificielles génératives, créer des dessins, de la musique et des textes est désormais à la portée de chacun. Mais cela fait-il pour autant de leurs auteurs des héritiers de Claude Monet ou d'Ernest Hemingway ?

«Chemical Fractal Pikachuu», de Ludovic Corli, alias LudovicCreator sur X, Ludovic Carli (@LUDOVICCREATOR) - IMAGE GÉNÉRÉE GRÂCE AU LOGICIEL D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MIDJOURNEY



A gauche : « Art Nouveau in Smoke », une création de Hassan Ragab. HASSAN RAGAB / WWW.HSNRAG.COM
 Ci-dessus : « L'Envol d'une coccinelle », de Pierrick Chevallier. PIERRICK CHEVALLIER / @CHARASPOWERAI
 IMAGES GÉNÉRÉES GRÂCE AU LOGICIEL D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MIDJOURNEY

Par Selma Chougar

Le peintre du dimanche, qui multiplie les paysages approximatifs à l'aquarelle ou les toiles au surréalisme répliqué, a-t-il désormais un équivalent augmenté ? Sur Pinterest mais aussi sur X ou encore Instagram, on voit se multiplier ces derniers temps des paysages dans un style de peinture à l'huile, des illustrations d'architecture futuriste, des scènes pittoresques s'apparentant au cubisme : rien d'inhabituel, mais lorsqu'on se penche sur la description, on découvre la mention « AI Art ». Avec la simplification grandissante de l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives, plus besoin de savoir peindre ou dessiner pour inonder les réseaux sociaux d'« œuvres » plus ou moins abouties.

Afin de produire une image ou un texte par IA, il suffit de rédiger une requête écrite en langage naturel que l'on appelle un « prompt » (exemple : « dessine-moi un mouton en style manga »). De la précision de cette demande dépendra la qualité du résultat. « Le prochain langage de programmation du XXI^e siècle ne sera pas le C++, ni le

Ruby, ça sera l'anglais », professait Sam Altman, directeur général d'OpenAI, à qui l'on doit l'outil conversationnel ChatGPT. Avec une telle simplification des processus de création, une telle absence apparente d'efforts, on peut légitimement se poser un certain nombre de questions : Allons-nous tous devenir « IA Artistes » ? Serons-nous bientôt noyés sous une vague géante (ressemblant forcément un peu à celle du dessinateur et graveur japonais du XVIII^e siècle Hokusai) de peintres du dimanche augmentés ? Le geste artistique va-t-il être dévalué par sa reproduction numérique ?

« J'utilise des principes de chimie pour créer des images avec l'intelligence artificielle », nous confie Ludovic Carli, en une formule énigmatique. Connu sous le pseudo LudovicCreator sur X, il est l'un des Français les plus suivis sur les réseaux sociaux où il partage ses créations. Ce Marseillais quadragénaire ne vient pas du monde de l'art. Il se dit même assez incompétent en dessin et autres formes artistiques. Pourtant, l'été dernier, ce chercheur en chimie laisse tomber sa carrière scientifique pour se consacrer entièrement à la génération d'images : « Un jour, j'étais sur Instagram, et je tombe sur le post de quelqu'un qui publie une création faite avec l'IA Midjourney, je trouve ça intéressant. Par curiosité, je me prends un abonnement à Midjourney et j'essaye. Ça devient vite une passion, qui m'a permis de développer ma créativité, plutôt en sommeil dans mon ancien métier. »

Face à la simplicité d'approche de cette technologie, très vite, Ludovic Carli dépoussière son vieux compte X sur lequel il cumulait initialement vingt abonnés, et entreprend de partager ses recettes en matière de prompt. Il passe rapidement à 11 000 abonnés. Ses compétences en chimie sont un plus qui lui a permis de développer sa patte artistique sur Midjourney : « J'ai intégré des principes scientifiques que j'ai appliqués pour créer des images, comme certaines réactions chimiques, les points critiques ou encore la cristallisation. » Pour donner naissance à une de ses œuvres phares où les principes chimiques et l'univers Pokémon se conjuguent, il rédige ce prompt à destination de l'IA : « Pikachu, Reaching the critical point of ruby shown as neon red fractal shapes blending together – ar 2:3 – style

raw – s 500 » (« Pikachu, Atteindre le point critique du rubis représenté par des formes fractales rouge néon se mélangeant les unes aux autres – ar 2:3 – style raw – s 500 »). Plus kabbalistique, tu meurs. Le résultat : un Pikachu qui semble s'échapper des portes de l'enfer.

Aujourd'hui, Ludovic Carli vit de sa passion pour l'IA. Il a rejoint le « programme créateur » de Leonardo AI, une

« Ces images ne sont pas générées par IA, mais par des humains à l'aide de l'IA (...), c'est donc un véritable travail artistique »

Valentin Schmitte
 enseignant à Sciences Po

IA générative d'images, donne des formations en entreprise pour manier l'art du prompt et partage ses astuces avec ses abonnés sur Twitter : « L'un des prompts dont je suis le plus fier est celui où j'ai voulu mélanger deux styles qui n'ont rien à voir, l'impressionnisme et l'esthétique des samouraïs. » Le 16 janvier, le prompt en question est partagé sur X : « portrait impressionniste du cyber-samourai de [SUJET], où l'art impressionniste, le futur cybernétique et la tradition du samouraï fusionnent, en [COULEUR] et [COULEUR] ». Un prompt qui lui a permis de générer quatre illustrations avec Midjourney, dans un style futuriste mélangeant l'héritage de Claude Monet et la culture asiatique traditionnelle, mariés en des teintes rouges et verdâtres.

L'ex-ingénieur en procédés chimiques a même conçu ce qu'il considère comme un effet propre (sans aucun droit d'auteur pour autant), l'« EmotionScape » : « Je voulais créer un mot-clé pour répondre à tous ceux qui sont réfractaires à l'IA et qui considèrent que les

images générées ainsi ne dégagent aucune émotion, je voulais créer un prompt qui pouvait démontrer le contraire. » Le mot-clé « EmotionScape » lui permettrait ainsi de faire passer des émotions à travers ses œuvres, pense-t-il.

Pour autant, sur les réseaux sociaux, les réactions véhémentes à ce qui est assimilé à un simulacre de création se multiplient : « Soutien aux artistes humains. L'Art n'est pas de l'art et ne le sera jamais ! », s'exclame @VtubeVaindinh sur X. Même le célèbre chercheur français en IA Yann Le Cun y va de son relativisme : « L'intelligence artificielle est une artiste... de la copie. Elle produit des œuvres "à la manière de" avec maestria. Elle transforme une quelconque photo en tableau de Monet, change un paysage d'hiver en scène printanière, ou remplace dans une vidéo un cheval par un zèbre », écrit-il dans *Quand la machine apprend. La révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond* (Odile Jacob, 2019).

En août 2022, à Pueblo, aux États-Unis, s'est tenue la Colorado State Fair, une traditionnelle foire très prisée des amateurs d'art. Ce qui a marqué les esprits cette année-là, c'est la création intitulée *Théâtre d'opéra spatial*, qui a remporté le prix de « la plus belle œuvre d'art numérique ». Ce tableau, réalisé à l'aide de l'IA Midjourney, a suscité de nombreux débats sur la légitimité de la création et de son artiste, Jason Allen. De grands nostalgiques des arts plastiques annoncent même à cette occasion sur les réseaux sociaux la mort de l'art.

Les critiques les plus virulentes mettent souvent en avant le manque d'« âme » de ces créations, là où le moindre tableau produit par un artiste humain témoignerait, au travers du geste manuel, de la singularité de son auteur. L'autre argument récurrent est que les créations produites par l'IA ne seraient finalement que citationnelles, elles n'inventent rien, se contentant de régurgiter des formes visuelles et des influences préexistantes. « Je n'ai pas vu d'œuvre créée avec l'IA qui soit de nature à bouleverser le jeu référentiel du champ des images contemporaines, argumente l'historien de l'art Paul Ardenne. Quand Monet, Van Gogh, Picasso, ou encore des

artistes conceptuels arrivent, ils changent quelque chose, on passe un cran, on passe une étape. Ce que je vois à travers l'imagerie de l'IA, ce sont des choses que j'ai déjà vues. »

Jason Allen méritait-il alors de gagner ce concours artistique ? « Oui », répond Valentin Schmitte, enseignant à Sciences Po sur l'intelligence artificielle et cofondateur d'Ask Mona, une société qui crée des solutions d'IA à destination des institutions culturelles : « Le travail de Jason Allen représente plusieurs heures de discussion avec la machine pour arriver à ce résultat. Ces images ne sont pas générées par intelligence artificielle, elles sont générées à l'aide d'un outil qui est une intelligence artificielle, mais par des humains qui écrivent les prompts et qui perfectionnent ces prompts-là : c'est donc un véritable travail artistique. »

Si l'on a le sentiment qu'utiliser l'IA ne relève pas d'une démarche artistique, c'est aussi, souligne Paul Ardenne, en raison de l'idéalisation même de la figure de l'artiste : « Avant le XIX^e siècle, la notion d'artiste n'existait pas. C'est l'artisan qui réalisait des images, des dessins, des gravures à la commande. A partir de ce tournant, la figure de l'artiste s'est autonomisée avec cette idée de la génialité romantique. A partir du moment où on idéalise l'art et l'artiste, il y a l'idée d'une concurrence presque déloyale quand on se met à utiliser la machine pour créer. »

Le 2 avril, dans une lettre ouverte portée par l'organisation Artist Rights Alliance, de nombreux créateurs musicaux comme Billie Eilish, Katy Perry, le groupe de rock Pearl Jam ou encore les héritiers de Frank Sinatra appelaient à se « protéger contre une utilisation prédatrice de l'IA pour voler les voix et les ressemblances des artistes professionnels, violer les droits des créateurs (...) ». Digérant et remixant des pans entiers de la culture humaine, l'IA contribue à en dévaluer l'exceptionnalité, ravalant des styles singuliers au rang de gimmicks industrialisables.

Crime de lèse-majesté envers le génie artistique ? L'IA, par l'ultradémocratisation de la création qu'elle rend possible, produit finalement la même chose que de nombreuses avant-gardes : elle dérange (les places établies, les représentations conventionnelles, les habitudes). Pour ceux qui les utilisent quotidiennement, les intelligences artificielles

ENQUÊTE

Les peintres du dimanche augmentés

Grâce à Midjourney ou DALL-e, une simple requête écrite permet de créer des œuvres d'art. L'intelligence artificielle générative est-elle le nouveau pinceau des méta-impressionnistes ?

génératives participent incontestablement, non d'un mouvement de substitution, mais d'un processus complexe de cocréation, qui ne se cantonne pas d'ailleurs aux productions visuelles. Au Japon, l'écrivaine Rie Kudan a remporté le prestigieux prix littéraire Akutagawa pour son roman *Tokyo-to Dojo-to*, dont 5 % ont été écrits par ChatGPT. Elle affirme, lors de la cérémonie de remise de prix, que l'IA lui a permis de dépasser son potentiel créatif individuel.

Dans de nombreux domaines qui gravitent autour des arts, les intelligences artificielles génératives se révèlent particulièrement libératrices, un moyen de mettre en forme à moindres frais de nouvelles idées. C'est ce que l'architecte et artiste digital égyptien Hassan Ragab raconte : « *Midjourney me permet d'explorer de nouvelles perspectives architecturales, de me libérer des contraintes de la réalité tout en critiquant les modèles architecturaux actuels, de créer des bâtiments ridicules dont je pourrais ensuite faire l'autocritique.* »

Si le coût de l'exploration créative est minimal, pourrions-nous tous devenir artistes grâce à l'IA ? Les choses ne sont pas si simples, car les outils mis à notre disposition sont différents les uns des autres et leur maîtrise nécessite un réel apprentissage. Midjourney, Leonardo ou encore DALL-E pour les illustrations, ChatGPT pour les textes, Runway ou Sora pour les vidéos : chaque IA a sa façon de fonctionner. « *Lorsque ChatGPT génère du texte, par exemple, l'IA se demande quel est le mot le plus probable après le mot précédent. Il s'agit d'un calcul de probabilité* », explique l'enseignant à Sciences Po Valentin Schmite. Le jeu du prompt, c'est donc de réussir à restreindre progressivement le champ de la probabilité pour obtenir le plus précisément possible ce que l'utilisateur souhaite. S'opère alors un subtil déplacement où l'art n'est plus dans le geste de l'artiste, mais dans la manière de converser avec la machine.

Par peur de se faire devancer, Pierrick Chevallier, graphiste de formation, a décidé d'apprendre à contrôler cette nouvelle technologie : « *Je me suis dit que mon métier était en train de vivre une énorme révolution. Alors, soit je change de voie, soit j'ajoute ces nouvelles compétences à mon savoir-faire. Chaque semaine, il y a des nouveautés avec l'IA, et*

beaucoup de personnes ne sont pas prêtes à ce qui va arriver dans les années à venir. » C'est la raison pour laquelle il forme et partage son savoir-faire sur l'art du prompt, en particulier sur les réseaux sociaux. Au fil des mois, il a développé une véritable communauté sur X, des abonnés friands de connaître ses astuces pour générer l'œuvre la plus intéressante : « *C'était l'époque de la V4 [la quatrième mise à jour] de Midjourney, j'avais fait un prompt dans un style action dynamique mettant en scène un samouraï. Ce prompt m'a permis de me faire connaître et je suis passé de 800 à 2000 abonnés en quarante-huit heures.* » Il se voit comme un alchimiste qui manie des doses de mots-clés et de références : « *On va mélanger nos ingrédients, et,*

en fonction de notre connaissance de ces ingrédients, on aura une bonne ou une mauvaise recette, explique le graphiste. Par ailleurs, au fil de ses essais, j'ai utilisé comme mots-clés des noms d'artistes que je n'aurais pas connus sans l'IA, comme Dziga Vertov, réalisateur [soviétique] de films documentaires, qui a un impact direct sur le rendu des créations dans Midjourney. Ou encore des effets artistiques comme le Kirlian Effect, un procédé photographique découvert en 1939. J'ai beaucoup appris en utilisant l'IA. »

Plus la connaissance de l'histoire de l'art de l'utilisateur est importante, meilleur « prompteur » il sera. Son bagage culturel et artistique lui permet de faire la différence et l'aide à penser et à formuler les meilleures requêtes. Pour

Valentin Schmite, c'est une véritable revanche des lettres et des arts : « *Auparavant, les IA étaient des outils très exploités par les ingénieurs. Aujourd'hui, les personnes les plus à l'aise avec ChatGPT ont étudié des sciences humaines, car elles savent poser les bonnes questions. Pour la génération d'images, ce sont celles qui ont fait des études visuelles, car elles ont un œil et savent décrire ce qui est intéressant dans une composition.* »

L'art du prompt est donc une sorte d'art au carré, de processus métabolique. Victime de son succès, le « prompt art » est aussi devenu un business : « *Beaucoup font ça pour l'argent aujourd'hui, les boîtes d'IA sortent un nouveau produit et nous contactent pour qu'on en fasse la promotion* », explique

Pierrick Chevallier. Ainsi, l'artiste américaine Kris Kashtanova ne partage plus que les prompts et autres astuces pour Firefly, l'IA générative d'Adobe, dont elle est devenue l'ambassadrice. Pierre Fautrel, chercheur au sein du collectif Obvious AI, se considère quant à lui comme un artiste à part entière dont le processus créatif réside dans l'interaction avec la machine : « *Le processus créatif se compose de plusieurs parties, du choix du sujet et de l'algorithme pertinent aux allers-retours avec l'IA utilisée. Que ça soit avec du texte ou du code, c'est un jeu de ping-pong entre nos envies et ce que génère l'IA.* » L'outil devient alors un interlocuteur, et c'est l'interaction avec lui qui va produire l'œuvre.

Pour certains, l'absence de matérialité peut néanmoins conduire à interroger la légitimité de ces créations se résumant à une suite de 0 et de 1. A quoi les thuriféraires de l'IA répondent que rien n'empêche de concrétiser l'œuvre générée. Le collectif artistique Obvious AI fait ainsi appel à des artisans spécialisés pour reproduire les visions accouchées à l'aide de l'IA : « *On va toujours au bout du sujet en travaillant avec des artisans qui donnent vie à nos créations.* » Si la démocratisation de l'intelligence artificielle pourrait faire craindre un abandon des formes traditionnelles de la pratique artistique au profit des nouvelles technologies, il semble qu'il n'en est rien. Au contraire, selon l'historien de l'art Paul Ardenne : « *A mesure que la technologie envahit le champ de l'art, depuis deux siècles environ, les formes élémentaires d'expression demeurent et elles sont souvent de plus en plus fortes parce que de plus en plus recherchées.* »

L'IA, en tant qu'outil artistique supplémentaire, ne devrait donc pas faire trop d'ombre aux formes d'art plus classiques, le désir de créer des œuvres de façon artisanale chez l'humain restant un besoin essentiel. « *Il n'y a qu'à voir la fascination actuelle pour la calligraphie, il y a une véritable culture de la calligraphie, y compris chez des street-artistes comme L'Atlas. Ces gens-là font des conférences partout dans le monde, et ils travaillent avec de l'encre, d'une façon la plus élémentaire possible. Je crois donc que l'IA ne tuera absolument pas les formes d'art élémentaires, j'ai plutôt l'impression que ça va les renforcer* », conclut l'historien de l'art, optimiste.

Cinq astuces pour devenir le Picasso du « prompt art »

Bien connaître l'intelligence artificielle à laquelle on s'adresse

Avant même d'écrire son « prompt » (la requête qui permet de générer des textes ou des images), il faut d'abord choisir l'intelligence artificielle (IA) à laquelle on souhaite s'adresser. Chaque IA a ses particularités et offre des résultats différents. Écrire un prompt sur Midjourney n'est pas la même chose qu'écrire un prompt sur Leonardo, Runway ou ChatGPT. Si une phrase dans notre langue fonctionne pour adresser une requête à ChatGPT, sur Midjourney, il faut une suite de mots espacés par des virgules avec parfois des tirets et des chiffres pour accentuer ou diminuer les effets de certains mots-clés, un peu comme du code informatique. Certaines IA sont ainsi plus accessibles au grand public que d'autres : « *Leonardo à des styles prédéfinis, une fonctionnalité est réservée aux mangas, une autre aux jeux vidéo. Sur Midjourney, c'est plus technique, c'est l'utilisateur qui définit le style souhaité en insérant des mots-clés dans son prompt. En revanche, avec DALL-e, si on a un abonnement à Open AI, pas besoin de savoir prompter, il suffit de donner son idée d'origine, et l'IA va sortir un super prompt* », explique Pierrick Chevallier, un graphiste qui dispense des formations sur le prompt.

S'adapter aux mises à jour

Prompter dans la version 5.2 de Midjourney n'a rien à voir avec ce qui était requis par la version 3.0 de cette IA. Avec le temps, elle s'est améliorée, et il y a besoin de moins de mots pour formuler précisément une requête : « *Midjourney a beaucoup évolué depuis mes débuts en juillet 2023, aujourd'hui la structure du prompt ressemble plus à du langage naturel, ça devient plus facile pour les utilisateurs* », affirme le créateur en IA Ludovic Carli.

Mais si le prompt se simplifie, d'autres difficultés apparaissent. Il faut constamment s'adapter aux mises à jour : « *J'avais créé des styles sur l'ancienne V5.2 qui ne marchaient plus du tout sur la V6, et donc, là, je suis obligé de retravailler le prompt sur cette version.* » Avec l'IA, il faut suivre le tempo d'évolution permanente de la machine.

Travailler sa culture générale artistique

L'intelligence artificielle s'appuie sur les bases de données humaines, donc avoir une culture générale artistique approfondie permet de mieux cibler les bons mots-clés. Connaître certains noms d'artistes, certains styles photographiques ou certains procédés artistiques, c'est parler le même langage que la machine et faire preuve d'une précision qui fera la différence avec le tout-venant créatif : « *Quelqu'un qui a un bagage artistique et une culture générale aura une plus-value énorme pour réussir à générer une création qu'il a en tête* », souligne Pierrick Chevallier.

Choisir les bons mots-clés et communiquer ses émotions à la machine

L'intelligence artificielle n'est rien d'autre qu'un calcul de probabilité se basant sur le prompt indiqué par l'utilisateur. Il faut savoir sélectionner les bons mots-clés – ou token, pour les initiés –, les organiser et les hiérarchiser dans le prompt : « *Chaque mot-clé va avoir un impact sur la création finale, mais quand il y a trop de mots-clés, on peut perdre ce que l'on avait initialement prévu* », raconte Pierrick Chevallier. L'utilisateur doit donc être précis dans les dosages de mots-clés et faire plusieurs essais avant d'arriver au prompt idéal, à la recette magique qui correspondra à ce qu'il avait en tête.

Être conscient des biais de l'intelligence artificielle

La spécificité de l'IA, c'est qu'elle se nourrit uniquement de sa base de données pour générer un contenu à partir d'un prompt. Chaque modèle d'IA possède sa propre base de données, libre de droits ou non. Selon Valentin Schmite, enseignant à Sciences Po, une IA grand public comme Midjourney, parce qu'elle s'appuie sur des bases alimentées par nos données, reflète les biais de la société : « *On a tous collectivement nourri ces IA-là par nos données et donc par nos biais aussi. Tous les écrits qui servent à nourrir ChatGPT, toutes les images qui servent à nourrir les bases d'entraînement de Midjourney représentent nos biais.* » Il est cependant possible de corriger ces biais ou, en tout cas, de les aménager, en créant nos propres IA et nos propres bases de données, reflétant ainsi... nos propres biais.

LA FRANCE BUISSONNIÈRE

Octogénaire et sprinteuse, Micheline, toujours dans les starting-blocks

Frédéric Potet

A 82 ans, la licenciée de la section athlétisme de la Bayard Argentan, dans l'Orne, devrait participer, en août, aux championnats du monde, à Göteborg, en Suède

Il n'y a pas d'âge pour le sprint. Le sprint, oui, cette discipline traumatisante pour les muscles et les articulations, cette hérésie pour les corps vieillissants. A 82 ans, Micheline Bailly n'en a cure. Ses copines du club de randonnée ont beau lui répéter que c'est « de la folie » à son âge, et son mari, Christian, de deux ans son cadet, lui recommander de « faire attention », c'est avec assiduité qu'elle s'entraîne, deux fois par semaine, sur la piste du stade Gérard-Saint d'Argentan (Orne).

Début mars, à Lyon, la licenciée de la section athlétisme de la Bayard Argentan – un ancien patronage créé au début du XX^e siècle – est devenue championne de France du 60 mètres en salle dans la catégorie des 80-85 ans, avec un chronomètre de 12 secondes et 90 centièmes, nouveau record national. Micheline Bailly est aussi championne de France en titre et recordwoman de France du 50 mètres et du 100 mètres dans sa tranche d'âge.

Deux fois mère, cinq fois grand-mère et trois fois arrière-grand-mère, l'aïeul du tartan n'a pas toujours été sprinteuse. « J'ai commencé la course à pied tardivement, à 55 ans, raconte-t-elle. Des collègues de bureau faisaient un footing tous les vendredis midi. A force d'insister, ils m'ont convaincue de les accompagner. » Micheline Bailly travaillait à l'époque comme gestionnaire en assurances au siège social d'Europcar, à Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines). Une pneumonie l'avait affaiblie peu avant. « Au début, j'avais du mal à faire plus de 300 mètres, se souvient-elle. Je m'arrêtais devant un arbre que je prenais comme repère. La semaine suivante, je stoppais à l'arbre suivant, et ainsi de suite. J'ai fini par y prendre goût. » Suivront des cross et même un marathon, à 64 ans (coursu en cinq heures et dix-neuf minutes).

C'est en déménageant en Normandie, la retraite venue, qu'elle s'est orientée vers les distances courtes, sur les conseils d'un entraîneur de la Bayard Argentan qui l'avait vue galoper en solitaire sur la piste. Stimulée

par la perspective de disputer de nouveaux des compétitions, Micheline ne s'était pas fait prier. « J'aime savoir à quel niveau je me trouve, me mesurer aux autres », confie-t-elle. Le hic est que Micheline est quasiment seule dans sa catégorie. Depuis ses débuts en compétition, en 2019, elle n'a croisé... qu'une seule adversaire de son âge. « Une dame qui n'est pas en grande forme. La dernière fois que nous nous sommes affrontées, il y a un mois, elle marchait plus qu'elle ne courait. Je ne sais pas si je la reverrai un jour », s'en désolait-elle.

Aux derniers championnats d'Europe, disputés à Pescara (Italie) en 2023, elles n'étaient que six octogénaires sur la ligne de départ : trois Britanniques, une Italienne, une Suédoise et elle. Micheline a terminé au pied du podium, à la 4^e place, après

avoir failli déclarer forfait le matin même en raison d'un « blocage » passager de la cuisse et de la hanche. Si, passé un certain âge, la blessure s'avère une hantise permanente, le risque est accru chez certains compétiteurs voulant trop bien faire. « Micheline est aussi gourmande et impatiente qu'un enfant », relève son coach, Jean-Luc Edeline, qui passe son temps à la « freiner » à l'entraînement.

Son rêve ultime devrait se réaliser en août : concourir aux championnats du monde, à Göteborg (Suède). A condition de trouver des sponsors qui financeront son déplacement. La participation aux Masters – nom donné aux compétitions réservées aux plus de 35 ans, par tranches d'âge de cinq ans – est, en effet, à la charge intégrale des athlètes et de leur club. Micheline Bailly a dû acheter elle-même son maillot aux couleurs de l'équipe de France – tenue « obligatoire » de surcroît.

Elle qui courait en baskets jusque-là étrenne depuis peu sa nouvelle acquisition : une paire de pointes hyperlégère de couleur jaune fluo. Aux Mondiaux, la sprinteuse poids plume (1,49 mètre, 52 kilos) ne s'est fixé aucun objectif, consciente des aléas que réserve le grand âge en matière de pépins. « Courir est une drogue douce qui me maintient en forme physiquement, psychologiquement et moralement », dit-elle. S'il y a une médaille, tout va même encore mieux. »



ALE GIORGINI

« Courir est une drogue douce qui me maintient en forme physiquement, psychologiquement et moralement », confie Micheline

LE DILEMME



MAGOZ

Faut-il toujours pardonner ?

Le pardon, on le met à toutes les sauces, y compris celle du développement personnel, constate Valentine Faure. Et si, parfois, la position morale, c'était de ne pas pardonner ?

Dans le film *Je verrai toujours vos visages*, de Jeanne Herry (2023), le personnage joué par Adèle Exarchopoulos, victime d'inceste commis par son frère, entreprend une démarche de justice restaurative. « Il faut qu'on s'interroge ensemble sur la notion de pardon », lui dit la conseillère qui l'accompagne. « Il peut toujours essayer, on verra bien », répond la jeune femme. Mais non, la conseillère lui demande si elle-même serait prête à demander pardon à son frère (qu'elle a envoyé en prison). Incrédulité de la victime : qu'elle, dont la vie a été ruinée, lui demande pardon ? Elle qui n'est même pas sûre qu'elle lui accorderait le sien, s'il le lui demandait ?

Le fait que le pardon soit une nécessité morale est largement partagé. La question traverse toutes les cultures. « Le pardon est une exigence chrétienne », peut-on lire dans le *Catéchisme de l'Église catholique* (Mame/Plon, 1992). A priori, pas vraiment de dilemme pour le bon chrétien : « Le christianisme tient généralement le pardon pour un devoir chrétien, fondé sur une théologie qui considère la réconciliation comme le cœur de l'histoire du salut », écrivent les théologiens Karlijn Demasure et Jean-Guy Nadeau dans leur article « Entre le devoir de pardonner et le droit de ne pas pardonner », paru dans la revue *Théologiques*, en 2015. Mais, dans sa version 2024, le pardon s'est plutôt mué en outil de développement personnel.

Il y avait déjà les classiques, la Bible, donc, et les ouvrages de philosophes du XX^e siècle, tels *L'Imprescriptible. Pardonner ? Dans l'honneur et la dignité* (recueil de deux textes de 1971 et 1948 ; Seuil, 1986), de Vladimir Jankélévitch, ou *Pardonner. L'impardonnable et l'imprescriptible* (séminaire de 1997 ; Galilée, 2012), de Jacques Derrida. Désormais, au « rayon pardon » d'une librairie, on trouverait également le best-seller du Britannique Colin Tipping *Le Pouvoir du pardon radical. Cinq étapes pour vous libérer du passé et accueillir la joie de vivre* (Guy Trédaniel-La Maisnie, 2018), *Le Don du pardon. Un cadeau tolèté de Don Miguel Ruiz*, d'Olivier Clerc (Guy Trédaniel-La Maisnie, 2020), ou encore *Se faire le cadeau du pardon*, de Pierre Pradervand (Jouvence, 2020)...

« Ici, le pardon n'est pas un sacrifice, mais un processus d'acceptation et d'amour de soi », peut-on lire dans *Mon cahier. Se libérer par le pardon*, de Roxana Prenveille (Mosaïque-Santé, 2022), qui promet de nous faire « découvrir les bienfaits du pardon en matière de bien-être et d'épanouissement ». « La personne qui vous a offensé n'est alors plus votre bourreau, mais votre bienfaiteur. Vous n'êtes plus victime, mais bénéficiaire », apprend-on dans *Le Pouvoir du pardon radical*. Voilà qu'en plus de nous garantir le salut de notre âme et la grandeur morale, il assure notre bien-être. Pardonner ferait baisser notre niveau de stress, notre risque de maladies cardio-vasculaires et mentales, nous vante-t-on désormais.

Le mot, pourtant, vient du latin *perdonare*, soit « donner complètement » : le pardon est un don fait à celui qui nous a causé du tort. Serait-il devenu un geste pour soi ? « Opérant une étrange inversion de la dynamique du pardon, la psychologie considère, de son côté, les bienfaits du pardon pour celui ou celle qui le donne plus que pour celui ou celle qui le reçoit », analysent ainsi Karlijn Demasure et Jean-Guy Nadeau dans leur article.

« Il faut distinguer un pardon psychique, qui correspond à un besoin de tourner la page, que les choses soient finies, une forme d'oubli heureux, et le pardon moral, qui repose sur un certain nombre de conditions », note le philosophe Olivier Abel, auteur du *Pardon. Briser la dette et l'oubli* (Autrement, 1991). Il doit être demandé. Il ne peut être accordé que par ceux qui ont subi le tort. Il ne saurait remplacer la justice. « Ce qui est embarrassant aujourd'hui, relèvent encore Karlijn Demasure et Jean-Guy Nadeau, c'est qu'on demande au plus faible de pardonner au

plus fort. » Il existe même un terme qui désigne les effets pervers de l'injonction au pardon systématique : le *doormat effect*, ou « effet paillason », par lequel celui qui pardonne trop – trop vite, trop souvent – perd quelque chose de sa dignité, du respect de soi.

L'injonction au pardon relève de « l'abus spirituel » juge, pour sa part, Xavier Goulard, auteur, réalisateur et comédien, dans *La Méthode simple pour commencer à pardonner* (Artège, 176 pages, 14,90 euros). Il y raconte notamment les derniers instants de la mère d'un de ses amis auxquels il a assisté. Sur son lit de mort, son fils lui accorde le pardon (qu'elle n'avait pas demandé), juste après lui avoir déversé une litanie de reproches. « Je me souviens être sorti de la chambre en demandant intérieurement pardon à cette mère mourante pour la violence que son fils venait de lui infliger à son tour », témoigne Xavier Goulard.

Il s'agit, par le pardon, de se libérer d'une émotion toxique qui cloue le sujet à son passé : le ressentiment. Celui-ci serait « un des maux les plus dangereux pour la santé psychique du sujet et celle du bon fonctionnement de la démocratie », estime la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury dans *Ci-gît l'amer* (Gallimard, 2020). Depuis l'agenouillement de Willy Brandt, alors chancelier de la République fédérale allemande, devant le monument aux héros et aux victimes du ghetto de Varsovie en décembre 1970, « le pardon envahit la sphère publique et politique », note Valérie Rosoux, politiste spécialiste de la question de la mémoire dans les relations internationales. On lui demande d'éteindre les haines collectives. De multiples organisations non gouvernementales – The Forgiveness Project, International Forgiveness Institute, The Forgiveness Foundation International, The Global Forgiveness Initiative – reposent sur le principe du pardon (*forgiveness* en anglais).

« Le pardon comme impératif ne peut pas mener à une libération », dit Valérie Rosoux. Au Rwanda, le système de justice transitionnelle gacaca, mis en place de 2003 à 2012 pour juger les crimes commis pendant le génocide de 1994, avait institué une sorte de protocole qui devait mener au pardon. « Certains accusés lisaient un texte de repentance qui leur était fourni, expliqua la chercheuse, afin que les survivants ou leurs familles signent et accordent leur pardon, sous une pression sociale énorme. » Quelle réconciliation possible sur la base d'un tel procédé ? « En vingt-cinq ans de recherches, j'ai croisé beaucoup de gens qui ont fait face à des violences de masse et qui disent : "Pour moi, la question de pardonner ou non n'est ni un dilemme ni une incapacité, c'est une décision morale." » Leur ressentiment, leur haine même, « les personnes que j'ai rencontrées me disaient : "N'y touchez pas ! Ils m'ont tout pris, il ne me reste que ça." Ils n'étaient pas dévorés par la haine, ils tenaient grâce à elle », témoigne Valérie Rosoux.

Dans son essai *Par-delà le crime et le châtiement* (1966), Jean Améry (1912-1978), écrivain autrichien déporté à Auschwitz, décrivait le ressentiment comme « un état d'âme condamné dans la même mesure par les moralistes et les psychologues : les premiers en font une souillure, les seconds, une sorte de maladie ». Cette souillure morale, cette maladie de l'âme, Améry la revendiquait face à ses « compagnons de lutte et d'infortune pris de réconciliation » : « Mes ressentiments sont là pour que le crime devienne une réalité morale aux yeux du criminel lui-même, pour que le malfaiteur soit impliqué dans la vérité de son forfait. »

Bien sûr, le pardon « mort dans les camps de la mort », selon la formule de Jankélévitch dans le recueil déjà cité, n'est pas le même que celui qu'on accorde – ou non – à ceux qui nous ont fait du mal, à un conjoint volage, ou celui qu'on demande à ses enfants pour que la vie puisse reprendre son cours... Pas besoin de pardon pour les fautes vénielles, pour les vétilles : l'indulgence suffit. On le constate dans des disputes banales, souligne Olivier Abel : au moment où l'un dit à l'autre « je te demande pardon, j'ai été... », « il y a cette phrase qui apparaît : "mais non, c'est moi qui..." A ce moment-là, on prend une part de la responsabilité, même si l'on n'était pas responsable. » Le pardon permet de créer « une mémoire nouvelle » de l'événement. Ensemble, on ouvre le passé.

Pour évoquer le côté pervers de l'injonction au pardon, on parle d'« effet paillason »

Nomadisme médical : comportement de certains patients qui multiplient les consultations chez des praticiens différents au sujet d'une même pathologie. En 2024, l'expression prend un tout autre sens au centre d'imagerie médicale Olympe Imagerie d'Antony (Hauts-de-Seine), dans la proche banlieue sud de Paris. Nomadisme médical : déplacements de plus en plus fréquents et longs auxquels sont contraints les patients par temps de désertification médicale.

Voiture garée face au sas d'accès du centre, ticket numéroté bien en main, certains de ceux qui patientent sur les alignements de sièges de la vaste salle d'attente ont parcouru des centaines de kilomètres. Ce jeudi de fin d'hiver, ils ont fait la route depuis Blois (Loir-et-Cher), Orléans (Loiret), Chartres (Eure-et-Loir) ou Sens (Yonne), ils ont grimpé dans un train à Rennes (Ille-et-Vilaine), Nantes (Loire-Atlantique), Niort (Deux-Sèvres), Tours (Indre-et-Loire) ou Poitiers (Vienne). « Certains arrivent même en avion depuis Toulouse, en passant par Orly, sait le docteur Sébastien Tavolaro, radiologue. Ils passent une semaine médicale en région parisienne, enchaînent examens et rendez-vous chez divers spécialistes... »

« Les patients viennent de plus en plus loin, au fur et à mesure des années. Pas seulement pour des IRM, même pour des échographies, complète son confrère et associé, le docteur Alexandre Schull. 10 % de notre patientèle vit en région Centre-Val de Loire. Ce n'est pas acceptable de devoir attendre trois mois une IRM à Nantes pour une suspicion de métastases cérébrales ! Nous recevons des gens inquiets qui sont bien contents de passer à 23 heures... » Car pour absorber davantage de patients (230 000 en 2023) et faciliter leurs déplacements

« ON NE CHERCHE PLUS DE MÉDECINS À CHARTRES, IL N'Y A RIEN. ON VIENT EN RÉGION PARISIENNE »

Carlos Vieira Goncalves, 60 ans

routiers, le centre de radiologie est désormais ouvert soirs, week-ends et nuits – quatre par semaine, avec dépassement d'honoraires induit. Les radiologues d'Antony, aux premières loges, observent le tourisme médical (imposé) des Français en France.

Six millions d'entre eux sont dépourvus de médecin traitant. Dans une quarantaine de départements, l'on recense moins de 40 praticiens (toutes spécialités confondues) pour 100 000 habitants. Indice du vieillissement de la population, mais aussi des distances qui s'étirent entre domicile et médecins : 6 milliards d'euros de frais de transport sanitaires ont été remboursés, sous certaines conditions, par l'Assurance-maladie en 2023, contre 4 milliards en 2012. Une goutte d'eau dans l'océan des déplacements de santé qu'impose un maillage sanitaire distendu.

Heureusement, la C4 de Sandra Dehan est solide. Pas question ici de vertèbre bien que la conversation précède une radio du dos, à Antony. C'est sa Citroën qu'évoque la secrétaire de collège tout juste arrivée de Toury, en Eure-et-Loir. « J'habite

à 95 kilomètres d'ici, une heure de route parce que tout allait bien, parfois il en faut trois », précise la quinquagénaire coiffée de blond cendré, foulard fleuri au cou. Son généraliste est à 40 kilomètres de chez elle, son dentiste à 54 kilomètres, son futur chirurgien orthopédiste en région parisienne... « Alors il faut, énumère-t-elle, compter le gazole, le stationnement, les dépassements d'honoraires, de plus en plus, et les demi-journées que je dois poser quand je ne trouve pas de rendez-vous le mercredi, le soir ou pendant les vacances scolaires. »

Ghislaine Fauconnier préfère le motif panthère, côté foulard. Mais comme sa compagne de salle d'attente, elle a roulé longtemps (« 2h15, pour 216 kilomètres ») afin de rallier les Hauts-de-Seine depuis les environs de Bourges (Cher), et de décrocher une IRM « sans les trois mois d'attente ». Elle a 64 ans, travaille dans la restauration rapide. Explique sans que ses yeux clairs s'embuent souffrir d'un cancer du sein métastaté aux os. « En juillet, le généraliste a vu un problème dans mon sang mais, pour un rendez-vous avec l'hématologue, il n'y avait rien avant fin décembre à Bourges. Sur Doctolib, j'ai trouvé un rendez-vous en septembre à l'hôpital d'Antony. C'est là-bas que je suis suivie en oncologie, maintenant. On est arrivé hier matin avec mon mari, pour un rendez-vous et des examens, on paye l'hôtel, trois repas par jour. » Pas le plus grave. « Si on m'avait prise plus tôt, estime-t-elle, le cancer n'aurait peut-être pas métastaté comme ça... J'ai perdu beaucoup de temps pour guérir. »

Avant son échographie, l'on croise encore Marc Ménager, un Orléanais

de 61 ans qui prend souvent rendez-vous à minuit, histoire d'éviter les bouchons : « Quand je suis venu pour mon dos bloqué, ce n'était pas évident, en voiture... » Un commerçant de Chartres, aussi, Carlos Vieira Goncalves, 60 ans, qui confirme : « Faut être en forme pour s'occuper de sa santé. Une heure de route aller, une heure retour, c'est devenu dingue ! Ma Mercedes, elle a presque un million de kilomètres, et il y a un paquet de kilomètres médicaux. Pour ma femme, mes enfants, c'est pareil, on ne cherche plus de médecins là-bas, il n'y a rien. On vient en région parisienne. » Et hop ! Déjà l'heure de reprendre le volant. Le rendez-vous suivant est chez un neurologue de Massy (Essonne).

Ces patients sur roues, sur rails, le centre de santé du square de la Mutualité les voit également affluer, dans le 5^e arrondissement parisien. Avec ses généralistes, ses nombreux spécialistes et son imagerie médicale sans dépassement d'honoraires, la structure du groupe Matmut, qui reçoit quatre cents personnes par jour, se retrouve « sous pression », admet sa directrice, Anne-Lise Montaville : « C'est lié à l'engorgement des urgences mais aussi aux nombreux patients venant de loin. » D'où exactement ? De tous les départements environnants. Et aussi des régions Normandie, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire...

Quelque 6 % des visiteurs résident hors Ile-de-France.

« Beaucoup, remarque-t-elle, sont partis en province en prenant leur retraite, ou pendant le Covid. Ils ont des difficultés d'accès aux soins, des délais d'un an, d'un an et demi pour consulter un spécialiste. Même pour voir le cardiologue chez qui le généraliste les envoie pour des douleurs thoraciques ! Donc ils reviennent se faire suivre à Paris. » Le centre de santé, du coup, n'échappe plus aux délais d'attente. Il faut patienter trois mois, maintenant, pour voir un dermatologue ou un cardiologue.

Les nomades médicaux ne convergent pas forcément vers Paris. Toutes les capitales régionales sont désormais concernées. Toulouse et Bordeaux, par exemple, pour Julie, quand Auch, Tarbes et Pau ne suffisent pas. Cette assistante de gestion, mère de trois enfants de 7 à 12 ans, explique combien le bonheur d'habiter à Mirande, dans le verdoyant Gers, se paie de déplacements de santé incessants. « Deux heures aller, deux heures retour avec les bouchons quand j'emmène mon fils chez le dentiste à Toulouse, assez souvent. Parce que sinon, c'est six mois de délai. Et même deux ans pour l'orthophoniste ! On doit aller chercher de plus en plus loin les spécialistes, ça en devient ridicule ! » Au point de ne plus pouvoir s'imaginer vieillir à Mirande.

« L'espace médical », comme il le nomme, de Dominique, 74 ans, qui vit dans un village du sud de l'Ardeche, s'étend jusqu'à Lyon et Grenoble (« à 160 kilomètres », sait-il précisément), jusqu'à Marseille aussi (« 180 kilomètres »), en passant par Montélimar

(« 45 kilomètres »), Alès (« 65 kilomètres »), Aubenas et Valence (« 80 kilomètres »). « Je dois explorer tout ce périmètre. Les médecins se barricadent dans leur cabinet, ils ne répondent à rien. » La téléconsultation ? Echaudé ! Après des radios à Aubenas, sans médecin sur place, les résultats téléconsultés sont arrivés « 48 heures après, dans une simple boîte », se remémore l'ex-employé de banque. « C'est comme ça qu'on a appris l'Alzheimer de ma femme. C'était bien, pour le soutien. »

La voix de Dominique tremble de colère. « Dans la journée, il m'arrive de rouler deux fois 2 heures et demie. Mais, dans mes idées, la médecine ça ne doit pas être un truc seulement pour les privilégiés qui peuvent se déplacer, se payer l'autoroute, l'essence, et même une nuit à 50 euros dans un Airbnb, comme quand j'ai été opéré du bras à Lyon. » Le retraité est hébergé par son frère lorsqu'il consulte à Chambéry (Savoie). Il sollicite un « bon copain » quand le problème médical pour lequel il doit avaler les kilomètres l'empêche, justement, de conduire. « Les enfants ont leur vie, des soucis, je ne veux pas leur imposer ça... » Mais « comment on fait quand on ne conduit plus du tout ? », finit par s'interroger à haute voix celui qui se considère comme un « délaissé de la médecine ».

Voilà l'impact de ces mobilités de santé obligées. Des dépenses, des fatigues, des inquiétudes pour les vieux jours. Des solidarités amicales, familiales, qui sont autant de dépendances redoutées. Des séjours appréciés, mais à dates contraintes, chez les uns, chez les autres, qui ont pour mérite de résider en grande agglomération. Des périodes répétées d'étudiants qui retrouvent le domicile parental et le généraliste de l'enfance, ou le dermatologue de la première acné, faute d'en avoir trouvé un de disponible à l'autre bout de la France.

Nicole, 76 ans, évoque ses « soins en double résidence ». Partie en retraite dans une petite ville de l'Aveyron, elle a découvert que « pour tous les soins ou les IRM, c'est Rodez ou Albi, à 30 ou 40 kilomètres, et, pour la cardiologie, c'est Toulouse, à une heure de voiture ». Avec son mari, elle n'a donc « jamais envisagé » de vendre l'appartement de première couronne parisienne, base hivernale de survie médicale : « On mesure notre chance, on travaillait dans la banque, tous les deux. » « Dès juillet-août, détaille-t-elle, on prend les rendez-vous pour novembre sur Doctolib. Gynécologue, mammographie, cardiologue, contrôles annuels chez le dentiste et l'ophtalmologue... Je pense souvent à mes voisins de l'Aveyron. » Stratégie du pied-à-terre, stratégie du bord de mer. D'autres calent en hiver des séjours dans le Sud pour savourer soleil, mer et densité médicale.

SANTÉ

Les « touristes » de l'IRM

Alors que les déserts médicaux s'étendent et que l'accès aux professionnels de santé devient un casse-tête, certains patients font parfois des centaines de kilomètres pour se faire soigner. Un nomadisme médical en plein boom

Pascal Krémer



XAVIER LISSILLOUR

Ci-dessous : « La Fourchette », de Jean-Pierre Zaugg, plantée dans le lac Léman, depuis le quai Perdonnet, à Vevey.
 MAUDE RION/MONTRÉUX-VEVEY TOURISME
 Ci-contre : statue de Charlie Chaplin (1982) par John Doubleday, sur le quai Perdonnet.
 MAUDE RION/MONTRÉUX-VEVEY TOURISME



VOYAGE

Vous aimez Charlie Chaplin, vous aimerez Vevey

Julien Thèves

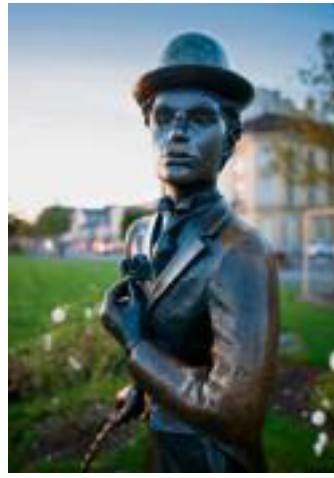
Originaire de Londres, Chaplin connaît le succès à Hollywood. Il devient la première star internationale grâce à son personnage à la veste trop étroite, au pantalon trop large et aux grolles défoncées. Le chapeau melon, la canne et la petite moustache complètent la panoplie de Charlot ! Mais, après la seconde guerre mondiale, le cinéaste est soupçonné de sympathies communistes. Il doit s'exiler et achète, en 1952, un manoir dans le canton de Vaud, en Suisse, d'où il contemple « la vaste étendue de pelouse verte et le lac au loin, et, par-delà le lac, la présence rassurante des monta-

gnes », écrit-il dans son autobiographie *Histoire de ma vie* (Robert Laffont, rééd. 2022). Devenue un musée en 2016, sa demeure au-dessus de Vevey a peu changé, tout comme le panorama, grandiose, sur le Léman et les sommets enneigés.

Chaplin's World est une destination pédagogique pour celles et ceux qui ont tout à découvrir de l'homme aux facéties irrésistibles. C'est aussi un écrin où vibre l'atmosphère des dernières années de la vie de l'artiste entouré de sa tribu : sa femme Oona et lui auront huit enfants au total. Après une enfance miséreuse et l'effervescence créative du music-hall, du cinéma muet puis parlant, Charlie Chaplin s'apaise. « C'est comme s'il découvrait enfin

la vie normale », témoigne son fils Eugène, né en 1953 à Vevey.

Amoureux et père accompli, le créateur continue son œuvre. Il écrit ses trois derniers longs-métrages, dont un jamais réalisé, *The Freak*, et réécrit les musiques de ses anciens films. A l'entrée de sa maison, on est accueilli par sa statue de cire, comme au Musée Grévin. Dans la bibliothèque, son bureau est toujours là. Le grand salon est tel que la famille l'a laissé, après le départ d'Eugène et de son frère Michael, qui ont mis du temps à s'arracher au lieu de leur enfance. Dans la salle à manger, le couvert est dressé : Chaplin trônait en bout de table et interdisait que l'on y parle français – il n'a jamais appris cette langue. A l'étage, les



TROIS AUTRES RAISONS D'Y ALLER

POUR LE LAC

Depuis Vevey, le Léman se longe à pied, vers Montreux, ou de l'autre côté, en passant devant le siège mondial de Nestlé. Aux beaux jours, on se baigne dans une eau toujours très claire. Les bateaux Belle Epoque de la Compagnie générale de navigation font escale au niveau de la Grande Place.

Cgn.ch

POUR LE MUSÉE JENISCH

Vevey est une petite ville, mais qui dispose d'une superbe collection d'art. Le Musée Jenisch abrite des œuvres de Gustave Courbet, de Jean-Baptiste Corot, d'Albert Marquet, de Félix Vallotton et de Nicolas de Staël, sans oublier les paysages suisses de Ferdinand Hodler. Une salle entière est consacrée à Oskar Kokoschka, une autre accueille le Cabinet cantonal des estampes.

Avenue de la Gare, 2. Ouvert tous les jours, sauf le lundi. Tarif plein : 12 francs suisses. Museejenisch.ch

POUR LE MUSÉE DE LA PHOTOGRAPHIE

Des immenses chambres photographiques en bois aux smartphones contemporains, le parcours muséal traverse près de deux cents ans de technologie de l'image fixe. Quelques prises de vue sont aussi exposées, comme ces daguerréotypes très rares de Notre-Dame de Paris en 1840. Jusqu'au 28 avril, on peut admirer des autochromes réalisés par Gustave Eiffel, qui possédait une villa à Vevey.

Grande Place, 99. Ouvert tous les jours, sauf le lundi. Tarif plein : 9 francs suisses. Cameramuseum.ch



EN TRAIN Vevey est à 4 h 30 de Paris. Changement à Genève ou Lausanne. TGV Lyria, à partir de 49 euros l'aller simple. Puis train local, 15 francs suisses l'aller simple depuis Genève.

SNCF-connect.com – Sbb.ch/fr



LES NÉGOCIANTS

Simple et efficace, cet hôtel est central. Le confort suisse est au rendez-vous.

Rue du Conseil, 27. Chambres à partir de 125 francs suisses la nuit. Hotelnegociants.ch



AU CEP D'OR

Cet établissement séculaire a été repris par trois jeunes passionnés. Cela se ressent en salle avec un service chaleureux. Cet hiver, la raclette, pommes de terre, pata negra et zaatar voisine avec des noix de Saint-Jacques parfaitement « snackées » accompagnées de morilles, de panais et de lamelles de truffe. En dessert, le moelleux au chocolat à la crème double est à se damner.

Grande Place, 4. Petits plats à partir de 20 francs suisses. Aucepdor.com



L'HÔTEL DES TROIS COURONNES

Dans ce vénérable hôtel de catégorie « cinq étoiles palace », le *tea time* rappelle la villégiature des Anglais à la fin du XIX^e siècle. La grande terrasse extérieure surplombe le lac.

Rue d'Italie, 49. Thé à 9 francs suisses, cocktails à partir de 22 francs suisses. Hoteltroiscouronnes.ch



LES FROMAGES VAUDOIS

(gruyère, vacherin mont-d'or, etivaz) sont représentés à la fromagerie Macheret, dont la maison mère se situe à Bulle, en pleine région de la Gruyère, dans le canton voisin, celui de Fribourg.

Rue du Simplon, 35. Gruyère à partir de 8,70 francs suisses les 300 grammes. Macheret-fromage.com

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de Montreux-Vevey Tourisme.

films d'Oona en super-8 tournent en boucle. Ils documentent l'arrivée des bébés, les grands repas sur la terrasse et les plongeurs dans la piscine. Chaplin aux cheveux blancs sourit, fait des grimaces, prend la pose et gesticule façon Charlot.

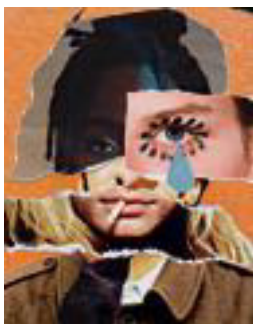
On quitte le manoir à regret, puis on traverse rapidement les salles d'un bâtiment contemporain, où les visiteurs s'amuse à se glisser dans les rouages des *Temps modernes*, à revêtir le costume du clochard ou à vaciller dans la maison de *La Ruée vers l'or* secouée par le blizzard.

Au centre de Vevey, on aperçoit Charlot en grand sur le flanc d'un immeuble. Sa statue (en métal, cette fois) regarde le lac et les montagnes. Il avait ses habitudes aux 3 Sifflets, où l'on déguste fondue ou raclette accompagnées d'un verre de chasselas, le vin blanc local produit sur les terrasses du Lavaux, inscrites au Patrimoine mondial de l'humanité. « Mon père aimait beaucoup la Suisse, dit Eugène Chaplin. Il pouvait descendre à pied acheter le journal, aller chez le coiffeur du coin, personne ne le

dérangeait. Les Suisses sont discrets, c'est tout à leur honneur. » Pourtant, quand on ne le reconnaissait pas, « il mettait deux doigts sous son nez pour figurer sa moustache », nous confie la guide touristique Gundela Cuénoud, joignant le geste à la parole.

En 1955 puis en 1977, l'année de sa mort, Chaplin a participé à la Fête des vigneronns, immense célébration populaire qui se tient une fois par génération sur la Grande Place. Passionné de cirque, il ne manquait jamais non plus la tournée annuelle de la troupe Knie, principal cirque suisse, qu'il invitait ensuite au manoir avec leurs animaux. Sur la Riviera vaudoise, au doux microclimat, dans ce pays neutre, à l'abri des soubresauts du monde, Charlot avait enfin trouvé une maison.

Chaplinsworld.com
 Route de Fenil, 2. Corsier-sur-Vevey. Accès en bus public 212, arrêt « Chaplin ». Tarif plein à partir de 22 francs suisses. Les 3 Sifflets, rue du Simplon, 1. Fondue à 27 francs suisses.



TOI MÊME

Le mâle « sigma », ce chef de meute qui se la joue loup solitaire

Anne Chirol

Nos tiktokeurs ont du talent (enfin, si l'on peut dire). Depuis 2021, des saynètes d'*American Psycho* (2000), film de Mary Harron tiré du roman de Bret Easton Ellis sur un tueur en série psychopathe, refont surface sur la plateforme de partage de vidéos. Plus de vingt ans après la diffusion du film, son personnage principal, Patrick Bateman, interprété par Christian Bale, est la star d'un même où on le voit les yeux plissés, les sourcils froncés, la bouche en forme de « O », symbole du « mâle sigma ». Sur TikTok, sous le mot-dièse #sigma, on trouve aussi bien des vidéos de pop culture que des conseils de développement personnel pour tenter de devenir un équivalent de ce mâle prétendant dominant.

La notion de mâle sigma apparaît en 2010, fruit de l'esprit de l'écrivain de science-fiction

suprémaciste blanc Theodore Robert Beale, également connu sous le pseudonyme de Vox Day. Le sigma aurait pour particularité d'être une sorte de loup solitaire doté d'un grand sens de l'indépendance. Cet archétype s'inscrit dans une hiérarchie sociosexuelle masculiniste imaginée par Vox Day, où différents types d'hommes sont classés dans une pyramide, en reprenant les lettres de l'alphabet grec, avec, au sommet, les mâles alpha en compagnie des sigma, puis les bêta, gamma, oméga. Là où les alpha seraient extravertis, dominants, parlant fort pour montrer qu'ils sont présents ; les sigma, plus discrets, détonnent.

Le sigma est au top de la hiérarchie tout en récusant d'une certaine manière la hiérarchie, ce qui en fait un profil encore plus désirable. En 2014, l'auteur John Alexander

reprend cette idée farfelue pour en faire le sujet d'un guide en relations affectives, *The Sigma Male: What Women Really Want* (« le mâle sigma : ce que les femmes veulent vraiment », MindLoft Books, non traduit). A partir de là, les ouvrages de ce type s'enchaînent.

Et une relecture étonnante – et parfois choquante – de notre patrimoine de pop culture à l'aune de cette nouvelle échelle de valeurs se développe : sur TikTok, le film *American Psycho* est ainsi réévalué en raison du fort potentiel de « sigmattitude » de son héros. Aux oubliettes, le tueur en série : aux yeux de ses admirateurs, Patrick Bateman n'est plus qu'un séducteur centré sur lui-même, ne se souciant pas des autres – qu'il découpe ses victimes à la hache n'est finalement qu'un détail. « J'ai toutes les caractéristiques d'un être humain », affirme sans ciller le psychopathe au début du film. D'autres figures populaires dénuées d'empathie ont émergé pour étoffer cet archétype, comme Tyler Durden de *Fight Club*, Tony Montana de *Scarface*, Thomas Shelby de *Peaky Blinders*, ou encore Nate Jacobs d'*Euphoria*.

Très confiant quant à ses capacités physiques et intellectuelles, le charismatique sigma est

un leader naturel, assez silencieux. Contrairement à son confrère alpha, ce golden boy à qui la fortune sourit, il peut même briller par son absence. Les « batteries » sociales du sigma se déchargent en effet très vite. Il a peu d'amis, mais très proches, qu'il voit quand il le souhaite, sans se forcer. Autosuffisant, il s'investit peu dans les relations, n'ayant que lui-même comme priorité. Sa hantise ? Le *small talk*, ce bavardage improductif qui lui donne l'impression de perdre son temps. Autant plonger dans son monde intérieur, travailler dur ou prendre soin de soi, en suivant une routine millimétrée.

Selon ses promoteurs, le sigma, esprit affûté, séduirait beaucoup de femmes par son côté mystérieux et ses succès professionnels. Mais attention, il reste un homme froid, sans émotions, qui a de gros problèmes pour s'engager... soit peu ou prou la définition du bon vieux misogynne à l'ancienne. Comme quoi : on peut être un archétype d'aujourd'hui, tout en ruminant entre ses mâchoires carrées l'insensible morgue d'hier.

À TABLE!

Et si le thé était
le nouveau vin?

Dans une vingtaine de restaurants gastronomiques, un maître de thé prépare des «grands crus», qu'un sommelier sert au verre, en accord avec les mets

Ophélie Neiman



DAVID ADRIEN

Albert Einstein est bien pratique, il sert à tout. Même à justifier l'impensable. Tenez: «L'important est de ne jamais cesser de se remettre en question. Ne perdez jamais une sainte curiosité.» Et hop, voilà un imparable argument d'autorité pour valider mon envie de vivre le thé à table à la façon d'un vin. En vérité, je n'étais mue que par une simple curiosité, surtout pas sainte et à peine saine: est-ce qu'un repas gastronomique est aussi mémorable quand il est accompagné de thé à la place du vin? La réponse est oui, à condition que le thé soit lui aussi mémorable. Que, par son goût, par son histoire, par son service, il participe autant que le vin à un processus de découverte et de dégustation.

Evacuons d'emblée une information: les magazines de bien-être déconseillent de consommer du thé lors des repas. Il inhibe l'absorption du fer contenu dans certains aliments, dont notre organisme a besoin. Cela posé, il ne s'agit pas de faire du thé notre unique boisson à table, donc cela importe peu.

De toute façon, le thé ne se consomme pas pendant le repas. Culturellement, il ne s'est jamais aventuré de ce côté de la barrière. Que ce soient la cérémonie du thé au Japon, le *tea time* anglais, le thé à la menthe du Maroc ou le samovar russe, on ne sert du thé qu'à la fin ou en dehors des repas. Au mieux il est accompagné de gâteaux.

Mais jamais on ne le choisit en fonction d'un plat, comme on choisirait un vin.

Les accords mets-thés sont donc une invention récente, un glissement de la gastronomie occidentale. Leur histoire est encore à construire. Et certains tentent de la bâtir. Car l'idée n'est pas absurde. Selon sa provenance et sa confection, le parfum varie et peut s'acoquiner avec ceux d'un plat. Thé vert, thé noir, blanc, oolong, fermenté, torréfié, grillé... La palette est large. Et même si ces accords désarçonnent, ils offrent, quand ils sont bien menés, l'occasion d'un repas ravissant et marquant.

Pour la marque Grands Jardins, rien n'est possible sans un thé «grand cru», issu d'une sélection rigoureuse et d'une infusion millimétrée. Un thé d'exception, en somme, comme peut l'être un grand vin. Et de vin, il est question partout: dans le service, la température ou la verrerie. Je rencontre l'équipe chez Nhome, un restaurant du 1^{er} arrondissement parisien, un macaron au Michelin. Le guide salue la «grande finesse» de sa cuisine aux influences multiples (en particulier japonaise). Avant chaque plat, le sommelier apporte le thé adéquat. Il le verse dans des verres à vin, depuis une bouteille en verre sombre de 75 centilitres, ornée d'une étiquette (une bouteille de vin, pour dire les choses). Le liquide, selon les thés, oscille du gris perle à l'amburé, en passant par le doré. Tous les codes du vin sont réunis, à s'y méprendre, jus-

qu'à la température de service, autour de 12 °C, comme pour un vin blanc. On mangera chaud, mais on boira froid.

L'infusion, également, est faite à froid, entre une heure et une journée selon le type de thé. Cela permet d'éviter la production de théine, qui ne se transmet qu'à partir de 55 °C. Le procédé est plus compliqué et plus long (et donc moins rentable) qu'une infusion à chaud, mais le résultat gustatif n'a rien à voir. La finesse, la complexité aromatique et la sensation de rondeur sont décuplées. A la manœuvre pour la conception des thés Grands Jardins, Carine Baudry, «maître de thé» depuis vingt ans, insiste sur les deux uniques ingrédients: une grande eau, un grand thé. Pas de sucre, pas de conservateur, pas d'acide ni d'arômes.

Avec une anguille fumée au foie gras, navets et radis daikon, je goûte d'abord un thé vert hojicha japonais (cueillette d'automne), torréfié à 180 °C. Ses notes de céréales grillées, de praliné et d'iode enrobent parfaitement le plat. Avec le cerfeuil tubéreux rôti, un thé blanc vietnamien (récolte de printemps), issu de théiers sauvages s'épanouissant à 2200 mètres d'altitude, évoque un vouvray ou un savennières sec, avec en plus des notes de rose. Plus étonnant encore, le carré et ris de veau, choux de Bruxelles braisés, coulis de cresson infusé au gingembre, rencontre un thé noir malawite fumé aux feuilles de goyavier. Ce dernier déploie ses arômes boisés, sa structure plus massive et tient tête à la viande. Enfin, un thé blanc népalais (première récolte, 1800 mètres d'altitude) vient dynamiser le dessert de coing et butternut confits.

On ressort du repas étonnamment léger, déboussolé par la texture si fluide, à peine tannique du thé, et véhiculant pourtant des bombes aromatiques de fleurs, de céréales, d'épices et de fruits, que l'on pensait réservés aux boissons alcoolisées. Pourtant, Edouard Malbois, l'un des fondateurs de la marque, le jure, il a croisé le monde du sans-alcool «par hasard, sans que ce soit le but». Ce que voulait cet amoureux du vin (à l'instar de son associé Vincent Mesnage), c'était sortir du paradigme «le vin pour la gastronomie, le reste pour les femmes enceintes». Explorer de nouveaux territoires.

Leur jeune marque s'adresse en premier lieu aux professionnels, sommeliers ouverts d'esprit. L'objectif est d'abord de se faire découvrir au restaurant, bien présenté, bien expliqué. Autour d'un menu ou juste le temps d'un verre pour s'initier. Le Moyen-Orient est une cible assumée, les Etats-Unis aussi, la France peut-être, pour les gastronomes osant sortir des sentiers battus. On retrouve d'ailleurs leurs produits dans une vingtaine de restaurants de l'Hexagone. Les amateurs déjà séduits peuvent également se procurer une des neuf «cuvées» sur le site, entre 17 et 25 euros le flacon.

Reste un problème de taille, qui renvoie la boisson aux antipodes du vin, sa conservation. Sitôt infusé, le thé s'oxyde. Sa capacité de garde est inexistante après réception de la bouteille, qu'elle soit ouverte ou fermée. La solution de facilité serait d'ajouter un conservateur, mais l'équipe s'y refuse, ce serait contraire à leur concept d'excellence. Une issue plus naturelle, si peu glamour soit-elle, réside dans le conditionnement en Bag-in-Box comme les vins bon marché que l'on trouve en supermarché. Ainsi protégé de l'oxygène, il permettrait à un restaurant de remplir des bouteilles en verre et de les réutiliser. Plus écologique, plus pratique, mais le breuvage y perd nettement de son chic.



YANNICK LABROUSSE POUR «LE MONDE»

PLAT FÉTICHE

Le rouget
de Christophe Pelé

Elvire von Bardeleben

Il rêvait d'être footballeur, mais il a étudié la cuisine. Passé le dépit, la gloire: à Paris, le Francilien s'est révélé en tant que chef, d'abord au palace parisien Le Royal Monceau, puis dans son restaurant, La Bigarrade. Depuis 2015, il est aux manettes du restaurant Le Clarence, à Paris, où sa cuisine sans limite lui vaut deux étoiles au Michelin.

«Je n'aime pas les cartes. Quand on laisse le client choisir entre différentes entrées, différents plats et différents desserts, on se retrouve à pousser des produits [que l'on a en grande quantité]. Malgré ça, certains restent trois jours au frigo, ils deviennent un peu dégueulasses. Et puis, il faut du stock, pour que tout le monde ait ce qu'il veut. Sinon c'est normal que le client gueule. Bref, la carte, c'est l'enfer, on ne contrôle rien, ça part dans tous les sens.

Quand j'étais chef au Royal Monceau, il y avait une carte et je rêvais de la virer! Quand je me suis installé à La Bigarrade, j'avais deux ardoises: j'y avais écrit «35 euros» et «45 euros», et puis c'est tout. Ici [au Clarence], le client peut choisir la longueur du menu. Pour le reste, je me débrouille: je reçois des produits le matin et, le soir, les frigos sont vides.

En ce moment, j'utilise pas mal le rouget, un poisson de printemps. Dans ce plat, il y a du travail, mais il ne faut pas que ça se voie. Moins on touche au produit, mieux il se porte. S'il est bon, il suffit d'écouter les signaux qu'il envoie, ce dont il a besoin. Evidemment, parfois, on est obligé de traiter la matière, mais je trouve que l'on a tendance à trop le faire. A en rajouter tout le temps pour cacher notre petitesse, notre médiocrité.

Le rouget est légèrement assaisonné, grillé à la salamandre, mais cru à cœur. Une technique découverte à La Bigarrade, exceptionnelle à mon sens. La texture croustillante et fumée, avec dessus le piment d'Espelette et les cristaux de sel de Maldon. Ensuite, je m'amuse avec

ce que j'ai sous la main: de la moelle de bœuf pour le gras, une chips de pain pour la texture, un oursin pour l'iode et la finesse. Une fleur de capucine pour le côté poivré. Dans ce monde de brutes, un peu de végétal, ça ne fait pas de mal. Mais bon, je pourrais également mettre de l'oseille. Ou rien.

Je cuisine en fonction de mes envies, des possibilités, de l'énergie que j'ai à donner. Parfois, j'en ai plein, parfois peu. En cuisine, il faut des automatismes, mais ce n'est pas de la mécanique. La mécanique, c'est pour les motos, les voitures. Ce que l'on fait, c'est un sport d'équipe, je ne vais pas dire «faut faire ça et ça». Je partage ce que j'ai en tête, on discute, on goûte, je me remets énormément en question. Des fois, je ne sais pas. J'ai besoin de mon équipe. Un cuisinier, on doit lui amener la palette d'expression la plus large possible. Sinon on en fait un robot.

Quand on improvise, il peut y avoir des plats moins réussis, mais c'est normal, c'est vivant. Ce qui est important, c'est l'intention que l'on y met: il ne faut pas être avare de ses émotions, j'ai horreur des cuisiniers qui vont garder ou contrôler ce qu'ils donnent. Alors j'entretiens ma flamme, elle pourrait s'éteindre, et je n'en ai pas envie.

Le matin, j'essaie de me concentrer un peu, d'être content de me réveiller, de me nourrir de positif, je m'arrose comme une plante. Je me suis remis à monter à cheval, et j'adore ça. Je cuisine à la maison pour ma femme et ma fille, pour les équipes au restaurant: la force de la nourriture, c'est phénoménal. Quand les gens sont autour d'une table où c'est bon, ils sont heureux. C'est peut-être ça, le secret pour durer en cuisine: aimer la vie.»

Le Clarence, 31, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8^e. Menu à partir de 150 euros. Le-clarence.paris/la-table

LA DÉGUSTATION

Les plats défilent comme des comètes, variations rapides et brillantes autour de quelques produits. Le rouget est servi en trois déclinaisons, celle à la moelle, à l'oursin et à la chips de pain est la plus réussie: délicatesse du poisson et divines textures, rondeur de la moelle perturbée par l'iode. Le piment assure la longueur en bouche. A peine avalé, déjà regretté.

UN APÉRO AVEC...
ANA GIRARDOT

Chaque semaine, « L'Époque » paie son coup. L'actrice, longtemps cantonnée aux rôles de jeune fille éthérée, se réjouit de jouer « une garce » dans la série « La Fièvre », sur Canal+. Et écrit son premier long-métrage

« J'ai adoré être une connasse! »



Au café Les Philosophes, Paris 4^e, le 1^{er} mars.
FANNY DE GOUVILLE/
MODDS POUR « LE MONDE »

Audrey Fournier



La première fois qu'on l'a rencontrée, c'était à Cannes, il y a deux ou trois ans. Ana Girardot commençait la promotion de la série *Totems*, et l'on sentait qu'elle avait un peu de mal à défendre son rôle de « femme du héros », dont elle disait qu'il serait sans doute le dernier. En nous revoyant dans ce café très animé du Marais, où elle nous a donné rendez-vous, elle se remémore immédiatement l'épisode. Sauf que, depuis, la trentenaire a fait un bout de chemin. Marie Kinsky, « la rousse réac qui gueule sur tout le monde et sent un peu le cul », qu'elle interprète dans la série *La Fièvre*, actuellement sur Canal+, n'est, elle, la femme de personne. Et l'on sent, au fil de la conversation, que le temps d'attendre les rôles qui la sortiront des archétypes auxquels ses traits fins l'ont longtemps destinée est révolu.

Devant un expresso, la brindille au carré blond et au tutoiement facile confirme. « Marie m'a d'abord fait peur, mais mon agent m'a fait remarquer qu'elle était ce que je demandais depuis des années : un personnage qui me détache de la femme douce et attendrissante. Le talent d'Eric [Benzekri, le créateur de *La Fièvre*], ajoute-t-elle, est d'écrire des rôles de femmes qui ne sont pas en pleine tourmente amoureuse, qui vont sur un terrain généralement réservé aux hommes et qui sont brillantes. Marie est une femme intelligente, mais, surtout, elle a une morale à l'opposé de la mienne. » Pour achever de se convaincre, elle a repensé à la politicienne populiste incarnée par Emma Thompson dans la série *Years and Years* et a fait confiance au regard de Ziad Doueiri, réalisateur attiré d'Eric Benzekri. « Il m'a dit "be a bitch" ["sois une garce"], et j'ai adoré être une connasse! »

Par ses origines familiales, la morale d'Ana Girardot s'ancre plutôt à gauche, voire très à gauche du côté maternel, puisque son arrière-grand-père, communiste, a fui l'Espagne et le franquisme. Elle en garde un certain sens du devoir civique, mais pas beaucoup d'illusions. « Je vote et la politique m'intéresse, mais j'ai grandi avec les "Guignols" à la télé. Pour moi, les politiques sont des marionnettes, tout ça est une blague, un politique ne va jamais au bout de ses promesses », dit celle qui retient surtout la force du collectif de ses manifs contre le contrat première embauche et le Front national.

Avant d'en finir avec « la femme de », l'enfant de la balle a aussi dû faire un sort à la « fille de ». Son père, le comédien Hippolyte Girardot, n'est pas particulièrement heureux à l'idée que sa fille se frotte au cinéma. Sa mère, l'actrice Isabel Otero, laisse faire. Mais pas évident pour la jeune Ana de se projeter dans autre chose, alors que les saltimbanques défilent à la maison et que la pratique artistique est le seul domaine où elle obtient de bons résultats à l'école. A l'époque, elle dévore les classiques

hollywoodiens, s'identifie aux stars à l'écran tout en aimant « le cinéma de mec » à la Cassavettes. Ado, elle s'amuse à tourner de petits films, à monter, à ajouter des scènes « juste pour que [son] public pleure ». Elle aime aussi les costumes, le déguisement, et envisage des études de stylisme. « Mais j'aimais aussi écrire. Alors je me suis dit, pourquoi pas journaliste? », dit-elle avant de plaisanter sur sa propension aux fautes d'orthographe. Un long séjour à New York à la fin du lycée la remet sur les rails de l'actorat – « Tout à coup, ce que je faisais au cours de théâtre avait un effet sur les gens qui étaient là. Serais-je bonne quelque part? J'ai su, à ce moment-là, que je voulais apprendre ce métier. » A son retour en France, le cinéma la cueille rapidement : en 2010, elle se fait un prénom dans *Simon Werner a disparu*, de Fabrice Gobert, qui la fera ensuite tourner dans la série *Les Revenants*. Sa cote de popularité décolle, s'ensuivent des années de rôles tout en délicatesse, puis l'envie d'autre chose.

« On est responsable de ce que l'on dégage, assume-t-elle. A un moment, je me suis dit que si je ne me montrais pas autrement, personne n'aurait envie de m'emmener ailleurs. » Et de citer Virginie Efira, qui lui a rappelé que Paul Verhoeven ne savait pas qui elle était avant qu'elle ne le rencontre pour son film *Elle*. « J'avais besoin de prendre des décisions fortes. » La première est de dire oui à Anissa Bonnefont pour son adaptation cinématographique de *La Maison*, le livre qu'a tiré l'autrice Emma Becker de son immersion dans une maison close en Allemagne. Le film divise, mais Ana Girardot s'y montre sous un jour plus dur, plus cru. Le vent tourne. Julien Leclercq (*Braqueurs*) appelle son agent, et lui propose un rôle dans son remake très musclé du *Salaire de la peur*, visible en ce moment sur Netflix. « Ensuite est arrivée Marie Kinsky : je me dis que ça y est, j'ai réussi à lancer quelque chose. » Au moment de notre rencontre, elle s'apprête à

partir en tournage sous la direction du rappeur Abd al Malik, qui adapte en long-métrage un épisode méconnu de l'histoire de l'esclavage français.

Hors des plateaux, la « fille de » est devenue « mère de ». Son premier bébé est le petit garçon de 3 ans qu'elle élève avec son amoureux de jeunesse, épousé deux fois – voilà pour le romantisme. Le second est la société de production qu'elle a créée pour « explorer toute la chaîne de création, comprendre ce qu'est un tournage », et se donner les moyens de ne pas rester que d'un seul côté de la caméra. Elle s'est déjà essayée à la fiction audio avec *Babyphone*, variation sur la dépression post-partum teintée d'horreur, qui trahit son goût pour les films d'épouvante, les histoires de fantômes et la mécanique du *jump scare* qui fait sursauter de peur. Mais ce qui l'occupe actuellement, c'est surtout l'écriture de son premier long-métrage. Elle ne veut pas trop en parler pour l'instant, tout juste saura-t-on que c'est un biopic, qu'il s'agit d'une femme – « indépendante, créative, qui s'est beaucoup battue » – et que ça parlera de cinéma. « Je le fais bien, car j'ai envie d'être prise au sérieux. On sait que, pour un premier film, on donne sa chance à un grand nombre de personnes mais, pour un deuxième, un troisième, la liste est beaucoup plus courte. »

Parmi les thèmes qu'elle aimerait explorer, la place des hommes dans l'émancipation des femmes la travaille beaucoup. D'ailleurs, le #metoo qui ébranle actuellement la profession l'a, comme toutes les actrices, secouée. « Je suis du côté de ceux qui croient les femmes qui dénoncent les violences », dit celle qui racontait, dans le documentaire *Sex Is Comedy* (visible sur France.tv), à quel point le tournage de certaines scènes de sexe avait pu être éprouvant pour elle. « Mais les choses changent, je vois bien que mes partenaires masculins font plus attention qu'avant, ils en font des tonnes, même! » Pas forcément fan de recours au coordinateur d'intimité sur les tournages – « ça ajoute une couche de gravité, une distance, à un endroit où justement je n'en veux pas » –, elle ne laisse en revanche plus rien passer quant aux limites à la nudité. Même si, curieusement, elle trouve plus difficile de dire non à une réalisatrice qu'à un réalisateur, « car on a presque l'impression de trahir quelque chose ».

Le café s'est vidé, on s'entend enfin. Elle n'est pas pressée, malgré son emploi du temps « un peu plus rempli qu'avant ». Sans fausse pudeur, elle évoque ces « journées à ne rien foutre » qui n'existent plus. « J'aimais bien ça... » L'addition posée sur la table, elle enfle un gros blouson par-dessus sa jolie veste Celine, puis va rejoindre la foule qui profite du soleil dehors. On a fini l'« apéro » en parlant pilule et cycle menstruel, mais, après tout, les actrices sont aussi des femmes comme les autres.

« LES CHOSES
CHANGENT,
JE VOIS BIEN QUE
MES PARTENAIRES
MASCULINS FONT PLUS
ATTENTION QU'AVANT,
ILS EN FONT
DES TONNES, MÊME ! »

PLAYLIST

► **DERNIER LIVRE LU**
« Triste tigre », de Neige Sinno (P.O.L., 2023)

► **DERNIER FILM VU**
« May December », de Todd Haynes

► **DERNIÈRE SÉRIE REGARDÉE**
« Lessons in Chemistry » (Apple TV+)

► **DERNIÈRE CHANSON ÉCOUTÉE**
« Rome », de Solann

► **DERNIÈRE APPLI CONSULTÉE**
Flo (calendrier de suivi du cycle menstruel)